



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

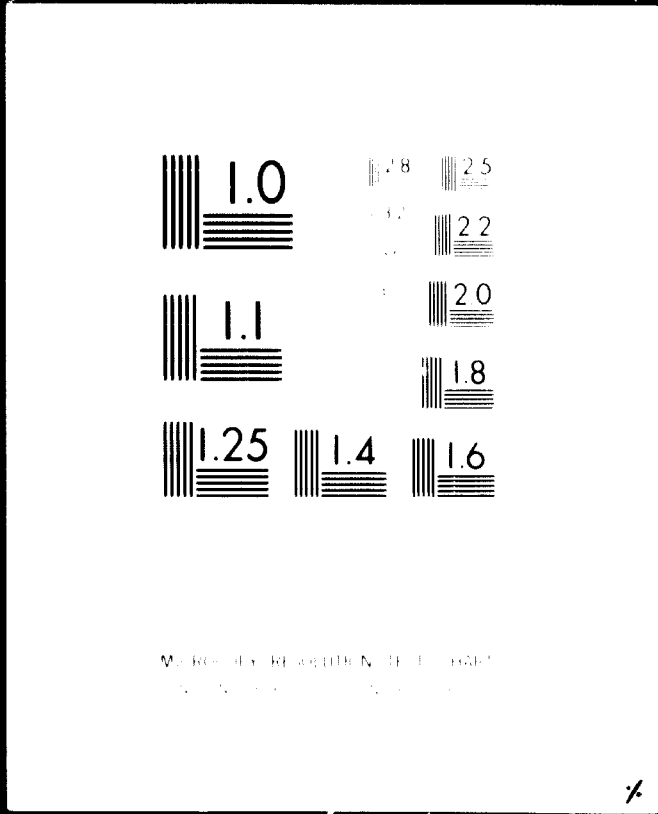
CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

1 OF 4

04668



24x
D

04668

(1 of 2)

PROJET DE CREATION D'UNE

BANQUE

MAGHREBINE

D'INFORMATION

INDUSTRIELLE

04668

volume I

CONCEPTION GENERALE

Mars 1977

Centre d'Etudes Industrielles du Maghreb

BP 235 TANGER

L'ETUDE DU PROJET DE CREATION D'UNE
BANQUE MAGHREBINE D'INFORMATIONS INDUSTRIELLES

Comprend trois volumes :

VOLUME I : *Conception générale*

VOLUME II : *Etude de faisabilité pour une
période de démarrage de trois ans*

VOLUME III : *Hypothèses sur l'évolution prévisible
du Projet*

Cette étude a été effectuée par

Hassane S Q A L L I /
Expert au C.E.I.M.

*Assistance : Mme A. DAVID
Consultant de L'O N U D I*

volume I

CONCEPTION GENERALE

SOMMAIRE

INTRODUCTION -

Origine du Projet - Limites - Méthodes d'approche -
Système proposé - Objectifs.

<u>CHAPITRE I - DOMAINES D'ACTION</u>	17
I.1. NATURE DES BRANCHES INDUSTRIELLES RETENUES	21
I.1.1. Critères de sélection	21
I.1.2. Liste des branches	22
I.2. CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE DE SUPPORT	25
<u>CHAPITRE II - NATURE DES INFORMATIONS A COLLECTER - CONSTITUTION DU FONDS EN INFORMATIONS INDUSTRIELLES DE LA BANQUE</u>	28
II.1. <u>INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES ET LES BRANCHES - TABLEAU GENERAL</u>	32
II.2. <u>INFORMATIONS RELATIVES A L'INFRASTRUCTURE DE SUPPORT - LISTE DES DESCRIPTEURS</u>	41
II.2.1. Informations sur les concentrations industrielles	41
II.2.2. Informations sur les relations interindustrielles	42
II.2.3. Informations sur l'environnement	43
II.3. <u>INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL - LISTE DES DONNEES</u>	44
II.3.1. Données macro-économiques	44
II.3.2. Géographie économique	45
II.3.3. Politiques économiques	47

II.4. <u>DONNEES TECHNIQUES</u>	49
II.4.1. Informations utiles au choix des procédés, des techniques d'installations et des fabrications	50
II.4.2. Informations tendant à faciliter les échanges de renseignements techniques et d'expériences entre les pays de la région	51
II.5. <u>FONDS EN INFORMATIONS INDUSTRIELLES EXISTANT AU C.E.I.M.</u>	56
<u>CHAPITRE III - LES SOURCES D'INFORMATIONS</u>	61
III.1. <u>CHOIX DES SOURCES</u>	63
III.2. <u>IDENTIFICATION DES SOURCES ET MOYENS D'ACCES</u>	70
III.2.1. Identification des documents	70
III.2.1.1. Identification des documents en provenance de la zone Maghreb	70
A. <i>Moyens d'identification des documents indispensables - Emetteurs ou indicateurs</i>	70
B. <i>Moyens d'accès aux documents complémentaires</i>	73
III.2.1.2. Identification des documents en provenance d'autres zones	73
A. <i>Moyens d'accès à partir de "demi-produits documentaires"</i>	73
B. <i>Moyens d'accès par les organismes nationaux des pays concernés</i>	75
C. <i>Moyens d'accès par les organisations régionales de coopération</i>	76
D. <i>Moyens d'accès par les organisations internationales spécialisées du système des Nations Unies</i>	77
E. <i>Moyens d'accès par les organismes et systèmes internationaux d'information</i>	79
F. <i>Moyens d'accès par les fichiers internationaux</i>	81

III.2.2. Identification des organismes et spécialistes	91
III.2.2.1. Identification des organismes et spécialistes de la zone Maghreb	91
A. <i>Moyens d'identification des organismes recensés</i>	91
B. <i>Moyens d'identification des organismes non recensés</i>	92
III.2.2.2. Identification des organismes et spécialistes d'autres zones	93
A. <i>Organismes indicateurs</i>	94
B. <i>Demi-produits documentaires</i>	95
III.3. <u>MOYENS D'IDENTIFICATION PAR TELEINFORMATIQUE</u>	102

CHAPITRE IV - LE TRANSFERT DE L'INFORMATION 108

IV.1. <u>LE TRANSFERT DIRECT DE L'INFORMATION</u>	113
IV.1.1. Les destinataires de l'information	113
IV.1.2. Types d'informations à transférer	116
IV.1.3. Modalités du transfert	121
IV.2. <u>LE TRANSFERT INDIRECT DE L'INFORMATION</u>	122
IV.2.1. Utilisateurs potentiels	122
IV.2.2. Finalité des organismes utilisateurs	125
IV.2.3. Types probables de demandes d'informations	127
IV.2.4. Modalités du transfert	136
A. <i>La réponse</i>	136
B. <i>L'étude à la demande</i>	136
C. <i>L'orientation vers les sources</i>	136

CHAPITRE V - TRAITEMENT DE L'INFORMATION ET ELABORATION DES PRODUITS DE TRANSFERT 144

V.1. <u>OPERATIONS D'ENTREE</u>	148
V.1.1. Evaluation des besoins et collecte des informations industrielles	149

V.1.2. Enregistrement et traitement matériel	151
V.1.3. Traitement intellectuel d'entrée	151
A. <i>Traitement en prévision d'une recherche globale de l'information</i>	152
B. <i>Traitement en prévision d'une recherche spécifique de l'information</i>	153
V.1.4. Mise en mémoire	154
V.1.5. Traitement matériel de conservation des documents et des informations	158
V.2. <u>OPERATIONS DE SORTIE</u>	159
V.2.1. Définition des caractéristiques du produit à élaborer	161
V.2.2. Plan de recherche	162
V.2.2.1. Produit du transfert direct	162
V.2.2.2. Produits du transfert indirect	164
V.2.3. Mise en forme et communication des produits de transfert	166
V.3. <u>OPERATIONS DE GESTION ET DE CONTROLE</u>	168
V.3.1. Planification	168
A. <i>Planification du programme</i>	168
B. <i>Planification de la formation du personnel</i>	169
C. <i>Contrôle du déroulement général des opérations</i>	170
V.3.2. Budget	171
V.3.3. Etude de la clientèle et de ses besoins en informations	171
V.3.4. Accords - Echanges - Relations avec les fournisseurs d'informations	173
V.3.5. Définition de la politique annuelle d'action	173
CONCLUSION	175

LISTE DES TABLEAUX

- TABLEAU N° 1 : Informations sur les entreprises et les branches
- TABLEAU N° 2 : Evaluation générale de l'information industrielle
du C.E.I.M. (décembre 1976)
- TABLEAU N° 3 : Choix des sources d'informations
- TABLEAU N° 4 : Moyens d'identification des documents
- TABLEAU N° 5 : Identification des organismes et spécialistes
- TABLEAU N° 6 : Transfert indirect - Administrations nationales
- TABLEAU N° 7 : Transfert indirect - Entreprises
- TABLEAU N° 8 : Transfert indirect - Organismes de recherche
- TABLEAU N° 9 : Répartition des informations dans les fichiers
thématique et Sélecto

LISTE DES SCHEMAS

- SCHEMA A : Conception générale de la Banque
- SCHEMA B : Domaines d'action de la Banque
- SCHEMA C : Nature des informations à collecter dans le but de constituer le fonds de la Banque
- SCHEMA D : Coopération technique régionale et internationale
- SCHEMA E : Transfert direct de l'information industrielle
- SCHEMA F : Transfert indirect de l'information industrielle
- SCHEMA G : Répartition de la masse globale d'informations à l'intérieur d'un organisme utilisateur
- SCHEMA H : Représentation de la chaîne documentaire de la Banque
- SCHEMA H₁ : Opérations d'entrée
- SCHEMA H₂ : Opérations de sortie
- SCHEMA H₃ : Plan de recherche pour l'élaboration des produits du transfert direct
- SCHEMA H₄ : Plan de recherche dans le cadre de l'élaboration des produits du transfert indirect

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE I : Exemple d'informations à collecter et à exploiter sur les relations interindustrielles - Diagramme simplifié des relations interindustrielles dans la branche mécanique.
- ANNEXE II : Nature et importance des documents existant au C.E.I.M.
- II.A. Evaluation du fonds documentaire du C.E.I.M. à fin décembre 1976.
- II.B. Liste des études effectuées par le C.E.I.M.
- II.C. Evaluation du nombre d'ouvrages existant à la bibliothèque.
- ANNEXE III : Modèles de questionnaires d'enquête.
- III.A. Modèle de questionnaire d'enquête sur les entreprises industrielles des pays du Maghreb.
- III.B. Modèle de questionnaire d'enquête sur les laboratoires dans les pays du Maghreb.
- III.C. Modèle de questionnaire d'enquête sur les organismes de documentation et d'information industrielle dans les pays du Maghreb.
- ANNEXE IV : Liste synthétique des descripteurs du Thésaurus de l'ONUDI relatifs aux branches du programme.

INTRODUCTION

Le projet de création d'une Banque maghrébine d'informations industrielles au sein du C.E.I.M. a été retenu dans son principe par les autorités maghrébines réunies en commission élargie à Tanger, en juillet 1972 et, dans sa concrétisation en tant que projet spécifique, par la douzième réunion du Conseil d'Administration du C.E.I.M.

La Commission élargie avait, en effet, amendé les statuts du C.E.I.M. dans le sens du développement de "*La documentation technique de recherche*" au sein du Centre, de l'exploitation de cette documentation et du transfert de l'information industrielle vers les pays de la région. L'article 5 nouveau des statuts stipule que "*le Centre réunit toute(s) documentation(s), statistiques industrielles et ouvrages techniques intéressant le développement industriel des pays membres et procède à leur classement (exploitation) en vue de leur mise à la disposition des organismes spécialisés dans le domaine du développement industriel et de la recherche scientifique dans les pays du Maghreb*".

Les délibérations du Conseil d'Administration au cours de réunions ultérieures ont pu étayer, au besoin expliciter les termes de cette clause statutaire en considérant que le service de documentation du C.E.I.M. doit, pour répondre aux objectifs inscrits dans l'article 5, se transformer en une véritable Banque d'informations industrielles, mise au service, non seulement du C.E.I.M., mais des autres institutions maghrébines (en particulier le C.P.C.M.) ainsi que les organismes de développement dans les pays de la région⁽¹⁾.

La concrétisation du projet a fait l'objet de la résolution n°2 du Conseil d'Administration réuni à Rabat, en février 1975. Cette résolution dit en substance :

"Afin de permettre le démarrage effectif de la Banque, le Centre est invité à procéder, dans les plus brefs délais, à une évaluation de l'ensemble des moyens à mettre en oeuvre et à l'établissement d'un calendrier pour la concrétisation d'un projet spécifique dans ce domaine, qui soit à la mesure de l'intérêt qu'y attendent les pays du Maghreb".

⁽¹⁾ Voir notamment les délibérations du Conseil d'Administration - Xème réunion - Rabat 1973 ; XIème réunion - Rabat - avril 1974.

L'étude générale du Projet procède de l'application de la résolution n°2 ci-dessus ; elle met en oeuvre les principes dégagés par les différentes délibérations du Conseil d'Administration du C.E.I.M. et s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'article 5 de ses statuts. Elle comprend :

- . Une étude de conception générale de la Banque, qui est celle-ci ;
- . Une étude de faisabilité de la période de démarrage ;
- . Une étude sur l'évolution prévisible de la Banque.

LIMITES DU PROJET

En ce qui concerne la conception générale, il faut préciser, tout d'abord, que le système dont nous projetons la mise en place ne se présente pas comme une "Banque de données"⁽¹⁾ technologiques" fines, ponctuelles et très élaborées. La réalisation d'un tel système constitue en elle-même un projet ambitieux, nécessitant de grands moyens, que l'on pourrait du reste, envisager dans une phase ultérieure, à la lumière de l'expérience que nous aurons de la Banque d'informations industrielles et compte tenu du développement des réseaux de transferts technologiques.

Nous nous limiterons donc à l'information industrielle, c'est-à-dire à l'information destinée à l'industrie et à l'industrialisation ou portant sur celles-ci. Or, concevoir un système d'information⁽²⁾ n'est pas chose aisée vu la complexité des problèmes qu'il soulève tant sous l'angle technique que sous l'angle des objectifs qu'il doit s'assigner.

(1) Par donnée, il faut entendre dans la présente étude, l'élément de base constitutif de l'information ; la donnée peut être numérique ou textuelle. On retiendra que l'information est le terme générique et la donnée le terme spécifique.

(2) Par système d'information, il faut entendre l'ensemble des moyens, méthodes et procédures mis en oeuvre pour collecter, traiter et exploiter l'information nécessaire à des utilisateurs déterminés. (V. Séminaire sur l'information industrielle, organisé sous l'égide de l'ONUDI, à Rabat, en juin 1973).

Le problème qui se pose, en effet, n'est pas un problème d'organisation ou de réorganisation d'un service, mais de *la définition d'une véritable politique d'information industrielle au niveau d'une région en développement.*

Il s'agit, comme le précise la résolution n°2 du Conseil d'Administration du C.E.I.M., d'élaborer "un projet spécifique ... qui soit à la mesure de l'intérêt qu'y attendent les pays du Maghreb".

Pour répondre à cet objectif, quelle méthode d'approche adopter ?

METHODES D'APPROCHE

On serait tenté, vu le caractère d'organisme régional du C.E.I.M., d'édifier un système d'information centralisé qui aurait pour objectif la réunion de toute la documentation industrielle et technique relative aux pays du Maghreb, pour la traiter et la diffuser aux utilisateurs nationaux⁽¹⁾.

Une telle approche tendrait -croyons-nous- vers l'exhaustivité et conduirait, nécessairement, la Banque à exercer une emprise sur l'information industrielle, statistique et technique de la région, ce qui ne nous semble pas conforme à l'esprit de l'article 5 des statuts du C.E.I.M. Elle ferait, au surplus, double emploi avec les systèmes existants ou à créer au niveau national puisque l'expérience a montré que c'est à ce niveau que la tendance centralisatrice a reçu un début d'application effectif⁽²⁾.

(1) Une première tentative dans ce sens a été faite par le C.E.I.M. en 1973 ; voir "Rapport préliminaire sur le développement du service de documentation du C.E.I.M." et les observations de l'ONUDI et de l'OCDE.

(2) Voir, à titre d'exemple, le statut du Centre National de Documentation du Royaume du Maroc (CND) créé en 1968. Le CND a reçu, en effet, une triple mission :
"a) le recensement, la collecte, l'indexation et le microfichage de la documentation scientifique, technique et économique marocaine ou relative au Maroc ;
b) le recensement des sources de documentation étrangère susceptibles d'intéresser les services techniques marocains..."

Sur le plan du fonctionnement, la centralisation obligerait les promoteurs du Projet -vu la tâche colossale de collecte et de traitement systématique- à recourir à une structuration fondée sur un système complètement informatisé.

Enfin, à supposer même qu'une décision de centralisation au niveau régional soit prise concurremment avec des systèmes centralisés nationaux,⁽¹⁾ il serait pratiquement plus difficile à l'organisme régional, en l'occurrence la Banque, de remplir convenablement sa mission.

En effet, s'agissant des canaux d'information maghrébins, pour ne prendre que cet exemple, la Banque serait placée à un degré second par rapport aux organismes nationaux. Ceux-ci, se trouvant placés plus près des sources, sont plus en mesure de capter et de stocker l'information, ce qui ne serait pas le cas pour un organisme régional.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, nous n'avons pas construit un système basé sur la centralisation régionale de la documentation maghrébine.

Nous n'avons pas, non plus, opté pour une approche inverse qui consisterait à prendre, pour point de départ du système, *les utilisateurs de l'information industrielle*. C'est que ces derniers forment un éventail extrêmement large qu'il est très difficile de cerner : utilisateurs du secteur moderne⁽²⁾ et du secteur traditionnel et artisanal, grand public qui est, lui aussi, peut-être indirectement, perméable à l'information industrielle.

Or, à chaque catégorie d'utilisateurs correspond un besoin particulier en information. C'est ainsi que les besoins des chercheurs, des spécialistes, des universitaires ou des documentalistes ne sont pas identiques à ceux des administrations ou des industriels, hommes d'affaires. La première catégorie, dont la finalité est la recherche et l'étude, peut se contenter d'une information brute sous forme de références bibliographiques, d'analyses de documents, autrement dit, d'une "information faite". Par contre, la seconde catégorie dont la finalité première est la prise de décisions, a besoin de données précises, d'informations personnalisées et non de recherches bibliographiques.

(1) Nous excluons, pour des raisons évidentes, l'hypothèse de suppression des systèmes nationaux !

(2) Administrations centrales et locales, établissements et entreprises publics, entreprises privées, instituts, laboratoires, centres de documentation, etc...

Un industriel est à l'affût de "l'information en marche"⁽¹⁾.

Afin de pouvoir satisfaire les besoins particuliers à chaque catégorie d'utilisateurs, la Banque devrait ajuster ses opérations de collecte, d'accès, de traitement et de diffusion tant au niveau de l'information brute qu'au niveau de l'information transformée et destinée à une spécialisation particulière ou à la vulgarisation.

De ce fait, la Banque se verrait octroyer une double, sinon une triple mission :

- a) Celle du documentaliste qui conduit -comme nous venons de le voir dans la première méthode d'approche- à la centralisation ;
- b) Celle de l'industriel qui conduit à une spécialisation dans la recherche de l'information en vue de satisfaire des besoins particuliers et concrets, donc à une valorisation permanente de l'information ;
- c) Celle du journaliste qui conduit à l'adoption d'un langage documentaire particulier.

On devine aisément l'ampleur de la tâche et l'importance des moyens à prévoir pour mettre sur pied un organisme de la taille d'un complexe intégré, un organisme qui, au surplus, se verrait dispersé dans les multiples fonctions qu'il aurait à assumer.

Ainsi, comme on peut le constater, ces deux méthodes d'approche aboutissent à la conclusion qu'il est inopportun d'opérer une centralisation excessive de la documentation (et partant, de l'information) au niveau régional et qu'inversement, prétendre servir tous les utilisateurs de l'information industrielle est une gageure.

(1) Ces deux expressions "information faite" et "information en marche" sont empruntées à M. Piganol ; voir "L'information et la documentation, source d'efficacité et de progrès" in Colloque de Luxembourg - 3-4 juin 1971. On peut même dire que les utilisateurs du secteur traditionnel ou le grand public ont, dans une certaine mesure, besoin de l'information en marche, mais d'une information générale et vulgarisée.

REALITES

En fait, un système d'information industrielle ne doit pas être conçu dans l'absolu. Quelle que soit la méthode d'approche adoptée, elle doit tenir compte *des réalités* propres aux destinataires du système et, par suite, de leurs besoins.

En effet, sous l'angle de l'information industrielle, le Maghreb présente, à l'heure actuelle, certaines réalités qu'il faut prendre en considération avant toute projection :

- a) *La croissance* de plus en plus rapide prévue par les planificateurs de chaque pays maghrébin appelle des moyens humains et technologiques appropriés. Pour parvenir à acquérir et utiliser à bon escient ces moyens, il est nécessaire que ces pays soient informés d'une façon précise, adéquate et continue.
- b) Ces mêmes pays souffrent d'une *dépendance* à l'égard des pays industrialisés en ce qui concerne leur approvisionnement en équipements et en technologies. Cette dépendance n'aura tendance à s'estomper, dans l'avenir, que si ces pays sont valablement informés sur les sources, les moyens d'approvisionnement, les marchés de la technologie. Car le problème n'est pas tant d'acquérir des techniques que de connaître celles qui existent et les moyens d'accès pour les trouver.
- c) Il existe *une demande* manifeste en information industrielle de la part des pays du Maghreb ; mais pour satisfaire cette demande *dans son ensemble*, aucun système structuré n'a été instauré jusqu'à présent.
- d) Sur le plan multinational, nous constatons entre les pays du Maghreb *une insuffisance* notoire en matière d'échanges d'expériences, particulièrement au niveau des techniques, du savoir-faire, des capacités, des conditions de production, alors qu'un tel échange est d'autant plus indiqué que ces pays présentent une similitude remarquable sur

le plan géologique, géographique, humain, des ressources naturelles et, d'une façon générale, des problèmes posés par l'industrialisation⁽¹⁾.

e) De leur côté, la Conférence des Ministres de l'Economie du Maghreb⁽²⁾ et à sa suite, le C.P.C.M. sont à la recherche d'une voie nouvelle pour répondre aux besoins de la coopération économique entre les pays de la région. Or, quel que soit le modèle de coopération retenu, il ne peut se concevoir sans l'existence, au préalable, d'une infrastructure en matière d'information industrielle et économique. C'est, en effet, la source de laquelle on peut puiser les données utiles pour "rechercher et identifier les domaines de cette coopération"⁽³⁾ et, a fortiori, pour élaborer des projets bilatéraux ou multilatéraux.

De fait, l'identification des domaines industriels où la coopération est possible ne peut se réaliser que par une exploitation systématique des données techniques, statistiques, économiques, juridiques sur les branches industrielles et leur environnement.

f) Le C.E.I.M. quant à lui, a éprouvé depuis sa création, des difficultés sérieuses dans l'accomplissement de ses activités en raison, précisément, de l'absence d'un système d'information structuré et couvrant les différents aspects du développement industriel de la région⁽⁴⁾.

(1) Le Conseil d'Administration du C.E.I.M. a eu, à maintes reprises, à débattre de cette question et à rechercher les moyens susceptibles de promouvoir un tel échange (voir, en particulier, les délibérations de la XI^{ème} réunion - Rabat - avril 1974). Dans le même sens, la CNUCED IV avait recommandé l'institution d'échanges réguliers entre pays d'un même groupement régional, de renseignements sur les conditions appliquées sur le marché de certains produits qui présentent, pour eux, un intérêt particulier...

(2) Conf. VII^{ème} Conférence - Alger - 21-23 mai 1975.

(3) Conf. programme de travail établi par la VII^{ème} Conférence des Ministres de l'Economie du Maghreb précitée.

(4) C'est pour cette raison que la Commission élargie avait amendé les statuts du C.E.I.M. en vue, notamment, de constituer, parallèlement à l'activité "études" une activité "information et documentation" ; V. Débats de la Commission et X^{ème} réunion du Conseil d'Administration précités.

C'est à partir de ces réalités et d'autres encore, que la création d'une Banque d'informations industrielles au niveau régional a été ressentie comme une nécessité. Aussi, le système que nous proposons s'assigne-t-il les objectifs suivants :

- a) *La satisfaction des besoins en information industrielle des pays du Maghreb pris séparément ou dans leur ensemble, afin que ceux-ci puissent d'une part, disposer des informations utiles à leur développement et d'autre part, s'échanger mutuellement expériences et savoir-faire ;*
- b) *La satisfaction des besoins en information industrielle des institutions maghrébines de coopération économique, afin que celles-ci puissent répondre à l'attente de la coopération future⁽¹⁾;*
- c) *La satisfaction des besoins propres du C.E.I.M. afin que celui-ci puisse, en tant que bureau d'études créé au service des pays du Maghreb, organiser, exploiter et développer sa documentation technique et économique, constituer un fonds riche en informations industrielles sur les pays de la région pouvant servir, systématiquement, dans l'élaboration des études et améliorer la qualité de ses travaux⁽²⁾.*

(1) Il ressort, en effet, des différentes délibérations du Conseil d'Administration à propos du présent projet, que la Banque doit répondre aux besoins de toutes les institutions maghrébines en informations scientifiques et techniques, qu'elle ne sera pas au seul service du C.E.I.M. et qu'elle doit constituer un "relai d'information" aussi bien pour les administrations nationales que pour le C.P.C.M. voir, en particulier, Xème réunion du Conseil d'Administration - Rabat - mai 1973.

(2) On rappellera que le Conseil d'Administration avait, dès 1971, insisté sur ce point. Pour lui, en effet, "un bureau d'études comme le C.E.I.M., c'est avant tout une documentation" et... "une documentation technique de recherche"... (voir Débats de la VIIIème réunion - Tanger - juillet 1971).

Comment la Banque va-t-elle répondre à ces objectifs ? Deux modalités ont été prévues à cet effet :

- . La première se traduit par un *transfert direct* de l'information élaborée de la propre initiative de la Banque : études de conjoncture, marché, concurrence, besoins, expériences, progrès technique, etc... ; ces informations seront modulées sur les besoins des utilisateurs.

- . La seconde se traduit par ce que l'on pourrait appeler un *transfert indirect* de l'information dans la mesure où la Banque sera appelée à répondre à des demandes émanant de ses utilisateurs⁽¹⁾, celle-ci jouant, alors, un rôle de médiation entre les sources d'informations et les demandeurs.

Ces deux types de transfert s'articulent autour d'un programme dont les interférences figurent au schéma A ci-après.

STRUCTURE DU SYSTEME

Le système proposé est fondé sur un schéma Input-Output (Conf. schéma A) où les opérations de traitement (mémoire de la Banque) et d'élaboration des produits de transfert occupent la place centrale.

En effet, *la mémoire* qui constitue le fonds en informations industrielles de la Banque est alimentée par :

- a) *Des informations sur les entreprises* : effectifs, conditions de travail, capacités de production, séries statistiques sur la production, les matières premières utilisées, le commerce, etc...

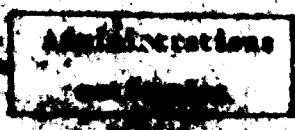
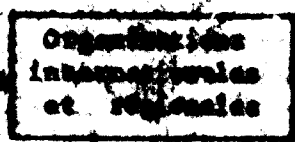
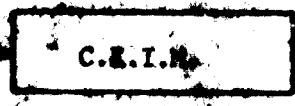
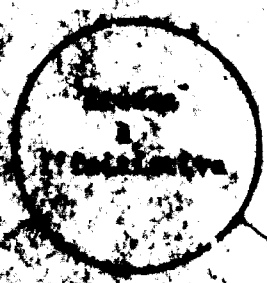
(1) En priorité, les administrations nationales, les organismes étatiques à compétence industrielle, les entreprises publiques, semi-publiques ou privées.



SECTION 1

ON
ne
he
ie
ENT
A
DUY
SP
cu
rt
S
CO

Direct



SECTION 2

- b) *Des informations sur les branches industrielles retenues et leur infrastructure de support : organisation juridico-économique, situation de l'emploi, production et capacités actuelles et futures, procédés de fabrication, marché, aspects économiques et financiers de la branche, etc...*
- c) *Des informations d'ordre général sur la région et sur chacun des pays : données macro-économiques, géographie économique, politiques économiques ;*
- d) *Des informations à caractère technique : informations utiles au choix des procédés, des techniques d'installation et des fabrications, informations tendant à faciliter les échanges de renseignements techniques et d'expériences entre les pays de la région.*

Ces informations seront recherchées dans les documents et auprès des organismes qui les détiennent ou qui les fournissent :

- a) *Dans les pays du Maghreb, notamment en ce qui concerne les entreprises et les branches et ce, par la voie :*
 - des études, fichiers et résultats d'enquêtes déjà effectuées par le C.E.I.M. ou pour le compte de celui-ci ;
 - des enquêtes sur le terrain, les questionnaires et les missions d'information à organiser dans les pays du Maghreb ;
 - des publications officielles, publications spécialisées et générales.
- b) *Dans les pays étrangers, notamment pour les informations à caractère technique : études et travaux des organisations régionales et internationales, rapports et publications spécialisées, réseaux internationaux de références, etc...*

L'information ainsi collectée recevra un traitement systématique à l'entrée, en vue de son indexation et de sa mise en mémoire. A cet effet, plusieurs fichiers ont été prévus pour répondre aux besoins de la recherche ; nous

citerons, en particulier, le fichier thématique structuré selon le Thésaurus de l'ONUDI et le fichier Selecto qui utilise le langage documentaire de ce Thésaurus.

L'élaboration, en sortie, des produits documentaires sera effectuée en fonction des types de transfert prévus :

- a) publications bibliographiques classiques et publications périodiques ou conjoncturelles destinées au transfert direct ;
- b) réponses aux questions, travaux sur demande ou orientations vers les sources dans le cadre du transfert indirect de l'information.

Il importe de noter, toutefois, que ce système est conçu compte tenu des réalités évoquées plus haut et en fonction des potentialités actuelles⁽¹⁾ du C.E.I.M. Aussi, étions-nous amenés à choisir *une voie médiane* qui tienne compte des différentes contraintes en présence. C'est ainsi que, rompant avec la méthode centralisatrice de la documentation, nous avons opéré une sélection :

- a) *Dans les domaines d'action* à couvrir par la Banque, en ne retenant que les branches industrielles qui ont un impact sur le développement des pays du Maghreb et pour lesquelles les pouvoirs publics consacrent des efforts de promotion ;
- b) *Dans la nature des informations* à collecter en vue de constituer le fonds en informations industrielles de la Banque, en ne retenant que les informations relatives aux domaines d'action définis ;
- c) *Dans les sources d'information* à rechercher, en ne retenant que celles qui sont susceptibles de contenir (documents) ou de détenir (organismes) les informations nécessaires et fiables.

(1) Le C.E.I.M. a accumulé, le long de ses huit années d'existence un fonds documentaire appréciable ; il devient de plus en plus spécialisé dans les domaines du développement industriel de la région et sa connaissance des organismes maghrébins concernés par le développement, ainsi que des sources extérieures en information industrielle et technique lui permettent d'assurer le démarrage de la Banque.

- d) Dans les catégories d'utilisateurs de la Banque, en ne retenant que des utilisateurs maghrébins⁽¹⁾ dont les besoins en information industrielle présentent un intérêt certain pour la Banque ;
- e) Dans les types d'informations à transférer, en ne prenant en considération que les informations relevant de sa propre compétence et qui répondent à des besoins réels de développement industriel ;
- f) Dans le traitement des informations sélectionnées ; elles seront mémorisées selon les types d'utilisation et de destination prévus ;
- g) Dans l'élaboration des produits documentaires de transfert, en ne retenant que ceux susceptibles d'aider les utilisateurs dans leurs propres fonctions.

§

§ §

Au total, la Banque est conçue en tant que système d'information portant sur des branches industrielles bien définies et ayant pour mission d'une part, de traiter systématiquement, en vue de leur diffusion, des informations ayant trait au développement industriel du Maghreb (transfert direct) et d'autre part, de répondre, sur demande, aux besoins d'utilisateurs maghrébins bien définis (transfert indirect de l'information).

C'est un centre de transit, de médiation et de transfert de l'information entre les sources où elles sont consignées et les organismes qui en ont

(1) Les organisations internationales et régionales visées par le transfert direct ont des relations de collaboration et d'échanges documentaires avec la Banque.

besoin. Par ce biais, elle remplit l'un des objectifs de l'article 5 des statuts du C.E.I.M. qui prévoit que ce dernier doit mettre l'information industrielle à la disposition des organismes spécialisés dans le domaine du développement industriel et de la recherche scientifique dans les pays du Maghreb.

Il convient de signaler que la nécessité de disposer de banques d'informations industrielles dans la conception que nous lui donnons ici, s'inscrit dans le sens des multiples résolutions et recommandations adoptées au cours de ces dernières années au niveau des différentes organisations régionales et internationales tendant à établir des "banques régionales et sectorielles" et des "centres de transit des informations" en vue d'assurer entre et vers les pays en développement un flux de renseignements plus grand afin de mieux répondre aux besoins interdépendants de ces pays⁽¹⁾.

§

§ §

En ce qui concerne l'aspect fonctionnel de la Banque, le Projet est basé sur un système de traitement automatique simple de l'information (fichier thématique et système selecto) qui n'exclut pas, vu son caractère et ses méthodes, l'éventualité d'une informatisation ultérieure, véritable dimension de la Banque.

Cet aspect a été étudié dans un document distinct traitant de l'évolution prévisible de la Banque, des conditions de réalisation de l'informatisation de la mémoire et de la nature des moyens à envisager en conséquence.

(1) Conformément résolution 3362 (S-VII) et 3507 (XXX) de l'Assemblée Générale de l'ONU, recommandations de la Conférence de Lima, textes adoptés récemment par la Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs (FMOI) sur les conditions et moyens du transfert de l'information pour l'industrie des pays arabes, etc...

La présente étude est limitée à la conception générale telle qu'elle est représentée au schéma A ; elle traite, successivement, en cinq chapitres :

1. des domaines d'action de la Banque : branches industrielles retenues et infrastructure de support de ces branches ;
2. de la nature des informations à collecter pour constituer un fonds en informations industrielles ;
3. des sources d'informations, leur choix et leurs moyens d'accès ;
4. des types de transfert : transfert direct et transfert indirect de l'information ;
5. du traitement de l'information et de l'élaboration des produits de transfert, autrement dit, les opérations d'entrée et de sortie de l'information.

Quant aux moyens à mettre en oeuvre (personnel, matériels, matériaux), ils sont fonction des périodes de vie du Projet ; ils sont donc traités à leur place dans l'étude de faisabilité pour la période de démarrage et dans l'étude sur l'évolution prévisible de la Banque.

chapter

DOMAINES D'ACTION

Les domaines d'action de la Banque sont limités aux *activités industrielles*, ce qui exclut celles relevant de l'agriculture. Néanmoins, la Banque peut faire appel à ce secteur dans la mesure où il peut avoir des relations directes avec les activités industrielles étudiées.

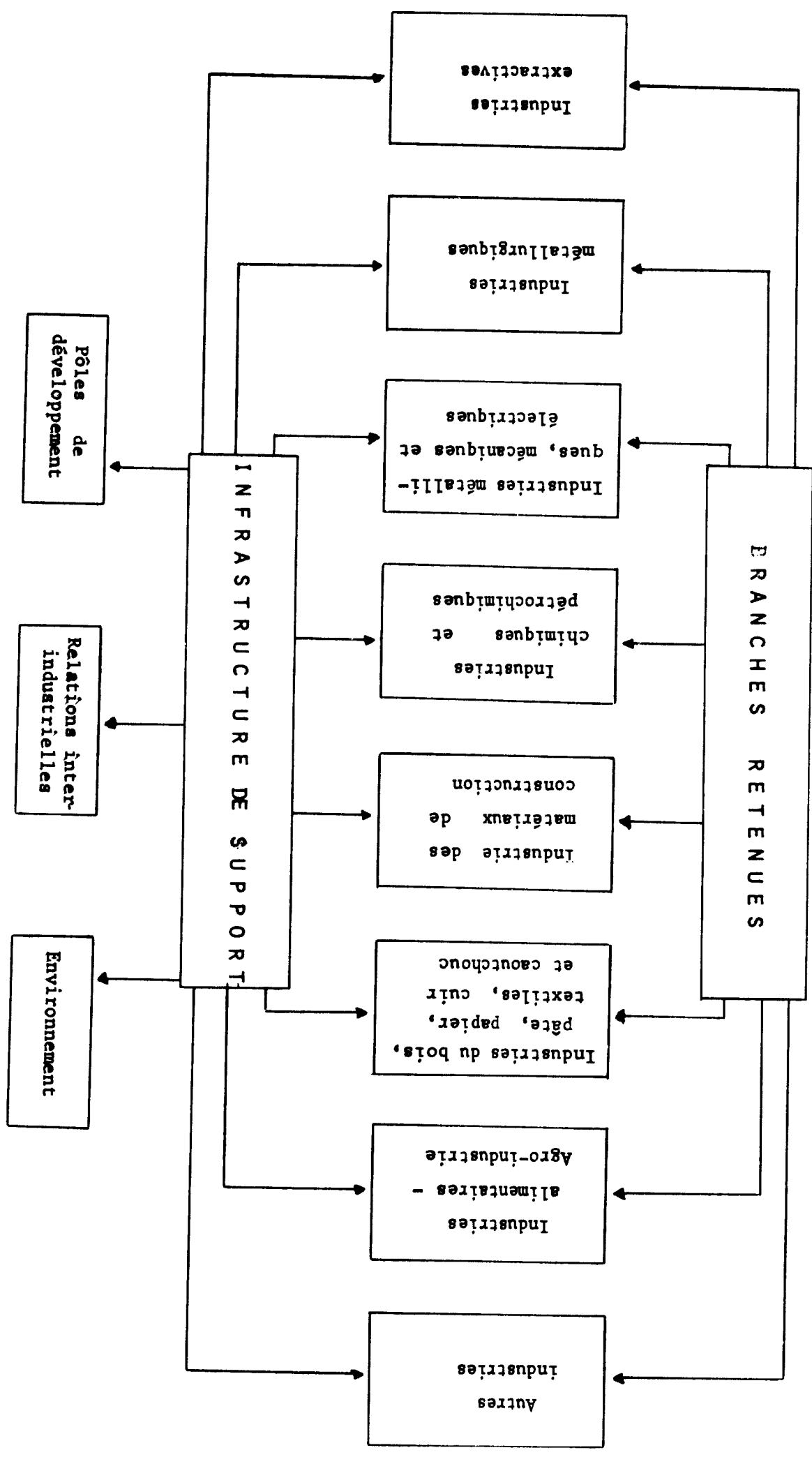
On entend par activité industrielle, toute activité ayant pour objet de transformer ou de traiter des matières premières (matières d'entrée) en un produit de sortie de nature différente ayant les caractéristiques d'un produit fini ou semi-fini.

Nous adoptons, comme on peut le constater, une définition suffisamment large pour pouvoir inclure, dans le champ d'activités de la Banque, des opérations relevant des industries extractives, des industries de traitement, d'entretien ou de réparation. Il en est de même du mode de classification que nous retenons, à savoir la classification par branches industrielles, classification qui présente le mérite de figurer dans les différentes nomenclatures existantes à l'heure actuelle et d'être consacrée par l'usage.

Notre action porte sur les activités industrielles *de la région maghrébine*, telles qu'elles existent et se développent du fait, tant du caractère géographique de cette région que des plans d'industrialisation de chacun des pays qui la composent. Aussi, sommes-nous amenés à prendre en considération les problèmes industriels de la région *dans son ensemble* : zones de concentrations, relations entre les entreprises à l'intérieur de ces zones, infrastructure, environnement, autant d'aspects que nous avons regroupés sous le vocable "*infrastructure de support*", mettant ainsi en relief le soubassement à l'ensemble industriel de la région.

Dans cet ensemble, des relations fonctionnelles existent entre les branches et leur support ainsi qu'entre les branches elles-mêmes ; relations qui conditionnent le développement de l'industrie dans la région et dans chacun des pays. Ce cadre industriel est illustré par le schéma B ci-après.

Schema B : Domaines d'action de la Banque



Dans cette conception, le rôle de la Banque est de répondre aux besoins de développement spécifiques à chaque pays, en tenant compte de sa situation dans le Maghreb.

Ainsi que nous l'avons expliqué dans l'introduction de la présente étude, cette réalité justifie et nécessite la position régionale de la Banque. C'est pourquoi nous avons basé sur cette réalité, et les domaines d'action et la structure de la Banque.

Précisons, dans cette optique, en nous référant au schéma, d'une part, la nature des activités industrielles prises en compte et d'autre part, les caractéristiques de l'infrastructure de support.

I.1. NATURE DES BRANCHES INDUSTRIELLES RETENUES

La nature des branches industrielles retenues représente le premier volet des domaines d'action de la Banque.

Précisons les critères qui ont présidé à leur sélection avant d'en donner la liste.

I.1.1. CRITERES DE SELECTION

Le choix des branches a été opéré en fonction de leur impact sur le développement industriel des pays du Maghreb, du degré d'industrialisation de ces pays et des efforts de promotion qui leur sont consacrés par les pouvoirs publics.

Ce choix est également fonction des besoins des pays du Maghreb en information industrielle, des besoins d'organismes clients susceptibles de faire appel, pour leur développement, à une institution extérieure spécialisée en information industrielle⁽¹⁾.

La sélection des branches est motivée, au surplus, par la masse documentaire et l'expérience acquises par le C.E.I.M., en particulier dans les industries métallurgiques et les industries métalliques, mécaniques et électriques.

Enfin, le choix des branches s'explique aussi par le souci d'aider à étudier les possibilités de coopération régionale en matière industrielle. Une telle coopération implique, en effet, une connaissance

1) Ces besoins seront évalués, de façon constante, par la Banque et sur des périodes espacées dans le temps.

parfaite et détaillée des branches industrielles en développement dans chacun des pays de la région, permettant, par ce biais, de détecter des modalités précises de cette coopération. Aussi, pourra-t-on répondre, grâce au système de la Banque, à la demande pressante de la VIIème Conférence des Ministres de l'Economie du Maghreb tendant à "identifier les secteurs dans lesquels la coopération est possible".

I.1.2. LISTE DES BRANCHES

Les branches retenues figurent dans le schéma B. Nous avons jugé utile d'indiquer, pour chacune d'elles, les sous-branches qui en font partie⁽¹⁾.

INDUSTRIES EXTRACTIVES

- . Recherches géologiques (chantiers de prospection)
- . Extraction de minerai de fer
- . Extraction de minéraux métalliques autres que de fer
- . Extraction de phosphates
- . Extraction d'autres minéraux divers
- . Traitement et préparation des minéraux
- . Combustibles minéraux solides (houille, anthracite, etc...)
- . Hydrocarbures (exploitation et raffinage)

INDUSTRIES METALLURGIQUES

- . Sidérurgie
- . Production de métaux non ferreux
- . Métallurgie générale
- . Première transformation des métaux

(1) Cette liste a été établie par référence à la Nomenclature de l'INSEE.

INDUSTRIES METALLIQUES, MECANIKES ET ELECTRIQUES

- . Fonderie, grosse chaudronnerie, moteurs mécaniques et pompes
- . Construction de machines et de matériel mécanique pour l'agriculture, l'industrie, les transports ferroviaires
- . Mécanique générale, mécanique de précision
- . Articles métalliques divers
- . Constructions navales
- . Automobiles, cycles
- . Constructions aéronautiques
- . Construction électrique et électronique

INDUSTRIE CHIMIQUE ET PETROCHIMIQUE

- . Grande industrie chimique minérale
- . Fabrication d'engrais, industrie de l'azote
- . Industries de la synthèse organique
- . Extraction et transformation de matières animales et végétales
- . Industrie de goudrons et benzols
- . Industrie des explosifs industriels, accessoires de mise à feu et d'artifices
- . Industries pharmaceutiques
- . Fabrication d'abrasifs
- . Fabrication de charbon artificiel et de terres activées
- . Produits de blanchiment, d'entretien et connexes
- . Peintures, vernis, pigments
- . Insecticides et phyto-pharmacie
- . Produits photographiques
- . Produits chimiques à usage mécanique et métallurgique
- . Parfumerie

INDUSTRIE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- . Extraction de matériaux de construction et d'autres produits de carrière
- . Industrie du verre
- . Industrie céramique
- . Matériaux de construction
- . Bâtiment et travaux publics

INDUSTRIE DU BOIS, PATE ET PAPIER, TEXTILES, CUIR ET CAOUTCHOUC

- . Industrie du bois et de l'ameublement, articles de bureau
- . Industrie du papier et du carton
- . Industrie textile et annexes
- . Industrie du cuir
- . Transformation des matières plastiques

INDUSTRIES ALIMENTAIRES - AGRO-INDUSTRIE

- . Industrie des corps gras
- . Sucrierie, distillerie, fabrication de boissons
- . Industries du lait
- . Conserverie
- . Industries alimentaires diverses
- . Industrie du froid

AUTRES INDUSTRIES

Entrent sous cette rubrique des activités non définies, mais susceptibles d'être traitées par la Banque, telles que :

- . Industrie de la pêche
- . Activités annexes de l'agriculture
- . Sources d'énergie
- . Dessalement de l'eau

I.2. CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE DE SUPPORT

Telle que nous venons de l'expliquer dans la présentation du plan d'action, l'infrastructure de support repose sur une approche géographique par zones industrielles. Cette approche zonale, superposée à l'approche par branches, fait ressortir trois phénomènes majeurs : *les concentrations industrielles, les relations interindustrielles* dans la zone et *les problèmes posés par l'environnement*. Il est indispensable, sous l'angle de l'information, d'analyser ces trois phénomènes.

D'abord, ces phénomènes *existent* et se développent de pair avec l'industrialisation. Un simple coup d'oeil sur la carte de la région nous révèle l'existence de zones de dimensions plus ou moins grandes, de véritables concentrations industrielles qui prennent la forme :

- . soit de *pôles de croissance* créés autour d'un complexe intégré, d'un port, d'une ville (principalement le long des côtes) ou d'une mine ;
- . soit de *foyers industriels* plus ou moins étendus ;
- . soit de *groupements d'usines* disséminés en milieu rural.

La localisation des industries à l'intérieur des zones n'est pas l'effet du hasard. Plusieurs facteurs ont pu concourir à l'implantation de ces industries :

- . la proximité de la mer : infrastructure portuaire, transports maritimes, possibilités d'exportation et d'importation de biens à coûts réduits ;
- . la proximité d'autres industries essentielles aux activités des industries implantées ou à implanter ;
- . la proximité d'un marché constitué à l'intérieur de la zone ou étendu au delà de celle-ci ;
- . les disponibilités en matières premières et autres, etc...

26.

D'autre part, le phénomène des concentrations industrielles implique ipso facto *des relations de tous ordres entre les entreprises*. Il existe une véritable interdépendance industrielle au sein de la zone. On est loin de l'époque où les firmes pouvaient se développer de façon autonome. Aujourd'hui, chaque établissement dépend de plus en plus du milieu industriel. L'effet d'attraction des petites et moyennes entreprises autour des grandes firmes est un effet d'entraî- nement des unes par les autres, donc générateur de progrès. A titre d'exemple de ce phénomène, nous présentons, en annexe I, un diagramme simplifié des relations interindustrielles dans la branche mécanique.

L'information à collecter et à exploiter sur les relations interindustrielles dans les zones de concentration est de nature à préciser :

- . le degré de développement du tissu industriel dans les pays de la région ;
- . la structure physique de l'industrie exprimée en termes d'input-output ;
- . les éléments de la matrice qu'il conviendra de combler ou de développer.

On notera, enfin, que l'existence des pôles de développement pose un certain nombre de *problèmes* qu'on a tendance à sous-estimer, mais qui sont non moins cruciaux pour le développement industriel. Des informations sur les aspects intérieurs et extérieurs de ces pôles sont aussi indispensables que celles portant sur les branches industrielles elles-mêmes. Car l'industrie n'est pas du domaine de l'absolu ; l'éclairage sur ses contours et ses supports sont déterminants ; déterminants pour les investissements par exemple, dans la mesure où ils permettent de les guider et de les orienter vers les zones.

En effet, les zones industrielles soulèvent, en gros, trois séries de problèmes :

a) *Des problèmes de disponibilités et d'accueil*

- . problèmes d'infrastructure (raccordements, viabilités...)
- . problèmes de prix et de coûts : terrains, constructions de bâtiments d'usines, coût de la main-d'oeuvre....
- . problèmes humains : logements en fonction de l'augmentation de la population active.

b) Des problèmes de déconcentration

D'où les politiques régionales d'aménagement de nouveaux pôles et de décentralisation de l'industrie, l'Etat jouant un rôle de promotion : aides sous forme de prime d'équipement, d'incitations fiscales, de subventions, etc...

c) Des problèmes d'environnement et d'écologie

Problèmes d'actualité qui intéressent non seulement les zones industrielles, mais aussi le pays, souvent la région entière. Dans les pays en voie d'industrialisation, des mesures de prévention contre les risques de pollution s'imposent d'elles-mêmes. Aussi, des informations sur les travaux écologiques en cours peuvent-elles contribuer à amenuiser ces risques dans la région du Maghreb.

§

§ §

Ayant ainsi précisé et justifié les domaines d'action de la Banque, nous nous proposons, dans le chapitre qui suit, de définir la nature et les types d'informations à collecter en conséquence.

§

§ §

NATURE DES INFORMATIONS
A COLLECTER

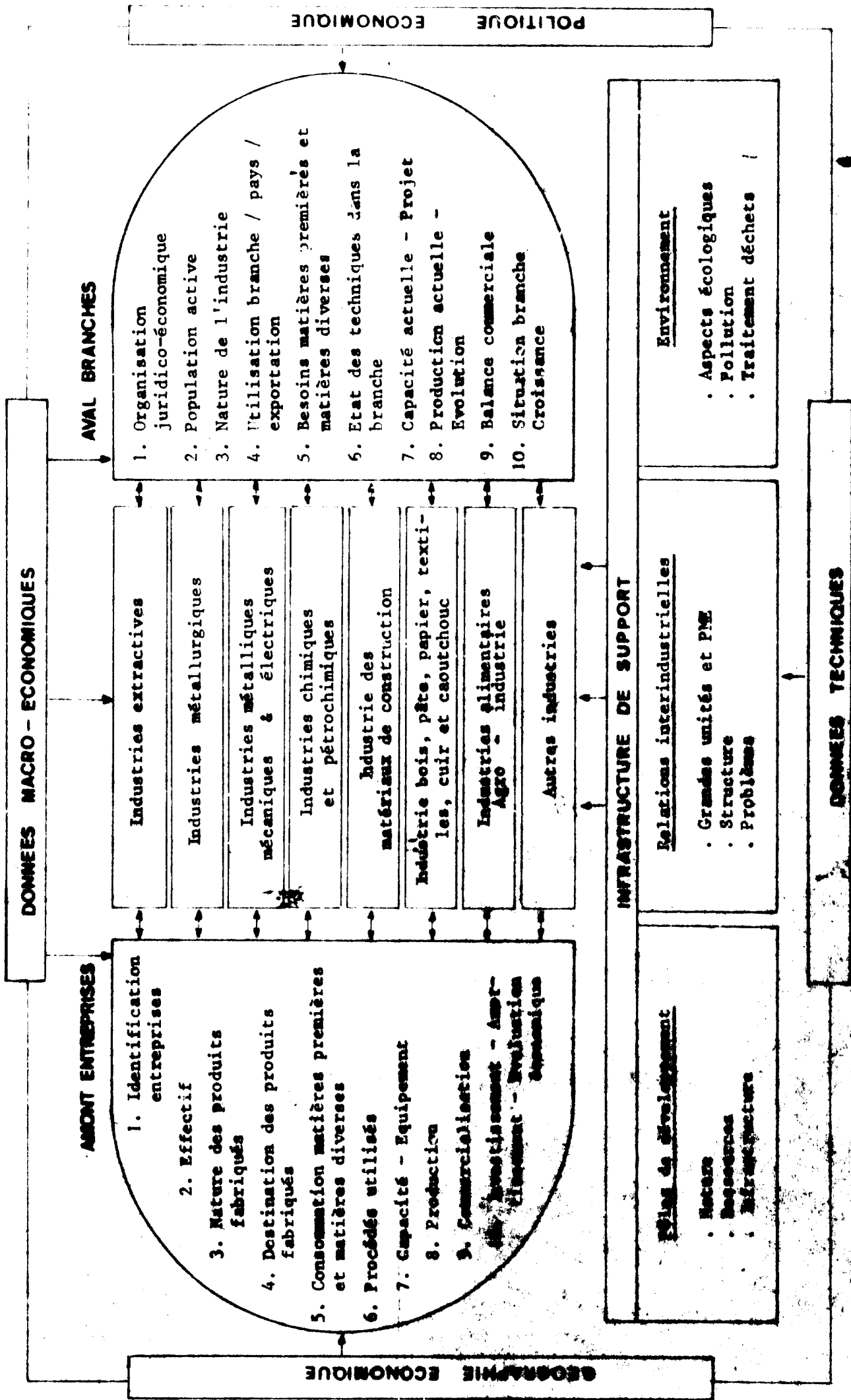
CONSTITUTION DU FONDS EN
INFORMATIONS INDUSTRIELLES
DE LA BANQUE

Compte tenu des domaines d'action définis au chapitre I, le fonds de la Banque en informations industrielles, c'est-à-dire la nature des informations que la Banque doit collecter pour constituer son "capital", se répartit (cf. schéma C) comme suit :

- a) Informations relatives aux branches industrielles et provenant spécialement des pays du Maghreb. Ces informations seront collectées selon une démarche allant de l'amont vers l'aval, autrement dit des entreprises de production à la branche entière, les informations sur les entreprises servant de base, pour chacun des aspects retenus dans le schéma, à cerner et étudier la branche concernée.
- b) Informations relatives à l'infrastructure de support des branches retenues nécessaires au développement industriel de la région : pôles de développement, relations interindustrielles et environnement.
- c) Informations d'ordre général sur la région et sur chacun des pays :
 - . données macro-économiques
 - . géographie économique
 - . politiques économiques
- d) Informations à caractère technique sur les procédés, les matériels, les matériaux, les progrès techniques, les transferts de techniques. Elles intéressent chaque branche industrielle ainsi que son infrastructure de support.

L'ensemble de ces informations devra entrer dans *la mémoire de la Banque* selon les modalités que nous définirons au chapitre V, compte tenu des priorités et du traitement approprié de l'information.

Schéma C : Fonds en informations industrielles de La Banque



Il convient de noter que :

- . cette mémoire est volontairement limitée aux domaines d'action définis dans le chapitre précédent et que l'on sera amené, compte tenu des besoins en information industrielle et des différentes opérations de transfert de l'information, à compléter ce que fournit la mémoire de la Banque par des recherches dans d'autres mémoires ;

- . le fonds en informations industrielles de la Banque, tel que nous le proposons, n'est pas à constituer en totalité, du fait de l'existence d'un acquit documentaire non négligeable au C.E.I.M. l'évaluation de cet acquit fera l'objet du paragraphe II.5.

II.1. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES ET LES BRANCHES

TABLEAU GENERAL

Tel que nous l'avons indiqué plus haut, le point de départ de la collecte se situe au niveau des entreprises de la branche considérée, les informations collectées sur la situation interne des entreprises devant servir d'une part, à identifier ces dernières et d'autre part, à saisir, globalement, le niveau de développement de la branche. Il est évident que certaines informations émanant de la branche peuvent, de leur côté, intéresser l'entreprise ; nous les mentionnons dans le tableau général.

On notera, également, que la démarche amont-aval porte sur les entreprises et les branches telles qu'elles existent dans chacun des pays de la région et qu'une transposition au niveau régional de la branche considérée sera entreprise par l'équipe de la Banque.

Tableau n° 1 : Informations sur les entreprises et les branches

AMONT

AVAL

ENTREPRISES

BRANCHES

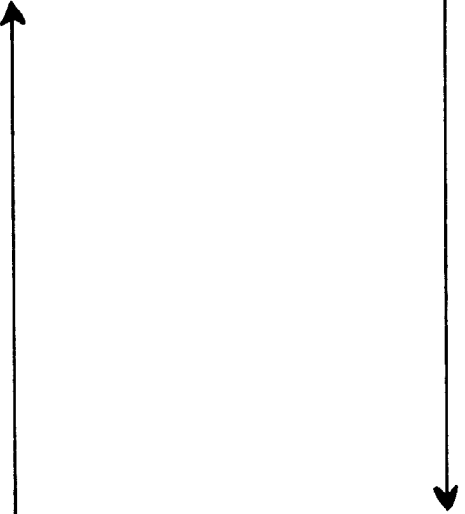
A. IDENTIFICATION	
1.	. Raison sociale
2.	. Forme juridique
3.	. Date de création
4.	. Siège social
5.	. Adresse des usines, filiales, succursales, agences, magasins, dépôts



A. ORGANISATION JURIDICO-ECONOMIQUE	
	. Création d'entreprises
	. Augmentation de capital
	. Fusion d'entreprises
	. Intégration verticale
	. Monopoles, oligopoles
	. Rôle des petites et moyennes entreprises

B. EFFECTIF ET CONDITIONS DU TRAVAIL
1. Effectif <ul style="list-style-type: none">- Encadrement- Assistance technique étrangère- Travailleurs
2. Conditions du travail <ul style="list-style-type: none">- Salaires et primes- Participation aux bénéfices- Sécurité sociale- Allocations familiales- Retraite- Autres avantages- Montant des appointements et salaires annuels
3. Formation professionnelle dans l'entreprise

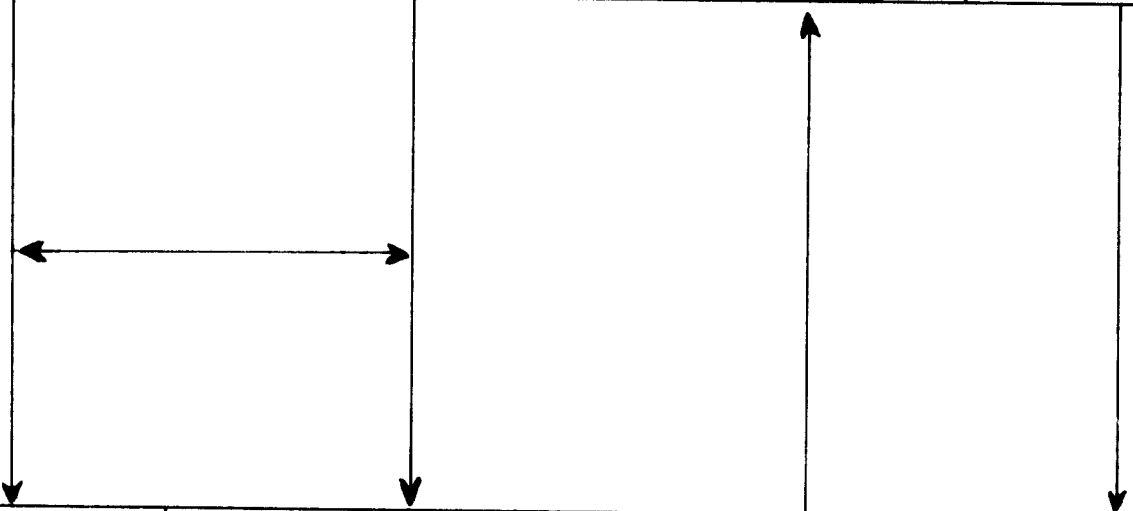
B. EFFECTIF ET CONDITIONS DU TRAVAIL
1. Population active
2. Conventions collectives Législation sociale
3. Politique de la formation technique



C. P R O D U C T I O N	
1. Surface occupée	
2. Puissance installée	
3. <u>Nature des produits fabriqués</u>	
3.1. Description et caractéristiques des produits fabriqués et/ou des activités de l'entreprise	
3.2. Normes de fabrication	
3.3. Marques fabriquées	
3.4. Propriété industrielle - Brevets, licences	
3.5. Part du produit fabriqué dans la production totale	
4. Destination des produits fabriqués (utilisations) - dans le pays - pour l'étranger	
5. Matières premières entrant dans la fabrication des produits : - d'origine locale - d'importation	

C. P R O D U C T I O N	
3. <u>Nature de l'industrie</u>	
- Industrie de satisfaction des besoins nationaux ou industrie tournée vers l'exportation	
- Produits fabriqués entièrement dans le pays (industrie de valorisation) ou produits fabriqués à partir de composants importés (industrie de montage)	
- Industrie de fabrication ou industrie d'entretien, de réparation ou de manutention	
4. Part de la consommation du produit dans le pays Pourcentage à l'exportation	
5. Globalisation au niveau de la branche	

<p>C. PRODUCTION (suite)</p>	<p>C. PRODUCTION (Suite)</p>
<p>6. Consommation de matières diverses - d'origine locale - d'importation</p>	<p>6. Globalisation au niveau de la branche - part de la consommation d'énergie au niveau de la branche</p>
<p>7. <u>Procédés</u> 7.1. Procédé utilisé (schéma de fabrication) 7.2. Appréciation du procédé utilisé</p>	<p>7. Etat des techniques dans la branche Description des différents procédés de fabrication Savoir-faire technique Innovations</p>
<p>8. <u>Capacité de production</u> 8.1. Equipes 8.2. Description des installations (équipement et installation annexes) 8.3. Estimation du prix d'acquisition des machines 8.4. Taux d'utilisation de la capacité 8.5. Projets de l'entreprise</p>	<p>8. <u>Capacité de production de la branche</u> - Capacité actuelle - Taux d'utilisation (sous-capacité ou sur-capacité) - Projets de nouvelles installations ou d'extension . en voie de réalisation . à terme</p>
<p>9. Quantités produites Déchets (destination)</p>	<p>9. Production - Production actuelle - Taux d'intégration - Valeur ajoutée par rapport à la PIB - Evolution de la production</p>



C. PRODUCTION (Suite)	
10. Installations d'essai Contrôle de la qualité	
11. <u>Sous-traitance</u> (1)	
11.1. Pratique de la sous-traitance en tant que donneur ou preneur d'ouvrage	
11.2. Liens juridiques, commerciaux ou financiers unissant les cocontractants	
11.3. Problèmes rencontrés	
11.4. Projets de sous-traitance	

C. PRODUCTION (Suite)	
10. Appréciation de la qualité des produits fabriqués par rapport aux produits étrangers	
11. <u>Sous-traitance</u> (1)	
. Formes de sous-traitance pratiquées (conjoncturelle ou structurelle)	
. Situation de la sous-traitance au niveau de la branche	

(1) Pour les entreprises et les branches concernées.

D. COMMERCIALISATION	
<p>1. Ventes intérieures</p>	
<p>2. <u>Exportations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur les pays du Maghreb - Sur le reste du monde 	
<p>3. Variation des stocks</p> <p>Chiffre d'affaires</p>	

D. COMMERCIALISATION	
<p>1. <u>Commerce intérieur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de la consommation - Distribution - Circuits commerciaux - Organisation et promotion des ventes - publicité - Vente en coopération 	
<p>2. <u>Exportations - Débouchés - Importations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques des exportations de la branche ou du secteur <ul style="list-style-type: none"> . sur le Maghreb . sur le reste du monde - Evolution des exportations - Taux de progression - Importations de produits similaires <ul style="list-style-type: none"> . du Maghreb . du reste du monde - Evolution des importations - Balance commerciale de la branche 	

D. COMMERCIALISATION (Suite)	
4.	Aides spéciales à l'exportation obtenues par l'entreprise . Assurance à l'exportation
5.	Problèmes d'emballage Contrôle de qualité Normes de qualité

D. COMMERCIALISATION (Suite)	
4.	Législation sur l'aide à l'exportation - Subventions - Soutien des prix - Stimulants fiscaux - Assurance à l'exportation

C + D. MARCHÉ	
1. Marché maghrébin 2. Marché mondial	

E. INVESTISSEMENTS - AMORTISSEMENTS	
1.	Terrains
2.	Bâtiments
3.	Dépenses d'investissement
4.	Fonds de roulement
5.	Capitaux investis
6.	Frais annuels d'exploitation
7.	Amortissements

E. INVESTISSEMENTS	
Evaluation des investissements - Mesures d'encouragement aux investissements (exonérations fiscales et aides de l'Etat)	

F. EVALUATION ECONOMIQUE
1. <u>Coûts</u> . Coût de transformation . Prix de revient . Pourcentage de la valeur ajoutée par rapport au PR.
2. Prix de vente
3. Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires par personne occupée
4. Bénéfices Rentabilité comptable

II.2. INFORMATIONS RELATIVES A L'INFRASTRUCTURE DE SUPPORT

LISTE DES DESCRIPTEURS

II.2.1. INFORMATIONS SUR LES CONCENTRATIONS INDUSTRIELLES

A. NATURE DES ZONES

- . Nature des concentrations du point de vue des branches industrielles représentées.
- . Pôles de développement.
- . Zones franches.
- . Zones frontières.

B. ASPECT SOCIO-ECONOMIQUE

- . Densité de la population.
- . Niveau de vie - Consommation.
- . Disponibilités en main-d'oeuvre (population active non agricole - population active non agricole dans les différentes branches représentées).
- . Aspect qualitatif de la main-d'oeuvre.
- . Formation professionnelle.
- . Habitations économiques.

C. RESSOURCES

- . Ressources minières.
- . Ressources énergétiques.
- . Ressources en eau industrielle.

D. INFRASTRUCTURE (au niveau de la zone)

- . Transports - Réseaux - Tarifs.
 - transports ferroviaires
 - transports aériens
 - transports maritimes
 - transports routiers
 - transport de l'énergie électrique
 - pipes-lines
 - transports urbains
- . Infrastructure portuaire.
- . Télécommunications.
- . Urbanisation - Viabilités.
- . Terrains industriels - Evaluation des sites pour l'implantation d'industries.
- . Coûts des infrastructures et des services.

E. POLITIQUE DE L'ETAT

- . Planification régionale - Projets d'investissements.
- . Plans d'aménagement des zones.
- . Mesures d'encouragement de l'Etat.
- . Aides financières et participation des sociétés financières de l'Etat.

II.2.2. INFORMATIONS SUR LES RELATIONS INTERINDUSTRIELLES

A. IDENTIFICATION DES ENTREPRISES

- . Grandes unités.
- . Petites et moyennes entreprises.
- . Dépôts de matériaux .
- . Entreprises commerciales et de service .

- . Puissance installée des industries.
- . Consommation d'énergie dans la zone.

B. STRUCTURE (1)

- . Relations entre unités principales et unités auxiliaires.
- . Relations entre unités principales et unités de sous-traitance.
- . Fournisseurs de biens et de services.
- . Structure du marché de la sous-traitance - Spécialisation.
- . Dimension du marché de la zone - Circuits de distribution.
- . Relations entre zones industrielles.

C. PROBLEMES

- . Problèmes d'approvisionnement.
- . Problèmes de fabrication.
- . Problèmes de débouchés
 - au niveau de chaque pays
 - au niveau de la région maghrébine.

II.2.3. INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

- . Aspects écologiques de l'utilisation de l'énergie.
- . Pollution de l'environnement et ses effets.
- . Industries polluantes.
- . Traitement des déchets.

(1) Voir annexe I

II.3. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

LISTE DES DONNEES

Les informations d'ordre général sur les données macro-économiques, la géographie économique et les politiques de développement dans chacun des pays du Maghreb sont destinées à compléter le tableau "Entreprises-Branches-Infrastructure de support" et partant, à constituer l'information générale de base sur la situation propre à chaque pays. Ces informations devront être actualisées année par année.

II.3.1. DONNEES MACRO-ECONOMIQUES

A. PRODUCTION INTERIEURE BRUTE (PIB)

- . Production par secteurs (agriculture, énergie, mines, industrie).
- . Evolution de la production
 - évolution des indices de la production par branche
 - taux de progression
 - valeur ajoutée.
- . Evolution de l'agrégat PIB.
- . Taux de croissance de la PIB.

B. PRODUIT NATIONAL BRUT (PNB) ET REVENU NATIONAL (RN)

- . Evolution du PNB et du RN.
- . Pouvoir d'achat.

C. FORMATION BRUTE DU CAPITAL FIXE (FBCF)

- . Taux de progression.

D. COMMERCE EXTERIEUR

- . Evolution de la balance commerciale.
- . Exportations par produits et par pays
Taux de progression des exportations.
- . Importations par produits et par pays.

E. COMMERCE INTERIEUR

- . Indice des prix.

F. BUDGET

- . Dépenses de fonctionnement et d'équipement.
- . Ressources budgétaires.

G. MASSE MONETAIRE

- . Evolution des composantes de la masse monétaire.
- . Evolution des contreparties de la masse monétaire.

H. BALANCE DES PAIEMENTS

- . Balance des paiements courants.
- . Balance des opérations en capital.

II.3.2. GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

A. SUPERFICIE ET DEMOGRAPHIE

- . Superficie totale - Population totale.
- . Répartition de la population selon le sexe et l'âge .

- . Pyramide des âges.
- . Croissance démographique.
- . Densité au Km².
- . Emigration - Immigration.
- . Régions économiques - Divisions administratives.
- . Population par divisions administratives et par villes.
- . Superficie par divisions administratives.

B. RESSOURCES NATURELLES (au niveau national)

- . Ressources, gestion et utilisation de l'eau.
- . Ressources énergétiques.
- . Ressources minières.
- . Ressources agricoles.

C. INFRASTRUCTURE (au niveau national)

- . Aéroports - Transport aérien - Trafic aérien.
- . Chemin de fer - Transport ferroviaire.
- . Infrastructure portuaire - Transport maritime - Trafic maritime.
- . Infrastructure routière
 - routes construites et routes revêtues
 - transport routier - trafic routier
 - parc automobile.
- . Oléoducs et gazoducs.
- . Télécommunications.
- . Ouvrages hydrauliques.
- . Transport de l'énergie électrique.

II.3.3. POLITIQUES ECONOMIQUES

A. PLANIFICATION

- . Plans nationaux de développement économique et social.
- . Planification régionale.

B. POLITIQUE COMMERCIALE ET DOUANIERE

- . Echanges commerciaux - Accords commerciaux.
- . Tarifs douaniers.
- . Régimes économiques (suspensifs) en douane.
- . Promotion commerciale.

C. POLITIQUE MONETAIRE ET FINANCIERE

- . Banques - Politique du crédit.
- . Assurances.
- . Fiscalité - Tarif fiscal.
- . Convertibilité - Transferts - Réglementation des changes.
- . Monnaie.
- . Prix et salaires.

D. POLITIQUE INDUSTRIELLE

- . Prévisions.
- . Investissements publics et privés.
- . Investissements étrangers.
- . Mesures d'encouragement aux investissements.

E. POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

- . Enseignement technique.
- . Formation professionnelle.
- . Assistance technique.

F. LEGISLATION INDUSTRIELLE

- . Droit des sociétés.
- . Droit fiscal.
- . Droit du travail.
- . Propriété industrielle.

G. POLITIQUE REGIONALE DE COOPERATION

- . Coopération bilatérale.
- . Coopération multilatérale.

II.4. DONNEES TECHNIQUES

D'abord, il faudrait dissiper une confusion qui pourrait naître à propos de l'expression "données techniques". En effet, et comme nous l'avons signalé dans l'introduction de cette étude, la Banque ne prétend pas fournir des informations d'ordre technologique au sens propre du terme, pour la simple raison qu'elle n'est pas conçue pour répondre à ce besoin.

Les informations à caractère technique (ou technologique) envisagées ici sont essentiellement celles qui pourront concourir à la réalisation des actions de la Banque. A ce titre, *elles doivent être considérées comme complémentaires aux informations à caractère industriel, économique ou commercial.*

Ce type d'informations est destiné, essentiellement, à permettre aux organismes de chacun des pays du Maghreb :

- . d'une part, *d'étayer des prises de décisions* et de renforcer l'autonomie de ces décisions quant au choix des procédés, des techniques d'installations, des fabrications, etc...
- . et d'autre part, *d'établir des échanges techniques possibles et utiles au niveau de la région entière* ouvrant ainsi la voie à l'instauration de nouveaux canaux d'échanges d'informations.

Précisons chacun de ces deux aspects afin de montrer la nature des informations utiles à collecter ou simplement, des sources d'informations techniques à identifier.

II.4.1, INFORMATIONS UTILES AU CHOIX DES PROCÉDÉS, DES TECHNIQUES

D'INSTALLATIONS ET DES FABRICATIONS

L'acquisition des techniques en elles-mêmes n'est pas, à notre sens, le véritable problème car il existe un marché florissant de la technologie où tout le monde peut accéder moyennant finance ; les firmes multinationales, détentrices de la technologie, assurent un contrôle presque total du marché et fournissent aux acheteurs : ensembles, sous-ensembles, usines complètes clés en mains ou produits en main , etc... (1)

L'enjeu du problème se situe, en réalité, pour les pays en développement, dans les moyens de connaître les techniques existantes et leur développement et les possibilités offertes pour choisir celles qui conviennent à un contexte donné, autrement dit d'être informés, d'une façon adéquate, sur les mécanismes d'un marché inégal.

Les informations à collecter ou les sources à identifier doivent permettre, au moins dans un premier stade :

- . de connaître ce marché inégal avant d'y accéder et donc, de se préparer, en connaissance de cause, pour les négociations commerciales (2) ;
- . de connaître les procédés récents et leurs coûts et de pouvoir évaluer les différents procédés en présence : procédés coûteux en capital (capital intensive) ou coûteux en main-d'oeuvre (labour intensive), techniques de pointe, etc...

(1) Elles fournissent, en fait, des marchandises et, à la limite, les possibilités d'utilisation de celles-ci. Le véritable transfert technologique, c'est-à-dire "le process de production de la technologie incorporée dans le produit" s'effectue, plutôt, entre les firmes multinationales et leurs filiales.

(2) Il est à relever, par exemple, que l'un des aspects de ce marché réside dans les restrictions généralement imposées par les vendeurs ; v. à cet égard : "Grands problèmes découlant du transfert des techniques aux pays en développement - CNUCED 1975.

- . d'adapter les techniques offertes à ses propres réalités, etc...

La Banque peut, grâce à ses moyens d'information, atteindre et obtenir certaines données utiles aux industries en cause, telles que :

- . des informations sur les procédés récents ;
- . des informations sur l'utilisation dans le monde ou le défaut d'utilisation de tel ou tel procédé (obsolescence technologique) ;
- . des informations sur le progrès technique, les innovations, changements technologiques, etc...
- . des informations sur la propriété industrielle, les brevets, les licences, etc...

La Banque pourra même procéder à certaines appréciations d'ordre général dans le cadre de ses travaux d'exploitation de l'information et, pour des détails précis, renvoyer aux sources. On peut songer, par exemple, à des travaux à mener dans les filières :

- . des techniques susceptibles d'améliorer les méthodes traditionnelles (technologie intermédiaire) ;
- . des procédés de recouvrement et de nouvelle utilisation des matériaux ou de l'énergie (recyclage de matériaux, utilisation des déchets) ;
- . des adaptations des techniques aux réalités propres à la zone maghrébine.

II.4.2. INFORMATIONS TENDANT A FACILITER LES ECHANGES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET D'EXPERIENCES ENTRE LES PAYS DE LA REGION

Il s'agit d'informations qui auront pour objet de faciliter les échanges et les expériences sur les techniques, les procédés, les matériels et partant, d'aider chaque pays de la région à obtenir les renseignements nécessaires aux choix technologiques.

Précisons, dans cet objectif, qu'en dehors des multiples résolutions et travaux menés par l'ONU et ses agences à cet effet, les résolutions 3362 et 3607 de l'Assemblée générale des Nations-Unies sont venues renforcer et consolider cette approche en prévoyant l'établissement d'une Banque de données techniques sur l'industrie dans le cadre d'un réseau global d'échanges de renseignements techniques afin de "permettre à l'utilisateur d'obtenir les renseignements techniques dont il a besoin, quel que soit l'endroit où on peut se les procurer et sans tenir compte des frontières nationales".

Ainsi, nous pensons qu'à la suite de cette nouvelle politique internationale en matière de transfert de l'information technique, la Banque doit s'insérer dans les réseaux internationaux créés pour ce transfert et permettre, de ce fait, aux organismes des pays du Maghreb, d'utiliser les informations fournies par ces réseaux.

Dans ce même but, les échanges d'informations et d'expériences entre organismes des pays du Maghreb doivent être encouragés et aidés par la Banque.

Pour ces deux raisons, la Banque se propose de faciliter, puis de renforcer l'établissement de deux courants d'échanges schématisés sur la figure D. :

- a) *Un courant vertical* mettant en rapport les réseaux internationaux et régionaux d'information technique avec les pays du Maghreb, à travers la Banque. Dans ce courant, la Banque aurait pour mission de collecter l'information technique (licences, brevets, marques de fabrique, procédés, données techniques, etc...) et de la mettre à la disposition de ces pays.

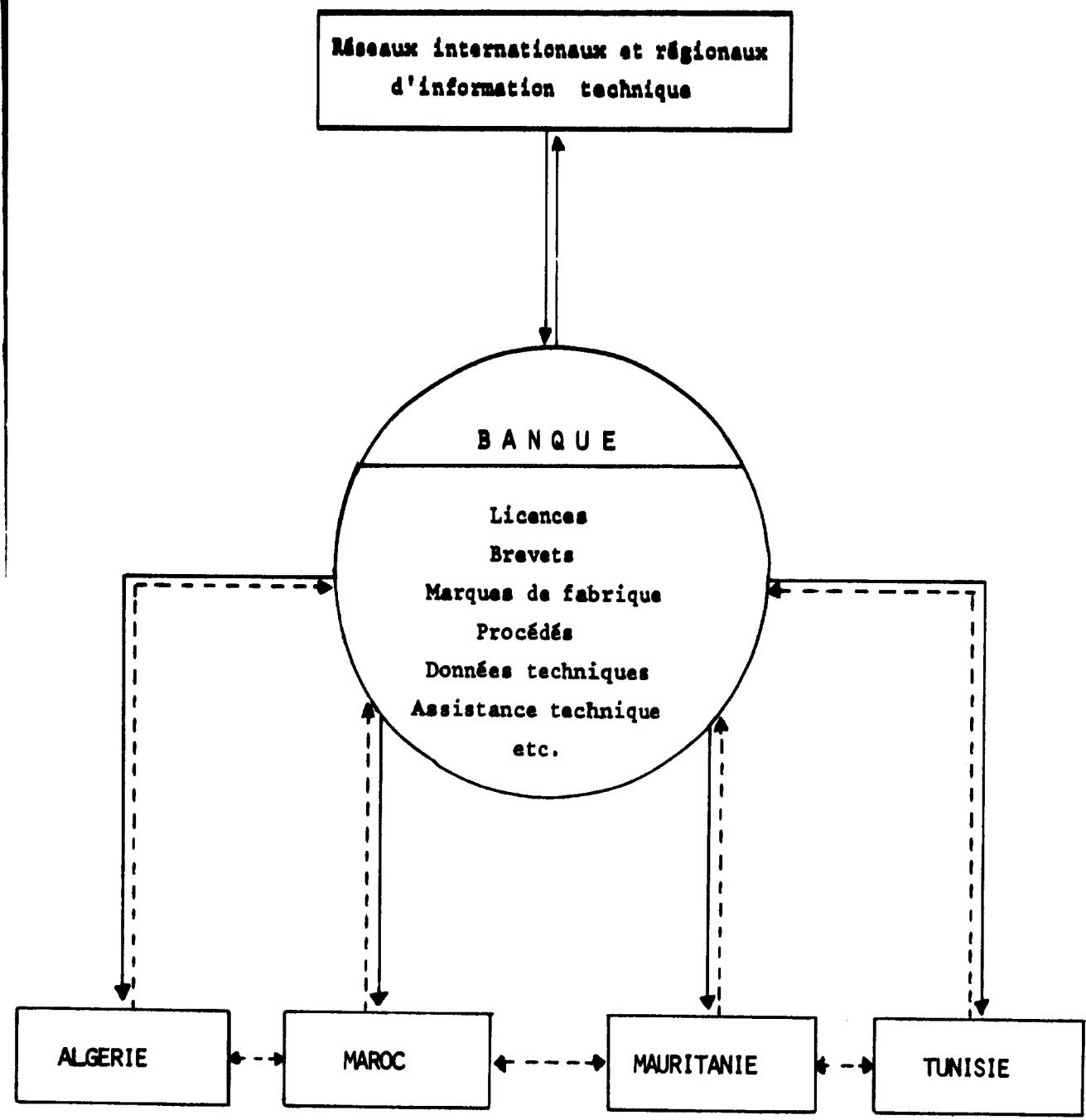
L'intérêt d'un tel système est double :

- . Il permet de baisser les coûts de la recherche de l'information ;
- . Il permet aux pays de la région d'utiliser, en commun, un organisme spécialisé créé ad-hoc.

- b) Le deuxième courant est *un courant horizontal* de transfert de l'information technique entre les pays, que cette information soit drainée de

l'extérieur ou née de la propre expérience de chaque pays. Dans cette optique, les expériences ne peuvent être que complémentaires puisque les quatre pays sont engagés dans le processus de l'industrialisation et de la réalisation de projets le plus souvent parallèles. Par conséquent, presque les mêmes problèmes se posent aux uns et aux autres. D'où l'intérêt d'établir des échanges d'expériences et de savoir-faire entre les pays de la zone.

Schéma D : Coopération technique régionale et internationale



Nous venons de présenter, dans les paragraphes précédents, le contenu possible du fonds de la Banque. Il convient de remarquer que ce fonds n'est pas à créer en totalité car une partie non négligeable des informations à collecter par la Banque existe déjà au C.E.I.M. Elles ont été acquises à la faveur et pour les études menées par le Centre : ouvrages, rapports, comptes-rendus de séminaires, rapports d'enquêtes sur les entreprises des pays du Maghreb, etc...

Elles résultent, aussi, de l'expérience accumulée par le C.E.I.M. grâce à ses travaux.

II.5. FONDS EN INFORMATIONS INDUSTRIELLES EXISTANT AU C.E.I.M.

Le tableau n°2 ci-dessous, donne pour chacun des domaines d'action de la Banque, la nature et l'importance des informations disponibles au C.E.I.M.

Tableau n°2 : Evaluation générale d' l'information industrielle
du C.E.I.M. Décembre 1976.

D O M A I N E S	Nature des informations			
	Approfondies	Générales	Eparses	Néant
<u>INDUSTRIES EXTRACTIVES</u>				
. Recherches géologiques				X
. Extraction de minerai de fer	X			
. Extraction de minéraux métalliques autres que de fer	X			
. Extraction de phosphate			X	
. Extraction d'autres minéraux divers	X ⁽¹⁾	X		
. Traitement et préparation des minéraux			X	
. Combustibles minéraux solides			X	
. Hydrocarbures (exploitation et raffinage)		X		
<u>INDUSTRIES METALLURGIQUES</u>				
. Sidérurgie	X			
. Production de métaux non ferreux	X			
. Métallurgie générale	X			
. Première transformation des métaux	X			

(1) Potasse et sel notamment.

DOMAINES	Nature des informations			
	Approfondies	Générales	Eparses	Néant
<u>INDUSTRIES METALLIQUES, MECANIQUES ET ELECTRIQUES</u>				
. Fonderie, grosse chaudronnerie, moteurs mécaniques et pompes	X			
. Construction de machines et de matériel mécanique pour l'agricul- ture, l'industrie, les transports ferroviaires	X			
. Mécanique générale, mécanique de précision	X			
. Articles métalliques divers	X			
. Constructions navales		X		
. Automobiles, cycles	X			
. Constructions aéronautiques		X		
. Constructions électriques et électroniques	X			
<u>INDUSTRIE CHIMIQUE ET PETROCHIMIQUE</u>				
. Grande industrie chimique minérale		X		
. Fabrication d'engrais, industrie de l'azote	X			
. Industrie de la synthèse organique			X	
. Extraction et transformation de matières animales et végétales			X	
. Industrie des goudrons et benzols				X
. Industrie des explosifs industriels accessoires de mise à feu et d'artifices				X
. Industries pharmaceutiques	X			
. Fabrication d'abrasifs				X
. Fabrication de charbon artificiel et de terres activées			X	
. Produits de blanchiment, d'entre- tien et connexes				X

D O M A I N E S	Nature des informations			
	Approfondies	Générales	Eparées	Néant
. Peintures, vernis, pigments			X	
. Insecticides et phyto-pharmacie		X		
. Produits photographiques				X
. Produits chimiques à usage mécanique et métallurgique				X
. Parfumerie				X
<u>INDUSTRIE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</u>				
. Extraction de matériaux de construction et d'autres produits de carrière	X ⁽¹⁾			
. Industrie du verre		X		
. Industrie céramique		X		
. Matériaux de construction	X ⁽¹⁾			
. Bâtiment et travaux publics		X		
<u>INDUSTRIES DU BOIS, PATE ET PAPIER, TEXTILES, CUIR ET CAOUTCHOUC</u>				
. Industrie du bois et de l'ameublement, articles de bureau			X	
. Industrie du papier et du carton	X ⁽²⁾			
. Industrie textile et annexes		X		
. Industrie du cuir			X	
. Transformation des matières plastiques			X	

(1) Notamment pour les réfractaires.

(2) Notamment pour le papier journal.

DOMAINES	Nature des informations			
	Approfondies	Générales	Eparses	Néant
<u>INDUSTRIES ALIMENTAIRES, AGRO - INDUSTRIE</u>				
. Industrie des corps gras _____		X		
. Sucrerie, distillerie, fabrication de boissons _____				X
. Industries du lait _____				X
. Conserverie _____	X			
. Industries alimentaires diverses _____			X	
. Industries du froid _____			X	
<u>AUTRES INDUSTRIES</u>				
. Industrie de la pêche _____			X	
. Activités annexes de l'agriculture _____			X	
. Sources d'énergie _____		X		
. Dessalement de l'eau _____	X			
<u>CONCENTRATIONS INDUSTRIELLES</u> _____		X		
<u>RELATIONS INTERINDUSTRIELLES</u> _____	X			
<u>ENVIRONNEMENT</u> _____		X		
<u>DONNEES MACRO-ECONOMIQUES</u> _____	X			
<u>GEOGRAPHIE ECONOMIQUE</u> _____		X		
<u>POLITIQUES ECONOMIQUES</u> _____		X		
<u>DONNEES TECHNIQUES</u> _____		X		

Ce tableau appelle les remarques suivantes :

- a) Le C.E. I.M. dispose d'informations approfondies dans les domaines métallurgiques, métalliques et mécaniques, ainsi que dans certaines industries extractives, du papier journal et des réfractaires. Ces informations résultent, notamment, des études que le C.E. I.M. a effectuées ces dernières années au niveau du Maghreb : études de marché, technico-économiques et de projets spécifiques de coopération⁽¹⁾. Ces études contiennent des données précises, parfois inédites, donc susceptibles d'être exploitées dès la première année de démarrage de la Banque.
- b) Le C.E. I.M. dispose aussi d'informations générales et, selon le domaine envisagé, d'informations éparses consignées dans son corpus documentaire.
- c) Il existe des branches qui n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies par le C.E. I.M., mais qui sont non moins importantes pour le développement des pays de la zone (industries chimiques).

La Banque, compte tenu de son programme, doit combler cette lacune.
- d) Le tableau ne mentionne pas certains domaines qui ont fait l'objet de recherches par le C.E. I.M., comme la normalisation industrielle⁽¹⁾.
- e) Nous reproduisons à l'annexe II, en complément à ce tableau, une évaluation chiffrée du fonds documentaire existant au C.E.I.M. comportant la liste des études du C.E.I.M., le nombre d'ouvrages et de manuels de base répartis par grands domaines et les instruments documentaires mis en place au service de documentation.

(1) Voir liste des études du C.E.I.M. in annexe II.B.

LES SOURCES D'INFORMATIONS

Dans le présent chapitre, nous abordons l'étude des différentes sources ou "matières premières" destinées à alimenter le fonds de la Banque en informations industrielles, tel qu'il a été présenté dans le chapitre précédent.

Le problème qui se pose, à ce niveau, est double : il s'agit, en effet :

- . de choisir parmi les nombreuses sources en présence, maghrébines ou autres, d'une part, *les documents* qui ont la meilleure chance de contenir les informations nécessaires et fiables aux domaines d'action retenus et d'autre part, *les organismes* qui sont susceptibles de détenir ces informations ;
- . d'identifier, en second lieu, les sources retenues et de rechercher *les moyens d'accès* à ces sources en vue de leur acquisition et de leur mémorisation à la Banque. Ces moyens sont multiples : ils vont des annuaires, répertoires et bibliographies spécialisées⁽¹⁾ aux fichiers manuels ou automatiques accessibles sur place ou à distance par les réseaux de téléinformatique.

Nous traiterons, par conséquent, dans ce chapitre :

1. du choix des sources à prendre en considération ;
2. de l'identification des sources et des moyens envisagés pour y accéder ;
3. des moyens d'accès par les réseaux de téléinformatique.

(1) Ce sont, en quelque sorte, des "demi-produits" à ajouter aux "matières premières" et qui sont fournis par des organismes spécialisés dans l'identification et la collecte des sources : bibliothèques, centres de documentation bibliographique, etc...

III.1. CHOIX DES SOURCES

Il n'est pas inutile de rappeler que le choix des sources dépend des besoins en informations industrielles de la Banque et partant, des types d'informations à collecter, types que nous avons passés en revue dans le chapitre II et dont nous avons dressé la liste par grandes catégories dans la perspective de constituer un fonds (un capital) pour la future Banque. Il s'agissait d'établir un programme général de collecte, compte tenu des domaines d'action définis.

Afin de réaliser ce programme de collecte⁽¹⁾, il est nécessaire de recourir aux sources d'informations et de procéder à des investigations :

- . dans les supports de l'information, c'est à dire dans les documents eux-mêmes ;
- . auprès des organismes et des spécialistes, "producteurs" ou fournisseurs de l'information.

Cependant, le volume et la variété des sources sont tels qu'une sélection s'avère nécessaire pour pouvoir répondre au programme général de collecte.

C'est ainsi que le tableau n°3 met en regard la variété des sources à retenir :

- a) Documents⁽¹⁾ et parmi lesquels nous trouvons les "matières premières" (ouvrages, périodiques, études) et les "demi-produits" qui permettent d'atteindre les premiers (annuaires statistiques, catalogues industriels, répertoires).

(1) Nous rappelons que le programme de collecte doit compléter le fonds existant au C.E.I.M.

(2) Il convient de remarquer que les supports de l'information sont variés quant à leur forme. Ici, nous évoquons la littérature imprimée, mais il peut s'agir, également, de la littérature non imprimée (microfiches, microfilms, bandes magnétiques, etc...).

- b) Organismes : organismes publics, semi-publics ou privés, organisations régionales et internationales.
- c) Spécialistes, c'est-à-dire les bureaux d'études et les ingénieurs-conseils ayant travaillé en collaboration avec le C.E. I.M. ou pour les pays du Maghreb et qui possèdent l'expérience et la compétence voulues, auxquels il faudrait ajouter les chercheurs, notamment pour l'obtention de données techniques.

Documents, organismes ou spécialistes peuvent appartenir, suivant l'information à collecter, soit aux pays du Maghreb, soit aux autres pays arabes, soit à l'Europe ; leur choix dépend du programme général de collecte, mais il est un fait que *la Banque doit disposer et transférer, en priorité, des informations en provenance de la zone Maghreb.*

Le tableau révèle d'autre part, la nécessité de puiser, pour chaque type d'information, à plusieurs sources ; à ce titre, il peut être considéré comme un guide de recherche.

C'est sur la base de ces choix que nous aurons à identifier et à rechercher les moyens d'accès aux sources.

Tableau n°3 : Choix des sources d'informations (3)

D'INFORMATIONS TYPES	DOCUMENTS										ORGANISMES ET SPECIALISTES										
	Répertoires entreprises et organismes	Catalogues industriels (1)	Séries statistiques	Nomenclatures (2)	Plans de développement	Normes - Brevets	Textes législatifs et réglementaires	Etudes C.E.I.M.	Autres études et travaux de recherche (3)	Congrès Séminaires	Périodiques	Ouvrages et manuels de base	Ministères	Entreprises	Etablissements publics (banques)	Laboratoires - Instituts de recherche	Groupements professionnels	Organisations internationales & régionales	Bureaux d'études	Ingénieurs Conseils	Chercheurs
INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES																					
1. Identification	X			X			X			X		X					X				
2. Effectivité	X							X		X		X					X				
3. Conditions du travail							X			X		X					X				
4. Formation professionnelle dans l'entreprise								X									X				
5. Nature des produits fabriqués		X		X			X	X				X	X	X			X				
6. Destination des produits							X					X	X	X			X				
7. Matières premières entrant dans la fabrication							X	X				X	X	X			X				
8. Consommation de matières diverses							X	X	X			X	X	X			X				
9. Procédés utilisés			X			X		X	X			X	X	X			X		X		
10. Capacité de production			X				X	X				X	X	X			X				
11. Projets d'extension	X				X			X				X	X	X			X				

(§) Ce tableau est un document indicatif ; il ne prétend pas être exhaustif.

(1) Catalogues de matériels, de produits, de fournisseurs, etc...

(2) Nomenclatures des activités économiques, commerciales ou douanières, etc...

(3) Etudes du C.P.C.M. et des autres institutions maghrébines de coopération ; Etudes en provenance des pays du Maghreb et d'autres zones.

III.2. IDENTIFICATION DES SOURCES ET MOYENS D'ACCES

Dans le tableau n°3 supra, nous avons opéré un choix de documents et d'organismes considérés en tant que sources pour les types d'informations à collecter.

Allant plus loin dans notre investigation, nous nous proposons, ici, de reprendre les sources retenues afin d'identifier :

- . les types de documents à collecter par la Banque, leur objet, leur provenance (zone géographique et organisme émetteur ou indicateur) ainsi que les moyens d'accès aux documents complémentaires ;
- . les catégories d'organismes susceptibles d'être utilisés comme sources d'informations ou comme fournisseurs en précisant, pour chacune d'elles, les domaines d'activités, la localisation et les moyens d'identification.

III.2.1. IDENTIFICATION DES DOCUMENTS

L'identification des documents est réalisée sur deux plans : d'abord, pour les documents en provenance de la zone Maghreb et, ensuite, pour les documents en provenance d'autres zones.

III.2.1.1. IDENTIFICATION DES DOCUMENTS EN PROVENANCE DE LA ZONE MAGHREB

A. MOYENS D'IDENTIFICATION DES DOCUMENTS INDISPENSABLES - EMETTEURS OU INDICATEURS

Nous reproduisons, ci-dessous, les principaux émetteurs ou indicateurs de documents (dans la zone Maghreb) susceptibles d'alimenter la Banque de façon continue.

a) Les éditeurs

Il s'agit des éditeurs d'ouvrages, de manuels et de périodiques portant sur le programme de la Banque, le développement économique, l'industrialisation et la géographie économique de la zone.

b) Les centres de documentation spécialisée

Qu'il s'agisse de centres nationaux de documentation⁽¹⁾ ou de services de documentation rattachés à des organismes nationaux⁽²⁾, ceux-ci, du fait qu'ils ont pour mission principale de recenser et de collecter la documentation scientifique, technique et économique nationale, sont en mesure d'indiquer à la Banque les ouvrages, les manuels, les nomenclatures et surtout les études et rapports relatifs à l'industrialisation et au développement économique de leurs pays respectifs.

c) Les Ministères concernés et les offices

Les Ministères sont la source même de la documentation technique et industrielle relative aux pays : Plans de développement et séries statistiques (notamment les Directions du Plan et de la Statistique), textes réglementaires, nomenclatures industrielles nationales, dossiers d'entreprises, etc...

Emetteurs, ils sont aussi indicateurs d'autres sources comme, par exemple, les études et les rapports élaborés à l'échelle nationale, les documents relatifs à des congrès ou des séminaires organisés sous leur égide...

A un autre degré, nous trouvons les Offices et les Etablissements publics, émetteurs d'informations statistiques, d'études et de rapports, de notes techniques, etc...

A l'intérieur des Ministères, enfin, plusieurs services spécialisés peuvent aussi fournir l'information : services de normalisation (normes nationales), services chargés de la propriété industrielle (brevets déposés).

d) Les entreprises, les groupements professionnels et les banques

Sur le plan de la documentation, ces institutions peuvent être productrices de documents :

- . périodiques relatant la situation et les problèmes afférents à la profession ;

) Comme le C.N.D. de Rabat.

) Comme les services de documentation du Centre National d'Etudes Industrielles (Tunis) ou de la Société Tunisienne de Banques.

- . études spécifiques (banques et entreprises) ;
- . séries statistiques (notamment certaines banques) ;
- . catalogues (entreprises et groupements professionnels) ;
- . documents de séminaires organisés sous leur égide.

e) Les organismes de recherche et les universités

Pour cette catégorie d'organismes, les documents à identifier seront surtout des travaux de recherche et des études, réalisés ou en cours et portant sur les différents aspects retenus dans le programme de la Banque.

f) Le C.E.I.M., le C.P.C.M. et les autres organismes maghrébins de coopération

Comme pour les organismes de recherche, il s'agira, pour la Banque, de collecter systématiquement les travaux réalisés (études, rapports, notes internes) et de suivre les travaux en cours.

g) Autres sources à identifier

- . Les imprimeries nationales, pour les textes législatifs et réglementaires (journaux et bulletins officiels) afin de collecter les lois et règlements relatifs aux conditions du travail, à la politique industrielle et commerciale, aux réglementations dans chacun des pays de la zone.
- . Les fournisseurs, pour obtenir leurs catalogues.
- . Enfin, la grande presse peut, elle aussi, indiquer et parfois préciser certaines informations sur les documents.

B. MOYENS D'ACCES AUX DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Les moyens permettant d'accéder à de tels documents sont multiples. Retenons, en particulier :

- . Les bibliographies spécialisées (ou non) qui présentent des listes de références de documents sur une période donnée (bibliographies rétrospectives) ou au fur et à mesure de leur parution (bibliographies courantes) ;
- . Les listes d'acquisitions, les catalogues collectifs de bibliothèques et centres de documentation ;
- . Les catalogues de matériels ou de produits, les catalogues de fournisseurs, les nomenclatures, les répertoires et annuaires pour des compléments d'informations ;
- . Les travaux du C.E. I.M. en tant qu'indicateurs de données et, pour plus de détail, les bureaux d'études ayant travaillé pour le C.E. I.M.

III.2.1.2. IDENTIFICATION DES DOCUMENTS EN PROVENANCE D'AUTRES ZONES

Comme pour l'identification des documents en provenance de la zone maghrébine, nous indiquons dans ce paragraphe, les moyens d'accès aux documents indispensables et aux documents complémentaires provenant d'autres zones.

A. MOYENS D'ACCES A PARTIR DE "DEMI-PRODUITS" DOCUMENTAIRES

Il s'agit, en particulier :

- a) des catalogues d'éditeurs et des listes d'acquisitions,
pour la recherche d'ouvrages, de manuels et de périodiques ;
- b) des annuaires nationaux,
pour les normes, brevets, catalogues de fournisseurs et des tables de matières des journaux officiels étrangers pour les textes législatifs et réglementaires ;

c) des bibliographies spécialisées et des bulletins d'abstracts,

en tant qu'indicateurs d'ouvrages, de manuels, de périodiques, de documents sur les congrès et séminaires, d'études et de rapports de recherche, etc...

On peut relever, en particulier, pour les domaines couverts par la Banque :

- Industrial development abstracts⁽¹⁾, bibliographie spécialisée sur l'industrialisation des pays en développement.
- Chemicals abstracts, système d'information en matière chimique élaboré avec l'assistance financière des U.S.A. Il comptait un million de composants chimiques en 1968. 12.000 périodiques chimiques ou apparentés sont traités par le système ; en outre, il réalise plus de 250.000 résumés analytiques.
- S.D.C. / Pollution⁽²⁾, fonds documentaire qui signale la littérature mondiale en matière de pollution. Il est accessible en conversationnel par l'intermédiaire du système S D C / ORBIT. S D C / Pollution couvre les recherches dans les domaines de la pollution de l'air, de la mer, de l'eau, du sol ; ses références portent sur la pollution thermique, le traitement des eaux usées, les déchets solides, les pesticides, le bruit, etc...
- Programme P.A.S.C.A.L.⁽³⁾ du Centre de documentation du CNRS en France : système de documentation automatique mis au point pour constituer un fichier de références bibliographiques (7 millions) multidisciplinaires dont, en particulier, en ce qui nous concerne : les sciences de l'information et de la documentation, l'économie minière, les combustibles et l'énergie, les métaux et la métallurgie, les polymères, les industries chimiques et parachimiques, les nuisances, les industries mécaniques, le bâtiment, les travaux publics et les transports.

1) Publiés par UNIDO industrial information (INDISIS).

2) Publié par "Pollution Abstracts, Inc".

3) "Programme Appliqué à la Sélection et à la Compilation automatique de la littérature".

B. MOYENS D'ACCES PAR LES ORGANISMES NATIONAUX DES PAYS CONCERNES

Ces organismes sont extrêmement nombreux et variés. Leur recensement ne peut être fait qu'au fur et à mesure du fonctionnement de la Banque. Néanmoins, on peut les regrouper par grandes catégories.

a) Les centres et instituts de recherche, laboratoires et universités, généralement producteurs de travaux de recherche et d'études techniques indispensables pour alimenter la Banque en données techniques.

On peut citer, à cet égard, en tant qu'indicateurs de documents et de travaux :

- L'Association Nationale de la Recherche Technique (A.N.R.T) en France,

- la Société Anglaise des Ingénieurs Electriciens groupés dans le Système INSPEC pour la physique et l'électronique⁽¹⁾,

- National Technical Information Service (NTIS/SDC), fonds documentaire automatisé, produit par le département américain du commerce. Ce fonds signale les rapports sur la Recherche & Développement financés par le Gouvernement américain et les analyses préparées par les agences fédérales ou leurs contractants ; il inclut, également, les traductions financées par le Gouvernement US et les rapports étrangers présentant un intérêt technique essentiel⁽²⁾.

b) Les établissements publics, les offices, les organismes de normalisation, les organismes chargés de la propriété industrielle, les bourses de sous-traitance, etc... sont émetteurs ou indicateurs de sources.

(1) Les partenaires de ce système sont les Centres américains de physique.

(2) Des extraits de NTIS sont publiés dans "Weekly Government" (WGA) et dans un bimensuel "Government Reports Announcements" (GRA).

c) Les bureaux d'Etudes, notamment ceux ayant déjà travaillé avec le C.E.I.M. ou avec les pays du Maghreb, peuvent fournir, sur demande, des indications sur des détails techniques ou sur des documents recherchés.

d) Les centres de documentation et les bibliothèques spécialisées

publient des bibliographies, des bulletins d'abstracts, des bulletins collectifs, des listes d'acquisitions de documents. Tous ces instruments documentaires renferment des références sur les ouvrages, manuels, rapports de congrès et de séminaires, périodiques, catalogues, etc... On peut relever, à titre d'exemple, en France, le Centre de documentation du CNRS (Programme P.A.S.C.A.L.).

e) Enfin, les ambassades peuvent être, également, des moyens d'accès aux documents complémentaires.

C. MOYENS D'ACCES PAR LES ORGANISATIONS REGIONALES DE COOPERATION

Le C.E.I.M., de par sa nature, a toujours entretenu des relations suivies avec ces organisations. La Banque s'attêlera à renforcer ces relations, en particulier :

a) Avec les pays arabes représentés dans l'IDCAS et ROSTAS.

. L'IDCAS doit disposer de séries statistiques sur les pays arabes, d'études et de rapports sur le développement économique de ces pays ;

. ROSTAS⁽¹⁾ contribue aux échanges d'informations sur les problèmes concernant l'organisation et le développement des

1) Bureau Régional de la Science et de la Technologie pour les Etats Arabes (Le Caire). ROSTAS est le principal instrument pour la mise en oeuvre des programmes régionaux de l'UNESCO dans les Etats arabes. Il suit de près l'évolution de la science et de la technologie dans les pays arabes et facilite la planification des activités scientifiques de l'UNESCO dans ces pays.

activités et des ressources scientifiques et technologiques dans les Etats arabes.

- b) Avec la Commission Economique pour l'Afrique, notamment son Bureau sous-régional du Nord de l'Afrique dont le siège est à Tanger et qui est en mesure de fournir à la Banque : des études, rapports, analyses statistiques, documents de séminaires et de congrès sur le volet Maghreb et les autres sous-régions de l'Afrique.
- c) Avec l'OCDE et la CEE : ces deux organisations sont un moyen d'accès aux études pertinentes sur le développement industriel tant des pays en développement que des pays européens. On sait, par exemple, que l'OCDE, par l'entremise de son centre de développement, a mis en chantier un programme de recherche portant sur le développement économique et statistique, la technologie et l'industrialisation, le développement social et démographique, la liaison et la coopération avec les instituts de formation et de recherche.

Il est à signaler, également, que l'OCDE procède, à l'heure actuelle, à une étude des systèmes d'information nationaux et internationaux susceptibles de servir de base à une action gouvernementale destinée à encourager le développement d'une diffusion coordonnée de la documentation scientifique et technique.

D. MOYENS D'ACCES PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SPECIALISEES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Parmi les organisations internationales spécialisées de l'ONU, celles qui peuvent fournir les documents nécessaires au fonds de la Banque sont :

- a) l'ONUDI, en particulier⁽¹⁾ :
- son service "questions-réponses"

1) et dans l'attente de la mise sur pied de la Banque mondiale sur les données industrielles et techniques, décidée par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

- . son service de diffusion des informations : rapports et travaux de l'ONUDI ;
- . ses "guides aux sources d'informations" établis par branches industrielles ;
- . son "Industrial development abstracts".

b) L'UNESCO

Cette organisation a lancé un certain nombre de programmes de recherche qui intéressent la Banque sur le plan de l'information industrielle et technique, compte tenu de ses domaines d'action ; citons comme exemples :

- . Le programme MAB sur l'homme et la biosphère

En particulier, en ce qui nous concerne : le Projet 11 sur "les aspects écologiques du système urbain et de l'utilisation de l'énergie" et le Projet 14 sur "les recherches concernant la pollution de l'environnement et ses effets sur la biosphère".

- . Le programme PHI sur les sciences de l'eau

Programme hydraulique intergouvernemental à long terme, centré sur "l'étude des ressources en eau et de leur interaction avec l'environnement naturel et la société humaine" ainsi que sur les applications de l'hydrologie aux problèmes pratiques de l'utilisation de l'eau.

- . Le programme COI sur les sciences de la mer

Notamment l'étude mondiale de la pollution dans le milieu marin (GIPME) et, au niveau régional, l'étude en commun de la Méditerranée (ECM) dont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie font partie.

- . Le programme PIGG sur les sciences de la terre

Dont les activités concrètes consistent en des études sur l'origine et la répartition des ressources minérales et l'établissement de cartes thématiques internationales ou régionales. On notera que le Maroc et la Tunisie figurent parmi les correspondants officiels de ce Programme.

c) Autres organisations

On citera notamment :

- . l'ISO⁽¹⁾ qui encourage le développement de la normalisation à travers le monde (117 comités techniques chargés d'encourager l'adoption de nouveaux standards d'utilité commune sur le plan national et international) ;
- . l'OMPI⁽²⁾ qui centralise les informations de toutes sortes concernant la protection de la propriété industrielle ;
l'INPADOC ou centre international de documentation de brevets ;
- . l'OIT⁽³⁾, en particulier, le *Groupe consultatif des techniques appropriées* et le CIS⁽⁴⁾ qui fournit une information systématique sur les faits, les méthodes et les nouveaux moyens qui intéressent la prévention des accidents du travail et la protection de la santé des travailleurs.

E. MOYENS D'ACCES PAR LES ORGANISMES ET SYSTEMES INTERNATIONAUX D'INFORMATION

Il n'est pas de notre intention, en abordant les systèmes internationaux d'information, d'en donner ici une liste exhaustive. Nous nous limiterons aux systèmes dont les activités correspondent aux aspects les plus pertinents du programme de la Banque et avec lesquels celle-ci pourra entrer en relation dès son démarrage.

-
- (1) Organisation internationale de normalisation dont le siège est à Genève.
 - (2) Organisation mondiale de la propriété intellectuelle dont le siège est à Genève. Elle publie entre autres "La propriété industrielle" et "Le droit d'auteur".
 - (3) Organisation internationale du travail.
 - (4) Centre international d'information de sécurité et d'hygiène du travail, dont le siège est à Genève.

a) UNISIST⁽¹⁾

Le système UNISIST se présente comme un Programme de coopération entre les systèmes d'information existants à caractère international et régional. Son but est le libre échange des informations, l'ouverture à toutes les disciplines et à toutes les langues, la mise sur pied de normes techniques destinées à faciliter les échanges et les données scientifiques.

La correspondance avec le Programme UNISIST permettra à la Banque :

- . de s'intégrer dans le cadre des politiques instituées en matière d'information scientifique et technique,
- . d'accéder à l'inventaire mondial des services et systèmes de résumés analytiques et d'indexation,
- . d'être connectée aux réseaux dont UNISIST catalyse les activités.

b) SPINES⁽²⁾

Le système SPINES d'information scientifique et technologique, en cours de création⁽³⁾ par l'UNESCO/UNISIST intéresse les politiques scientifiques et technologiques. Il est conçu à la fois comme un système bibliographique et de données numériques. A ce titre, il permettra à la Banque d'accéder à l'information mondiale dans ce domaine⁽⁴⁾.

(1) *Système mondial d'information scientifique et technique.*

(2) *Système international pour l'échange d'informations sur la science et la technologie pour l'élaboration des politiques, le management et le développement.*

(3) *Le lancement du Programme-prototype SPINES est prévu pour 1977.*

(4) *SPINES a, d'ores et déjà, établi une liste mondiale provisoire des périodiques traitant, régulièrement ou occasionnellement, des politiques scientifiques et technologiques ainsi qu'un Thésaurus contrôlé et structuré sur la science et la technologie.*

c) DEVSI ⁽¹⁾

Le système DEVSI d'information sur les sciences du développement (parrainé par UNIST) est particulièrement utile à la Banque dans la mesure où il pourra lui communiquer une sélection de ses acquisitions non conventionnelles (études et rapports, travaux de recherche). Ses publications : DEVINDEX (listes exhaustives des entrées du fichier n°1) et DEVPROFILE (listes du fichier n°2) sont un moyen d'accès aux informations de DEVSI, du moins tant que la Banque n'aura pas acquis un système informatisé ⁽²⁾.

d) Systèmes du PNUE ⁽³⁾

Les systèmes du PNUE qui, à notre avis, peuvent servir la Banque sont :

- . Le système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS) : système de données ;
- . Le système international de références (SIR) : annuaire international des sources ;
- . Le système d'information et de données sur le milieu marin : bibliographies.

F. MOYENS D'ACCES PAR LES FICHIERS INTERNATIONAUX ⁽⁴⁾

A notre connaissance, les fichiers internationaux qui peuvent intéresser la Banque sont, notamment :

- a) COMPENDEX/SDC ⁽⁵⁾ : il signale les articles indexés dans "The Engineering Index" et couvre la littérature mondiale

(1) Development Sciences Information System.

(2) Car DEVSI traite l'information sur ordinateur et, de ce fait, fournit des bandes magnétiques aux utilisateurs disposant de ce matériel. Il transmet également les données par satellite ou par d'autres moyens de communication électronique.

(3) Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

(4) Ce paragraphe complète le paragraphe III.2.1.1. c) supra sur les bibliographies spécialisées.

(5) Computerised Engineering Index produit par Engineering Index a New York.

relative à l'engineering (3.500 périodiques) à raison de :

- . 15 à 20 % du fonds pour le génie civil, l'environnement, la géologie et la bioenvironnement,
- . 8 % pour les mines, la métallurgie, le pétrole et les combustibles,
- . 12 à 18 % pour la mécanique, l'automobile, l'énergie nucléaire et l'aéronautique,
- . 25 à 35 % pour l'électricité, l'électronique et le contrôle,
- . 12 à 15 % pour la chimie, l'agriculture et l'alimentation,
- . le reste pour le génie industriel, la gestion, les mathématiques et la physique⁽¹⁾.

b) GEOREF/SDC⁽²⁾ : il signale la littérature mondiale concernant les sciences de la terre (3.000 périodiques) dans 18 domaines différents dont, en ce qui nous intéresse : la géochimie, la minéralogie, la pétrologie, l'engineering, la géologie de l'environnement, l'économie, etc...

c) Fichier CMA (Chemical Abstracts) et EMA (Electronic Market Abstracts)⁽³⁾ réunit l'ensemble des informations technico-économiques de la chimie et de l'électronique au sens large. 15.000 résumés par an sont fournis au titre de la chimie. La recherche peut être effectuée par types de produits, par pays et par sociétés.

(1) Ce fichier est interrogeable depuis janvier 1970 ; il comprend 300.000 extraits et s'accroît de 90.000 par an.

(2) Geological Reference produit par l'American Geological Institute à Washington ; fonds documentaire automatisé.

(3) Etabli par PREDICASTS/LOCKHEED à Cleveland (USA).

- d) Fichier FS Indexes : C'est un fichier qui porte sur toutes les branches industrielles ; il est interrogeable depuis janvier 1972 et s'accroît de 100.000 documents par an.
- e) Fichier Statistical Service : Ce fichier fournit des informations sur la production, les prix, la consommation, le commerce, etc... sur plus de 15.000 séries relatives aux industries, aux produits et aux services. Il couvre la période de 1960 à 1973 et donne des prévisions jusqu'en 1985.
- f) Fichier CORE : C'est le fichier commun sur les activités de développement du BID ⁽¹⁾ ; il comprend la liste des études et programmes financés par le PNUD ⁽²⁾ et leur description : identification, titre, secteur ou sous-secteur économique, objectifs à moyen et long terme, durée, organisme chargé de l'exécution, pays et régions, origine des fonds, montant du budget, état des dépenses.

§

§

§

(1) Bureau interorganisations pour les systèmes informatiques et les activités connexes.

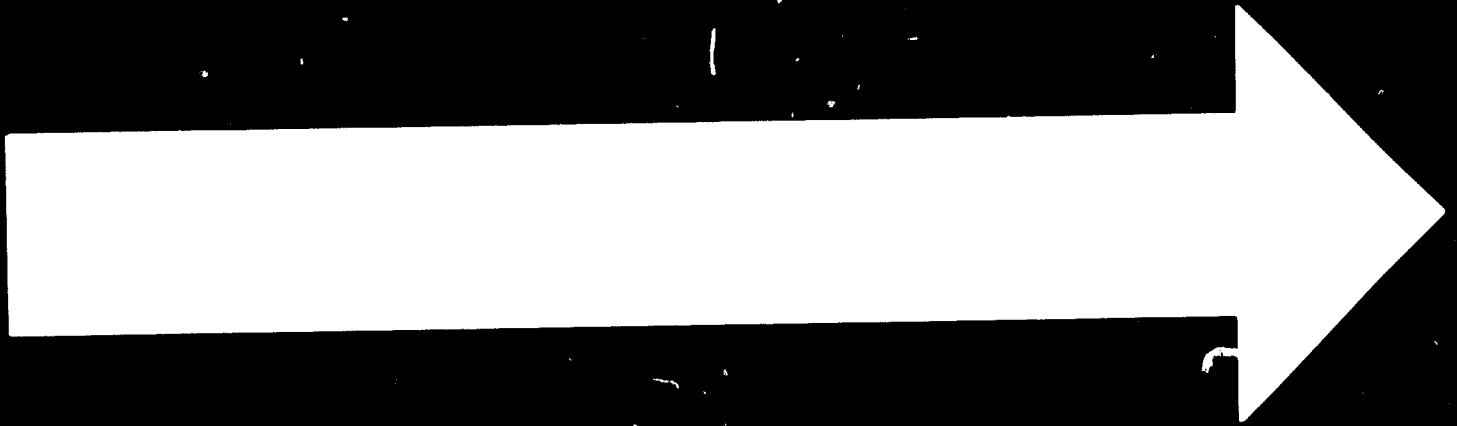
(2) Programme des Nations Unies pour le Développement.

(3) Au 30 avril 1975, il comprenait 10.000 projets.

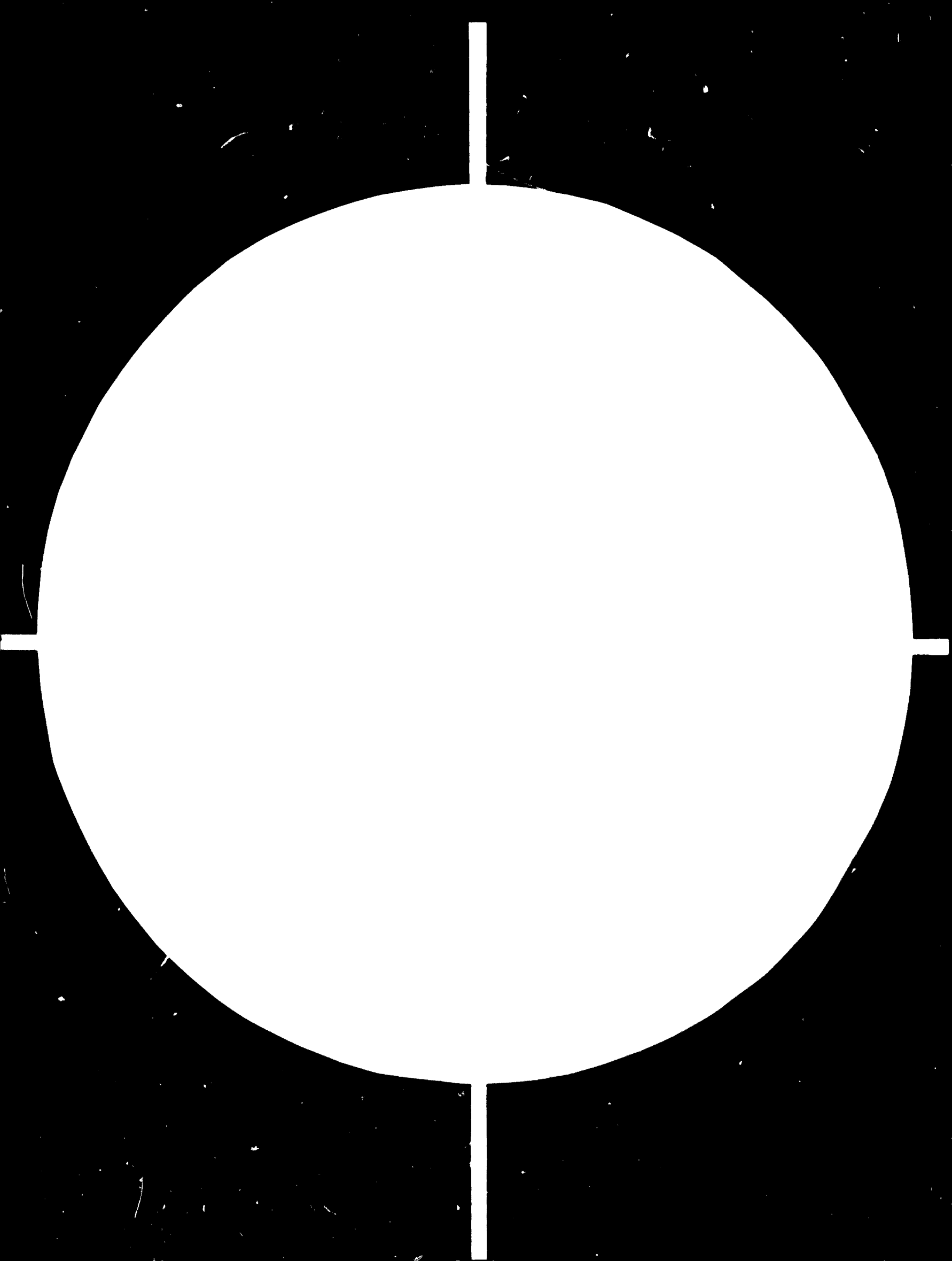
Nous regroupons de façon synthétique, dans le tableau n°4 ci-après, les moyens d'identification des documents en provenance de la zone Maghreb et d'autres zones, en mettant en regard :

- . Les types de documents à collecter (les sources) ;
- . Les thèmes d'intérêt (objet) justifiant la collecte, établis à partir du tableau n°3 relatif au choix des sources ;
- . La zone géographique (ou linguistique) dans laquelle la collecte est à effectuer ;
- . Les types d'organismes (émetteurs ou indicateurs) auxquels il convient de s'adresser pour obtenir les documents ou les connaître ;
- . Et, enfin, les moyens d'accès aux documents complémentaires.

G - 562

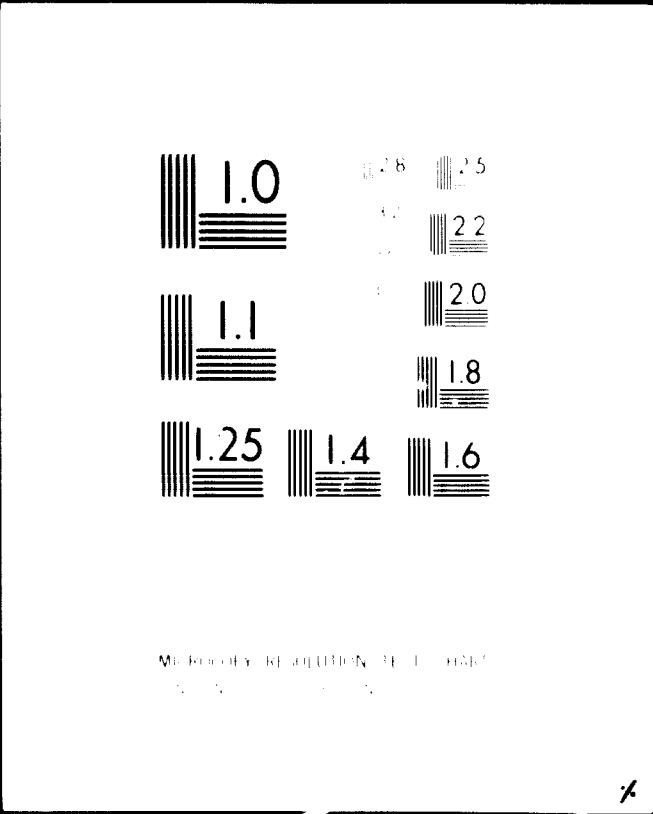


81.08.27



2 OF 4

04668



24x
D

Tableau n°4 : Moyens d'identification des documents

TYPES	O B J E T	P R O V E N A N C E		MOYENS D'ACCES AUX DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES
		Zone	Emetteur ou indicateur	
Ouvrages Manuels	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Industrialisation • Géographie économique 	Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> • Editeurs • Centres de documentation spécialisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des acquisitions • Bibliographies spécialisées
			<ul style="list-style-type: none"> • Arabe • Française • Anglaise 	<ul style="list-style-type: none"> • Editeurs • Centres de documentation spécialisée
Périodiques	Thèmes du Programme	Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> • Editeurs • Banques • Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des acquisitions • Catalogues collectifs • Centres de documentation spécialisée
			<ul style="list-style-type: none"> • France • G.B. • U.S.A. • Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Editeurs • Offices • Centres de recherche • Système SP INES
Séries statistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Branches prioritaires • Techniques • Politique énergie - matières premières • Commerce 	Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères • Offices • Banques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambassades des pays concernés
			<ul style="list-style-type: none"> • Travail • Production - Consommation • Commerce 	

TYPES	O B J E T	P R O V E N A N C E		MOYENS D'ACCES AUX DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES
		Zone	Emetteur ou indicateur	
Textes législatifs et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions du travail • Politique industrielle et commerciale • Réglementations • Vie des entreprises 	Maghreb	Ministères • Imprimeries nationales (JO et BO)	<ul style="list-style-type: none"> • Table des matières des JO étrangers • Ouvrages sur la réglementation • Ambassades des pays concernés • Organisations internationales concernées (O. I.T.)
		Europe	• Imprimeries nationales	
Normes Brevets	<ul style="list-style-type: none"> • Fabrications - Procédés • Matériels et matériaux • Sécurité - Travail • Réglementations • Contrôle de qualité 	Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> • Services de normalisation • Organismes chargés de la propriété industrielle • COMANOR (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes C.E. I.M. • Bureaux d'études ayant travaillé avec le C.E. I.M.
		<ul style="list-style-type: none"> • France • Autres pays 	• Annuaires nationaux	

(1) Comité Maghrébin de Normalisation, en cours de création.

TYPES	O B J E T	P R O V E N A N C E		MOYENS D'ACCES AUX DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES
		Zone	Emetteur ou indicateur	
Congrès Séminaires	<ul style="list-style-type: none"> • Branches prioritaires • Industrialisation • Information technique • Développement technologique • Investissements • Promotion des exportations • Sous-traitance • Energie - matières premières • Environnement 	Maghreb <ul style="list-style-type: none"> • Pays arabes • CEA (1) • CEE (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodiques • Presse • Ministères - Offices Entreprises • Groupements profes- sionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires C.E.I.M. • Etudes C.E.I.M.
		<ul style="list-style-type: none"> • Presse • Centres de documen- tation spécialisée • OCDE • CEE • CEA 	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins d'abstracts • Bibliothèques spécialisées • Organisations internationales spécialisées • Programme UN IS IST 	

(1) Pour les problèmes industriels au Maghreb.

TYPES	O B J E T	P R O V E N A N C E		MOYENS D'ACCES AUX DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES
		Zone	Emetteur ou indicateur	
Catalogues industriels	<ul style="list-style-type: none"> Branches prioritaires Matériaux et matériels Données techniques Sous-traitance 	Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> Fournisseurs Groupements professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Répertoires et annuaires (Kompas) Etudes C.E. I.M. Bureaux d'études ayant travaillé avec le C.E. I.M.
		Autres pays (1)	Annuaire	<ul style="list-style-type: none"> Ambassades (services commerciaux) Bureaux d'études Centres de documentation spécialisée
Travaux de recherche (en cours)	<ul style="list-style-type: none"> Branches prioritaires Données techniques Transfert technique Transfert industriel Investissement Environnement 	Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> Organismes de recherche Universités 	
		<ul style="list-style-type: none"> U.S.A. France Autres 	<ul style="list-style-type: none"> Instituts de recherche Universités 	<ul style="list-style-type: none"> ANRT NTIS (travaux américains) Répertoires Laboratoires et Instituts de recherche Organisations internationales spécialisées (PNUF) Programmes de l'UNESCO

1) En fonction de besoins particuliers.

TYPES	O B J E T	P R O V E N A N C E		MOYENS D'ACCES AUX DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES
		Zone	Emetteur ou indicateur	
Etudes et Rapports extérieurs au C.E.I.M.	<ul style="list-style-type: none"> Branches prioritaires Industrialisation Investissements Formation technique Progrès technique Politique énergie - matières premières Marché - Demande Sous-traitance Environnement 	Maghreb (1)	<ul style="list-style-type: none"> Instituts nationaux de recherche C.P.C.M. Centres nationaux de documentation Offices - Sociétés nationales - Banques Ministères 	<ul style="list-style-type: none"> NTIS (U.S.A.) CORE (PNUD et agences des Nations Unies) ONUDI DEVSI ROSTAS / UNISIST GEMS (PNUF) etc....
		<ul style="list-style-type: none"> Pays arabes 	<ul style="list-style-type: none"> DCAS ONUDI OCDE CEA CZE PNUD PNUF 	
Etudes C.E.I.M. (2)	<ul style="list-style-type: none"> Bran ches industrielles Industrialisation Projets industriels Marché - Demande Entreprises Sous-traitance Encouragement de l'Etat aux investissements 	Maghreb	C.E.I.M.	

1) Pour des problèmes industriels intéressant les pays du Maghreb.

2) Pour des problèmes industriels intéressant les pays du Maghreb.

TYPES	O B J E T	P R O V E N A N C E		MOYENS D'ACCES AUX DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES
		Zone	Emetteur ou indicateur	
Notes internes C.E. I.M.	<ul style="list-style-type: none"> Travaux préparatoires Procès-verbaux 	Maghreb	C.E. I.M.	
Plans de développement		Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> Directions du Plan 	
Nomenclatures	<ul style="list-style-type: none"> Branches retenues 	Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> Ministères Services de documentation spécialisée 	
	<ul style="list-style-type: none"> Ensemble des activités industrielles 	<ul style="list-style-type: none"> Pays arabes France Organisations internationales et régionales 	<ul style="list-style-type: none"> DCAS Services de documentation spécialisée Système SP INES 	

III.2.2. IDENTIFICATION DES ORGANISMES ET SPECIALISTES

Comme pour l'identification des documents, nous nous proposons, dans cette section, d'identifier les organismes et spécialistes de la zone Maghreb avant d'appliquer la même démarche pour les autres zones.

III.2.2.1. IDENTIFICATION DES ORGANISMES ET SPECIALISTES DE LA ZONE MAGHREB

La Banque exploitera, au départ, les renseignements réunis par le C.E.I.M. sur les organismes. De même que pour les documents, elle s'appuiera sur cet acquit pour procéder au recensement des organismes utiles.

A. MOYENS D'IDENTIFICATION DES ORGANISMES RECENSES

Trois moyens peuvent être employés par la Banque, pour cette identification.

a) Les fichiers et dossiers du C.E.I.M., pour:

- . les Ministères et les établissements publics,
- . les entreprises des branches métallurgiques et métalliques, mécaniques et électriques⁽¹⁾,
- . les groupements professionnels et les syndicats,
- . les laboratoires, instituts et centres de recherche⁽²⁾,
- . les bureaux d'études, ingénieurs-conseils et chercheurs maghrébins,
- . les organisations internationales représentées dans les pays de la zone,
- . les organismes et systèmes de documentation existants dans ces pays.

(1) A partir du "Fichier Entreprises" du C.E.I.M. et du Répertoire des Activités et produits industriels du Maghreb.

(2) Fichier en cours d'établissement.

b) Les études du C.E.I.M. pour l'identification des entreprises appartenant aux autres branches du programme.

c) Les enquêtes d'actualisation des fichiers du C.E.I.M.

notamment pour les entreprises et les laboratoires, instituts, centres de recherche et centres de documentation.

B. MOYENS D'IDENTIFICATION DES ORGANISMES NON RECENSES

Le moyen principal que devra utiliser la Banque, pour ce recensement, est l'enquête (postale ou par interview). L'expérience a montré, en effet, que c'est par l'enquête qu'on a pu obtenir les informations les plus sûres et les plus pertinentes. Toutes les études du C.E.I.M. ont été élaborées sur la base d'enquêtes menées par des équipes d'experts dans les différents pays de la région. Le fichier "Entreprises Industrielles du Maghreb" a été, lui aussi, établi à partir d'une enquête qui avait atteint presque la totalité des entreprises métallurgiques, métalliques et mécaniques dans les pays de la zone⁽¹⁾.

Aussi, la Banque devra-t-elle prévoir, dans son planning de collecte, la réalisation d'enquêtes périodiques auprès :

- . des entreprises des branches retenues en priorité, puis auprès des entreprises appartenant aux autres branches, aux fins de réunir les types d'informations prévues au tableau n°1. (Le projet de questionnaire pour de telles enquêtes est reproduit à l'annexe III.A.) ;

(1) On notera, cependant, que si l'enquête sur le terrain, menée en équipe, est un moyen sûr de collecte de l'information, il n'en reste pas moins que ce moyen est limité dans le temps. Peut-être faudrait-il étudier l'opportunité de créer des "antennes" dans chacun des pays de la région, sorte de correspondants de la Banque, qui auraient pour tâche de l'alimenter au fur et à mesure en informations ponctuelles.

- . des laboratoires, instituts et centres de recherche, (type de questionnaire reproduit à l'annexe III.B) ;
- . des organismes de documentation et d'information industrielle autonomes ou rattachés à une institution publique ou privée, dans le but de constituer un fichier des sources maghrébines d'information industrielle et d'établir un courant d'échange entre les sources et la Banque d'une part, et entre les sources elles-mêmes, d'autre part ⁽¹⁾;

A côté de l'enquête proprement dite, d'autres moyens complémentaires sont envisagés pour atteindre les organismes non recensés. Il s'agit, en particulier :

- . des contacts directs dans les pays, avec les Ministères à compétence industrielle, les offices et les groupements professionnels qui détiennent, pour la plupart, des fichiers sur les entreprises, les fabrications, les bureaux d'études et ingénieurs-conseils ayant travaillé pour leur compte ;
- . de l'exploitation des annuaires et répertoires édités dans (ou sur) ces pays (genre Kompass), de la presse et, en général, de toute publication pertinente.

III.2.2.2. IDENTIFICATION DES ORGANISMES ET SPECIALISTES D'AUTRES ZONES

Comme nous l'avons dit précédemment, le C.E.I.M. a déjà identifié un certain nombre d'organismes dans le cadre de ses propres activités : offices, sociétés, bureaux d'études, ingénieurs-conseils, chercheurs, organismes et systèmes de documentation, etc...

(1) Sans attendre le démarrage effectif de la Banque, le service de documentation du C.E.I.M. a lancé déjà cette enquête auprès de 200 organismes ou services dans les pays du Maghreb. Il s'avère, d'après les nombreuses réponses reçues, à ce jour, que ces organismes attachent une importance particulière au Projet. (V. à l'annexe III.C., le questionnaire de l'enquête).

Du fait que la Banque aura un domaine plus étendu en matière d'information industrielle, celle-ci sera amenée à entretenir des relations plus étroites et plus suivies avec tout un éventail d'organismes et de spécialistes dans le monde. Les moyens d'accès à ces organismes doivent donc être étudiés de plus près. On peut, pour la commodité de l'exposé, regrouper ces moyens en deux catégories : les organismes indicateurs et les demi-produits documentaires.

A. LES ORGANISMES INDICATEURS

Il sont situés soit au niveau national, soit au niveau régional ou international.

a) Au niveau national, on peut mentionner, à titre d'exemple :

- . *les associations d'ingénieurs* qui peuvent donner des renseignements sur les bureaux d'études et les ingénieurs-conseils (par exemple : l'Association des Ingénieurs-Conseil en France) ;
- . *les universités*, notamment pour les chercheurs ;
- . *les Comités nationaux de l'UNESCO/UNISIST*, qui sont chargés de favoriser la participation des Etats au programme UNISIST⁽¹⁾ ; ils peuvent renseigner sur les laboratoires, instituts et centres de recherche dans les pays en cause ;
- . *les Ambassades*, pour certaines informations sur les entreprises étrangères, les établissements publics ou les groupements professionnels.

b) Au niveau international et régional, ce seront les organismes et systèmes de documentation déjà cités qui rempliront ce rôle.

Ajoutons, toutefois :

(1) Il existe actuellement (1976) 48 points de convergence nationaux pour la coordination des activités nationales en matière d'information scientifique et technique et 35 comités nationaux pour l'UNISIST, affiliés au Programme.

- . Le Service d'information sur les sociétés de services de l'ONUDI, qui détient un état très détaillé des firmes de consultants ayant travaillé dans les pays en développement ;
- . La Fédération internationale de documentation (FID), pour atteindre les organismes et systèmes de documentation⁽¹⁾.

B. LES DEMI-PRODUITS DOCUMENTAIRES

Ils sont, le plus souvent, établis par spécialités. C'est ainsi que :

- . pour les organismes officiels des pays concernés (Ministères, offices), on pourra se reporter aux *annuaires administratifs* de ces pays ;
- . pour les entreprises et les groupements professionnels : *annuaires industriels* ;
- . pour les laboratoires, instituts et centres de recherche, on pourra consulter le *répertoire des laboratoires*⁽²⁾ ;
- . pour les bureaux d'études, ingénieurs-conseils et chercheurs : *l'annuaire du groupement international des bureaux d'études*, *le répertoire du PNUD* et les bibliographies spécialisées ;
- . pour les organisations internationales, *le répertoire de ces organisations*.

(1) La FID a son siège à La Haye ; elle a pour but de préparer des études et des publications, notamment en ce qui concerne les sources d'information, la théorie de l'information, la recherche dans le domaine des classifications, etc....

(2) Pour la France, les annuaires de l'ANRT.

Tels sont les moyens d'identification des organismes et spécialistes, tant de la zone Maghreb que des autres zones, indispensables pour le champ d'investigation de la Banque.

Comme pour l'identification des documents, nous résumons, dans le tableau n°5 ci-après :

- . les catégories d'organismes susceptibles d'être utilisés comme sources d'informations ;
- . leurs domaines d'activités ;
- . leur localisation ;
- . les moyens d'identification des organismes recensés et des organismes qui ne le sont pas encore.

Tableau n°5 : Identification des organismes et spécialistes

TYPES	ACTIVITES	LOCALISATION	MOYENS D'IDENTIFICATION	
			organismes recensés	organismes non recensés
Ministères	<ul style="list-style-type: none"> Industrie Plans et statistiques Affaires économiques Travail Commerce Travaux publics 	Maghreb	C.E.I.M.	<ul style="list-style-type: none"> Presse Annuaire des pays
			<ul style="list-style-type: none"> Autres pays (1) 	<ul style="list-style-type: none"> Annuaire administratifs des pays concernés
Entreprises	Branches retenues en priorité	Maghreb	<ul style="list-style-type: none"> Fichier C.E.I.M. Répertoire C.E.I.M. Enquêtes (2) Périodiques spécialisés (2) 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes Répertoires et annuaires (Kompass) Richiers des Ministères Groupements professionnels
			<ul style="list-style-type: none"> Autres branches du programme 	<ul style="list-style-type: none"> Annuaire industriels Ambassades

(1) Le cas échéant.

(2) Pour l'actualisation du Répertoire C.E.I.M.

TYPES	ACTIVITES	LOCALISATION	MOYENS D'IDENTIFICATION	
			organismes recensés	organismes non recensés
Etablissements publics Offices	<ul style="list-style-type: none"> Branches du programme Travail Etudes et recherches industrielles et techniques Energie Commerce Statistiques Sous-traitance Normalisation Propriété industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> Maghreb Pays arabes Pays de la CEE Autres (1) 	C.E.I.M.	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes Répertoires et annuaires Fichiers des Ministères
				<ul style="list-style-type: none"> Annuaire administratifs des pays concernés Ambassades
Groupements professionnels Syndicats	Branches prioritaires retenues	<ul style="list-style-type: none"> Pays arabes Pays de la CEE Autres pays (1) 	C.E.I.M.	<ul style="list-style-type: none"> Annuaire industriels Ambassades
				<ul style="list-style-type: none"> Ministères Enquêtes Ambassades
	<ul style="list-style-type: none"> Autres branches 	<ul style="list-style-type: none"> Maghreb Autres pays (1) 		<ul style="list-style-type: none"> Ambassades

(1) Le cas échéant.

TYPES	ACTIVITES	LOCALISATION	MOYENS D'IDENTIFICATION	
			organismes recensés	organismes non recensés
Laboratoires Instituts et Centres de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Branches retenues en priorité Recherches techniques Analyse et contrôle 	Maghreb France (2) Autres pays (2)	Fichier C.E.I.M. Enquêtes (1)	Enquête Comités nationaux UNESCO/UNISIST Universités Annuaires ANRT Répertoire des laboratoires
Bureaux d'études Ingénieurs-Conseils Chercheurs	Sujets étudiés par le C.E.I.M. <ul style="list-style-type: none"> Thèmes du programme Etudes industrielles Développement technologique Economie industrielle Données techniques Méthodes de calcul Procédés Installations 	Maghreb Europe occidentale Autres pays (2)	Dossiers C.E.I.M. Dossiers C.E.I.M.	Dossiers C.P.C.M. <ul style="list-style-type: none"> Ministères des pays du Maghreb Offices des pays du Maghreb Annuaire du groupement international des bureaux d'études Associations des Ingénieurs dans les pays concernés Répertoire du PNUD ONTDI Bibliographies spécialisées Instituts de recherche Universités

(1) Pour compléter et actualiser le fichier C.E.I.M.

(2) Selon des besoins connus

TYPES	ACTIVITES	LOCALISATION	MOYENS D'IDENTIFICATION	
			organismes recensés	organismes non recensés
Organisations internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Développement industriel • Commerce • Environnement • Travail • Sources techniques • Energie • Matières premières • Sous-traitance • Transfert de l'information technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Pays arabes (2) • Nations Unies (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des organisations internationales • C.E.A. (Tanger) 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des organisations internationales
Organismes et systèmes de documentation	<p>Aspects de l'information industrielle et technique ayant trait au programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pays arabes • Europe de l'Ouest • Autres pays (2) • Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoires • Fédération internationale de documentation • ONUDI • OCDE • UNESCO (ROSTAS/UNISIST/DEVSIS etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes • Répertoires
		Maghreb	Fichier C.E.I.M.	
			Fichier C.E.I.M.	

(1) Recensement systématique.

(2) Le cas échéant.

Avec les tableaux n°3, 4 et 5, nous venons de définir une approche pour atteindre l'ensemble des sources d'informations nécessaires à la Banque, telle qu'elle est proposée dans la présente étude.

Il reste, cependant, à signaler que les moyens d'identification que nous avons utilisés ont été, pour la plupart⁽¹⁾, des moyens classiques et que l'accès aux sources d'informations existantes a été considérablement facilité, à l'heure actuelle, par le développement des réseaux de téléinformatique. Aussi, ces possibilités nouvelles sont-elles susceptibles d'occasionner un changement dans le choix des supports de l'information à collecter.

Pour cette raison, nous allons étudier, dans la section III.3. les réseaux de téléinformatique, tant en ce qui concerne leurs caractéristiques et leurs performances, qu'en ce qui concerne leurs avantages et leurs inconvénients pour notre Banque.

§

§ §

(1) Mis à part les moyens d'accès aux fichiers de références et de données...

III.3. MOYENS D'IDENTIFICATION PAR TELEINFORMATIQUE

Depuis l'avènement de l'informatique, les techniques de recherche et de collecte ont considérablement évolué. C'est ainsi que *les fichiers spécialisés*⁽¹⁾ sont recensés et enregistrés de plus en plus sur ordinateur et accessibles :

- . soit en achetant les bandes magnétiques qu'il conviendra, alors, d'explorer sur son propre ordinateur⁽²⁾ ;
- . soit à distance, à partir d'un terminal.

Il est important de préciser qu'une des évolutions les plus importantes, à l'heure actuelle, est de relier les ordinateurs traitant les bases de données à des réseaux physiques de transmission, dits *réseaux de téléinformatique*. Ces réseaux peuvent être accessibles par terminal placé chez l'utilisateur.

En France, par exemple, 10 millions de références bibliographiques collectées presque en totalité par des organismes anglo-saxons et par le CNRS dans le système P.A.S.C.A.L. et exploitables sur ordinateur, sont accessibles par interrogation à l'aide de terminal.

L'ANRT⁽³⁾ assure la gestion du *réseau international de l'ESRO, ASE* qui permet d'accéder à 5 millions de références dont une grande partie intéresse l'industrie (engineering, chimie, électricité, métallurgie, pollution, énergie). Le CEGOS (organisme privé) assure, quant à lui, la gestion et l'accès pour la France, au *réseau américain TYMESHARE*.

(1) On entend par *fichiers spécialisés* (ou bases de données d'après les techniciens) lorsqu'ils sont réalisés par ordinateur, des supports contenant des recensements systématiques de documents intéressant un domaine d'activités ou un secteur de connaissances.

(2) Ce système est prévu par DEVSIS (V. III.2.1.2. E. supra).

(3) Association nationale de la recherche technique.

Actuellement, le trafic est assuré, pour la grande majorité des utilisateurs français, par des lignes téléphoniques ordinaires reliées aux concentrateurs ou aux ordinateurs de traitement. La France dispose de trois concentrateurs à Paris, Lyon et Grenoble, reliés en réseau réparti, constituant un ensemble expérimental dénommé "CYCLADE".

D'autre part, il est prévu que le réseau EURONET démarrera en 1977. Ce réseau comprendra, au départ, 4 noeuds de trafic (Paris, Lyon, Francfort, Rome) et 5 concentrateurs dans les autres pays. Sa configuration sera du même type que le réseau CYCLADE (et que le réseau TRANSPAC). CYCLADE sera, alors, branché sur EURONET⁽¹⁾.

En 1978, la mise en place du réseau TRANSPAC en France, permettra de disposer de liaisons propres aux ordinateurs, d'où une facilité de trafic plus accrue et une réduction sensible des coûts.

En effet, 6 concentrateurs seront installés dans 6 principales villes, reliés par un réseau maillé, afin d'assurer une meilleure viabilité du trafic et de permettre la connexion de 1.500 ordinateurs sur le réseau.

A cette même époque, des réseaux maillés analogues fonctionneront aux U.S.A. (réseau TELENET), au Canada et en Grande Bretagne, de telle sorte qu'il y aura de fortes chances pour que dans peu d'années, les utilisateurs des pays membres de la CEE soient en mesure d'interroger tous les fonds documentaires d'Europe de l'Ouest, du Canada, des Etats Unis, à un prix sans doute inférieur au coût d'interrogation d'un fichier manuel !

Dans les pays du Maghreb, à l'heure actuelle, seul⁽²⁾ le Centre National de Documentation du Royaume du Maroc est connecté avec l'extérieur, le CND représentant

(1) On notera que la réalisation et le fonctionnement physique d'EURONET ont été confiés par la CEE aux PTT européens.

(2) A notre connaissance, des négociations sont en cours en Tunisie et en Algérie, pour instituer un système analogue de collecte des références.

son pays auprès des réseaux internationaux. Son terminal, relié à *l'ordinateur européen de Frascati*, près de Rome, permet d'accéder à plusieurs bases de données dont *les Fichiers du réseau international ASE de l'ESRO* qui comprennent près de 5 millions de références bibliographiques et analytiques.

Ainsi, avec le développement rapide de la téléinformatique et des utilisations possibles *des bases de données en conversationnel*, nous nous trouvons dans une position nouvelle pour accéder aux informations.

Dans un très grand nombre de domaines de connaissances, ce sont des organismes spécialisés qui assurent "le ramassage" des références bibliographiques, leur traitement automatisé et leur accès à distance. Une grande partie du travail de documentation se trouve ainsi tout fait, prêt à l'emploi, fourni par ce que nous pourrions appeler des grossistes en fichiers bibliographiques ou en fichiers de données.

Est-ce à dire qu'il faille supprimer tous les fichiers existants, que l'interrogation des fichiers automatisés ne pose aucune difficulté intellectuelle dans le choix des bases à consulter et dans la consultation même des bases choisies ? Est-ce à dire que l'information dont on a besoin se trouvera, nécessairement, dans ces fichiers ?

L'on ne peut répondre par l'affirmative. Voyons, en effet, à côté des avantages évidents, dont le principal est de supprimer pratiquement la distance et le temps, les inconvénients et difficultés de l'utilisation des bases de données en conversationnel.

1. Du point de vue technique

La Banque, ayant accès à un très grand nombre et à une grande variété de fichiers, pourra s'informer, non seulement dans les domaines qu'elle traite, mais pratiquement dans tous les domaines des connaissances sans considération ni de la distance, ni du temps, d'où un élargissement énorme de ses possibilités d'investigation.

Mais, deux difficultés se présentent pour identifier les informations des fichiers dont elle aura besoin :

- a) *Le choix du fichier*, faute de quoi elle augmentera considérablement ses frais en recherches inutiles. Or, si le choix sera facile quand une dizaine de fichiers seront disponibles, il demandera une formation quand il s'agira de centaines de fichiers...
- b) Le fichier étant choisi, *il faudra savoir et pouvoir l'interroger*, ce qui signifie qu'il faille connaître le système de classement adopté, identifier sa recherche dans ce système et comprendre la langue utilisée. Actuellement, les systèmes fonctionnent selon des logiciels, des mémorisations et des procédures d'interrogation différents. Chacun nécessite une initiation et un entraînement, en même temps que la mémoire de la procédure d'interrogation. Que faire si une standardisation n'est pas réalisée quand des centaines de fichiers seront disponibles ?
- c) Enfin, et cet aspect n'est pas le moins important, si étendus que soient les fichiers, *il n'est pas du tout certain que les informations recherchées par la Banque puissent s'y trouver*, soit que les documents qui les contiennent n'aient pas été recensés, soit que les informations n'aient pas été identifiées dans les documents. Nous touchons là un problème crucial et qui est loin d'être résolu quand la constitution des fichiers est faite à des milliers de kilomètres de l'utilisateur.

2. Du point de vue économique

La Banque supprime, théoriquement, tous ses frais de constitution de fichiers : ses frais fixes. Elle ne paie que l'utilisation.

Elle réduit, également, les frais de personnel dans la recherche des informations ; les déplacements, en cas de besoin, à l'étranger, sont supprimés et le temps d'interrogation des fichiers est réduit.

Cependant, ses frais de fonctionnement sont considérablement augmentés. Il faut payer chaque question et les erreurs de recherche sont payantes. Les prévisions de dépenses sont, donc, plus difficiles à faire.

Au surplus, la Banque ne pourra pas se permettre d'annuler tous ses fichiers techniques, tant par commodité que par sécurité, de sorte que ses frais fixes ne sont pas complètement supprimés.

Il y a aussi un équilibre économique à rechercher et qui n'est pas facile à déterminer.

Il faut souligner, en tout cas, que les produits livrés par les fichiers accessibles en conversationnel ne constituent, pour l'utilisateur à la recherche d'informations, que *des produits semi-finis*. Un traitement supplémentaire est nécessaire pour adapter et compléter ce qui a été fourni par ces fichiers ; il appartiendra à la Banque de le faire.

§

§ §

Nous venons de présenter les moyens d'accès aux sources par la téléinformatique et d'en signaler, sommairement, les avantages et les inconvénients. Nous retrouverons ce problème dans l'étude de l'évolution prévisible de la Banque lorsque celle-ci aura dépassé sa phase de démarrage et qu'elle sera devant la nécessité d'être connectée aux réseaux que nous venons de mentionner.

Notre but, en exposant dans ce chapitre les moyens offerts à l'heure actuelle, par la téléinformatique, était de montrer qu'à côté des moyens classiques, il en existait d'autres en plein développement et dont il faudrait tenir compte dans la collecte des sources d'informations⁽¹⁾

Ces sources, nous venons de les passer en revue, face aux types d'informations à repérer et à collecter. Disposant ainsi d'un corpus documentaire, il serait logique d'envisager l'opération suivante, à savoir le traitement de l'information. Or, l'opération de traitement est liée au but de la Banque qui est de transférer une information élaborée. En conséquence, le mode de traitement qui se situe à l'entrée dans la chaîne documentaire, va dépendre⁽²⁾, lui aussi, de l'élaboration des produits de sortie.

Pour cette raison, nous étudierons en même temps, le traitement et l'élaboration des produits documentaires au chapitre V, après avoir exposé les modalités du transfert de l'information, au chapitre IV.

(1) Une étude distincte sur l'informatisation de la mémoire de la Banque s'avère nécessaire au moment du choix du système à adopter. (V. Volume III).

(2) Notamment en ce qui concerne la mise en mémoire de l'information.

LE TRANSFERT DE L'INFORMATION

Nous venons, dans les chapitres précédents, de définir à grands traits le programme d'action de la Banque, limité aux aspects socio-économiques des branches industrielles retenues et de leur infrastructure de support. Pour ce faire, nous avons indiqué les différentes informations ou encore, pour utiliser un langage industriel, les matières premières qui doivent constituer le fonds de la Banque ainsi que les sources à explorer.

Il s'agit, maintenant, de définir un "marché", un "déboché" aux produits à élaborer et aux services à rendre, de définir sous quelle forme et selon quelles modalités la Banque va utiliser son fonds afin que celui-ci réponde, au mieux, aux besoins et aux possibilités d'utilisation de sa clientèle.

L'exploitation du fonds en informations industrielles de la Banque va donc être entreprise en fonction de la destination finale de l'information.

Dans un premier cas, l'objectif visé est d'informer, d'une manière générale, sur la situation industrielle qui prévaut dans les pays du Maghreb : conjoncture, marché, concurrence, besoins, expériences, progrès techniques, etc... Il s'agira pour la Banque de communiquer, de sa propre initiative, des informations utiles ou qu'elle juge utiles sur la région, aux fins de contribuer au développement économique des pays qui la composent. De ce fait, la Banque réalisera un transfert direct de l'information (cf. schéma E).

Dans un deuxième cas, l'objectif visé est de répondre aux demandes des utilisateurs de la Banque, celle-ci jouant un rôle de médiation entre les sources d'informations et les demandeurs. La Banque sera amenée, alors, à fournir "au coup par coup" :

- . soit des réponses personnalisées et adaptées aux besoins des utilisateurs ;
- . soit des études, si la demande nécessite des recherches complémentaires ;

. ou encore, la Banque pourra orienter vers les sources.

L'intérêt de ce transfert est double :

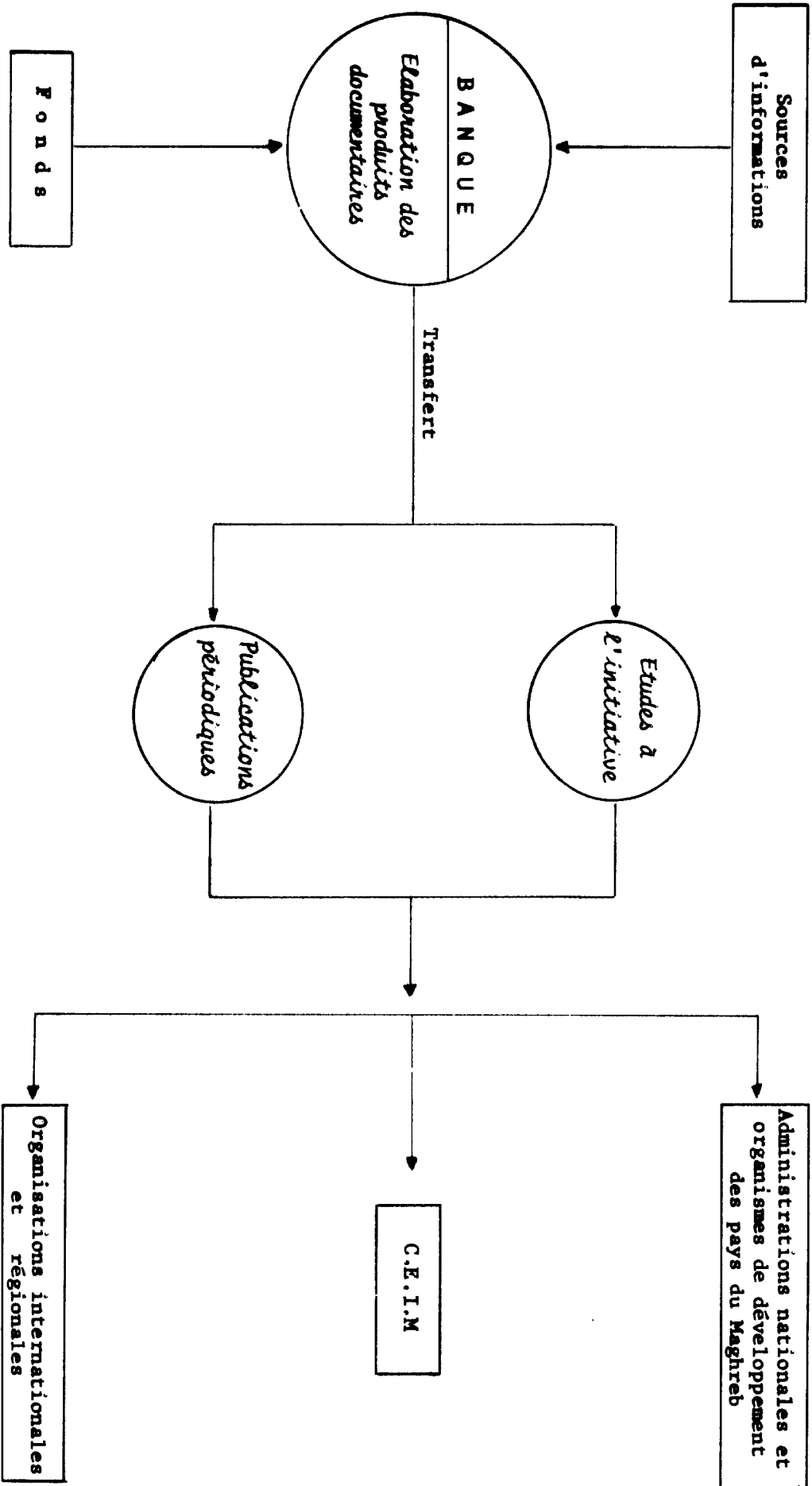
- . Il permet au demandeur de disposer d'un point d'accès facile à atteindre, d'avoir un interlocuteur qui comprenne son problème et qui puisse lui donner une réponse adéquate ou bien l'orienter vers la source efficace sans perte de temps.
- . Il permet à la Banque d'entretenir des relations suivies de coopération et d'entraide avec les organismes moteurs du développement industriel dans chacun des pays du Maghreb et d'alimenter sa mémoire par des données plus fines.

Dans ce deuxième cas, la Banque aura à réaliser, en quelque sorte, un *transfert indirect de l'information*, un transfert sur demande (cf. schéma F).

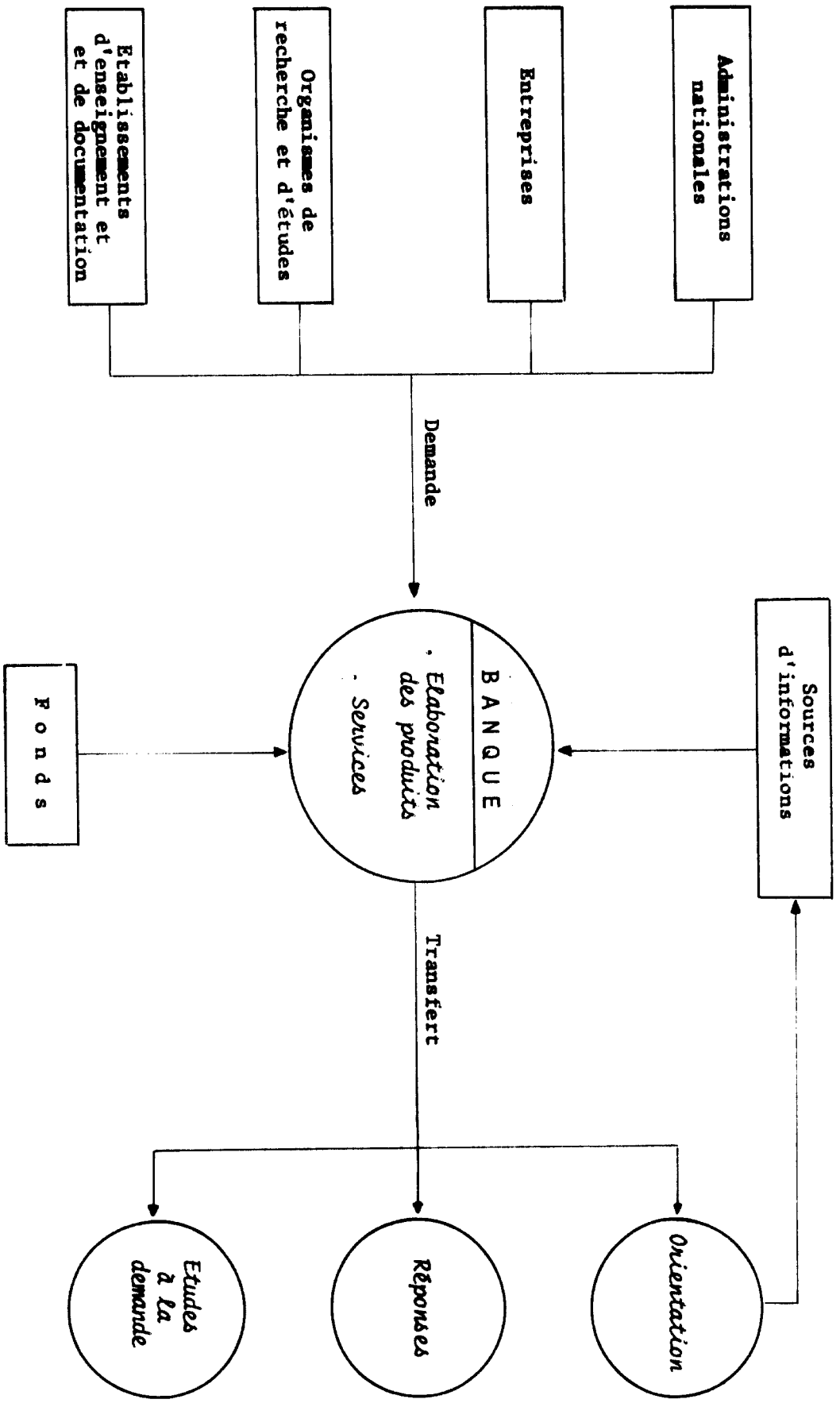
Ainsi, la Banque va remplir une double mission :

- . *une mission d'information générale (transfert direct),*
- . *une mission d'information spécialisée (transfert indirect).*

Schéma E : Transfert direct de l'information industrielle - Mission d'information générale



Schema F : Transfert indirect de l'information industrielle - Mission d'information specialisee



IV.1. LE TRANSFERT DIRECT DE L'INFORMATION

Dans cette forme de transfert, la question qui se pose est celle de savoir quels sont les destinataires de l'information, quels types d'informations à transférer et selon quelles modalités il faudrait réaliser ce transfert.

IV.1.1. LES DESTINATAIRES DE L'INFORMATION

Puisque la mission de la Banque, telle qu'elle vient d'être définie dans le cadre du transfert direct, est d'informer, de sa propre initiative, sur les réalités industrielles des pays du Maghreb et, plus généralement, sur le développement de la région, les destinataires doivent être, en principe, tous ceux qui participent ou s'intéressent au développement industriel :

- . Sur le plan national, les administrations nationales concernées et les organismes de développement, de recherche ou d'études ; les universités, les établissements d'enseignement, les centres de documentation et les entreprises publiques, semi-publiques ou privées ;
- . Au niveau régional, il s'agira des organismes ou des institutions de coopération économique tels le C.E.I.M. et le C.P.C.M. ;
- . A l'échelon international, ce seront les organisations internationales de développement économique et d'information industrielle qui bénéficieront, également, des informations de la Banque.

Cependant, des priorités doivent être dégagées dans ce type de transfert, priorités qui sont fonction des moyens de la Banque et des besoins des destinataires.

A. LES PAYS DU MAGHREB

Il est évident que les informations collectées et exploitées par la Banque doivent être destinées, en priorité, aux administrations nationales et aux organismes de développement de chaque pays du Maghreb, vu la nature de l'organisme émetteur et son objectif, la Banque assurant, à cet égard, une continuité dans les travaux du C.E.I.M. Mais, à la différence de ces travaux qui se présentent, spécialement, sous forme d'études spécifiques de projets, la Banque se propose de communiquer des états de conjoncture portant sur la situation d'un secteur, d'un marché, d'une industrie, d'une technologie, des documents de références et ce, compte tenu des besoins connus des pays du Maghreb, besoins qui, du reste, ont été définis à plusieurs reprises par le C.E.I.M. lors des enquêtes qu'il a menées auprès des administrations et des entreprises, des missions effectuées par ses experts ou par les consultants⁽¹⁾.

Il s'avère, en fait, que les besoins en information industrielle des pays du Maghreb sont les besoins que ressent tout pays en développement, en l'occurrence, obtenir :

- . des informations qui permettent des analyses et des comparaisons les plus rapides et les plus efficaces possibles ;
- . des informations sur les expériences vécues de pays à niveau de développement similaire ou légèrement supérieur ;
- . des informations d'ordre technique et technologique : procédés, équipements, etc...
- . des informations d'ordre économique, commercial ou financier.

(1) Voir, en particulier, le rapport de mission de D. CARRIERE d'août 1973, présenté par l'ONUDI, sur les besoins des pays du Maghreb en matière d'information industrielle et plus spécialement, d'informations sur les équipements.

Le transfert direct de ces types d'informations aux pays maghrébins permettra d'établir un courant d'échange fluide de l'information industrielle à travers ces pays. Aussi, suggérerions-nous que le siège de la Banque devienne le lieu de réunions des chefs des organismes d'information industrielle des pays de la région, afin de débattre des besoins réels de ces pays en cette matière, de s'échanger expériences et documents, de discuter des stratégies de l'information, planifier les travaux à effectuer par la Banque et par ces organismes, dans un souci d'harmonisation et de collaboration.

B. LE C. E. I. M.

La Banque doit être considérée, non seulement comme faisant pendant au C.E.I.M., mais aussi comme étant à son service et ce, dans la mesure où elle lui permettra un accès permanent à l'information qu'elle aura collectée et traitée, information nécessaire à l'élaboration des études qui lui sont confiées. Du reste, son fonds documentaire est le reflet des activités statutaires du C.E.I.M.

Est-il nécessaire de rappeler qu'avec l'instauration du système de la Banque, le C.E.I.M. sera en mesure, non seulement d'améliorer la qualité de ses travaux, mais aussi de contribuer à la réalisation d'une véritable stratégie de coopération régionale en matière industrielle.

En effet, l'analyse et l'exploitation du fonds documentaire de la Banque pourra permettre au C.E.I.M. :

- . d'évaluer son expérience technique écoulée, à la lumière des travaux récents relatifs à l'industrie et à l'engineering ;
- . de procéder à une investigation systématique dans les branches industrielles afin d'identifier les domaines de coopération possible entre les pays du Maghreb⁽¹⁾ ;

(1) Conf. VIIème Conférence des Ministres de l'Economie du Maghreb - Alger - Mai 1975.

- . de rechercher les branches industrielles dont le développement rationnel ne peut se concevoir, économiquement, que dans un cadre régional ;
- . de définir même un cadre aux activités futures du C.E.I.M.

C. ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

La Banque, par la diffusion d'une information réelle et authentique sur le Maghreb, pourra :

- . accéder aux réseaux internationaux d'information et à leurs ramifications ;
- . utiliser ces réseaux en tant que sources appropriées de renseignements techniques ;
- . diffuser, grâce à ces réseaux, les travaux de la Banque afin de faire connaître les réalisations des pays du Maghreb (comme le font les pays industrialisés affiliés à ces réseaux) et aider, également, à développer l'exportation des produits, matériels et services de ces pays ;
- . et, dans le cadre de la nouvelle politique internationale en matière d'information, harmoniser son propre programme avec ceux du système des Nations Unies.

IV.1.2. TYPES D'INFORMATIONS A TRANSFERER

Les types d'informations à transférer sont puisés dans le fonds en informations industrielles de la Banque, soit : des informations sur les entreprises, sur les branches, sur l'infrastructure de support, sur les données techniques et enfin, des informations d'ordre général.

Il s'agira, plus précisément, pour répondre aux objectifs de cette diffusion, tels que nous venons de les préciser, des types d'informations suivants :

a) Informations sur les entreprises

- . Répertoire des entreprises
- . Répertoire des fabrications
- . Vie des entreprises

b) Informations sur les branches

- . Organisation juridico-économique
 - Rôle des petites et moyennes entreprises
 - Relations interindustrielles
- . Effectif et conditions du travail
 - Demande et offre de main-d'oeuvre
 - Législation sociale
 - Situation de la formation technique
- . Demande et offre de matières premières et de matières diverses
- . Besoins et offre d'énergie dans la branche
 - Savoir-faire technique
 - Innovations
 - Conversions industrielles
- . Situation de la capacité de production de la branche
 - Projets et capacités futures

- . Evolution de la production et taux de croissance
(aspect statistique)

- . Contrôle de la qualité des produits fabriqués - Normes de qualité
 - Réglementations
 - Situation de la sous-traitance⁽¹⁾

- . Situation du commerce intérieur - Circuit de distribution et des ventes

- . Importations et exportations au niveau de la branche / séries statistiques / appréciations

- . Débouchés

- . Promotion des exportations

- . Assurance à l'exportation

- . L'emballage

- . Marché maghrébin

- . Marché mondial

- . Concurrence

- . Demande et offre au niveau de la branche

- . Demande actuelle

- . Demande future - Extrapolations - Prévisions

(1) V. Etude de la sous-traitance dans les secteurs métalliques, mécaniques et électriques au Maghreb - Volume I. Synthèse. Mesures à prendre pour diffuser les renseignements sur les possibilités de sous-traitance.

- . Investissements et amortissements
 - Investissements en capital et fonds de roulement de la branche
 - Investissements étrangers - Investissements privés et publics
 - Mesures d'encouragement aux investissements
 - Amortissements

- . Evaluation économique
 - Coûts : d'équipement, de main-d'oeuvre, social, de production, en capital
 - Productivité : rapport coût / production
rapport équipement / production

- . Politique des prix - Fixation des prix

- . Rentabilité économique

c) Informations sur l'infrastructure de support

- . Concentrations industrielles - Pôles de développement - Etudes générales menées sur le plan des ressources, de l'infrastructure et du tissu industriel

- . Etudes sur les zones à créer sur la base des projets officiels

- . Relations interindustrielles au sein de la zone

- . Relations entre zones industrielles

- . Traitement des déchets

- . Pollution - Industries polluantes - Environnement.

d) Informations sur les données techniques

- . Répertoires des sources d'informations techniques
- . Etat des techniques dans les branches - Evaluation des procédés
- . Changements technologiques - Procédés récents - Innovations
- . Adaptations technologiques
- . Informations sur le transfert des techniques et les mécanismes mis en place.

e) Informations sur la géographie économique

- . Données démographiques
- . Cartographie
- . Données physiques
- . Données géologiques
- . Ressources économiques : agriculture industrielle, mines, énergie, industrie
- . Infrastructure

f) Informations sur les données macro-économiques⁽¹⁾

g) Informations sur les politiques économiques⁽¹⁾

(1) Voir chapitre II supra.

IV.1.3. MODALITES DU TRANSFERT

Les modalités du transfert direct de l'information sont multiples et variées. Elles dépendent aussi bien de la nature de l'information à transférer, que des catégories d'utilisateurs auxquelles elle est destinée. A ce stade du projet, il nous semble prématuré de définir ces modalités, vu leur ampleur. Néanmoins, on peut envisager, d'une façon générale, deux modalités :

- a) *L'élaboration d'études à l'initiative de la Banque à partir du fonds documentaire sur des sujets spécifiques ;*
- b) *La diffusion périodique de notes de mise au point, d'analyses de conjoncture et d'information sur l'actualité du développement industriel.*

IV.2. LE TRANSFERT INDIRECT DE L'INFORMATION

Dans le schéma du transfert indirect de l'information (v. schéma F), les utilisateurs saisissent la Banque d'une demande d'information précise. Celle-ci, puisant dans son fonds en informations industrielles ou s'adressant à ses sources pertinentes en cas de besoin, transfère l'information aux demandeurs sous forme de réponses, d'études ou d'orientation. *Le transfert indirect est donc un transfert sur demande.*

Le transfert sur demande met, successivement, en jeu :

- . *des utilisateurs potentiels dont chaque catégorie a un besoin particulier en information industrielle ;*
- . *des types probables de demandes d'informations en fonction de la finalité visée par l'utilisateur ;*
- . *et enfin, du côté de la Banque, le choix de la modalité la plus adéquate pour la diffusion.*

IV.2.1. UTILISATEURS POTENTIELS

Les utilisateurs potentiels de la Banque sont :

- . les administrations nationales dont les responsabilités sont liées à l'industrie ;
- . les entreprises industrielles ;
- . les organismes de recherche (sur des sujets intéressant le développement industriel) ;
- . et enfin, les établissements d'enseignement et de documentation qui se préoccupent, directement ou indirectement, de ce domaine.

Chacune de ces catégories a, cependant, des préoccupations différentes en cette matière, du fait de leur nature et par suite, de leurs objectifs. Elles auront, par conséquent, des besoins différents en informations industrielles.

A. LES ADMINISTRATIONS NATIONALES

Les administrations nationales ont pour but de faciliter et de contrôler les mécanismes qui assurent la production, la distribution, la vente des biens et des services dans l'objectif du développement économique et social du pays et de son programme de planification. En conséquence, les informations sollicitées sont celles qui concourent à réaliser cet objectif.

B. LES ENTREPRISES

Plusieurs distinctions peuvent être faites à propos des entreprises selon qu'on les envisage d'un point de vue juridique (entreprises publiques, privées ou mixtes) ou d'un point de vue économique (unités de production ou de services), selon qu'on les appréhende sous l'angle de leur taille (grandes entreprises et petites et moyennes entreprises) ou sous celui de leur mode de fabrication (processus continu ou discontinu) etc... En nous plaçant dans l'optique de l'information industrielle, nous pouvons distinguer deux catégories d'entreprises :

a) Les entreprises constituées

Elles ont pour but la production ou la distribution de biens ou de services pour les vendre et pour besoins, des informations d'exploitation courante.

b) Les entreprises en cours de constitution ou en projet

Leur but est la réalisation du projet lui-même, tel qu'il a été planifié. Par conséquent, leurs besoins se situent au stade de l'information de préinvestissement ou de démarrage en particulier, les informations liées aux techniques industrielles et de gestion.

Notons, en tout cas, que quelle que soit la forme de l'entreprise et quel que soit le pays du Maghreb où elle est située, l'entreprise, du fait qu'elle est "le siège privilégié de la transformation de l'information industrielle en opération industrielle"⁽¹⁾, a un besoin pressant de disposer d'informations personnalisées.

C. LES ORGANISMES DE RECHERCHE

Qu'il s'agisse d'organismes de recherche à caractère technique, scientifique, économique ou social, leur but est de créer de nouvelles connaissances (*recherche fondamentale, innovations*) ou de trouver des applications nouvelles (*recherche appliquée*) aux connaissances existantes. Leurs besoins en information industrielle est donc un besoin présentant un certain degré de *technicité*.

D. LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE DOCUMENTATION

a) Les établissements d'enseignement

Universités, grandes écoles, séminaires ou étudiants, leur rôle est de communiquer ou de recevoir des connaissances dans un cadre défini (objet d'un cours, par exemple). Cette catégorie d'utilisateurs recherche des nouveautés, des mises au point, des synthèses, des bibliographies.

b) Les centres de documentation

Ces centres sont de trois sortes :

- . Les bibliothèques, qui sont un moyen d'accès aux documents ;

(1) Conf. Séminaire sur l'information industrielle pour les pays francophones de la région de la CEA - Rabat - 4.14 juin 1973.

- Les services de documentation, spécialisés dans un domaine particulier, autonomes ou appartenant à une entreprise ⁽¹⁾; ils sont plus directement en contact avec les utilisateurs ;
- Les réseaux d'accès aux sources, qui commencent à se constituer au Maghreb (CND à Rabat, par axempla).

Il est à remarquer que ces centres de documentation, soit parce qu'ils ne fournissent pas, directement, des informations industrielles, soit parce qu'ils sont spécialisés dans un domaine particulier, ne sont pas susceptibles, à eux seuls, de répondre à tous les besoins d'une entreprise donnée ; ils sont donc amenés, pour satisfaire leurs demandeurs, de faire appel à d'autres sources. Dans ce sens, ils se trouveront en position d'utilisateurs de la Banque pour être orientés.

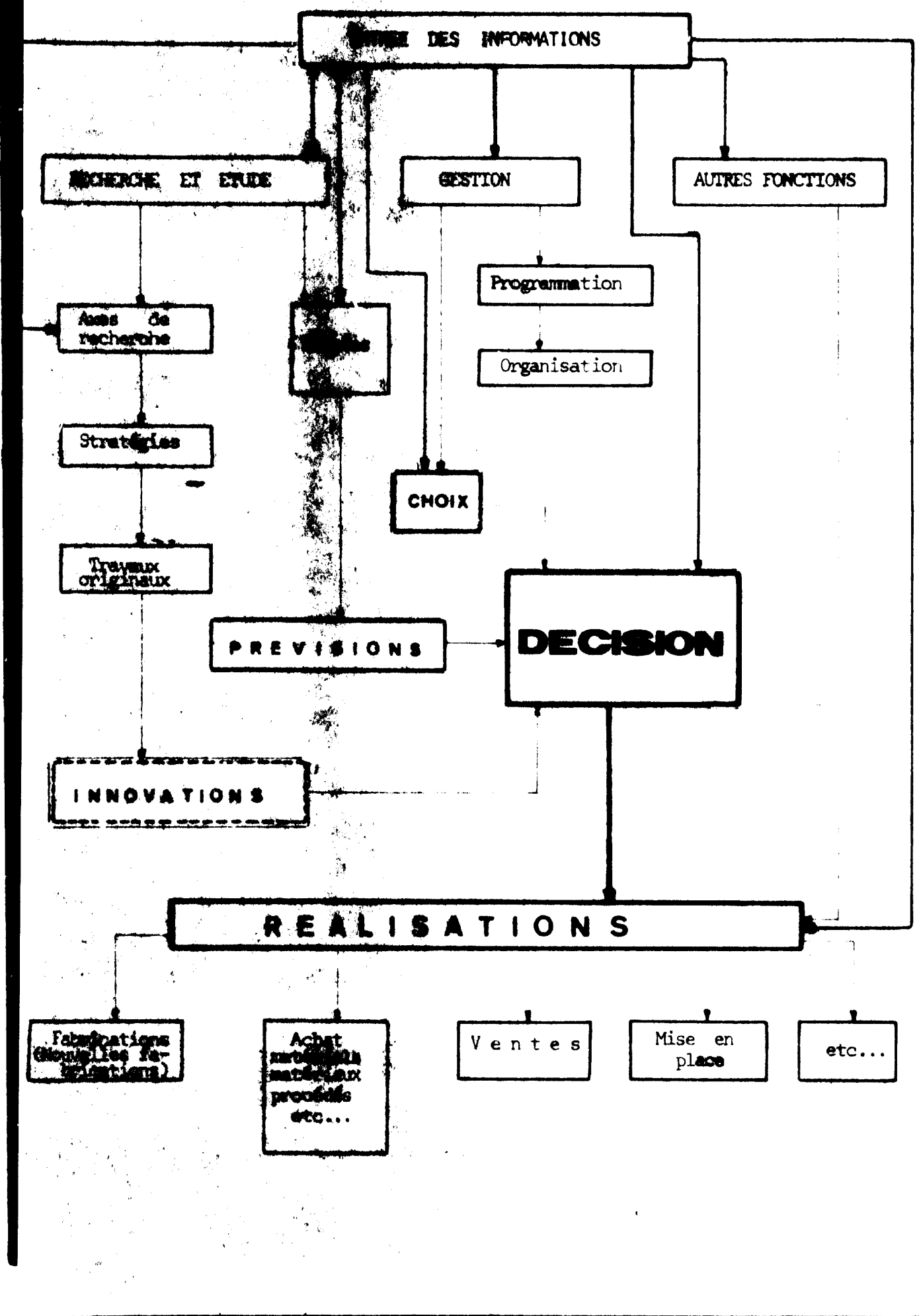
D'autre part, un service de documentation a intérêt, par souci d'efficacité, à limiter son activité dans le cadre des objectifs qu'il s'est assignés et à faire appel à d'autres organismes pour le reste. A ce niveau, son besoin se situe dans la recherche de ces organismes. La Banque peut faciliter ces liaisons par sa position d'organisme régional au confluent des utilisateurs et des services de documentation.

Telles sont les catégories d'utilisateurs que nous avons sélectionnées pour ce type de transfert ; les quatre types d'utilisateurs potentiels de la Banque ont été retenus parce qu'il concourent, directement ou indirectement, au développement industriel en général, des pays en cause, chacun d'eux ayant un besoin particulier en matière d'information industrielle de par sa propre finalité.

IV.2.2. FINALITE DES ORGANISMES UTILISATEURS

A l'intérieur d'un organisme donné, la masse globale d'informations se répartit différemment selon la fonction exercée par l'organisme et l'utilisation qu'il fera de l'information (Conf. schéma G, ci-après).

(1) Ils sont les plus nombreux dans les pays maghrébins.



a) La fonction de décision

Les informations qui aident à prendre des décisions, à établir des prévisions, à aider dans la gestion et l'organisation doivent fixer dans l'organisme en cause, une situation actuelle, passée ou future et, par rapport à l'extérieur, éclairer ou étayer les choix. Les intéressés recherchent, essentiellement, *la fiabilité et l'exactitude.*

b) La fonction de recherche et d'étude

Dans cette fonction, les informations servent à choisir des axes de recherche, à élaborer des travaux originaux et, à la limite, à innover. Généralement, les chercheurs sont très motivés par le besoin d'information, surtout d'*informations nouvelles et inédites.*

c) La fonction de réalisation

Ici, c'est le caractère concret de la réalisation qui est en cause : fabrication, campagne commerciale, gestion, contrôle, etc...

Par conséquent, les informations requises doivent être *aussi précises que possible.*

Compte tenu de ces fonctions, quels genres de demandes d'informations la Banque peut-elle attendre ?

IV.2.3. TYPES PROBABLES DE DEMANDES D'INFORMATIONS

En nous référant à l'enquête effectuée par D. Carrière dans les pays du Maghreb⁽¹⁾, on peut relever que les types d'informations généralement demandées par les utilisateurs sont, par ordre de priorité, des informations sur :

(1) *op. cit.* p. 14

- . *L'évolution des technologies* : Il semble que les utilisateurs voudraient faire des choix qui ne les mettraient pas en position d'infériorité technologique et économique lorsqu'ils arriveront à maîtriser complètement leur processus de production ;
- . *Les orientations vers la source même de l'information technique* ;
- . *L'adaptation et les possibilités d'intégration des fabrications, y compris l'équipement ou une partie de celui-ci* ;
- . *Les marchés* ;
- . *La gestion et l'organisation, notamment dans le cas des unités de production fournies "clés en main"* ;
- . *Le savoir-faire, particulièrement dans la phase de démarrage après la mise en place des équipements* ;
- . *Les fabricants et fournisseurs des équipements* ;
- . *Les réglementations et les normes* ;
- . *Les coûts et financements.*

Dans nos investigations, nous avons tenu compte de ces différents thèmes d'intérêt parce qu'ils émanent, directement, de la clientèle potentielle de la Banque⁽¹⁾. Cependant, afin de définir les services que la Banque sera en mesure d'offrir à ses utilisateurs, nous étions amenés à étudier la finalité (les fonctions) (Conf. schéma G) de chaque organisme pour en déduire l'objet des informations requises par ces derniers. Ainsi, que ce soit pour les types d'informations ou pour les modalités du transfert, plusieurs limitations ont été opérées pour ne retenir que les demandes susceptibles d'être satisfaites par la Banque.

(1) Voir tableaux n° 6, 7 et 8 infra.

Examinons, comme nous l'avons fait pour le transfert direct, les types d'informations ⁽¹⁾ susceptibles d'être demandées dans le cadre du programme de la Banque.

STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION

Selon le cas, l'étude de la stratégie d'industrialisation peut être menée soit par les organismes de recherche, soit par les administrations elles-mêmes. Le but est d'étudier les conditions propres à permettre la mise en place des moyens et de préparer les décisions sur les modalités d'action à entreprendre pour l'industrialisation d'une zone, d'une région économique ou du pays.

A cet effet, l'administration ou les organismes de recherche seront appelés à demander à la Banque certaines informations d'ordre statistique ou général, des monographies comparatives, etc...

BRANCHE INDUSTRIELLE

Le but de l'étude d'une branche industrielle, par l'administration ou les organismes de recherche, est la connaissance de l'état et de l'évolution de la branche. En revanche, les entreprises recherchent des informations d'actualité pour leur permettre de se situer par rapport aux forces extérieures qui agissent sur elles (conjuncture, environnement de l'entreprise).

FABRICATIONS

Elles intéressent, au premier chef, les entreprises et les organismes de recherche, mais sur un plan différent.

(1) Dans notre analyse des types d'informations requises, nous n'avons pas tenu compte des établissements d'enseignement et de documentation, pour éviter des répétitions inutiles.

a) Pour les entreprises, c'est la *décision* à prendre sur les fabrications qui doit être retenue, l'entreprise étant confrontée à un problème de choix, notamment pour les nouvelles fabrications : choix des procédés à mettre en oeuvre, des installations à effectuer. Par conséquent, une étude comparée sur les procédés, leur évolution, les normes à utiliser est nécessaire pour guider l'entreprise. Les renseignements que cette dernière sera amenée à demander iront dans ce sens.

Au surplus, la réalisation d'une fabrication suppose la connaissance de détails précis. Aussi, la Banque devra-t-elle s'attendre à des questions techniques précises du type : coefficient de transmission de chaleur d'un produit à sécher ou température de refroidissement d'une soudure pour éviter des tensions internes, etc...

b) Pour les organismes de recherche, c'est, évidemment, sur le plan de la recherche sur les fabrications que porteront les demandes : amélioration des procédés et des technologies, nouveaux procédés, technologies nouvelles, etc...

TECHNOLOGIE

Nous avons précisé, précédemment⁽¹⁾, que la technologie n'est pas envisagée, dans notre système, sous l'angle du transfert des données technologiques, ce qui serait hors de portée de la Banque.

Cependant, la Banque, grâce à son fonds et aux sources qu'elle peut atteindre, pourra être en mesure de répondre à certaines questions et d'orienter l'utilisateur vers les sources adéquates.

Quoi qu'il en soit, les administrations et les organismes de recherche ont besoin d'informations actualisées dans ce domaine, de synthèses sur les aspects généraux du développement technologique, sur les stratégies et les mécanismes du transfert des techniques. Les administrations recherchent les études comparatives d'expériences vécues en matière d'adaptations technologiques pour pouvoir définir le genre d'aide technologique à fournir aux entreprises pour leur développement.

1) Conf. chapitre 11.4. supra.

En revanche, les entreprises ne s'intéressent pas, *a priori*, aux problèmes généraux et aux débats sur la question. Ce qui les préoccupe, par exemple, c'est *la technologie incorporée dans les fabrications*, les matériaux et matériels, les procédés, les techniques de pointe, le recyclage des matériaux... et, leurs demandes porteront, précisément, sur ces sujets.

MATERIAUX ET MATERIELS

Comme pour les fabrications, les matériaux et matériels interviennent pour les entreprises, au niveau de la décision et pour les organismes de recherche, au niveau de l'étude.

C'est, d'une part, *le choix* des matériaux et matériels qui préoccupe les entreprises (comparaison des types et des caractéristiques, adresses des constructeurs et des fournisseurs) et d'autre part, *leur utilisation* (renseignements sur les conditions et les expériences d'utilisation : matériel difficile ou facile à utiliser, expériences de telle ou telle entreprise ayant utilisé un matériel analogue, etc...)

Pour les organismes de recherche, l'étude des matériaux et matériels est, nécessairement, *une étude spécialisée* qui doit faire appel à des données techniques, ce qui se traduira, pour la Banque, en *une orientation vers les sources spécialisées de l'information*.

INSTALLATIONS D'USINES

C'est la mise en place des équipements de fonctionnement de l'usine : réseaux vapeur, réseaux électriques, réseaux d'eau, chaufferies, bâtiments, réseaux de transmission (téléphone, télex, informatique). Les informations requises seront des informations ayant trait à *l'expérience* dans ce domaine.

CONVERSIONS INDUSTRIELLES

Les conversions industrielles présentent, parfois, des difficultés de taille

auxquelles il convient de trouver des solutions.

Lorsque la production subit un arrêt total dans la branche, à la suite d'une crise, les pouvoirs publics sont généralement embarrassés pour trouver des solutions adéquates et rapides. Ils procèdent, avec les organismes gouvernementaux de recherche, à des études de conversion ;

. *Conversion de l'activité industrielle elle-même, nécessitant la reprise d'un autre type de production ;*

. *Conversion de la main-d'oeuvre, pour éviter le chômage.*

Dans tous les cas, l'administration est appelée à effectuer des investigations en vue de remédier à la situation. Il lui faut donc des informations (que la Banque peut rechercher) sur les politiques adoptées ailleurs et pour des crises similaires, sur les moyens efficaces employés, etc...

Au niveau de l'entreprise, (généralement de la grande entreprise) l'industriel peut décider d'abandonner un type de production ne répondant plus aux besoins du marché ou tout au moins, au progrès technique et de lui substituer une autre activité. La décision de convertir partiellement ses activités lui vaut, là aussi, un besoin d'information sur les nouvelles fabrications. D'où des problèmes de choix entre différents procédés de recyclage des matériaux, d'adaptation, etc... Aussi, doit-il s'adresser à un organisme extérieur pour s'informer.

SOUS - TRAITANCE

Les problèmes de sous-traitance préoccupent, en général, les administrations centrales et les organismes de recherche *sous l'angle des études de politique économique* tendant à connaître l'état et l'évolution de la pratique de la sous-traitance, les moyens à mettre en place pour l'encourager, l'aide financière à octroyer aux entreprises, les possibilités de mise en contact entre les entreprises, dans un souci de promotion.

D'autre part, c'est *sous l'angle des réalisations* que la sous-traitance intéresse les entreprises. Aussi, recherchent-elles, plutôt, des adresses de clients et de fournisseurs, de preneurs et de donneurs d'ouvrages.

REGLEMENTATIONS

L'information sur les réglementations peut être demandée par les administrations nationales :

- . *Pour des études* : examen préalable de l'utilité d'une réglementation et étude possible de celle-ci ; la réglementation peut porter sur la sécurité, les nuisances, le commerce, les conditions d'emploi des matériels, etc...
- . *Pour le contrôle et la surveillance* : l'administration s'assure que les règlements de sécurité sont bien appliqués et, à défaut, prend les mesures qui s'imposent. Mais l'administration, pour être bien éclairée, peut aussi demander qu'elle soit renseignée sur les applications possibles à l'étranger⁽¹⁾.

L'information sur les réglementations peut être, également, demandée par les entreprises afin de s'assurer des règlements institués dans le pays, pour telle ou telle activité.

ENCOURAGEMENT DE L'ETAT AUX INVESTISSEMENTS

Cet aspect intéresse surtout les entreprises. En effet, l'entreprise ayant à décider sur un investissement donné, peut s'adresser à la Banque pour une orientation ou un renseignement sur les différents encouragements que l'Etat a institués à ce sujet et, plus généralement, sur la politique économique suivie à cet égard⁽²⁾.

ENERGIE ET MATIERES PREMIERES

Les problèmes posés par l'énergie et les matières premières intéressent à la

1) Elle peut, par exemple, demander quelles sont les conditions d'application de la réglementation sur les fluors dans les usines d'aluminium en Europe.

2) On notera que ce genre de demandes émanera surtout d'investisseurs extérieurs à la zone du Maghreb ou d'investisseurs maghrébins ayant l'intention de réaliser un projet dans l'un quelconque des pays du Maghreb.

fois les administrations, les entreprises et les organismes de recherche, mais à des niveaux différents.

- a) S'agissant des administrations, c'est sous l'angle des études et de la réalisation que le problème peut être abordé. En ce qui concerne les études, il s'agira de définir une politique : politique d'achat et de vente, choix d'énergie et de matières premières, prévision de production et de consommation, économie de l'énergie, etc... A cet effet, l'administration peut avoir besoin d'une méthode de calcul des coûts.

En ce qui concerne la réalisation ou la mise en place des moyens de production d'énergie et de matières premières, il s'agira de la recherche ou de la mise en place de moyens propres à une réalisation donnée en fonction d'études et de choix préalables (études opérationnelles, installations dans la localisation choisie).

- b) S'agissant des entreprises, c'est sous l'angle de la décision à prendre que ces problèmes sont envisagés. Or, la décision suppose un choix, donc la recherche d'éléments comparatifs susceptibles d'orienter le chef d'entreprise dans la décision. Aussi, aura-t-il besoin d'informations précises : consommations spécifiques d'énergie et de matières premières pour la fabrication d'un produit, prix de l'énergie et des matières premières, prix de la récupération de l'énergie, etc...
- c) S'agissant des organismes de recherche, ceux-ci seront intéressés, surtout, par les aspects théoriques, les séries statistiques destinées aux études, aux analyses de conjoncture et de mises au point.

PROBLEMES COMMERCIAUX

Trois catégories d'utilisateurs sont concernés par ces problèmes.

- a) L'administration

L'aspect commercial envisagé ici n'intéresse l'administration que par l'aide que l'Etat est disposé à fournir aux entreprises pour encourager

leurs exportations , l'administration voulant être informée par des exemples de solutions adoptées par des pays étrangers.

b) Les entreprises

Les entreprises recherchent des informations d'ordre commercial pour prendre des décisions, étudier le marché ou procéder à des réalisations :

. Décisions :

En matière de ventes, par exemple : produits à vendre, points de vente, planning des ventes. Pour ce faire, une connaissance des données statistiques susceptibles d'être comparées aux propres données de l'entreprise, s'avère nécessaire.

. Etude du marché :

Pour une entreprise, l'étude du marché est envisagée sous l'angle de la concurrence, des circuits commerciaux, des débouchés, puisque l'objectif est la vente du produit.

. Réalisations :

Il ne pourra s'agir, encore une fois, que de la vente ; l'entreprise recherche des renseignements utiles pour réaliser une campagne de vente, le développement de ses ventes à l'intérieur comme à l'extérieur.

Elle sera, par exemple, amenée à demander des informations précises dans le but d'implanter une agence de vente dans un pays étranger.

c) Les organismes de recherche

Quant aux organismes de recherche, ce n'est pas en vue d'une décision qu'ils recourront à l'information commerciale, mais plutôt en vue de l'élaboration d'études, études sur le développement de la concurrence, par exemple, ou sur les circuits commerciaux ou sur les analyses et prévisions commerciales, etc...

IV.2.4. MODALITES DU TRANSFERT

Les modalités du transfert indirect de l'information dépendent -comme nous l'avons signalé- des types d'informations requises. Elles figurent dans les tableaux n° 6, 7 et 8 en face de chaque type d'informations.

A. LA REPONSE

La réponse est la fourniture de tout ou partie des informations recherchées à la demande d'un utilisateur pour ses propres besoins.

Pour la Banque, il s'agira de comprendre l'objet et le but de la question posée et de fournir l'information sous la forme convenant le mieux à la nature de la demande et à l'utilisateur.

Les formes de la réponse peuvent être *la photocopie de documents, des listes (documents, adresses, produits), des données, des notes de mise au point, des synthèses ou un mélange de ces formes de réponses.*

B. L'ETUDE A LA DEMANDE

Dans le cas où la demande nécessite des recherches approfondies, la Banque peut se proposer de les faire ; l'étude ainsi élaborée sera alors, la propriété du demandeur.

C. L'ORIENTATION

L'orientation peut être le complément de la réponse dans le cas où la Banque ne dispose pas des informations demandées. La Banque conseille alors l'utilisateur vers les sources (documents, organismes ou spécialistes) qui ont la meilleure probabilité de fournir tout ou partie des informations recherchées, aux meilleures conditions d'accessibilité, de délai et de coût.

L'orientation vers les sources pertinentes de l'information est d'une

grande importance pour les utilisateurs appartenant à des pays en développement. En effet, les utilisateurs de ces pays se trouvent "embarrassés" devant :

- . d'une part, des masses de documents qui leur parviennent de partout et où il est très difficile de détecter et surtout de pouvoir choisir l'information dont ils ont besoin ;
- . et d'autre part, une multitude d'organismes prêteurs de services, mais qui ne sont généralement pas les plus sûrs quant à la détention de l'information voulue.

Au surplus, la recherche des sources, surtout de sources techniques, doit être menée le plus souvent à l'extérieur du pays du demandeur, ce qui soulève les problèmes d'identification des sources valables et des moyens d'accès à ces sources. Certes, il peut exister, dans le pays même, certains "canaux" que l'utilisateur peut emprunter⁽¹⁾ :

- . *Canaux traditionnels* résultant des transactions commerciales, utilisés par habitude et aussi par confiance ;
- . *Canaux plus récents*, nés avec la réalisation des grands projets (canaux d'engineering, par exemple).

Mais, on remarquera, cependant, que ces canaux ne sont ni les plus sûrs, ni les plus désintéressés. Dans les deux cas, les possibilités de choix de l'information sont limitées :

- . par le nombre et la nature des fournisseurs de l'information, dans le premier cas ;
- . par le caractère inégal des relations entre sociétés d'engineering et investisseurs locaux, dans le second cas.

(1) Rapport Carrière déjà cité pour le cas des pays du Maghreb.

D'où le manque d'objectivité et de désintéressement lorsqu'il s'agit d'orienter un utilisateur national vers les sources de l'information technique⁽¹⁾. Nous pensons que seul un organisme spécialisé et neutre, connaissant les sources pertinentes de l'information technique et les moyens d'accès à ces sources, peut répondre à ces besoins.

§

§

§

Nous reproduisons, ci-après, une synthèse du transfert indirect de l'information industrielle sous forme de tableaux qui mettent en regard :

- . Les utilisateurs de la Banque, en l'occurrence les administrations nationales, les entreprises et les organismes de recherche ;
- . La finalité propre à chaque catégorie d'utilisateurs et, en fonction de cette finalité, les types d'informations requises ;
- . Enfin, les modalités du transfert indirect (orientation, réponse, étude à la demande) susceptibles d'être accomplies par la Banque pour chaque type d'information demandée.

§

§

§

(1) C'est pour cette raison que nous constatons le développement de plus en plus d'un engineering national.

Tableau n° 6 : Transfert indirect - Administrations nationales

FINALITE	TYPES D'INFORMATIONS REQUISES	MODALITES DU TRANSFERT		
		Orientation	Réponse	Etude à la demande
ETUDE	1. Secteur industriel (1) _____			X
	2. Conditions de travail _____ (1)	X	X	
	3. Politique de l'énergie _____ (1)			X
	4. Politique des matières premières _____ (1)			X
	5. Moyens et conditions du développement technologique _____			X
	6. Calcul des coûts de l'énergie et des matières premières _____		X	
	7. Calcul de l'économie de l'énergie et des matières premières _____		X	
REALISATION - MISE EN PLACE	8. Moyens de production d'énergie, de matières premières et autres _____		X	X
	9. Conversions industrielles _____		X	X
	10. Sécurité _____	X	X	
	11. Application des réglementations _____	X		
CONTROLE SURVEILLANCE	12. Nuisances _____	X	X	
	13. Aids technologique _____	X		
AIDE	14. Aide commerciale _____		X	

Tableau n° 7 : Transfert indirect - Entreprises

FINALITE	TYPES D'INFORMATIONS REQUIS	MODALITES DU TRANSFERT		
		Orientation	Réponse	Etude à la demande
DECISION	1. Choix de nouvelles fabrications _____	X	X	
	2. Choix de matériaux ⁽¹⁾ _____		X	X
	3. Choix de matériels ⁽¹⁾ _____		X	X
	4. Choix de matières premières _____	X		
	5. Choix de procédés _____	X		
	6. Ventes _____		X	
	7. Encouragements de l'Etat aux investisseurs ⁽¹⁾ _____	X	X	
	8. Procédés _____		X	
	9. Installations _____	X		
	10. Concurrence _____	X	X	X
	11. Marché - Ventes _____	X	X	X
	12. Utilisations _____	X		
	13. Fabrications - Sous-traitance _____	X	X	
	14. Ventes ⁽¹⁾ _____			X
REALISATION				

Tableau n° 8 : Transfert indirect Organismes de recherche

FINALITE	TYPES D'INFORMATIONS REQUISES	MODALITES DU TRANSFERT		
		Orientation	Réponse	Etude à la demande
DECISION REALISATIONS ETUDES OU RECHERCHES	1. Choix de sujets d'étude ou de recherche (1)		X	
	2. Choix de matériels et matériaux		X	
	3. Situation d'un secteur industriel, de l'urbanisme, du transport, des conversions industrielles (1), etc. :	X	X	
	4. Développement d'un secteur industriel (1)		X	
	5. Développement de la concurrence (1)	X	X	
	6. Développement des circuits commerciaux (1)	X	X	
	7. Développement de l'infrastructure	X	X	
	8. Stratégie de l'industrialisation		X	
	9. Stratégie du transfert de la technologie (1)	X	X	
	10. Relations travail / productivité	X	X	
	11. Relations formation / industrialisation	X	X	
	12. Relations équipement / production	X	X	
	13. Relations finances / développement	X	X	
	14. Energie - Matières premières (1) (théorie)	X	X	
	15. Analyse statistique	X	X	
	16. Analyse et prévision	X	X	
	17. Modèles (théorie)	X	X	
	18. Analyse et prévision appliquées au développement industriel (1)		X	
	19. Analyse et prévision en matière d'énergie et de matières premières (1)		X	

Tableau n° 8 : Transfert indirect Organismes de recherche (Suite)

FINALITE	TYPES D'INFORMATIONS REQUISES	MODALITES DU TRANSFERT		
		Orientation	Réponse	Etude à la demande
REALISATIONS ETUDES OU RECHERCHES (suite)	20. Analyse et prévision commerciales (1)		X	
	21. Analyse et prévision en matière de production et de consommation (1)		X	
	22. Amélioration de matériaux et de matériels (1)	X	X	
	23. Amélioration des procédés	X	X	
	24. Amélioration des technologies	X	X	
	25. Sous-traitance - Spécialisation (1)		X	
	26. Echanges interindustriels (1)		X	
	27. Procédés nouveaux - Technologies nouvelles (1)	X	X	
CONSEILS	28. Nouveautés en matière de matériaux et matériels (1)	X	X	
	29. Conseils		X	

Nous venons d'esquisser, dans ce chapitre IV, les modalités de transmission, par la Banque, des informations industrielles. Ces informations, nous l'avons vu, proviennent du fonds de la Banque, après élaboration et au besoin, des sources avec lesquelles elle sera en constante relation.

Telles que nous les avons décrites, les modalités de transmission (ou de transfert) étaient de deux sortes :

- a) transmission directe des travaux élaborés, en priorité aux pays qu'elle sert, au C.E.I.M. dont elle est issue, aux organisations internationales et régionales dans un but de coopération et de collaboration mutuelles ;
- b) transmission indirecte de l'information industrielle et technique sur demande des institutions appartenant aux pays du Maghreb (catégorie d'utilisateurs) sous forme de réponses, de travaux élaborés ou d'orientation vers les sources pertinentes.

Dans ce schéma général, nous avons tenu à limiter, par souci d'efficacité et de réalisme, la "force productive" de la Banque aux seuls aspects industriels et techniques et à leur environnement économique, tels qu'ils résultent du programme général tracé pour la Banque. Plus encore, nous nous sommes limités, dans ces aspects, aux seules questions pertinentes qui traduisent un besoin réel pour l'organisme qui les formulera. A cet effet, nous avons recherché les finalités (fonctions) de chaque catégorie d'utilisateurs potentiels afin d'éviter que la Banque ne se transforme en un service SVP, prêt à répondre à n'importe quelle question d'où qu'elle vienne ou inversement, en une simple bibliothèque ou service de documentation traditionnel.

Dans ce chapitre, nous avons surtout mis l'accent sur les missions d'information envisagées du côté des destinataires (transfert direct) et des utilisateurs (transfert indirect). Qu'en est-il du côté de la Banque elle-même ? Comment la Banque va-t-elle mettre en oeuvre la masse d'informations qu'elle aura collectée en vue de répondre à ces deux types de transfert ? C'est ce que nous allons examiner dans le chapitre qui suit.

TRAITEMENT DE L'INFORMATION
ET ELABORATION DES PRODUITS
DE TRANSFERT

Le traitement de l'information et l'élaboration des produits documentaires doivent se référer à une méthodologie appropriée. Cette méthodologie a été définie et testée par Mesdames BEAUCHET et DAVID, dans le cadre de la réorganisation du service de documentation du C.E.I.M.⁽¹⁾

Dans le présent chapitre, nous ne traiterons pas de la méthodologie proprement dite, mais de l'élaboration des produits documentaires en tant que faisant appel à différentes opérations d'entrée et de sortie. Il s'agit, pour nous, de décrire le canevas général du système afin :

- . de montrer sa quadrature avec le programme général de la Banque, le système choisi devant répondre, en effet, à la spécificité de la Banque ;
- . de montrer son avantage pour l'élaboration des produits de transfert, car -comme on sait- la Banque n'est pas un organisme de stockage de l'information ;
- . de définir les moyens⁽²⁾ propres au fonctionnement de la Banque, car c'est à partir du système qu'il y aura lieu de prévoir les moyens adéquats et non l'inverse ; le contraire, en effet, conduirait au cloisonnement des opérations.

(1) Elle a fait l'objet de deux publications distinctes :

- . l'une intitulée "Projet d'organisation et programme d'exécution en vue du développement du service de documentation pour la création d'une Banque maghrébine d'information" rédigée par Mme M. BEAUCHET.
- . l'autre intitulée "Méthodologie de la recherche d'informations au C.E.I.M." rédigée par Mme A. DAVID.

(2) La définition des moyens s'appuie, en effet, sur le schéma général "Entrée-Sortie". Et, comme nous l'avons annoncé dans l'introduction à la présente étude, les moyens sont étudiés, respectivement, dans l'étude de faisabilité et dans l'étude sur l'évolution prévisible de la Banque.

Le système en lui-même s'articule sur *une chaîne documentaire* dont les composantes opérationnelles sont, ou consécutives ou concomitantes (cf. schéma H) ; elles tendent toutes à la réalisation du but final qui est le transfert de l'information. "L'usine" à traiter l'information comporte, comme en matière industrielle :

a) Des opérations d'entrée (ou d'input)

Repérage, sélection, acquisition, traitement matériel et intellectuel, conservation de l'information (V.I.) ;

b) Des opérations de sortie (ou d'output)

Travail de recherche des informations et d'élaboration proprement dite des produits de transfert, à partir des travaux d'entrée et à l'aide de la mémoire de la Banque (V.2.). C'est la partie centrale de l'élaboration.

Aux opérations d'entrée et de sortie, il faudrait ajouter -au même titre que pour assurer la marche d'une entreprise- *des opérations de gestion et de contrôle* (V.3.).

L'intérêt et l'originalité du système proposé est :

- . *qu'il peut être maintenu tout au long des phases de développement de la Banque ;*
- . *d'être suffisamment souple pour pouvoir s'adapter, sans modifications radicales, à l'évolution de la Banque vers des moyens informatisés ;*
- . *qu'il convient aussi bien au traitement d'un corpus documentaire limité, comme celui planifié dans la période de démarrage de la Banque, qu'au traitement d'un corpus plus vaste et en croissance continue comme ce que nous prévoyons pour les phases ultérieures.*

Le système est donc constant quelle que soit l'évolution prévisible de la Banque ; seuls le nombre et la qualification des membres du personnel, ainsi que le genre du matériel à retenir, seront à modifier.

INPUT

OUTPUT

Evaluation des besoins en Information

Recherche et repérage des informations

Repérage des documents Supports de l'information

Transfert sur fiches

Recherche des renseignements bibliographiques

Ouvrages

Acquisition Obtention

Documents divers

Tri

Traitement matériel d'entrée des documents

Articles de revues

Traitement matériel de conservation des documents et des informations

Traitement intellectuel d'entrée des documents

MEMOIRE

Traitement matériel de sortie des documents et des informations

Recherche documentaire (Opérations intellectuelles de sortie)

Reproduction

Information sélective

Consultation

Utilisateurs divers

Experts du

SECTION 1

Evaluation des besoins en Information

Recherche et repérage des informations

Transfert sur fiches

Traitement matériel d'entrée des documents

Traitement intellectuel d'entrée des documents

Publication

Recherche de sources et opérations intellectuelles de service

Consultation

Prêt

divers

Repérage des sources d'information non écrites ou sans support documentaire

Connexion avec ces sources

Création de documents (fiches, dossiers, etc..)

Entreprises

Associations

Spécialistes

Communication des informations

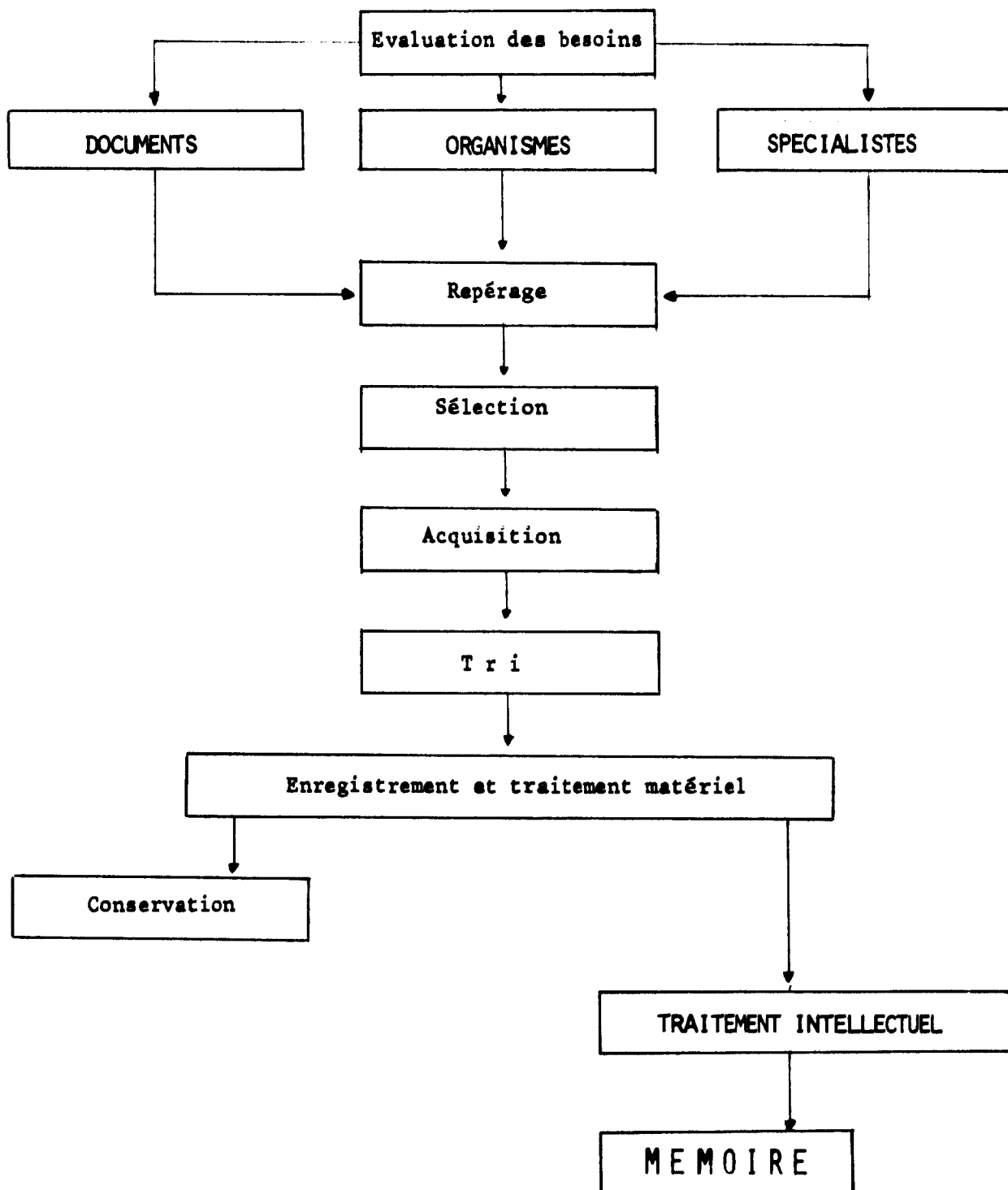
Publication d'instruments documentaires

Publication d'études et de revues

SECTION 2

V.1. OPERATIONS D'ENTREE

Les opérations d'entrée des documents et des recensements ou descriptions d'organismes sont caractérisées dans le schéma H₁ ci-dessous :



V.1.1. EVALUATION DES BESOINS ET COLLECTE DES INFORMATIONS INDUSTRIELLES

En plaçant l'évaluation des besoins en tête de la chaîne documentaire, nous ne faisons que signaler une évidence : l'évaluation des besoins détermine toutes les opérations séquentielles du schéma.

Cette évaluation peut être faite :

- . par voie épistolaire (enquêtes indirectes),
- . par voie d'enquêtes sur le terrain,
- . par le dépouillement des demandes des utilisateurs de la Banque ⁽¹⁾.

Il est important de noter que l'évaluation des besoins en informations industrielles doit être *une évaluation constante* intervenant avec l'évolution de la demande. Le système de la Banque étant, par définition, un système évolutif, il est donc tout à fait logique d'opérer des évaluations périodiques des besoins.

Ce principe a été, du reste, rappelé tout le long de cette étude, que ce soit au niveau du choix des domaines d'action ou de la collecte des informations et des sources. De même, le transfert de l'information, parce que dépendant des étapes de développement des pays en cause et des demandes des utilisateurs, ne peut qu'évoluer dans sa conception et dans ses modalités.

Ceci dit, la collecte matérielle des informations met en oeuvre, successivement, les opérations de repérage, de sélection, d'acquisition et de tri.

(1) Ces différentes modalités ont été évoquées supra (III.2.) à propos des moyens d'identification des sources.

A. LE REPERAGE

Il est fait à partir du programme général de collecte tel qu'il a été établi précédemment. A ce niveau, il conviendra de rechercher, d'abord, si ces informations existent ou non et, une fois déterminée leur existence, savoir si elles sont ou non fixées sur un support.

Si elles sont fixées sur un support, il faudrait déterminer les caractéristiques de celui-ci : document ou enregistrement dans un système (informatisé), décider de l'acquisition du document ou de l'accès aux sources.

Si les informations en cause ne sont pas fixées sur un support, il y aura lieu, alors, de créer ce support sous forme de dossiers (organismes, entreprises, spécialistes).

B. LA SELECTION ET L'ACQUISITION

L'acquisition ou l'obtention des documents intervient après un travail de sélection effectué par le dépouillement de la littérature, dont en particulier, la littérature bibliographique.

A ce stade, des distinctions sont à faire entre :

- . *les documents publiés et commercialisés, qui ne posent pas de problème, en principe ;*
- . *les documents semi-publiés, à diffusion restreinte, obtenus par échange, abonnement ou relations de courtoisie ;*
- . *les documents non publiés, difficiles à repérer et, a fortiori, à obtenir ; ils constituent une bonne part, sinon la partie essentielle des informations sur les projets et les réalisations maghrébines (études effectuées pour le compte des ministères, établissements publics, sociétés nationales, etc...)⁽¹⁾.*

(1) Ce genre de documents ne peut être obtenu par la Banque, de façon régulière, que sur intervention des membres du Conseil d'Administration du C.E.I.M.

C. LE TRI

Il intervient lorsque les documents sont entrés dans le circuit de la Banque. Le tri est effectué selon la nature et le contenu des documents reçus et permet de décider :

- . de la durée de vie du document (*validité*) ;
- . de la catégorie dans laquelle il sera intégré ;
- . du traitement qui lui sera appliqué.

Ces choix fournissent *des guides* pour le traitement matériel d'entrée.

V.1.2. ENREGISTREMENT ET TRAITEMENT MATERIEL

L'enregistrement est l'opération principale du traitement matériel⁽¹⁾ d'entrée des documents et des autres sources.

. Documents

- Ouvrages et documents divers : deux registres distincts ;
- Périodiques : fichier Kardex.

. Organismes et spécialistes

Ils sont enregistrés en tant que sources d'informations utiles à la Banque et comme telles, traités au même titre que les documents, avec cette différence qu'ils sont constitués en dossiers affectés d'un numéro d'ordre.

V.1.3. TRAITEMENT INTELLECTUEL D'ENTREE

Dans le système de la Banque, le traitement intellectuel d'entrée est à

1) Le traitement matériel d'entrée comporte, entre autres, les mesures de conservation, de rangement, d'assemblage de documents, etc...

deux niveaux : selon qu'il est destiné à des recherches globales ou à des recherches spécifiques et approfondies.

Dans le premier cas, le traitement va faire appel à des classifications hiérarchiques linéaires, obtenues en procédant au regroupement des informations par ensembles et sous-ensembles.

Dans le second cas, ce seront les classifications multi-dimensionnelles qui seront mises en jeu, l'information étant caractérisée, ici, à partir des descripteurs d'un Thésaurus.

L'intérêt du *Thésaurus du développement industriel de l'ONUDI*, adopté pour le traitement, est justement de fournir un langage qui cadre parfaitement avec les deux types de classifications : ses catégories et sous-catégories (classes et champs sémantiques) correspondent au regroupement de nos informations par ensembles et sous-ensembles ; sa liste de descripteurs répond, en grande partie, aux thèmes et aux concepts retenus dans le programme général de la Banque.

Munis de cet instrument, nous pourrions, valablement, *indexer* les documents : *indexation simple* en prévision de recherches générales, *indexation approfondie* pour des recherches spécifiques.

A. TRAITEMENT EN PREVISION D'UNE RECHERCHE GLOBALE DE L'INFORMATION

L'instrument essentiel de ce traitement est le *fichier thématique*⁽¹⁾ dont la structure rappelle celle du Thésaurus de l'ONUDI à deux niveaux (grandes classes ou catégories et leurs subdivisions en sous-catégories).

(1) Il faut rappeler, également, que d'autres fichiers manuels ont été mis en place : fichiers-catalogues auteurs et titres, fichier géographique (à partir des descripteurs géographiques du Thésaurus de l'ONUDI).

De ce fait, il est utilisé surtout pour rechercher des documents se rapportant à un sujet assez large, mais non pas de repérer d'emblée un document spécifique contenant la réponse à une question très précise ; il permet d'aller du général au particulier pour atteindre, en un instant, toute l'information possédée sur un sujet général.

A ce titre, figurent dans le fichier thématique des fiches de documents : ouvrages, articles de périodiques, catalogues, nomenclatures, séries statistiques antérieures à 1976.

Ces fiches sont indexées selon les catégories retenues du Thésaurus de l'ONUDI, le document étant considéré pour l'ensemble des informations qu'il contient, autrement dit pour *un sujet global*.

B. TRAITEMENT EN PREVISION D'UNE RECHERCHE SPECIFIQUE DE L'INFORMATION

L'instrument de ce traitement est le fichier *Sélecto* qui, à la différence du fichier thématique, présente les informations dans leur dépouillement le plus fin. C'est donc à ce fichier que devront être posées les questions précises.

L'indexation appliquée ici est une indexation approfondie, établie au niveau le plus subtil du Thésaurus : celui des *descripteurs*⁽¹⁾, chaque terme représentant un concept et tous les concepts pouvant être coordonnés entre eux, sans priorité ni limite. Le principe de ce traitement est donc différent de celui du fichier thématique. Dans le fichier *Sélecto*, chaque fiche représente un descripteur et chaque document pertinent fait, dans cette fiche, l'objet d'une perforation sur un point qui correspond à son numéro d'enregistrement. Le procédé *Sélecto* permet, par des superpositions de fiches, de pousser la recherche jusqu'à épuisement des différentes facettes de la question posée.

En conséquence, le fichier *Sélecto* est réservé aux documents nécessitant facilité et rapidité d'accès, donc pour les documents portant sur les branches prioritaires du programme de la Banque. A ce titre, figureront dans ce fichier :

(1) Dans ce système, les hiérarchies ne sont pas prises en ligne de compte.

- . les ouvrages et manuels dont le contenu rend probable une utilisation suffisante ;
- . les articles de périodiques dont les informations sont susceptibles de servir aux types de transferts prévus, avec une durée d'utilisation assez longue ;
- . les séries statistiques récentes, les études du C.E.I.M. et les autres études et rapports traitant de problèmes industriels relatifs au Maghreb ;
- . les fiches de dossiers d'organismes : entreprises, laboratoires, consultants, organisations internationales, etc...

V.1.4. MISE EN MEMOIRE

La conception de la mémoire procède d'un cadre précis, représentatif des utilisations et des objectifs de la Banque. *Aussi, les informations à mettre en mémoire sont-elles le produit des choix qui ont abouti à l'indexation.* Faut-il rappeler que l'information recueillie n'est pas destinée à être stockée pour elle-même, mais bien pour être "transformée" puis transférée ? L'effort d'analyse qui doit amener à la mise en mémoire doit s'inscrire dans ce sens.

En pratique, tous les documents ne sont pas retenus comme devant subir un traitement approfondi et, même parmi ceux qui sont retenus, tous ne ressortent pas du même niveau de traitement.

Les documents très spécifiques sont justifiables d'une mise en mémoire dans le Sélecto, en ce qui concerne les informations précises qu'ils contiennent, comprises comme unités d'information et qu'on ne peut percevoir que dans une analyse approfondie.

En revanche, des documents plus généraux ou traitant de sujets étudiés sous

un aspect très général, sont justifiables d'une entrée globale dans le système par l'intermédiaire du fichier thématique⁽¹⁾.

Nous reproduisons, dans le tableau n°9 ci-après, les informations à mémoriser, respectivement, dans le fichier thématique et le fichier Sélecto⁽²⁾.

Il convient d'ajouter que l'entrée en mémoire dans les fichiers thématique et Sélecto est l'entrée des sujets traités, c'est-à-dire de la matière proprement dite qui constitue l'information et que d'autres entrées dans le système sont effectuées à partir d'autres notions, en particulier :

- . le nom de l'auteur : entrée dans le fichier-catalogue auteurs ;
- . le titre du document : entrée dans le fichier-catalogue titres ;
- . le nom géographique : entrée dans le fichier géographique, etc...

(1) cf. "Projet d'organisation et programme d'exécution" de Madame M. BEAUCHET
Page 23

(2) Ce tableau a été établi par référence aux tableaux n°4 et 5 sur l'identification des documents et des organismes.

Tableau n°9 : Répartition des informations dans les fichiers thématique et Selecto

	D O C U M E N T S	Fichier thématique (1)	Fichier Selecto (2)
· Ouvrages et manuels			
· Périodiques		X	X (3)
· Séries statistiques antérieures à 1976		X	X (4)
· Séries statistiques annuelles à partir de 1976 (Pays du Maghreb)		X	X
· Séries statistiques mensuelles		X	X
· Textes législatifs et réglementaires			X
· Normes-brevets			X
· Congrès - Séminaires		X	X
· Etudes et rapports extérieurs au C.E. I.M. portant sur les problèmes industriels maghrébins		X	X
· Etudes C.E. I.M. (condensés avec index alphabétique des matières)			X
· Notes du C.E. I.M.			X (5)
· Travaux de recherche		X	
· Plans de développement			X
· Catalogues de fournisseurs		X	
· Nomenclatures		X	
· Dossier "Ministères" des quatre pays du Maghreb			X
· Dossier "Ministères" des autres pays (le cas échéant)		X	X
· Dossier "Entreprises" des quatre pays du Maghreb			X
· Dossier "Entreprises" des autres pays (le cas échéant)			X
· Dossier "Etablissements publics" des quatre pays du Maghreb		X	

D O C U M E N T S

	Fichier thématique (1)	Fichier Sélecto (2)
· Dossier "Laboratoires et instituts de recherche" des quatre pays du Maghreb		X
· Dossier "Groupements professionnels - Syndicats" des quatre pays du Maghreb		X
· Dossier "Consultants" (Bureaux d'études - Ingénieurs-Conseils)		X
· Dossier "Organisations internationales"		X
· Dossier "Organismes d'information"		X

- (1) Pour la conservation de l'information.
- (2) Pour les branches prioritaires du programme.
- (3) N'entretenir en Sélecto que ceux dont la qualité du contenu rend probable une utilisation suffisante.
- (4) Les articles à retenir pour le fichier Sélecto seront ceux dont les informations pourront servir ultérieurement, aux transjets prévus et dont la durée d'utilisation est suffisamment longue, ce qui exclut les articles d'actualité.
- (5) Contenant des informations utiles.

V.1.5. TRAITEMENT MATERIEL DE CONSERVATION DES DOCUMENTS ET DES INFORMATIONS

Ce traitement est le prolongement de l'opération évoquée in V.1.2.
Il s'agit du classement des documents.

Des emplacements de rangement différents sont prévus selon qu'il s'agit d'ouvrages, de périodiques ou de documents divers. Pour chacun d'eux, le mode de rangement se réfère aux grandes catégories du Thésaurus de l'ONUDI. De ce fait, le rangement est également un des moyens d'accès à la mémoire.

V.2. OPERATIONS DE SORTIE

Les opérations de sortie visées dans le présent chapitre concernent l'élaboration des produits de transfert tels qu'ils sont décrits au chapitre IV. Rappelons qu'il s'agit :

a) Pour le transfert direct⁽¹⁾

- . de publications périodiques sur l'actualité industrielle dans les pays du Maghreb, susceptibles d'intéresser ces pays ;
- . de publications de bibliographies, de listes de sources ou de diffusions sélectives d'informations ;
- . d'élaboration d'études de synthèses à partir d'informations existantes ou recherchées.

b) Pour le transfert indirect⁽²⁾

- . de réponses à une demande de renseignements : adresse, donnée, note de mise au point, liste de sources, synthèse, étude proprement dite ;
- . d'orientation vers les sources pertinentes de l'information dans le cas où la Banque n'est pas en mesure de répondre elle-même.

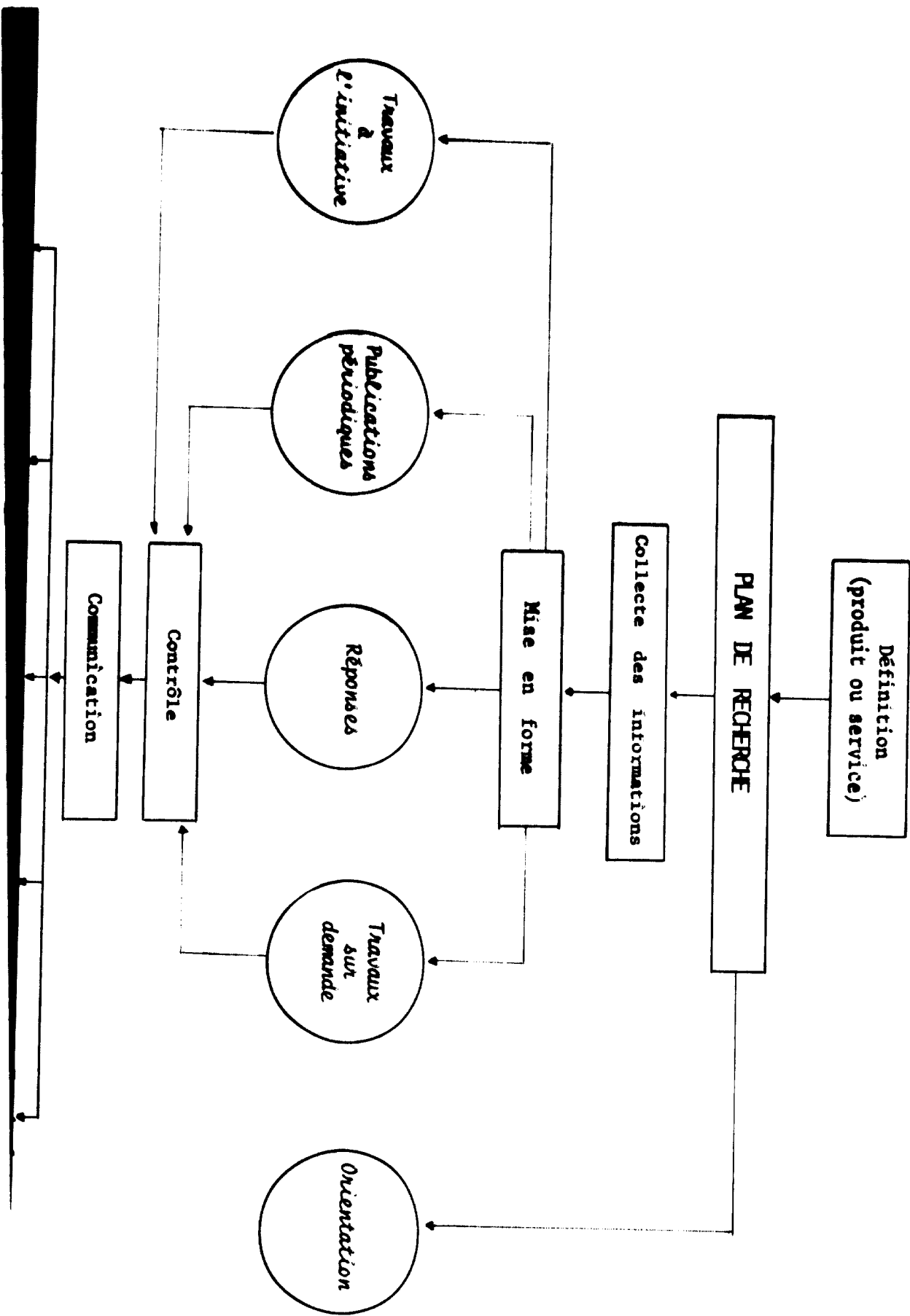
L'élaboration des produits de transfert consiste, d'après le schéma H₂ ci-après, à :

- . définir et caractériser le produit ou le service à livrer ;

(1) C'est-à-dire la diffusion d'informations à l'initiative de la Banque.

(2) C'est-à-dire la fourniture d'informations à la demande d'un client de la Banque.

Schéma H₂ : Opérations de sortie



- . identifier les informations et leurs sources ;
- . rechercher ces informations à l'aide de la mémoire de la Banque et de ses moyens d'accès aux sources ;
- . mettre en forme le résultat de ces recherches, afin de diffuser un produit répondant à des caractéristiques préalablement fixées.

L'ensemble de ces opérations, à l'exclusion de la mise en forme, sont de même matière pour tous les produits de transfert (direct ou indirect). Elles nécessitent la mise en oeuvre de moyens adéquats pour chacune d'elles.

V.2.1. DEFINITION DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT A ELABORER

De même que pour la fabrication ou la préparation de tout produit, il est nécessaire de connaître l'usage auquel ce produit est destiné et la nature de son destinataire ou de son utilisateur.

S'appliquant aux produits de transfert de l'information, les caractéristiques sont définies en fonction :

- . de l'utilisation visée : information pure et simple ou pour une décision de fabrication, réalisation ou recherche ;
- . du destinataire ou de l'utilisateur : habitude, niveau de connaissance, possibilités de compréhension, de réception et de dialogue ;
- . de l'importance des conséquences attendues, susceptibles de conditionner la nature et la préparation du produit ;
- . des informations préalablement collectées ;
- . du prix possible (si le produit est vendu) ;
- . du délai acceptable

Il reste, en tout cas, que la définition du produit à élaborer ou du service à rendre va conditionner le plan de recherche à établir.

V.2.2. PLAN DE RECHERCHE

Nous savons que le but de la Banque est d'arriver à fournir, en fonction de besoins définis et spécifiques, des informations d'ordre industriel et technique, soit de sa propre initiative, soit sur demande formulée par des utilisateurs maghrébins bien définis. Par conséquent, les produits et services à transférer seront définis par leur destination et élaborés dans ce but.

V.2.2.1. PRODUITS DU TRANSFERT DIRECT

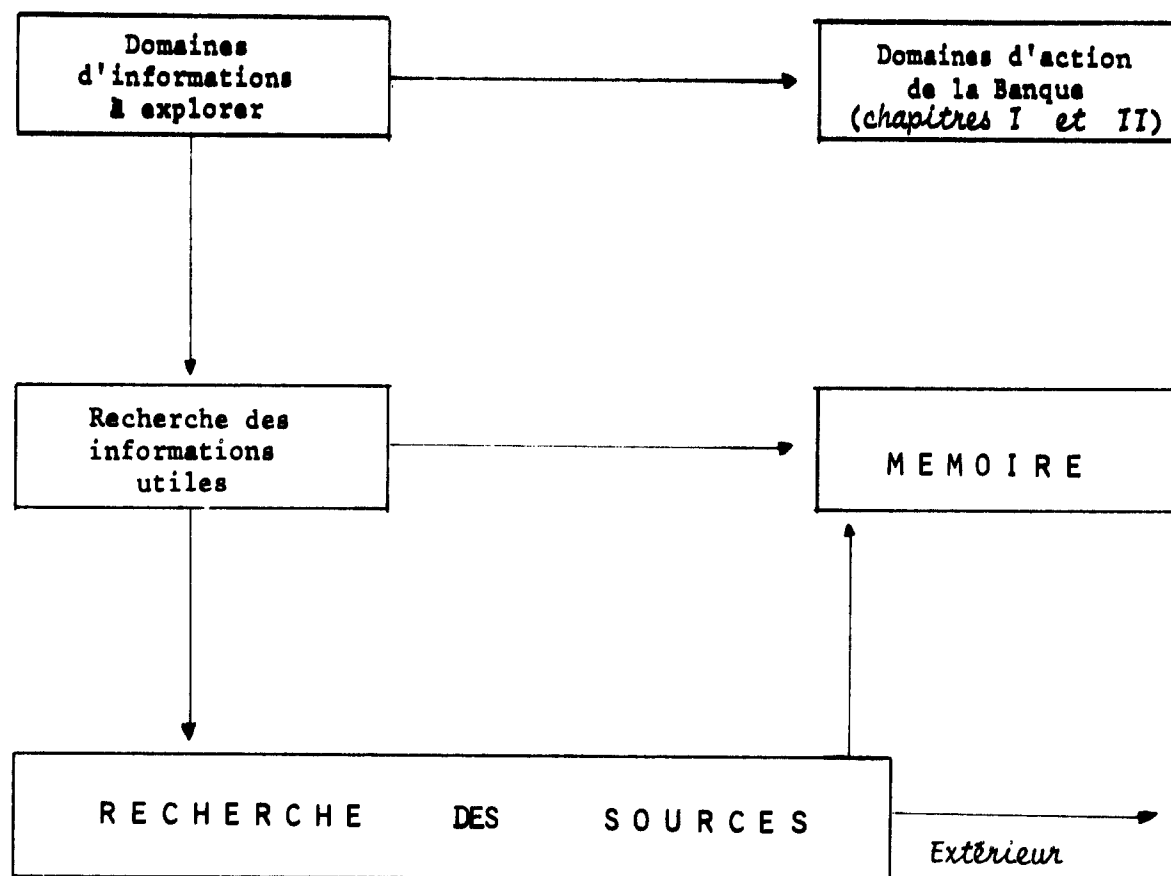
La stratégie de recherche pour les produits du transfert direct n'implique pas, en principe, une prospection méthodique puisque les besoins des pays concernés en information industrielle ont été évalués selon une approche basée sur l'expérience et la connaissance de ces pays⁽¹⁾.

Il s'agira, donc, au niveau de l'élaboration de ces produits, de se référer au programme général de la Banque et de procéder à son exploitation, en vue d'en extraire des informations utiles pour ces pays.

Dans la pratique, le plan de recherche s'articulera de la façon suivante : (Schéma H₃).

(1) Voir, en particulier, nos propos in IV.1.1. supra.

Schéma H₃ : Plan de recherche pour l'élaboration des produits du transfert direct



Il convient de relever, ici, l'importance que requiert la recherche des sources dans ce plan. En effet, il est essentiel de situer les catégories de documents et d'organismes à partir desquelles il sera possible de puiser des informations utiles.

La recherche des sources appelle, en pratique, deux séries d'investigations.

a) Recherche des sources internes

On fait appel, ici, à la mémoire de la Banque avec les filières mises en place :

- Recherche simple : dans les fichiers-catalogues (fichier-auteurs, fichier-titres, bibliographies, listes d'entrées) ;

- . Recherche plus élaborée : dans le fichier thématique en allant du général au particulier ;
- . Recherche approfondie : dans le fichier Sélecto, par superposition des fiches.

b) Recherche des sources extérieures

Les moyens d'accès à ces sources ont été étudiés en détail au chapitre III.2. "Identification des sources" et III.3. "Moyens d'identification par téléinformatique".

V.2.2.2. PRODUITS DU TRANSFERT INDIRECT

Avec les produits du transfert indirect, la stratégie de recherche va nécessiter (contrairement au transfert direct) l'établissement d'un véritable *diagnostic des besoins*.

C'est dans ce sens que nous avons recherché la finalité des organismes utilisateurs⁽¹⁾ de la Banque, afin d'en déduire les types probables de demandes d'informations susceptibles d'être formulées.

Il importe donc, dans ce cas, de définir exactement ce besoin, de rechercher, en conséquence, les sources d'informations à exploiter, le mode d'exploitation et de situer les limites d'intervention de la Banque. Aussi, un dialogue entre l'utilisateur et la Banque doit-il s'instaurer afin :

- . que l'utilisateur arrive à mesurer, exactement, le volume des informations existantes, susceptibles de lui être utiles ;
- . qu'il arrive à cerner, fidèlement, son besoin ;

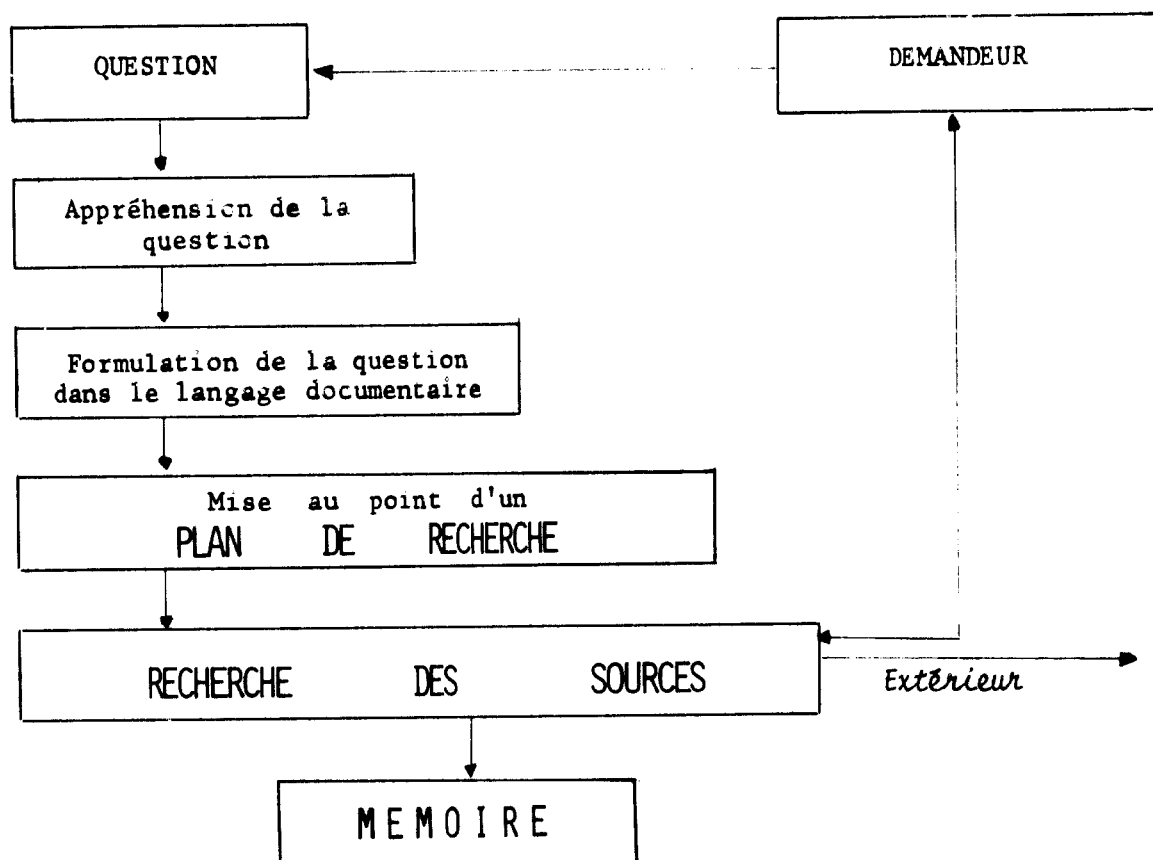
(1) Voir IV.2.2. supra.

. qu'il fasse confiance à la Banque dans les recherches qu'elle aura à entreprendre ;

. que la Banque évite les questions mal formulées dont les conséquences occasionnent perte de temps et mécontentement du demandeur.

Dans cet ordre d'idée, la Banque devra guider le demandeur à expliciter sa question et préciser ses besoins. Elle aura donc à effectuer la démarche suivante (Schéma H₄) :

Schéma H₄ : Plan de recherche dans le cadre de l'élaboration des produits du transfert indirect



Cette démarche appelle les remarques suivantes :

a) La question posée par le demandeur peut être déterminée selon des besoins très divers, soit par leur forme, soit par leur niveau. Il peut s'agir

aussi bien d'une question ponctuelle posée par un utilisateur ou un centre correspondant, que d'une demande très large de fourniture d'informations pour une finalité définie.

D'autre part, les questions sont, en général, formulées dans le langage des demandeurs. Pour les besoins de la recherche, il est nécessaire de les reformuler dans le langage du système documentaire⁽¹⁾.

- b) Quoi qu'il en soit, il importe à la Banque de *cerner la question avec le demandeur*. Pour ce faire, elle se reportera aux instruments de recherche mis en place et définira, le cas échéant, un *plan de recherche avec le demandeur*.
- c) Comme pour le transfert direct, la recherche des sources revêt, là encore, une importance particulière. Connaissant les types d'informations susceptibles d'être demandées par les utilisateurs⁽²⁾ en fonction de la finalité propre à chaque catégorie, on pourra procéder au choix des sources correspondantes⁽³⁾.

La recherche des sources, dans le cadre du transfert indirect, va également faire appel à la mémoire de la Banque et, le cas échéant, aux mémoires extérieures.

V.2.3. MISE EN FORME ET COMMUNICATION DES PRODUITS DE TRANSFERT

C'est l'opération qui consiste à présenter les informations ou les sources collectées de façon à répondre à la destination ou à l'utilisation envisagée.

(1) En s'aidant du Thésaurus de l'ONU/DI....

(2) Voir supra IV.2.3.

(3) En s'aidant du tableau n°3 (chapitre III).

La mise en forme varie, évidemment, selon le produit :

. Travaux et études

Rédaction et impression

. Publications périodiques ou non

La rédaction est, en général, un travail d'équipe sous le contrôle d'un rédacteur en chef.

. Réponse à une demande de renseignements

Elle prendra différentes formes : donnée pure et simple, bibliographie, note de mise au point, etc...

. Orientation

Pas de mise en forme, mais seulement énumération des sources, fournie de vive voix ou par écrit (envoi postal ou par télex).

Un premier contrôle est effectué avant le tirage ou l'impression, un second, de vérification se faisant avant l'expédition.

V.3. OPERATIONS DE GESTION ET DE CONTROLE

Le fonctionnement de l'ensemble des opérations d'entrée et de sortie nécessite les actions suivantes :

1. *Planification du programme, y compris la formation du personnel, et contrôle du déroulement général des opérations ;*
2. *Budget : élaboration, contrôle, suivi des dépenses et, selon les cas, des recettes ;*
3. *Etude de la clientèle et de ses besoins en informations ;*
4. *Accords, échanges, relations avec les fournisseurs d'informations ;*
5. *Définition de la politique annuelle d'action, modifications nécessitées par une évolution des besoins et des conditions de travail.*

Ce sont là des opérations classiques, dans leur principe, pour toute entreprise productrice de produits ou de services, ce qui est le cas de la Banque.

V.3.1. PLANIFICATION

A. PLANIFICATION DU PROGRAMME

La planification du programme devra être faite au fur et à mesure du fonctionnement de la Banque.

S'agissant de la période de démarrage, l'étude de faisabilité⁽¹⁾ a pris comme base de mise en route, une période de trois ans décomposée en deux phases :

(1) Elle fait l'objet d'un document distinct (Volume II)

a) Phase préparatoire, d'une durée minimum d'un an au cours de laquelle l'équipe affectée à la Banque devra :

- . procéder à la collecte des informations en complément du fonds existant au C.E.I.M. et à l'identification des sources pertinentes de l'information ;
- . traiter, à l'entrée, les documents existants et à acquérir ;
- . procéder à l'essai des méthodes proposées, en particulier pour l'élaboration des produits de transfert.

Dans cette phase, la Banque n'est pas encore ouverte, les travaux envisagés étant des travaux préparatoires à la phase opérationnelle.

b) Phase opérationnelle, ou phase d'ouverture proprement dite, de la Banque.

La Banque offre à ses utilisateurs des produits et des services limités en nombre et en nature du fait du démarrage, mais cependant suffisamment variés et substantiels pour donner une idée de ses possibilités.

Cette phase opérationnelle sera décomposée en deux étapes :

- . une étape de six mois, pour l'ouverture de la Banque ;
- . puis, une étape d'une année et demie, pour la période de lancement.

B. PLANIFICATION DE LA FORMATION DU PERSONNEL

Il s'agit là, d'une part, de la formation continue afin d'assurer l'entretien des connaissances et de la qualification et, d'autre part, de la formation à des méthodes ou à des matériels nouveaux. L'on devra, dans chaque cas, choisir

entre formation sur place et formation à l'extérieur du Centre, dans la zone Maghreb ou bien hors Maghreb.

Les programmes et les choix dépendront, bien entendu, de la nature des tâches et des possibilités de formation existantes. Cependant, une politique de base serait à observer pour rester en accord avec la conception et la dynamique de la Banque.

La formation devrait être assurée, à notre avis, *en priorité, par des spécialistes ou des représentants d'organismes appartenant aux pays du Maghreb*. L'appel éventuel à un consultant extérieur ne devra servir qu'à aider dans la préparation du programme et le choix des animateurs.

Des stages et bourses d'études ne se justifieraient que pour du personnel bien fourni et ayant déjà une bonne expérience de son travail dans la Banque. Le programme de tels stages et bourses d'études devrait être minutieusement étudié par le coordinateur de la Banque, en toute connaissance des organismes d'accueil et de leur utilité pour la Banque.

C. CONTROLE DU DEROULEMENT GENERAL DES OPERATIONS

Ce contrôle a pour but :

- . de suivre la bonne exécution du programme, de déceler les difficultés, les blocages, afin d'y remédier ;
- . de juger l'ensemble du fonctionnement sur une année, pour la préparation du programme suivant.

Il consiste à évaluer et enregistrer, chaque mois, le volume des entrées et des sorties et les temps passés à chaque opération de traitement⁽¹⁾.

(1) Voir "Etude de faisabilité pour la période de démarrage" Volume II.

V.3.2. BUDGET

Ce poste comprend :

- . le contrôle des dépenses prévues au budget ;
- . l'établissement des prévisions budgétaires.

a) Contrôle des dépenses

Il dépend du mode de comptabilité prévu au C.E.I.M. Dans le cas de la Banque, nous ne saurions trop conseiller une comptabilité analytique permettant de connaître le coût de chaque opération en fonction des postes : personnel, matériel, documents. Une telle comptabilité est à l'image du fonctionnement même de la Banque et permet, en particulier, de juger, en toute connaissance, l'utilisation des fonds, les économies possibles, les dépenses injustifiées, les augmentations valables de dépenses.

Le contrôle est à effectuer, chaque mois, en utilisant un schéma de calcul des coûts, identique à celui du relevé des temps passés⁽¹⁾.

b) Prévisions budgétaires

Elles sont faites à partir du programme prévu, compte tenu des coûts et des dépenses enregistrés l'année précédente, en distinguant les postes suivants :

- . personnel
- . matériels
- . documents
- . déplacements : visites, enquêtes, frais généraux

V.3.3. ETUDE DE LA CLIENTELE ET DE SES BESOINS EN INFORMATIONS

Nous abordons là, un des points clés dont dépendra le succès de la Banque ; en effet, la Banque doit :

(1) Voir "Etude de faisabilité pour la période de démarrage" Volume II.

- . être utile, c'est-à-dire qu'elle puisse satisfaire des besoins réels ;
- . être utilisable, c'est-à-dire connue de ceux auxquels elle s'adresse ;
- . être utilisée, c'est-à-dire que ses clients aient confiance en elle et par suite, trouvent avantage à s'adresser à elle.

En conséquence, les relations de la Banque avec sa clientèle (destinataires et utilisateurs) doivent être des relations à double sens : connaître cette clientèle et lui faire connaître la Banque.

a) Connaissance de la clientèle

Connaître la clientèle, c'est connaître ses domaines d'intérêt et ses réactions.

Ses domaines d'intérêt peuvent être appréhendés par la connaissance de l'objet de ses activités, des buts qu'elle poursuit, des domaines sur lesquels elle travaille. Cette approche a été utilisée pour la définition des utilisateurs potentiels de la Banque, dans le cadre du transfert indirect.

Quant à ses réactions, c'est à travers les contacts personnels et les enquêtes qu'elles peuvent être connues.

b) Connaissance de la Banque par la clientèle

Les modalités des transferts direct et indirect de l'information industrielle, étudiées au chapitre IV, sont certainement un moyen de faire connaître la Banque à la clientèle :

- . directement, par la diffusion de travaux de sa propre initiative aux organismes visés, de bulletins d'informations et par la publicité ;
- . indirectement, à travers les services rendus par la Banque.

Quoi qu'il en soit, *la Banque doit se faire connaître*, autrement elle n'aura pas d'utilisateurs ; les produits qu'elle élabore doivent voir le jour, sinon elle travaillera en vase clos. On notera, par exemple, que les utilisateurs n'auront pas un besoin constant de recourir à la Banque, leurs besoins étant, par définition, des besoins épisodiques. Par conséquent, élaborer et diffuser des informations de façon continue est, non seulement un gage de succès, mais aussi un moyen de rapprochement des utilisateurs vers la Banque. C'est la raison pour laquelle nous avons prévu, dans l'étude de faisabilité, la préparation des produits du transfert direct avant l'ouverture de la phase au cours de laquelle la Banque pourra commencer à rendre des services à ses utilisateurs.

V.3.4. ACCORDS - ECHANGES - RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS

Dans le cadre du programme de la Banque, il est prévu l'acquisition de documents et la collecte d'informations auprès des organismes qui les détiennent. Cette opération va donc nécessiter un choix des principaux fournisseurs de l'information et partant, un examen des possibilités d'échanges de services et au besoin, l'opportunité de passer des accords avec les fournisseurs.

On signalera, à ce propos, que des relations de coopération existent déjà entre le C.E.I.M. et d'autres organismes à vocation industrielle ou d'information (CEA, CND, INPED, Union Sidérurgique Arabe, OCDE, IDCAS, ...) et que des accords ont été passés, notamment avec l'ONUDI et le C.P.C.M.

V.3.5. DEFINITION DE LA POLITIQUE ANNUELLE D'ACTION

Il s'agit là, de l'aspect pratique de la gestion et du contrôle. Il est nécessaire, en effet, de faire le point d'un programme avant d'entamer le programme suivant, de préférence à la fin de chaque année et compte tenu du plan d'action précédent.

La politique d'action consiste, essentiellement, à définir la forme des produits à transférer par la Banque et le marché (les débouchés) de ces produits. A cet égard, une étude des temps passés à l'élaboration des opérations est indispensable ; elle permet d'opérer des ajustements, le cas échéant, elle sert en quelque sorte de "clignotant de sécurité". D'où la nécessité de disposer d'un enregistrement systématique per états de toutes les activités de la Banque (tableau de bord) et d'établir un relevé des opérations selon un plan homogène pour tout le personnel.

D'autre part, et dans le cadre des modifications nécessitées par une évolution des besoins et des conditions de travail, il faudrait :

- . d'une part, prévoir les approvisionnements en conséquence ;
- . d'autre part, programmer l'étude et la mise en place des moyens prévus.

Cette action se produira, en particulier, avec l'évolution ou la modification de la mémoire de la Banque. Mais, avant de parvenir à cette phase dont les perspectives ont été étudiées, par ailleurs⁽¹⁾, il serait du plus haut intérêt d'examiner les conditions de réalisation du Projet, de tester son application pour une période donnée, de préférence pour la période de démarrage. Cet aspect, nous le traitons dans L'ETUDE DE FAISABILITE.

§

§ §

(1) Voir notre étude sur l'évolution prévisible de la Banque (Volume III).

CONCLUSION

Nous venons de tracer, à grands traits, ce que devrait être, à notre sens, une Banque d'informations industrielles à créer dans un cadre régional.

Nous avons défini, en effet :

- a) Ses domaines d'action, en faisant référence aux concepts industriels de branches, d'activités, de relations interindustrielles, de zones et de pôles de développement, d'environnement et de planification.
- b) La nature des informations qu'elle doit collecter en vue de constituer son propre fonds en partant d'une démarche concentrique de collecte dont le noyau est l'entreprise de production et la périphérie, les informations sur l'infrastructure et la géographie économique, les données macro-économiques, les données techniques, etc...
- c) Les sources d'informations à identifier en vue de satisfaire le programme général de collecte, en allant plus loin dans le choix des sources à retenir et dans les moyens d'accès à explorer : moyens classiques d'une part, et par téléinformatique de l'autre.
- d) Les modalités du transfert de l'information, en analysant :
 - . les types d'informations à transférer de la propre initiative de la Banque (*transfert direct*),
 - . les types probables de demandes d'informations de la part de ses utilisateurs (*transfert indirect*),

mettant ainsi l'accent d'une part, sur le caractère *d'organisme de transmission* de l'information et d'autre part, sur celui *d'organisme de médiation* entre les sources et les utilisateurs (*l'interface*) ;

- e) Les modes de traitement relatifs aux opérations d'entrée et Les modes d'élaboration des produits de sortie (ou produits de transfert) en établissant une chaîne documentaire valable, quelle que soit l'évolution ultérieure du Projet.

C'est qu'en effet, *notre système est, par définition, un système évolutif* qui n'envisage les changements que si toutes les conditions nécessaires et suffisantes sont réunies. C'est ainsi que la connexion de la Banque aux réseaux de téléinformatique n'est prévue que si les conditions réelles d'accessibilité s'avèrent possibles. De même, l'informatisation de la mémoire ne pourra être envisagée que dans l'hypothèse où tous les domaines d'action prévus au programme seront couverts et où le volume des transferts de l'information sera tel qu'il justifiera, de lui-même, l'installation d'un système informatisé⁽¹⁾. Nous serons, alors, en période de plein rendement de la Banque. Mais, auparavant, il fallait étudier une période non moins importante, celle du démarrage effectif. A cet effet, nous avons planifié, sur trois ans, les opérations d'entrée et de sortie ainsi que les moyens humains et matériels à mettre en oeuvre avec les coûts correspondants⁽²⁾.

Ainsi, *le Projet a été conçu pour être réalisé par étapes et selon une évolution linéaire* ; il prend appui sur les moyens offerts par un organisme préexistant (le C.E.I.M.) en particulier pour sa période de démarrage et envisage, au fur et à mesure des besoins, un élargissement du champ de ses activités. Il ne prétend ni centraliser toute la documentation industrielle et technique relative aux pays de la région, ni, à l'inverse, servir toutes les catégories d'utilisateurs, chacune selon ses besoins et ses objectifs.

La Banque dont nous projetons la création, entend se spécialiser et maîtriser les informations intéressant l'industrie au niveau de chaque pays, comme au

1) Voir volume III où nous avons émis des hypothèses sur l'évolution prévisible du Projet, notamment en ce qui concerne la connexion de la Banque aux réseaux de téléinformatique et les possibilités d'informatisation de sa mémoire.

(2) Conf. volume II - "Etude de faisabilité pour une période de démarrage de trois ans".

niveau de la région entière dans l'état actuel de son développement et en suivant les étapes de son industrialisation ; elle tend à rechercher et à analyser les types d'informations nécessaires pour chaque composante de l'industrie et pour chaque grande fonction de l'organisme demandeur⁽¹⁾.

Aussi, cette spécialisation va-t-elle lui conférer un caractère original par rapport aux centres classiques de documentation et aux services SVP appartenant aux pays de la région⁽²⁾ dont le champ d'action et la couverture géographique sont, généralement, trop limités pour répondre aux besoins urgents de toute une région en développement.

Nous pensons que la Banque pourra jouer, à leur égard, un double rôle :

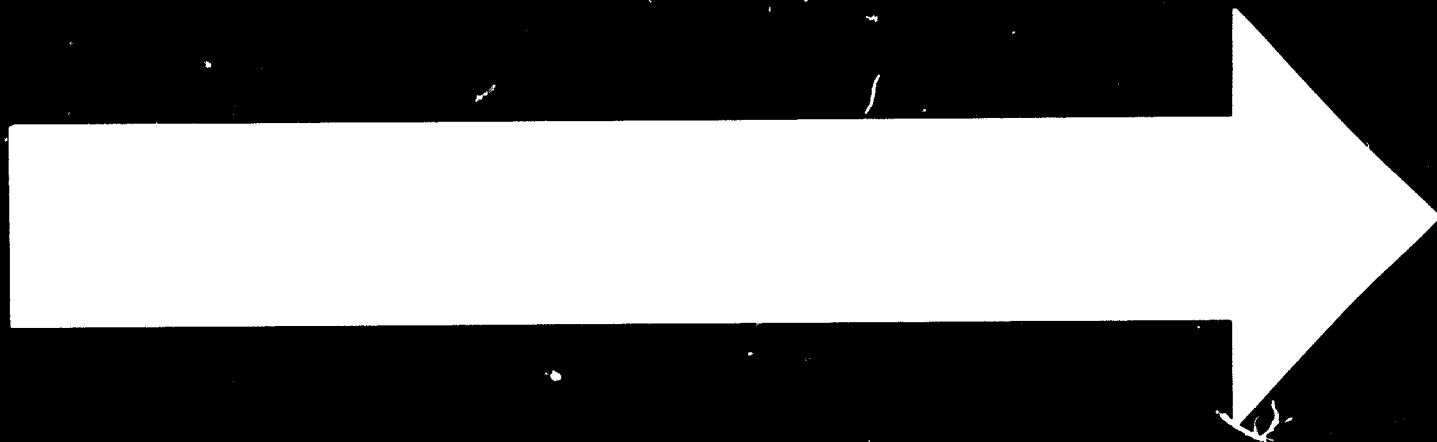
- a) en tant que fournisseur d'une information triée, traitée et élaborée sur l'industrie de chaque pays et au niveau régional ainsi que sur les sources spécialisées de l'industrie et de la technique (organismes, spécialistes et supports documentaires),
- b) en tant qu'utilisateur de ces centres et services dans la mesure où la Banque pourra puiser les informations qu'ils détiennent pour alimenter sa propre mémoire et produire, en retour, une documentation élaborée.

De ce fait, la Banque devra être considérée comme un complément et un prolongement à ces organismes de documentation et d'information, occupant, par là-même, une place centrale dans le circuit, de la réception au transfert de l'information industrielle relative à la région.

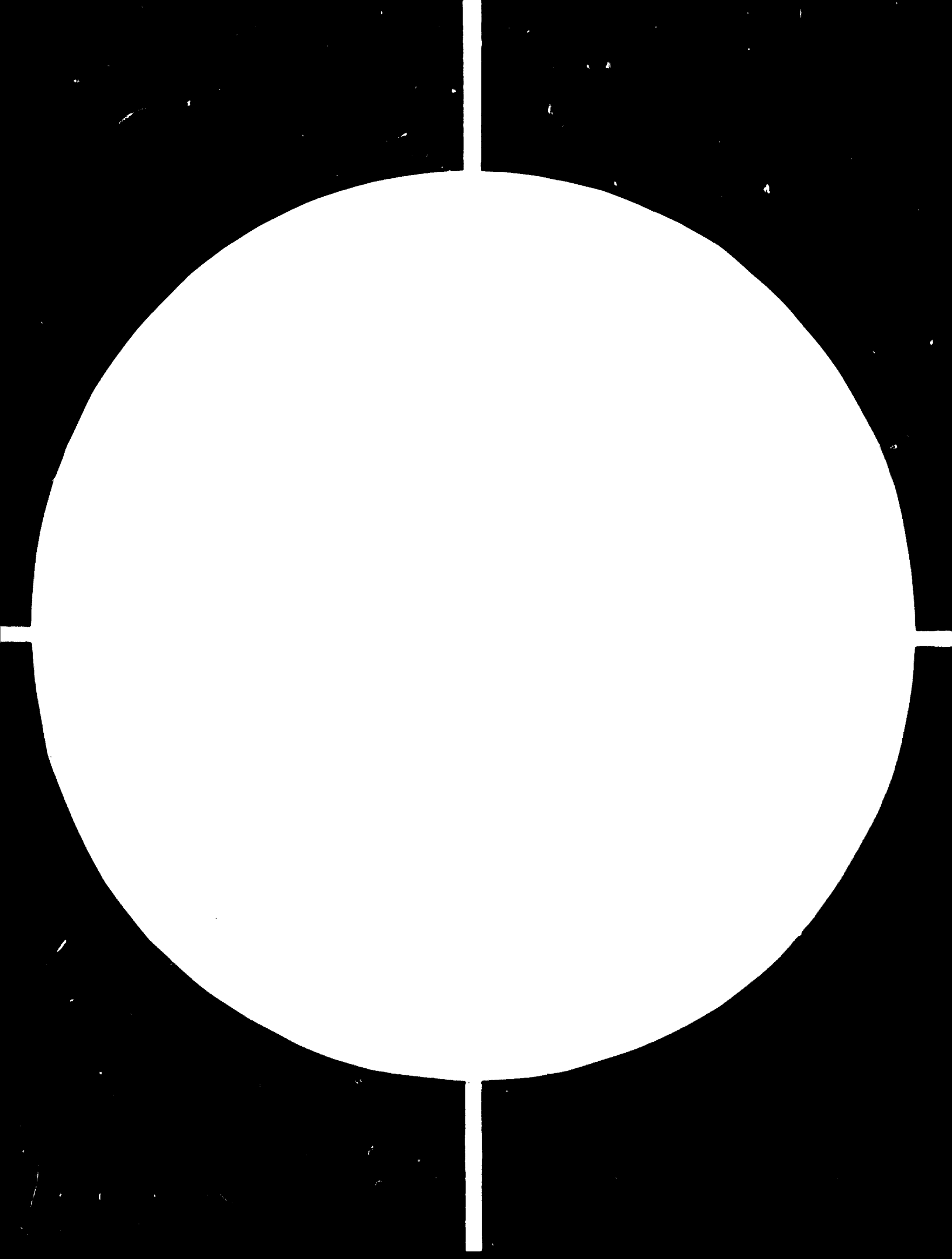
1) Conf. chapitre IV. Types probables de demandes d'informations, dans le cadre du transfert indirect.

2) Bibliothèques, Services de documentation spécialisée autonomes, rattachés à un Ministère, un établissement public ou une entreprise, etc...

G - 562

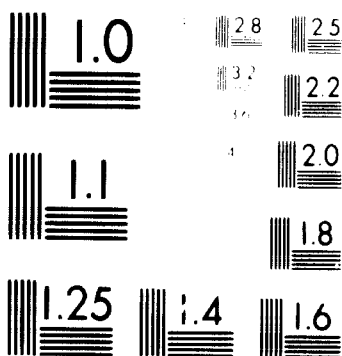


81.08.27



3 OF 4

04668



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NBS 1963-A

24x
D

Il faudrait veiller, surtout, à ce que la Banque ne se trouve pas en position de concurrence avec ces organismes⁽¹⁾. Bien plus, ceux-ci devraient participer à son fonctionnement, suivre les étapes de son développement, leur servir de relai, tant dans la collecte que dans la transmission de l'information utile. Aussi, une confrontation des plans d'action et des possibilités d'aide mutuelle est-elle indispensable au démarrage.

Au total, il est essentiel que la Banque soit, dès sa mise en route, solidement ancrée, non seulement aux organismes de documentation et d'information appartenant aux pays qu'elle dessert, mais également :

- . à l'ONUDI, dans le cadre du projet Banque mondiale d'information industrielle, notamment en ce qui concerne son plan d'action actuellement en gestation ;
- . à l'IDCAS, car il est important de s'assurer que le plan d'action de la Banque aille de pair avec le Centre d'information de l'IDCAS⁽²⁾

Cependant, nous sommes conscients des risques encourus par un tel projet, risques qu'il faudrait, dès maintenant, prévenir pour pouvoir assurer le succès de la Banque. Il y a, d'abord, le risque de sous-utilisation de la Banque dont les causes sont multiples :

- a) Ignorance de l'existence de la Banque et pour pallier ce risque, il s'avère qu'un plan de publicité et d'action d'information sur la Banque doit être étudié, mis en place et exécuté avant l'ouverture et tout au long du fonctionnement, cette action devant être entretenue continuellement.
- b) Refus de faire appel à la Banque, dû à une certaine méfiance dans sa capacité de transférer l'information ou à la distance qui sépare la Banque de ses utilisateurs. Le refus peut provenir de la direction des organismes

) Nous avons, d'ailleurs, montré dans l'étude que le but et l'objet de ces organismes n'étaient pas identiques à ceux de la Banque.

) La Banque devrait même étudier, avec l'IDCAS, les aides réciproques, voire les partages de tâches des deux organismes pour faciliter la réalisation de leur plan d'action.

utilisateurs potentiels, par souci de sauvegarder le secret de projets ou d'études. C'est là un risque certain et qu'il ne faut pas négliger. Contre la méfiance, on pourrait invoquer les formules des transferts directs et indirects de l'information, que nous avons longuement développés au chapitre IV, l'instauration de nouveaux canaux d'informations grâce à l'action de la Banque, la délimitation précise des informations à fournir, etc...

Quant au problème de la distance, il commence à l'heure actuelle, à être résolu grâce aux moyens de transmission par téléinformatique et à l'installation de terminaux dans les différents organismes utilisateurs, permettant ainsi différentes connexions avec l'extérieur.

- c) Freins dans l'utilisation. Le frein peut être *économique*, notamment pour les produits et services destinés à être vendus. Au surplus, comme les utilisateurs sont, en principe, éloignés de la Banque, ils seront tributaires des moyens de communication (poste, téléphone, téléex) ; la rapidité et le coût de ces moyens pèsera d'une manière ou d'une autre sur le taux d'utilisation.

Le frein peut être *politique* au niveau des pays et au niveau des organismes : nécessité, pour certains utilisateurs potentiels, de passer par un ou plusieurs intermédiaires pour transmettre leurs ordres, restriction du nombre et des catégories d'utilisateurs potentiels, etc...

Il y a, d'autre part, *le risque de manque d'informations pour alimenter la mémoire.* En effet, la Banque étant essentiellement un centre de transit, la nécessaire alimentation en informations se fera dans deux directions opposées, ce qui pourra entraîner deux risques possibles :

- a) insuffisance des moyens de collecte et des moyens d'accès aux informations.

Contre ce risque, il faudrait procéder à une révision régulière (annuelle) du plan de collecte, afin de l'adapter à l'évolution des utilisations et des besoins ;

- b) connaissance insuffisante des besoins : Nous ne saurions trop insister, à ce sujet, sur la surveillance continue des besoins à travers les demandes, les enquêtes, les missions, etc...

Enfin, à l'encontre de la Banque, on pourrait également invoquer *le manque de compétence et d'efficacité*. Or, pour se prémunir contre ce risque, il serait du plus haut intérêt de veiller :

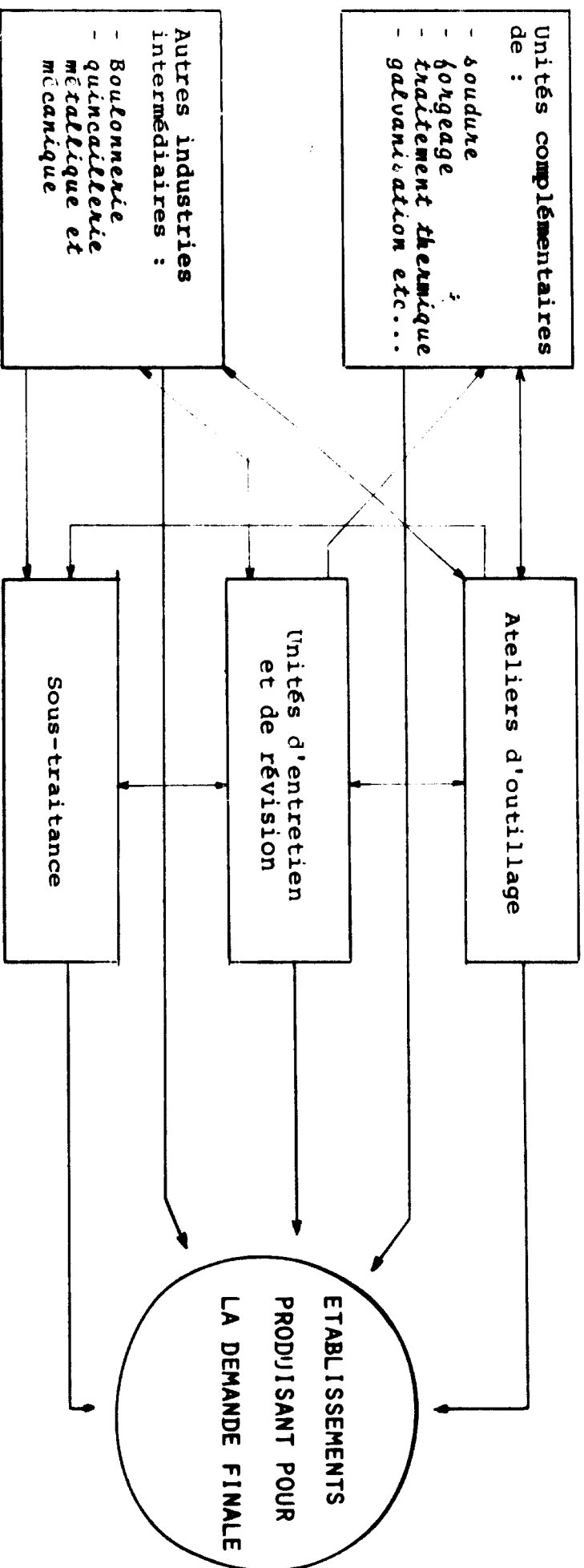
- a) à ce que la Banque dispose, dès son démarrage, *d'un personnel adapté et suffisant* car la qualité de la Banque repose, d'abord, sur ses moyens humains ; il est, par suite, très important que le personnel ait, non seulement les capacités requises pour les différentes tâches qui lui seront confiées, mais en plus, un entraînement et une adaptation à ces tâches.
- b) à ce qu'il y ait *une coordination efficace* car, telle une usine, la Banque est un mécanisme compliqué dont le fonctionnement exige contrôle, mise en route et surveillance constante, tant pour le déroulement des opérations, que pour leur enchaînement ; le plus gros risque, à ce sujet, est de ne pas subordonner l'alimentation de la mémoire aux besoins en informations et aux objectifs assignés à la Banque.
- c) à instaurer *un contrôle de la qualité des produits de transfert* et de leur conformité à la demande des utilisateurs.
- d) à mettre en place *des moyens de prévision* pour assurer la fourniture des produits et services, d'assurer *le suivi du programme* par un examen périodique des résultats, des problèmes soulevés par la réalisation, des ajustements et modifications à apporter, compte tenu de l'évolution des besoins.

ANNEXES

ANNEXE I

ANNEXE I : EXEMPLE D'INFORMATIONS A COLLECTER ET A EXPLOITER SUR LES RELATIONS INTERINDUSTRIELLES.

DIAGRAMME SIMPLIFIE DES RELATIONS INTERINDUSTRIELLES
DANS LA BRANCHE MECANIQUE *



*Ce diagramme a été établi en mettant à profit les nomenclatures de la C E E et d'Italconsult ainsi que l'étude C E E pour la création d'un pôle industriel de développement en Italie méridionale.

Ce diagramme appelle les commentaires suivants :

1. En schématisant, on peut considérer deux types d'industries :
 - les industries qui produisent pour la demande finale ou industries principales,
 - les autres industries, appelées industries intermédiaires.
2. En général, toutes les industries intermédiaires produisent à divers titres, des input pour les industries principales. Par contre, des relations d'input-output s'exercent entre les industries intermédiaires.
3. Les input destinés aux établissements produisant pour la demande finale lui proviennent :
 - a) des unités localisées à leur proximité, en l'occurrence :
 - des ateliers d'outillage qui leur fournissent l'outillage spécialisé nécessaire (outillage travaillant par enlèvement de copeaux et par déformation) ;
 - des unités d'entretien et de révision dont la gamme est étendue allant des travaux de révision et d'entretien aux travaux de montage ;
 - des unités de sous-traitance qui fournissent des pièces, sous-ensembles et ensembles destinés à faire partie intégrante des produits des unités principales ;
 - b) des autres unités intermédiaires qui fournissent aux unités principales soit des produits spéciaux d'entretien, soit des produits commerciaux ou standardisés.
4. Les relations d'input-output dans les industries intermédiaires peuvent s'exprimer à deux niveaux d'après le schéma.
 - a) Au niveau d'input-output. Il s'agit des relations entre trois groupes d'ateliers :

- Relations entre les ateliers d'outillage et les unités complémentaires de soudure, forgeage, traitement thermique, galvanisation etc.. Les premiers fournissent l'outillage nécessaire aux secondes, lesquelles fournissent à leur tour aux ateliers d'outillage, des groupes soudés bruts, des produits bruts d'estampage et de forge et font le traitement de matériaux pour leur compte.
- Relations entre les ateliers d'outillage et les unités d'entretien et de révision. Les premiers fournissent l'outillage nécessaire aux secondes, ces dernières effectuant l'entretien et la révision des ateliers d'outillage.
- Relations entre les ateliers d'outillage et les autres industries intermédiaires.

Les ateliers d'outillage fournissent l'outillage nécessaire aux autres industries intermédiaires lesquelles, procurent des produits commerciaux et standardisés aux ateliers d'outillage.

b) *Au niveau de l'input seul :*

- Les ateliers d'outillage fournissent aux sous-traitants l'outillage nécessaire.
- Les ateliers d'entretien et de révision effectuent des travaux pour le compte de sous-traitants et des unités complémentaires de soudure, forgeage, traitement thermique etc...
- Les autres industries intermédiaires fournissent des produits standardisés et commerciaux aux unités complémentaires, aux sous-traitants et aux ateliers d'entretien et de révision.

5. Le diagramme fait ressortir les relations importantes qui existent entre les différentes industries de la branche mécanique à l'intérieur d'une zone industrielle donnée.

Il est à constater au niveau des pays du Maghreb et d'après les enquêtes du CEIM, que ces relations existent et se développent d'une façon conjoncturelle entre les établissements produisant pour la demande finale et toutes les unités intermédiaires de la mécanique sauf pour les ateliers d'outillage travaillant par enlèvement de copeaux et par déformation. C'est que ce genre d'atelier est presque inexistant par manque de fabrication des machines-outils. A la place de ces ateliers, on trouve des intermédiaires importateurs dont l'activité est purement commerciale.

Nous avons mentionné cependant les ateliers d'outillage dans le diagramme aux fins de montrer sa localisation dans le cadre des relations interindustrielles.

ANNEXE II

ANNEXE II

NATURE ET IMPORTANCE DES DOCUMENTS EXISTANT AU C.E.I.M.

II. A. EVALUATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DU C.E.I.M. - FIN DECEMBRE 1976

. Ouvrages et manuels de base	2.300 ⁽¹⁾
. Rapports et études	500 ⁽²⁾
. Périodiques	200 collections
. Séminaires	20
. Fichiers	
- Auteurs	3.300 fiches
- Titres	2.300 fiches
- Géographique	1.700 fiches
- Thématique	9.200 fiches
- Organismes	200 fiches
- Entreprises : 1.168 recensées dans les industries minières, métallurgiques, métalliques, mécaniques et électriques : dont 400 dossiers complets	
- Sélecto : 120 documents indexés dont les entrées ont été réparties en 364 descripteurs.	

) Voir, plus loin en C, leur répartition par matières

) Voir, plus loin en B, la liste des études effectuées par le C.E.I.M. ou pour son compte.

II.B. LISTE DES ETUDES EFFECTUEES PAR LE C.E.I.M.

E T U D E S	AUTEURS	DATE	OBSERVATIONS -RECOMMANDATIONS- SUITES
1. Situation de l'alfa en Algérie et au Maroc	Experts CEIM	Oct. 1968	Enquête
2. Industrie minière et pétrochimique au Maroc et en Algérie	Experts CEIM	Oct. 1968	Etude préliminaire
3. Fabrication de l'acide sulfurique en Tunisie, à partir du gypse résiduaire de la production de l'acide phosphorique	Consultant O N U D I	Nov. 1968	Etude préliminaire
4. Implantation d'une usine d'ammoniac en Libye	Consultant O N U D I	Janv. 1969	Projet identifié d'ammoniac
5. Industrie maghrébine de la pâte et du papier y compris l'utilisation de l'alfa	Consultant O N U D I	Avril 1969	Etude préliminaire
6. Situation des engrais en Algérie et au Maroc	Expert CEIM Consult. ONUDI	Avril 1969	Enquête
7. Situation des engrais au Maghreb	Consultant O N U D I	Mai 1969	Proposition d'un schéma de coopération
8. Industrie pharmaceutique à l'échelle maghrébine	Consultant O N U D I	Avril 1969	-Proposition d'un schéma de coopération -Création du CMPP décidée par la VIème Conférence des Ministres de l'Economie du Maghreb (20-25 juillet 1970)
9. Prévisions pour les produits pharmaceutiques à l'échelle maghrébine	Consultant O N U D I	Août 1969	

10. Possibilités de collaboration maghrébine dans la fourniture de l'énergie industrielle	Consultant O N U D I	Sept. 1969	Proposition d'un schéma de coopération
11. Normalisation dans les pays maghrébins et possibilités de développement dans le domaine de la normalisation industrielle	Consultant O N U D I	Avril 1969	Premier projet
12. Normalisation dans les pays maghrébins et possibilités de développement dans le domaine de la normalisation industrielle	Consultant O N U D I	Juil. 1969	Projet final
13. 14. 15. 16. Elaboration d'un projet de plan commun de normalisation dans les pays du Maghreb	Consultant O N U D I Expert CEIM	Juin - Oct. 1969	Enquête préparatoire
17. 18. Réglementation et procédures de travail des comités techniques unifiés (normalisation)	Consultant O N U D I Expert CEIM	Nov. 1969	Projet. Proposition d'un schéma de coopération
19. Normalisation en Tunisie et possibilités de création d'un organisme de coordination de la normalisation à l'échelle nationale	Expert CEIM	Avril 1970	
20. Constitution d'un comité technique maghrébin, de sa procédure de travail et l'élaboration d'une recommandation maghrébine (normalisation)	Consultants maghrébins	Juin 1970	Proposition d'un schéma de coopération
21. Marché des engrais dans les pays du Maghreb	Consult. ONUDI Experts CFIM	Nov. 1969	
22. Exportations et concurrences commerciales pour les engrais provenant du Maghreb	Consult. ONUDI Experts CEIM	Fév. 1970	Etude de marché

23. Viabilité d'une industrie d'agglomérés d'alfa maghrébine	Consult. ONUDI Experts CEIM	Mai 1970	Etude préliminaire Proposition d'un schéma de coopération
24. Possibilité d'implantation en Algérie et/ ou en Libye d'une production d'aluminium métal utilisant le gaz naturel comme source d'énergie	Consult. ONUDI Expert CEIM	Juin 1970	Etude préliminaire Proposition d'un schéma de coopération
25. Ressources hydrauliques dans les pays du Maghreb. Besoins en eau des agglomérations urbaines	Consult. ONUDI Expert CEIM	Sept. 1970	
26. Viabilité d'une industrie pour la fabrication des panneaux de fibres à base d'alfa dans les pays du Maghreb	Firmes de Consultants • Polytechna (Prague) • Lignoprojekt (Bratislava)	Déc. 1970	1er projet Proposition d'un schéma de coopération
27. Viabilité d'un industrie pour la fabrication des panneaux de particules à base d'alfa dans les pays du Maghreb	Firmes de consultants • Polytechna • Lignoprojekt	Déc. 1970	2ème projet
28. Dessalement de l'eau de mer	Consult. ONUDI Consult. maghré- bin .Expert CEIM	Déc. 1971	
29. Possibilités de production de la potasse dans les pays maghrébins	Consult. ONUDI Experts CEIM	Janv. 1972	
30. Rapport sur la coopération maghrébine dans le domaine des produits pharmaceutiques	Expert CEIM	Juil. 1972	- Proposition d'un schéma de coopération Réunion constitutive du CMPP à Tunis 14- 16 mai 1973

31. Possibilités de fabrication des dérivés fluorés à partir de l'acide fluosilicique, sous-produit de l'industrie des phosphates	Expert CEIM	Nov. 1972	Proposition d'un schéma de coopération
32. Le sel et ses industries de transformation au Maghreb	Expert CEIM	Nov. 1972	Proposition d'un schéma de coopération
33. Métallurgie des non ferreux au Maghreb	Expert CEIM	Fév. 1973	- Proposition d'un schéma de coopération - Réunion d'une commission ad-hoc d'experts maghrébins à Tanger, le 23 mai 1973
34. Machines-outils dans les pays du Maghreb	Firmes de consultants: Organisation Claude Sicard P A R I S	Fév. 1973	- Etude de marché - Proposition d'un schéma de coopération - Réunion d'une commission ad-hoc d'experts maghrébins à Alger, les 2 et 3 mai 1975
35. Développement des ressources salines et industries dérivées dans les pays du Maghreb	Firmes de consultants: Manderstam et Partners L O N D R E S	Juin 1973	- Proposition de plusieurs schémas de coopération - Projets de coopération identifiés 1. Unité de polymérisation de PVC au Maroc 2. Unité de TPP et de carbonate de soude en TUNISIE - Réunion d'une commission ad-hoc d'experts maghrébins à Tanger, les 5 et 6 mai 1975
36. Les industries en amont des industries mécaniques et électriques dans les pays du Maghreb	Expert CEIM	Fév. 1974	Etude de marché
37. L'industrie de fer blanc dans les pays du Maghreb	Expert CEIM	Août 1974	- Etude de marché - Proposition d'un schéma de coopération

<p>38. Possibilités de fabrication de pièces et ensembles rentrant dans la production d'appareil électro-ménagers au Maghreb</p>	<p>Firmes de consultants Borgi et Baldo M I L A N</p>	<p>Fév. 1975</p>	<p><u>Projets de coopération identifiés pour la fabrication de</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Brûleurs, détendeurs de pression 2. Robinets à gaz 3. Fers à repasser 4. Sèche-cheveux 5. Groupes compresseurs pour réfrigérateurs 6. Moteurs électriques
<p>39. Le Marché maghrébin des produits en plomb, zinc et cuivre (1973 - 1982)</p>	<p>Firmes de consultants Arthur D. Little P A R I S</p>	<p>Avril 1975</p>	<p>Proposition d'un schéma de coopération.</p> <p>Projets de coopération identifiés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tréfilerie de cuivre 2. Fonderie de bronze et de laiton 3. Fonderie de zinc 4. Laminoir de zinc 5. Fabrication de lithopone 6. Fabrication de bacs d'accumulateur au plomb
<p>40. Les régimes économiques en douane au Maroc</p>	<p>Expert CEIM</p>	<p>Mai 1975</p>	<p>Analyse de textes législatifs et réglementaires</p>
<p>41. La coopération bilatérale inter-maghrébine en matière économique</p>	<p>Expert CEIM</p>	<p>Mai 1975</p>	<p>Répertoire des conventions et accords</p>
<p>42. Mesures d'encouragement aux investissements privés dans le secteur industriel et l'aide à l'exportation en Algérie, au Maroc et en Tunisie</p>	<p>Expert CEIM</p>	<p>Juin 1975</p>	<p>Comparaison des textes législatifs réglementaires</p>
<p>43. Fabrication de tôles laminées et de fer blanc au Maghreb</p>	<p>Firmes de consultants Arthur D. Little P A R I S</p>		<p>Projet Proposition de plusieurs schémas de coopération</p>

<p>44. Répertoire des activités et produits industriels du Maghreb dans les branches métalliques, mécaniques, électriques</p>	<p>Experts CEIM</p>	<p>Janv. 1976</p>	<p>-Proposition de plusieurs schémas de coopération - <u>Projets de coopération identifiés</u></p>
<p>45. Investigation dans les branches mécaniques et électriques et dans les industries en amont en vue de déterminer les capacités de sous-traitance actuelle et à moyen terme dans et entre les pays du Maghreb</p>	<p>Firmes de consultants Gombert / SOBEMAP BRUXELLES</p>	<p>Mai 1976</p>	<p>1. Mini-acierie 2. Laminier à chaud, variante A 3. Laminier à chaud, variante B 4. Laminier à froid, variante A 5. Laminier à froid, variante B 6. Laminier à froid, variante C 7. Fabrication feuillard 8. Fabrication de tubes soudés en spirale 9. Chaudronnerie lourde 10. Emboutissage de tôles à froid 11. Constructions métalliques 12. Chaudronnerie légère 13. Fabrication de petits matériels métalliques 14. Fabrication d'articules de serrurerie et de quincaillerie 15. Profilage de feuillard à froid 16. Forges 17. Tubes en acier et en cuivre sans soudure 18. Tréfilerie acier 19. Fabrication de câbles en acier 20. Bogies de chemin de fer 21. Taille d'engrenages et production de réducteurs 22. Fonderie de pièces mécaniques 23. Fonderie de grosses pièces 24. Fonderie de pièces mécaniques 25. Fabrication de crics de voitures 26. Fabrication de roues de voitures .../....</p>

			<p>.... /</p> <p>27. Fabrication de fil machine en cuivre</p> <p>28. Fabrication d'outillage</p> <p>29. Chantier de démolition de navires variante A</p> <p>30. Chantier de démolition de navires variante B</p> <p>31. Fabrication de produits en aluminium Extrude</p> <p>32. Laminage de l'aluminium</p> <p>33. Laminage de zinc</p> <p>34. Fonderie : Zamak, Aluminium, laiton, bronze</p> <p>35. Robinetterie en cuivre et en laiton</p> <p>36. Montage des semi-conducteurs</p> <p>37. Fabrication de moteurs électriques</p> <p>40. Accumulateurs industriels au plomb</p> <p>41. Accumulateurs nickel-cadmium</p>
<p>46. L'industrie du papier journal dans les pays du Maghreb</p>	<p>Experts CEIM</p>	<p>Oct. 1976</p>	<p>Etude préliminaire</p>
<p>47. L'industrie des réfractaires dans les pays du Maghreb</p>	<p>Expert CEIM</p>	<p>Oct. 1976</p>	<p>Etude préliminaire</p>

II. C. EVALUATION DU NOMBRE D'OUVRAGES EXISTANT A LA BIBLIOTHEQUE

Usuels 138	Informations Réunions 79	Recherche - Analyse Mathématiques - Prévisions 121	Environnement Ressources naturelles 63
Changement social Santé Education 7	Cadre institutionnel Droit 16	Aspects économiques Développement industriel 311	
Coopération internationale Aide au développement 9	Echanges commerciaux Monnaie 110	Secteurs industriels Entreprises industrielles 89	Gestion 229
Travail 11	Ingenierie - technologie Productivité 35	Usine Contrôle de production Matière première 23	

II. C. EVALUATION DU NOMBRE D'OUVRAGES EXISTANT A LA BIBLIOTHEQUE (Suite)

Mise au point des produits
Productivité industrielle
10

Commerce
Vente - Stock
15

Offre et demande
Consommation
Pouvoir d'achat
9

Aspects financiers
Capital - Investissements
Coûts - Prix
22

Secteur primaire
Agriculture
75

Produits végétaux
Produits d'origine animale
86

Bois - Articles de sport -
Cuir - Coton -
Industrie
57

Industrie de la construction
Matériaux
8

Industrie chimique
Industries pharmaceutiques
54

Industries chimiques
217

Métaux - Matières
142

Métallurgie de transformation.
Industries mécaniques
132

Industries électriques
et électroniques
34

Communication de masse
Transports, Tourisme
19

O.N.U.D.I.
21

ANNEXE III

ANNEXE III

MODELES DE QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

III.A. MODELE DE QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
SUR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES
DES PAYS DU MAGHREB

A - IDENTIFICATION

Nom ou raison sociale.....

Forme juridique..... Capital.....

Date de création.....

Siège social.....

Usine..... Tél.....

Filiale.....

Agence.....

Magasins-Dépôts.....

Succursales.....

Concessionnaire de marques.....

Surface occupée.....

Puissance installée.....

B - DONNEES GENERALES

Années Données	197..	197..	197..	197..	197..	197..	197..
Effectif total							
Chiffre d'affaires							
Investissement							
Amortissement							

D - EFFECTIF ET CONDITIONS DU TRAVAIL

EFFECTIF.....

ANNEE

Encadrement	
Assistance technique étrangère	
Travailleurs	
Total	

ANNEE

Salaires et primes	
Sécurité sociale	
Allocations familiales	
Retraite	
Autres avantages	
Total des appointements et salaires	

. Pratiquez-vous la participation des travailleurs
aux bénéfices de l'entreprise ?

Si oui, pour quel pourcentage ?

. Pratiquez-vous la formation professionnelle

- dans l'entreprise

- à l'extérieur

J - PROJETS

K - OBSERVATIONS

- . Avez-vous une (ou des) installations d'essai ?
- . Pratiquez-vous le contrôle de la qualité ?
- . Destination des déchets
- . Aides spéciales obtenues par l'entreprise
- . Avez-vous une assurance à l'exportation
- . Avez-vous des problèmes d'emballage ?

C - PROJETS

D - REFERENCES- ETUDES ET REALISATIONS

E - OBSERVATIONS

III.C. MODELE DE QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LES
ORGANISMES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION
INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DU MAGHREB

I - IDENTIFICATION

- . Sigle
- . Raison sociale
- . Adresse Ad. postale
- Téléphone Télex
- . Pays
- . Participation à un réseau documentaire
- . Nom du responsable de la Documentation

MOTS
MATIERES

(à remplir
par le CEIM)

II - DOMAINE D'INTERET

- . Champ d'intérêt
- . Aspect de la documentation traitée
- . Scientifique. Technique. Economique. Réglementaire.
Commerciale.
(rayer les mentions inutiles)
- . Objectifs
 - Suivre systématiquement l'information propre au champ d'intérêt.
 - Suivre l'information utile à un groupe donné d'utilisateurs. Lequel ?

III - DOCUMENTATION TRAITÉE

Nombre approximatif

- . Ouvrages
- . Périodiques (§)
- . Brevets
- . Rapports
- . Congrès
- . Normes
- . Textes réglementaires
- . Autres

IV - ACTIVITES DOCUMENTAIRES ET SERVICES OFFERTS

Publications (joindre éventuellement la liste des publications)

Titre	Périodicité	Prix
-------	-------------	------

- . Surveillance sur profil

Nature	Périodicité	Prix
--------	-------------	------

- . Prêts de documents
 - nature du prêt
 - conditions de prêt

- . Photocopie

- tarifs
- conditions

- . Synthèse - Etudes Rapports

- nature
- conditions de diffusion

- . Réponses aux demandes de renseignements

- à quels types de demandes l'organisme répond-il ?
- conditions

- . Autres

(§) joindre si possible la liste des périodiques

ANNEXE IV

ANNEXE IV

LISTE SYNTHETIQUE DES DESCRIPTEURS DU
 THESAURUS DE L'ONUDI RELATIFS AUX
 BRANCHES DU PROGRAMME

INDUSTRIES EXTRACTIVES - INDUSTRIES METALLURGIQUES, METALIQUES,
 MECANIQUES, ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

36. Métal, Métallurgie
- 36.10. Métallurgie
 36.20. Métal, Minerai
 36.30. Forgeage, coupage du métal, traitement du minerai
 36.40. Produit métallique
37. Métallurgie de transformation, Industrie mécanique
- 37.10. Métallurgie de transformation, outil
 37.20. Industrie mécanique, machines
 37.30. Moteur, véhicule à moteur, bicyclette
 37.40. Matériel roulant, navire
 37.50. Industrie d'instrument de précision
38. Industrie électrique, électronique
- 38.10. Industrie électrique, électronique
 38.20. Equipement électrique, équipement électronique
- 33.50. Appareils ménagers, appareils sanitaires.

INDUSTRIES CHIMIQUES

35. Industrie chimique
- 35.10. Industrie chimique
 35.20. Analyse chimique, distillation, raffinage
 35.30. Produit chimique, produit pétrochimique, minéraux
 non métalliques

- 35.40. Industrie des engrais, pesticides
- 35.50. Biochimie, Microbiologie
- 35.60. Industrie pharmaceutique
- 35.70. Industrie des matières plastiques
- 35.80. Abrasif, Adhésif, Détergent, Explosif

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- 33. Industrie de la construction, céramique, verre
- 33.10. Industrie de la construction, logement
- 33.20. Matériau de construction, industrie du ciment
- 33.30. Industrie de la céramique, matériau réfractaire
- 33.40. Verre

INDUSTRIES DU BOIS, PATE ET PAPIER, TEXTILES, CUIR ET CAOUTCHOUC

- 32. Bois, articles de sport, textile, cuir, caoutchouc
- 32.10. Bois, industrie et pâte et papier
- 32.20. Ameublement, articles de sport
- 32.30. Industrie textile, habillement
- 32.40. Cuir, chaussure
- 32.50. Industrie du caoutchouc

INDUSTRIES ALIMENTAIRES. AGRO-INDUSTRIE

- 31. Produit végétal, produit d'origine animale
Industrie alimentaire
- 31.10. Plante, produit végétal
- 31.20. Produit d'origine animale
- 31.30. Industrie alimentaire
- 31.40. Technologie alimentaire
- 31.50. Aliment, produit alimentaire
- 31.60. Boisson
- 31.70. Matière grasse, huile comestible

04668 (2 of 2)

PROJET DE CREATION D'UNE

BANQUE

MAGHREBINE

D'INFORMATION

INDUSTRIELLE

volume II

ETUDE DE FAISABILITE POUR UNE
PERIODE DE DEMARRAGE DE
TROIS ANS

Mars 1977

Centre d'Etudes Industrielles du Maghreb

BP 235 TANGER

L'ETUDE DU PROJET DE CREATION D'UNE
BANQUE MAGHREBINE D'INFORMATIONS INDUSTRIELLES

Comprend trois volumes :

Volume I: Conception générale

*Volume II: Etude de faisabilité pour une
période de démarrage de trois ans*

*Volume III: Hypothèses sur l'évolution prévisible
du Projet*

Cette étude a été effectuée par

Hassane S O U L L I
Expert au C.E.I.M.

*Assistance : Mme A. DAVID
Consultant de l'O N U D I*

volume II

ETUDE DE FAISABILITE POUR UNE
PERIODE DE DEMARRAGE DE
TROIS ANS

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u>	
<u>PREMIERE PARTIE - PLANIFICATION DES OPERATION</u>	
<u>D'ENTREE ET DE SORTIE</u>	5
<u>I.1. PLANIFICATION DES OPERATIONS D'ENTREE</u>	8
I.1.1. Nature des informations à collecter	9
A - Informations à collecter	9
B - Planification de la collecte	
I.1.2. Nature et volume des sources à identifier	17
A - Nature des sources à identifier	
B - Evaluation du volume des sources d'informations nécessaires	17'
C - Moyens d'accès aux sources	26
I.1.3. Traitement de l'information	
<u>I.2. PLANIFICATION DES OPERATIONS DE SORTIE</u>	29
I.2.1. Planification de la clientèle	30
I.2.2. Planification des produits du transfert direct	31
A - Etudes à l'initiative de la Banque	32
B - Publications périodiques	40
I.2.3. Planification des produits et services du transfert indirect	45
I.2.4. Planning d'exécution des produits de transfert	50
<u>DEUXIEME PARTIE - PLANIFICATION ET EVALUATION</u>	
<u>DES MOYENS</u>	55
<u>II.1. MOYENS HUMAINS</u>	57
II.1.1. Qualifications (Profils)	57
A. Coordination	57
B. Spécialisation	59
C. Technique documentaire	61
C. Exécution manuelle	62
II.1.2. Evaluation des temps de travail	73
II.1.2.1. Evaluation des temps de travail pour les opérations d'entrée	73
II.1.2.2. Evaluation des temps de travail pour les opérations de sortie	81

b.

	<u>Pages</u>
II.1.2.3. Evaluation des temps de travail pour les opérations de gestion	88
II.1.2.4. Evaluation totale des temps de travail	88
II.1.3. Effectif nécessaire	92
II.2. <u>MOYENS EN MATERIELS</u>	96
II.2.1. Nature des matériels nécessaires	96
II.2.2. Répartition des matériels en fonction des entrées et des sorties	99
II.2.3. Planning des moyens en matériels	99
II.3. <u>AUTRES MOYENS</u>	102
<u>TROISIEME PARTIE - COUT DU PROJET POUR LA PERIODE DU DEMARRAGE</u>	103
III.1. <u>EVALUATION DU COUT DU PROJET</u>	104
III.2. <u>FINANCEMENT DU PROJET</u>	104

LISTE DES TABLEAUX

		<u>Pages</u>
<u>Tableau n. 1</u>	: Informations à collecter sur les branches retenues au programme de démarrage de la Banque	10 à 12
<u>Tableau n. 2</u>	: Planification de la collecte durant la période de démarrage	16
<u>Tableau n. 3</u>	: Evaluation de la nature et du volume des documents nécessaires pendant la période de démarrage	19
<u>Tableau n. 4</u>	: Nature et nombre d'organismes à identifier dans la période de démarrage	24
<u>Tableau n. 5</u>	: Travaux à l'initiative de la Banque à préparer pour l'ouverture	34 à 35
<u>Tableau n. 6</u>	: Sujets susceptibles d'être traités dans une publication périodique	43
<u>Tableau n. 7</u>	: Types probables de demandes pouvant recevoir une réponse ou une orientation dans les branches: mines, métallurgie, mécanique, industries électriques	47
<u>Tableau n. 8</u>	: Planning d'exécution des produits de transfert	51 à 53
<u>Tableau n. 9</u>	: Moyens humains - Qualifications nécessaires	64 à 66
<u>Tableau n. 10</u>	: Evaluation des temps unitaires des travaux d'entrée (mn/an)	78
<u>Tableau n. 11</u>	: Evaluation annuelle des travaux d'entrée (heures/an)	79
<u>Tableau n. 12</u>	: Total des temps de travail pour les entrées (heures/an)	80

<u>Tableau n. 13</u>	: Evaluation des temps unitaires (en minutes) des travaux de sortie	85
<u>Tableau n. 14</u>	: Evaluation des temps annuels (en heures/an) des travaux de sortie	86
<u>Tableau n. 15</u>	: Total des temps prévus pour les travaux de sortie	87
<u>Tableau n. 16</u>	: Evaluation totale des temps de travail (heures/an)	89
<u>Tableau n. 17</u>	: Effectif nécessaire pendant la période de démarrage	92
<u>Tableau n. 18</u>	: Répartition des matériels en fonction des entrées et des sorties	99
<u>Tableau n. 19</u>	: Planning des moyens en matériels	101
<u>Tableau n. 20</u>	: Coût en effectif	109
<u>Tableau n. 21</u>	: Coût en matériels et fournitures	110
<u>Tableau n. 22</u>	: Coût en documents	111
<u>Tableau n. 23</u>	: Coût total du Projet pour la période de démarrage	112
<u>Schéma A</u>	: Moyens humains - Relations d'input, d'output et de gestion avec les spécialités retenues	67 à 68

LISTE DES ANNEXES

Pages

<u>Annexe I</u>	: Modèle d'analyse d'un document - Etude du marché des machines-outils dans les pays du Maghreb	118
<u>Annexe II</u>	: Tableau indicatif pour le choix des sources à identifier en vue de l'élaboration des produits du transfert direct de l'information	121 à 122
<u>Annexe III</u>	: Tableau indicatif pour le choix des sources à identifier en vue de l'élaboration des produits et services du transfert indirect de l'information	
	III.A. Administrations nationales	123 à 124
	III.B. Entreprises	125
	III.C. Organismes de recherche	126 à 127

INTRODUCTION

Dans l'étude de conception générale de la Banque, nous avons examiné les domaines d'action (branches industrielles à retenir avec leur infrastructure de support), la nature des informations à collecter sur ces branches en vue de constituer un fonds pour la Banque et d'alimenter sa mémoire, les sources à atteindre et les moyens possibles pour les identifier et enfin, les modes de traitement de l'information accumulée et l'élaboration des produits documentaires destinés, soit au transfert direct, soit au transfert indirect de l'information.

Avec l'étude de faisabilité appliquée à la période de démarrage, notre souci est de rechercher les conditions de réalisation du Projet.

Nous disons période de démarrage, parce que nous considérons qu'une planification ne peut être valable que pour cette période. C'est que nous ne connaissons pas, a priori, les conditions de progression et de développement de la Banque. Elles dépendent de facteurs qui nous échappent. Ces conditions ne pourront être perçues, à notre sens, que lorsque le projet aura été appliqué effectivement pendant une certaine période. De telle sorte que même si l'on avait à envisager une planification pour les périodes ultérieures, elle ne pourrait être qu'aléatoire.

Sans doute, pouvons-nous avancer certaines hypothèses au stade actuel, mais il faut tout de suite préciser qu'elles ne pourront dépendre d'aucun facteur exogène ; elles ne pourront être fondées que sur des prévisions propres à la Banque, compte tenu de sa nature, de sa conception, de ses objectifs et de la cadence de son évolution. C'est ce que nous tentons de démontrer dans "l'étude sur l'évolution prévisible de la Banque " qui fait l'objet du troisième volume consacré à ce Projet.

Dans la présente étude, nous prenons comme base de mise en route, une période de trois ans sur laquelle nous testons la faisabilité du Projet. Cette période est, elle-même, décomposée en deux phases :

1. Phase préparatoire d'une durée minimum d'un an⁽¹⁾ au cours de laquelle l'équipe devra :

- . procéder à l'essai des méthodes proposées, tant pour le traitement de l'information à l'entrée que pour l'élaboration des produits de transfert ;
- . mettre en place les moyens retenus ;
- . procéder à une collecte intensive des informations en complément du fonds existant au C.E.I.M. et identifier les sources pertinentes, tout en recherchant les moyens pratiques d'accès à ces sources.

Dans cette phase, la Banque n'est pas encore ouverte. Les travaux envisagés seront des travaux préparatoires à la phase opérationnelle.

2. Phase opérationnelle ou phase d'ouverture proprement dite de la Banque à ses utilisateurs. Elle leur offre, alors, des produits et des services limités en nombre et en nature du fait du démarrage, mais cependant suffisamment variés et substantiels pour donner une idée de ses possibilités, intéresser et attirer des clients pour qu'elle puisse se développer. Cette phase opérationnelle sera décomposée en deux étapes : une étape de six mois pour l'ouverture de la Banque puis, une étape d'une année et demie pour la période de lancement⁽²⁾.

Le programme proposé pour la période de démarrage est donc un programme planifié sur trois ans. Il est élaboré suivant la même démarche que celle de l'étude sur la conception générale de la Banque.

D'un point de vue pratique, nous envisagerons :

- a) la planification des opérations d'entrée : domaines d'action, nature et volume des informations à collecter, sources à rechercher et à identifier, traitement de l'information ;

1) Cette phase pourrait démarrer dès 1977.

2) Rappelons, encore une fois, que la Banque que nous proposons est justifiée, dans l'orbite du C.E.I.M., par le potentiel actuel de celui-ci et son expérience des problèmes industriels dans chacun des pays du Maghreb ainsi que le capital en informations industrielles qu'il a accumulé. C'est pourquoi le démarrage de la Banque se fera à partir de ce capital.

- b) la planification des opérations de sortie : destinataires et utilisateurs, produits de transfert à offrir au cours de la période ;
- c) sur la base de ce programme, nous planifierons et évaluerons les moyens nécessaires en personnel et en matériels ;
- d) enfin, nous présenterons des tableaux indicatifs sur le coût du Projet, pendant la période de démarrage.

1 page

PLANIFICATION DES OPERATIONS
D'ENTREE ET DE SORTIE

Nous avons vu que les opérations d'entrée tendaient toutes, vers la mise en mémoire de l'information collectée et traitée et que les opérations de sortie avaient pour objet l'élaboration de produits documentaires de transfert⁽¹⁾.

Nous avons vu, également, que le C.E.I.M. -organisme dont dépend la Banque- disposait d'informations approfondies, générales ou éparses sur les domaines retenus pour la Banque⁽²⁾.

La question qui se pose au niveau de la planification est celle de savoir quels sont les domaines d'action qui seront sélectionnés pour être exploités pendant la période de démarrage de la Banque.

Nous avons retenu, pour cette période, trois branches industrielles et deux sous-branches qui nous semblent répondre aux critères de faisabilité et qui sont, par ordre d'importance :

- a) Industries métallurgiques
- b) Industries métalliques, mécaniques et électriques
- c) Industries extractives
- d) Industrie de la pâte et du papier
- e) Industrie textile

les deux dernières faisant partie du groupe "Industries du bois, pâte et papier, textiles, cuir et caoutchouc".

Ces branches industrielles ont été choisies en fonction :

- a) des critères qui ont milité en faveur des domaines d'action retenus pour la Banque⁽³⁾;

(1) Conf. Vol. I, chap. V.

(2) Conf. Vol. I, chap. II.6.

(3) Conf. Vol. I, chap. I.1.1.

- b) du corpus documentaire existant au C.E.I.M. : ce dernier, ayant acquis à la faveur de ses études et de ses recherches, des informations substantielles sur ces domaines, il serait logique d'exploiter ces informations dès la première année de démarrage de la Banque, faute de quoi elles risqueraient d'être dépassées ;

- c) du programme de travail du C.E.I.M. pour l'année 1977, qui comporte entre autres, deux études sur l'industrie de la pâte et du papier et l'industrie textile ; l'exploitation de la documentation sur ces deux sous-branches va donc être entreprise en relation avec ces études ;

- d) des moyens actuels du C.E.I.M. et, en particulier, du nombre de spécialistes en service dans cet organisme.

C'est donc sur ces domaines que vont porter et les opérations d'entrée et les opérations de sortie, au cours de la période de démarrage.

I.1. PLANIFICATION DES OPERATIONS D'ENTREE

Par référence aux domaines d'action retenus pour la période de démarrage de la Banque et à la démarche suivie dans l'étude de conception générale (Vol.I.), il est indispensable, pour planifier les opérations d'entrée, de :

- . définir la nature des informations à collecter, autrement dit, d'établir un programme de collecte pour la période ;
- . définir la nature et le volume des sources à identifier en fonction du programme de collecte ;
- . indiquer le mode opératoire du traitement d'entrée⁽¹⁾.

(1) Il faut remarquer que le traitement et la mise en mémoire de l'information acquise par le C.E.I.M., antérieurement à la période de démarrage, est en cours de réalisation au service de documentation du C.E.I.M., sur la base des méthodes instituées par Mmes BEAUCHET et DAVID.

I.1.1. NATURE DES INFORMATIONS A COLLECTER

Les informations à collecter, pour la période de démarrage, portent d'une part, sur les cinq branches retenues pour cette période ⁽¹⁾, et d'autre part, sur chacun des pays de la région. La collecte de ces informations doit être planifiée sur la période prévue.

A. INFORMATIONS A COLLECTER

a) Informations sur les branches retenues

Les informations sur les branches retenues font l'objet du tableau n° 1. Ce tableau a été établi en se basant sur les types d'informations à collecter par la Banque (Conf. Vol.I, chap. II).

(1) Industries métallurgiques - Industries métalliques, mécaniques et électriques - Industries extractives - Industrie de la pâte et du papier - Industrie textile.

Tableau n° 1 : Informations à collecter sur les branches retenues au programme de démarrage de la Banque (1)

TYPES D'INFORMATIONS	BRANCHES				
	Industries métallurgiques	Industries métal- liques, mécaniques et électriques	Industries extractives	Industries de la pâte et du papier	Industrie textile
INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES					
1. Identification _____				X	X
2. Effectif _____				X	X
3. Conditions du travail _____	X	X	X	X	X
4. Formation professionnelle _____	X	X	X	X	X
5. Surface occupée et puissance installée _____				X	X
6. Nature des produits fabriqués ou activités _____				X	X
7. Matières premières entrant dans la fabrication _____				X	X
8. Consommation de matières diverses				X	X
9. Procédés utilisés _____				X	X
10. Capacité de production -				X	X
11. Projets d'extension				X	X
12. Quantités produites				X	X
13. Sous-traitance _____	X	X		X	X
14. Ventes intérieures _____				X	X
15. Exportations _____				X	X

(1) Les croix renvoient aux informations à collecter.

Tableau n° 1 : Informations à collecter sur les branches retenues au programme de démarrage de la Banque (Suite)

TYPES D'INFORMATIONS	BRANCHES	Industries métallurgiques	Industries métallurgiques, mécaniques et électriques	Industries extractives	Industries de la pâte et du papier	Industrie textile
16. Variation des stocks	_____	X	X	X	X	X
17. Chiffre d'affaires	_____	_____	_____	_____	X	X
18. Aides à l'entreprise	_____	X	X	X	X	X
19. Investissements Amortissements	_____	_____	_____	_____	X	X
INFORMATIONS SUR LES BRANCHES						
1. Organisation juridico-économique	_____	X	X	X	X	X
2. Population active	_____	X	X	X	X	X
3. Législation sociale	_____	X	X	X	X	X
4. Politique de la formation techniq.	_____	X	X	X	X	X
5. Part de la consommation des matières premières	_____	X	X	X	X	X
6. Part de la consommation d'énergie	_____	X	X	X	X	X
7. Etat des techniques de la branche	_____	X	X	X	X	X
8. Procédés - Innovations	_____	X	X	X	X	X
9. Capacités - Taux d'utilisation	_____	_____	_____	_____	X	X
10. Projets gouvernementaux	_____	_____	_____	X	X	X
11. Production actuelle	_____	_____	_____	X	X	X
12. Valeur ajoutée	_____	X	X	X	X	X
13. Sous-traitance de la branche	_____	X	X	_____	_____	_____
14. Importations - Exportations	_____	_____	_____	X	X	X
15. Aides à l'exportation	_____	X	X	X	X	X
16. Evaluation des investissements	_____	X	X	X	X	X

Tableau n° 1 : Informations à collecter sur les branches retenues au programme de démarrage de la Banque (Suite)

TYPES D'INFORMATIONS	BRANCHES				
	Industries métallurgiques	Industries métalliques, mécaniques et électriques	Industries extractives	Industries de la pâte et du papier	Industrie textile
17. Mesures d'encouragement aux investissements _____			X _____	X _____	X _____
18. Marché maghrébin _____				X _____	X _____
19. Marché mondial _____	X _____	X _____	X _____	X _____	X _____
<p>INFORMATIONS SUR L'INFRASTRUCTURE DE SUPPORT (Zones industrielles)</p>					
1. Nature des zones _____	X _____	X _____	X _____	X _____	X _____
2. Aspect socio-économique _____	X _____	X _____	X _____	X _____	X _____
3. Ressources économiques au niveau de la zone _____	X _____	X _____	X _____	X _____	X _____
4. Infrastructure de la zone _____	X _____	X _____	X _____	X _____	X _____
5. Planification régionale _____	X _____	X _____	X _____	X _____	X _____
6. Plans d'aménagement _____	X _____	X _____	X _____	X _____	X _____
7. Relations interindustrielles _____				X _____	X _____
8. Environnement - Pollution _____	X _____	X _____	X _____	X _____	X _____

b) Informations sur les pays

Les informations sur les pays du Maghreb sont destinées à compléter les informations précédentes (tableau n°1) sur les branches et leur infrastructure de support. Il s'agit, particulièrement, des données macro-économiques, des informations sur la géographie économique du Maghreb et des informations sur les politiques économiques de chaque pays de la région.

Données macro-économiques (par année)

1. P.I.B.
2. Produit National Brut et Revenu National
3. Formation brute du capital fixe
4. Balance commerciale
5. Budget
6. Masse monétaire
7. Balance des paiements

Géographie économique

1. Superficie et démographie
2. Ressources naturelles au niveau national
3. Infrastructure au niveau national

Politiques économiques

1. Planification
2. Politique commerciale et douanière
3. Politique monétaire et financière
4. Politique industrielle
5. Politique de l'enseignement et de la formation
6. Législation industrielle

Quant aux données techniques, on se contentera, durant cette période, de collecter :

- . des informations sur les procédés employés par les entreprises appartenant aux pays du Maghreb,

- . des informations d'ordre technique (ou technologique) sur les branches retenues,

- . des informations sur les systèmes mis ou à mettre en place relativement au transfert des techniques et de la technologie.

B. PLANIFICATION DE LA COLLECTE

On sait que la période de démarrage comporte deux phases : une phase préparatoire d'un an se situant avant l'ouverture de la Banque, et une phase opérationnelle de deux ans, débutant après l'ouverture.

Le tableau n°2 ci-après, reprend, tout en les regroupant, les types d'informations à collecter durant la période considérée.

Il est à remarquer qu'une distinction est à faire au niveau de la collecte, entre les industries métallurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et extractives d'une part, et les industries de la pâte, du papier et du textile, de l'autre.

On rappellera que pour la première catégorie, les informations ont été collectées dans le cadre des études et des travaux déjà réalisés par le C.E.I.M. ; il conviendra, seulement, de les actualiser.

En ce qui concerne les deux autres branches (pâte et papier, industrie textile) on notera que toutes les informations du tableau sont à collecter ; elles le seront dans le cadre des études menées par le C.E.I.M. relativement à ces deux domaines.

Le tableau indique que :

- a) certaines informations sont à collecter *entièrement* pendant la phase préparatoire parce que indispensables pour l'analyse et l'exploitation : aspects socio-économiques sur les entreprises et les branches, aspect technique des branches industrielles retenues, politiques économiques des pays ;

b) d'autres informations doivent être *actualisées* tout le long de la période. Il s'agit, notamment :

- . de l'identification des entreprises (créations d'entreprises),
- . des projets d'entreprises,
- . de l'organisation juridico-économique de la branche.

c) enfin, certaines informations nécessitent *une collecte continue* tout le long de la période (séries statistiques sur les entreprises et les branches, données techniques) ou annuellement (données macro-économiques) ou sur une période suffisamment longue (informations sur les zones industrielles et sur la géographie économique).

Tableau n°2 : *Planification de la collecte durant la période de démarrage* (1)

INFORMATIONS A COLLECTER	PHASES	PHASE OPERATIONNELLE		
		Phase préparatoire (avant l'ouverture) (1an)	A l'ouverture (6 mois)	Lancement (1 an 1/2)
INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES				
1. Identification			(2)	
2. Aspect social				
3. Aspect économique				
4. Séries statistiques				
5. Projets				
INFORMATIONS SUR LES BRANCHES				
1. Organisation juridico-économique				
2. Séries statistiques				
3. Aspect social				
4. Analyse économique				
5. Aspect technique				
INFORMATIONS SUR LES ZONES INDUSTRIELLES				
DONNEES MACRO-ECONOMIQUES				
GEOGRAPHIE ECONOMIQUE				
POLITIQUES ECONOMIQUES				
DONNEES TECHNIQUES				

(1) La planification porte sur les branches retenues pour la période, à savoir : industries métallurgiques, industries métalliques, mécaniques et électriques, industries extractives, industrie de la pâte et du papier, industrie textile.

(2) Les pointillés indiquent la nécessité d'actualiser l'information au cours de la période.

I.1.2. NATURE ET VOLUME DES SOURCES A IDENTIFIER

Les sources d'informations portant sur le programme général de collecte pour la période de démarrage doivent être identifiées au point de vue de leur nature, de leur volume et de leurs moyens d'accès.

A. NATURE DES SOURCES A IDENTIFIER

La nature des sources à identifier a été présentée au tableau n°3 (conf. vol.I, III.1.). Ce tableau avait mis en évidence la variété des sources à retenir (documents, organismes et spécialistes) et la nécessité de puiser à plusieurs sources pour chaque type d'information à rechercher.

On notera que ce tableau est applicable aux branches que nous avons retenues pour la période de démarrage ; il conviendra donc de s'y référer.

B. EVALUATION DU VOLUME DES SOURCES D'INFORMATIONS NECESSAIRES

Afin de procéder à cette évaluation, il est indispensable de se reporter, outre au tableau n°3 susmentionné, au fonds en informations industrielles existant au C.E.I.M.⁽¹⁾, l'évaluation devant tenir compte de l'acquis présent.

Sur cette base, nous pouvons évaluer les documents et les organismes nécessaires pour cette période.

a) Evaluation des documents

Le tableau n°3 ci-après, fournit une évaluation⁽²⁾ de la nature et du nombre de documents existants, actuellement, ainsi que des documents

(1) Conf. Vol.1, chap. II.5.

(2) Cette évaluation a été possible à la suite des missions de Mmes DAVID et BEAUCHET qui ont rangé, catalogué et indexé tout le fonds documentaire de la bibliothèque du C.E.I.M.

à collecter durant la période de démarrage :

- . pour chacune des catégories retenues dans les sources ;
- . dans chacun des domaines étudiés pendant cette période.

Le tableau appelle les remarques suivantes :

Ouvrages et manuels de base

L'annexe II.C.(Vol I.) reproduit le nombre d'ouvrages existants pour les différents domaines d'activité de la Banque⁽¹⁾. Le choix de ces ouvrages a été fait par des spécialistes pour les besoins d'information industrielle. Il s'agit, en général, d'ouvrages et de manuels de base (y compris les encyclopédies et les annuaires).

Aussi, pouvons-nous estimer que le fonds actuel répond aux besoins du programme de démarrage.

Les collectes complémentaires seraient des mises à jour ou des compléments. En supposant que la période de mise en route serait de trois ans, nous pouvons évaluer ce nombre à 200 ouvrages supplémentaires.

Périodiques

Les nombres indiqués se réfèrent à la liste des périodiques utiles au C.E.I.M., établie en 1976.

Les critères de choix sont en accord avec ceux de la Banque :

- . large collecte de périodiques maghrébins ;
- . choix de périodiques, de préférence en langue française, à l'extérieur de la zone Maghreb.

Il existe, actuellement, 200 collections au C.E.I.M. Seules sont maintenues, ici, celles qui pourront servir pour la période indiquée. De ce fait, nous ne donnons que le nombre de périodiques à mettre à jour.

1) Voir, également, le tableau n°2 (Vol.I, chap.II.5.) sur l'évaluation générale de l'information industrielle du C.E.I.M.

Tableau n° 3 : Evaluation de la nature et du volume des documents nécessaires pendant la période de démarrage

DOMAINES NATURE	Infrastructure de support et informations sur les pays du Maghreb	Ind. métallurgiques, métalliques, mécaniques et électriques	Industries extractives	Industries de la pâte et du papier	Industrie textile	T O T A L
Ouvrages et manuels de base	(1.300) (1)	(308)	(15)	(10)	(32)	(1.665)
Périodiques (2)	26 ^a 31 ^b	9 ^b	3 ^b	3 ^b	2 ^b	26 ^a 48 ^b
Séries statistiques	20 / an					20
Textes législatifs et réglementaires (abonnements)	4 ex./sem.					4 abonn.
Normes (catalogues)	8 / an					8
Brevets (3)						
Congrès-Séminaires	(15) 10 / an	5 / an	5 / an	(8)	5 / an	(23) 25 / an
Annuaire de fournisseurs	(15) 5 / an	(5) 3 / an	1 / an	(3) 1 / an	2 / an	(23) 12 / an
Catalogues de fournisseurs		~ 100				~ 100
Etudes extérieures au C.E.I.M. (4)	(50) 100 / an	(6) 30 / an	(3) 30 / an		(15) 30 / an	(74) 200
Etudes C.E.I.M.	(14)	(11) 2	(2)	(5) 1	(1) 1	(33) 4

- (1) Les chiffres entre parenthèses correspondent aux documents existants en 1976 et utiles à la Banque dans la période de démarrage.
- (2) a : Périodiques maghrébins. b : Périodiques hors Maghreb.
- (3) Identification des offices de brevets nationaux et internationaux.
- (4) Etudes indexées seulement à la bibliothèque.

Séries statistiques

Nous indiquons :

- . les séries statistiques annuelles de chaque pays du Maghreb : commerce, main d'oeuvre, statistiques générales ;
- . les séries statistiques annuelles publiées par les organisations internationales utiles à la Banque : OCDE - ONU - CEA - CEE.

Il s'agit de statistiques générales. Les statistiques propres aux branches sont inventoriées avec les ouvrages de la branche.

Les périodiques (bulletins de statistiques) sont inventoriés avec les périodiques.

Textes législatifs et réglementaires

Bien qu'il s'agisse de périodiques, nous les indiquons séparément d'une part, parce qu'ils figurent ainsi sur le tableau des sources et d'autre part, parce que leur traitement (et par conséquent le temps nécessaire au traitement) est différent.

Normes

Il s'agit de l'exploitation des normes pour des cas précis de transfert indirect : études sur les conditions de travail, contrôle de sécurité, lutte contre les nuisances. La nature de la norme dépendra, essentiellement, des procédés et des matériels concernés, c'est-à-dire, de cas spécifiques que l'on ne connaît pas à l'avance. Il n'est pas judicieux, par suite, de les stocker dès maintenant. Par contre, nous prévoyons l'acquisition de catalogues de normes : ISO (international), des normes des pays du Maghreb, des pays arabes et des principaux pays de la CEE. (Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie).

Brevets

Comme pour les normes, les brevets sont à exploiter pour des cas précis de transfert indirect, demandés par les entreprises : choix de nouvelles fabrications, renseignements sur des procédés ou encore étude de la concurrence.

Il s'agit, dans ce cas également, de satisfaire des besoins spécifiques difficiles à prévoir et ne justifiant pas de stocker, à l'avance, des informations. Nous proposons par suite, de localiser les organismes qui regroupent les brevets afin d'y faire appel si besoin est.

Ces organismes sont : les services de propriété industrielle des pays dans lesquels la Banque est susceptible de collecter, de préférence, des informations (pays arabes, pays de la CEE.), les services internationaux (Office international des brevets à la Haye et Fédération mondiale de la propriété industrielle à Genève).

Congrès - Séminaires

Les congrès sont une des sources essentielles d'informations pour les études. La collecte, tant des publications de comptes-rendus que de textes distribués en séance, est importante.

Pour éviter une dispersion dans les recherches, nous proposons :

- . de regrouper, dans les domaines intéressant la collecte, les textes des réunions (congrès, séminaires) tenues au Maghreb ou dans les zones incluant le Maghreb (zones de la CEA., de l'OUA., des pays arabes).
- . de regrouper, pour les branches sur lesquelles porte la collecte, les principaux congrès tenus dans les pays les plus industrialisés de la CEE. : Angleterre, France, Allemagne, Belgique.

Catalogues et annuaires de fournisseurs

La Banque est intéressée par les fournisseurs des pays hors-Maghreb. C'est là une source majeure d'informations. Le nombre et la mise à jour

constante de ces catalogues demandent un travail de préparation.

Les catalogues utiles au programme, reçus à des titres divers (exposition, étude nécessitant une consultation de fournisseurs, etc...) seront regroupés à la bibliothèque et exploités dans le fichier Sélecto.

Etudes et rapports extérieurs au C.E.I.M.

Nous regroupons les travaux concernant des organismes maghrébins, ainsi que ceux effectués pour le Maghreb, ou par les organisations internationales dont la zone d'action comprend le Maghreb.

Il est difficile, sans effectuer une collecte systématique des études utiles auprès de leurs émetteurs, d'en évaluer le nombre. Nous indiquons un chiffre qui nous semble raisonnable pour les possibilités de la Banque.

Etudes C.E.I.M.

La liste des études déjà effectuées par le C.E.I.M. figure à l'annexe II.B. (Volume I).

Les études programmées pour l'année 1977, dans le cadre des travaux du C.E.I.M., sont au nombre de cinq dont deux portent sur les industries métalliques et mécaniques et deux sur la pâte, le papier et le textile ; Elles figurent à leur place dans le tableau.

Nomenclatures - Plans de développement

Nous les comptabilisons avec les ouvrages puisque le traitement est le même.

b) Evaluation des organismes

De même que pour les sources documentaires, nous indiquons au tableau n°4 la nature et le nombre d'organismes à identifier au cours de la période de démarrage.

Il convient de rappeler que la collecte des informations sur les organismes en tant que sources est aussi utile pour la Banque, que la collecte des documents car elle permet :

- . de donner, dans la période opérationnelle, en partie, satisfaction aux demandes potentielles en les orientant vers les sources utiles ;
- . d'éviter de faire double-emploi avec les moyens d'information propres aux pays de la région ;
- . de puiser l'information à ses sources ;
- . de compléter les informations provenant des sources écrites par des informations orales.

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU n°4

Centres de documentation

Il est indispensable de disposer de renseignements sur :

- . les organismes nécessaires pour l'identification et l'accès aux documents ⁽¹⁾,
- . les centres de documentation et les banques d'information ⁽²⁾, spécialisés dans les domaines retenus au programme de lancement (principaux pays de la C.E.E., notamment),

(1) Conf. Tableau n°5 (Vol. I. chap. III) sur l'identification des organismes et spécialistes.

(2) Au sens que nous donnons à ce terme dans cette étude.

Tableau n. 4 : NATURE ET NOMBRE D'ORGANISMES A IDENTIFIER DANS LA PERIODE DE DEMARRAGE (1)

Domaines / Nature	Infrastructure de support & informations sur les pays Magh.	Ind. métallurg. canique et électrique	Industries extractives	Industries de la pâte et du papier	Industrie textile	Total
Centres de documentation	(62) 100	(3) 20	(3) 20	(2) 20	(2) 20	(72) 180
Entreprises		(50) 400	(.)	30	100	(50) 530 (2)
Organisations Internationales	(10) 60					(10) (60)
Administrations nationales	(10) 100					10 100
Fédérations		30	10	4	4	48
Laboratoires Centres de recherche		100	50	4		154
Bureaux d'études - Ingénieurs Conseils	100	20	10			130

- (1) Les chiffres entre parenthèses correspondent aux dossiers traités en 1976.
 (2) dont 400 sur lesquelles existe un dossier.
 (.) Les dossiers des entreprises de cette branche sont compris dans le nombre 400 avancé pour les entreprises.

. les systèmes et les réseaux internationaux susceptibles d'intéresser la Banque.

Entreprises

L'objet est de recueillir, sur les principales entreprises des pays de la région, appartenant aux domaines du programme, les informations prévues.

Le travail existe pour 400 entreprises de la branche métallurgique, mécanique, électrique ; il date de 1974.

Sans préjuger, ici, des possibilités d'enquêtes dans les autres branches, ni de la mise à jour, nous donnons le chiffre approximatif de celles sur lesquelles des informations seraient à collecter.

Organisations internationales

Il s'agit de réunir des renseignements sur l'ensemble des activités d'une organisation internationale et non pas sur le seul centre de documentation ou le système d'information que propose l'organisation ; ces derniers sont caractérisés avec les centres de documentation.

Nous avons choisi les organisations internationales à identifier, à partir de la liste fournie par l'ONUDI et en suivant les indications du programme général de la Banque pour les sources.

Administrations nationales

Nous entendons par là, les Directions des Ministères ainsi que les Offices, Etablissements publics ou Instituts dépendant des Ministères dans les pays de la région.

Fédérations

Le programme consistera à recenser les Fédérations d'entreprises

(Fédérations professionnelles) pour chacune des quatre branches, que ce soit dans les pays de la zone Maghreb ou dans les pays de la CEE. Il en sera de même pour les Fédérations régionales.

Laboratoires - Centres de recherche

Comme pour les Fédérations, et en application du choix des sources, nous proposons de recenser :

- . dans les pays du Maghreb, les laboratoires de contrôle et d'analyse, ainsi que les centres de recherche concernés par le domaine du programme ou utiles à ce programme ;
- . dans les pays de la CEE., les laboratoires et centres de recherche spécialisés dans les branches figurant au programme.

Il est indispensable de fixer un plafond au nombre de laboratoires et centres de recherche recensés ; nous l'indiquons sur le tableau.

Bureaux d'Etudes - Ingénieurs-Conseils

Il n'y aura pas de recensement proprement dit, mais l'entrée dans la mémoire de la Banque des caractéristiques de ceux ayant des références au Maghreb (qu'ils appartiennent à l'un des pays ou qu'ils y aient travaillé), sur lesquels le C.E.I.M. aura été à même de réunir des renseignements.

Dans ce cas, également, nous donnons un plafond raisonnable au nombre de ces organismes à consigner dans la mémoire.

C. MOYENS D'ACCES AUX SOURCES

Les moyens d'accès aux sources ainsi déterminées en nombre, sont ceux-là mêmes qui ont été définis au chapitre III.2. du Volume I. On rappellera qu'il s'agissait :

- a) des moyens d'identification des documents en provenance de la zone Maghreb et en provenance d'autres zones ;
- b) des moyens d'identification des organismes et spécialistes recensés au C.E.I.M. ou non et appartenant, soit à la zone Maghreb, soit aux autres zones.

Nous renvoyons, par conséquent, à ce que nous avons dit à propos de cet aspect de la question.

I.1.3. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Après avoir défini la nature et le volume des sources à identifier, il sera nécessaire, pendant la période de démarrage, de procéder à leur traitement conformément à la planification de la collecte telle qu'elle apparaît au tableau n° 2 supra. A ce niveau, il convient de rappeler que le traitement de l'information est effectué, tant pour les documents que pour les organismes et en suivant le schéma que nous avons présenté dans l'étude de conception générale de la Banque ⁽¹⁾,

On notera, également, que l'ensemble des informations à collecter ⁽²⁾ sera mis en mémoire à des niveaux différents :

- , *Fichier thématique*, en vue d'une recherche globale !
- , *Fichier géographique*, en vue d'une recherche par pays ou par zones,
- , *Fichier Sélecto*, en vue d'une recherche spécifique ou approfondie.

De ce fait, l'accès à la mémoire de la Banque sera d'autant plus facilité lorsqu'on procèdera à des recherches pour l'élaboration des produits de

(1) Conf. Volume I. Chapitre V.1.

(2) Supra I.1.1.

sortie ou pour fournir, à l'ouverture de la Banque, les informations prévues au programme.

Enfin, il est à signaler que les travaux d'entrée pendant cette période, occuperont une grande partie du temps alloué à l'équipe affectée à la Banque ; la raison en est que, pendant cette période, il est nécessaire de collecter et de traiter les informations de base pour alimenter le système.

I.2. PLANIFICATION DES OPERATIONS

DE SORTIE

Si pour les opérations d'entrée, le traitement de l'information occupait la place centrale, pour les opérations de sortie, ce sera l'élaboration des produits documentaires de transfert qui va retenir notre attention.

Or, ces produits sont destinés à une clientèle déterminée (*transfert direct*) ou demandés par des utilisateurs potentiels (*transfert indirect*). Par conséquent, il va falloir opérer tout d'abord une sélection dans cette clientèle (I.2.1.) avant de définir et d'évaluer les produits de transfert pendant cette période de démarrage (I.2.2. et I.2.3.).

Il convient de remarquer que la distinction entre produits du transfert direct effectué à l'initiative de la Banque et produits et services relevant du transfert indirect demandés par les utilisateurs est très importante pour la période de démarrage de la Banque.

Des produits de transfert direct devront, en effet, être préparés à l'avance pour être offerts et diffusés à l'ouverture. En revanche, l'on se contentera de préparer les moyens pour élaborer les transferts indirects qui seront demandés pendant la phase opérationnelle. Ainsi, le stade d'élaboration est différent dans chaque cas.

D'autre part, le nombre et le contenu des transferts directs peuvent être planifiés et le coût calculé. Par contre, l'on est amené à faire des hypothèses sur les transferts indirects qui seront demandés, ce qui ne permet qu'une évaluation de leur volume. Pour ces raisons, la planification des transferts à assurer sera différemment conçue à la phase préparatoire et à la phase opérationnelle de la période.

1.2.1. PLANIFICATION DE LA CLIENTELE

La clientèle de la Banque est constituée ⁽¹⁾ :

- d'une part (dans le cadre du transfert direct), de tous ceux qui participent ou s'intéressent au développement industriel de la région maghrébine tant sur le plan national que sur le plan régional et international ;
- et d'autre part (dans le cadre du transfert indirect), de quatre catégories d'utilisateurs potentiels ⁽²⁾ des services octroyés par la Banque, en l'occurrence, les administrations nationales, les entreprises industrielles, les organismes de recherche et les établissements d'enseignement et de documentation.

S'agissant de la planification de la clientèle dans la période de démarrage, il faudrait opérer des priorités tant parmi les destinataires de l'information (transfert direct) que parmi les utilisateurs de la Banque (transfert indirect).

Pour les deux types de transfert, nous proposons de viser, dans la phase opérationnelle, deux catégories d'utilisateurs qui sont, par ordre d'intérêt, les administrations nationales et les entreprises :

- Les administrations nationales, parce que, statutairement, le C.E.I.M. est à leur service ; il a, par suite, l'expérience de leurs besoins et les informations qu'il possède y répondent pour une grande part ;
- Les entreprises, parce qu'elles sont, par essence, l'élément moteur et réalisateur du développement industriel ; elles ont besoin et sont au premier chef demanderesse d'informations industrielles. C'est pourquoi la Banque ne peut les

(1) Conf. Vol. I, chap; IV

(2) Les catégories ont été sélectionnées compte tenu de leur nature, de leurs objectifs et des rapports possibles qu'ils pourraient avoir avec la Banque.

ignorer ; elle sera, dès l'ouverture, à leur service.

Ainsi, en prévoyant pour l'ouverture de la Banque des services à offrir aux administrations et aux entreprises dans les branches métallique, mécanique, électrique, mines, textiles et papier, nous intéressons un échantillon varié d'utilisateurs d'informations industrielles.

Nous avons, là, des conditions propres à :

- . permettre de tester valablement les produits et services proposés ;
- . juger de l'intérêt réel de la Banque pour ses utilisateurs ;
- . mieux connaître les besoins ;
- . engendrer le développement et la croissance de la Banque.

1.2.2. PLANIFICATION DES PRODUITS DU TRANSFERT DIRECT

Logiquement, la Banque doit mettre en circulation dès son ouverture, une gamme aussi variée que possible de ses produits, afin d'atteindre et d'informer utilement les utilisateurs potentiels visés au départ et, à travers cette opération, de se faire connaître et de se présenter sur le marché de l'information.

Or, quelles informations transférer et selon quelles modalités ?

Nous avons vu dans l'étude de conception générale⁽¹⁾ que les types d'informations à transférer devraient être puisés dans la mémoire de la Banque (son fonds) et qu'il s'agissait de transférer particulièrement des informations sur les entreprises, les branches, l'infrastructure de support, les données techniques et les informations d'ordre général.

(1) En particulier, chap. IV.1.2.

Ces données, appliquées aux branches retenues pour la période de démarrage, devraient être en principe élaborées avant l'ouverture pour être transmises pendant la phase opérationnelle. Les modalités de transfert sont celles prévues dans l'étude de conception générale à savoir : des publications périodiques et des études de la propre initiative de la Banque ; chacune de ces deux modalités devant être employée en fonction du type d'information à élaborer et à transférer.

A - ETUDES A L'INITIATIVE DE LA BANQUE

Dans le volume I, nous avons prévu l'élaboration par la Banque de véritables études à partir des sources stockées dans la mémoire et sur des sujets spécifiques. C'est là un objectif réalisable lorsque la Banque sera suffisamment "rodée" et lorsque les informations qu'elle aura collectées seront entièrement traitées.

Pendant la période de démarrage, il ne s'agira pas d'élaborer à proprement parler, des études dans le même esprit que celles qui ont été menées jusqu'à présent par le C.E.I.M. La Banque, ne l'oublions pas, n'est pas un bureau d'études; c'est un centre de transit et de diffusion de l'information utile. Etant une Banque d'information, elle se propose d'élaborer, c'est-à-dire d'ajouter une valeur à l'information destinée au transfert. Par conséquent, les études à l'initiative de la Banque doivent être comprises sous l'angle de "travaux d'information" menés à partir des thèmes du programme général préalablement défini.

D'autre part, et en nous limitant au programme de démarrage, il faudrait essayer de réaliser au moins deux objectifs :

- le premier est de combler une lacune au sein même du C.E.I.M. à savoir, la mise à sa disposition des outils indispensables de travail et qui lui ont fait défaut jusqu'à présent : collecte et analyse des données macro-

- **Économiques sur les pays du Maghreb, établissement de cartes industrielles et minières sur la région, traitement de données précises et utiles pour l'élaboration de ses études etc,**
- *le second objectif est de valoriser et d'actualiser la documentation notamment son corpus "Etudes" afin que les travaux qu'il a déjà réalisés soient connus et pris en compte par les responsables maghrébins.*

Sur la base de ces deux objectifs quels seraient les types de travaux à élaborer par la Banque pendant la phase préparatoire ?

Le tableau n. 5 reproduit une liste de neuf thèmes d'études susceptibles d'être élaborés ⁽¹⁾ par l'équipe de la Banque dans la phase préparatoire. Cette liste a été établie par référence aux domaines d'action de la Banque, à la nature des informations à collecter et aux types d'informations retenus dans le cadre du transfert direct.

L'ordre établi dans le choix des thèmes tient compte des possibilités ou des facilités de réalisation. Le tableau indique pour chacun des thèmes retenus :

- a) *les domaines concernés* : branches, infrastructure de support,
- b) *les types d'informations à diffuser,*
- c) *les destinataires visés*: outre le C.E.I.M, destinataire privilégié, on relèvera les deux catégories retenues pour cette période (administrations nationales et entreprises) et les centres de documentation à titre d'échange et de coopération,
- d) *Le nombre de destinataires qui a été évalué :*

(1) *Soit sous forme de recherche et d'analyse, soit sous forme de constitution de dossiers complets.*

Tableau n. 5 : TRAVAUX A L'INITIATIVE DE LA BANQUE A PREPARER POUR L'OUVERTURE

S U J E T S	DOMAINES CONCERNES	TYPES D'INFORMATIONS A DIFFUSER	D E S T I N A T A I R E S (1)		TIRAGE
			CATEGORIE	L'IBRE	
1. Présentation de l'ensemble des études du C.E.I.M. et index matières des sujets traités (2)	Multibranches	Les informations essentielles dans chacune des études	Administrations nationales Entreprises Centres de docum. bibliothèques	200 3.500 300	4.000 ex.
2. Séries statistiques sur la population dans les pays du Maghreb	Démographie	Population totale et par régions Répartition selon le sexe et l'âge Pyramides - Population active Croissance démographique Densité - Emigration Immigration	Administrations nationales Centres de documentation - Bibliothèques	200 300	600 ex.
3. Etablissement de cartes industrielles et minières	Industrie Mines - Energie Infrastructure de support	Données physiques et géologiques Ressources minières, énergétiques et industrielles Infrastructure	Administrations nationales Entreprises Centres de documentation - Bibliothèques	200 3.500 300	4.500 ex.
4. Synthèse sur l'encouragement aux investissements dans chacun des pays du Maghreb	Multibranches Infrastructure de support	Réglementations Montant des investissements dans les branches concernées	Administrations Entreprises intéressées	200 2.000	2.500 ex.
5. Evaluation des procédés de fabrication appliqués dans les entreprises des pays du Maghreb	Industries métal-lurgiques Industries métalliques, mécaniques et électriques	Procédés appliqués Procédés utilisés dans les branches concernées Procédés récents	Administrations Entreprises Centres de documentation	200 3.500 300	4.500 ex.

(1) Le C.E.I.M. compte parmi les destinataires privilégiés
(2) voir modèle à l'annexe I.

Tableau n. 5 : TRAVAUX A L'INITIATIVE DE LA BANQUE A PREPARER POUR L'OUVERTURE (suite)

S U J E T S	DOMAINES CONCERNES	TYPES D'INFORMATIONS A DIFFUSER	DESTINATAIRES CATEGORIES	NBRE	TIRAGE
6. Relations interindustrielles. Approche par branches et approche par zones.	Industries métallurgiques Industries métalliques et mécaniques Infrastructure de support	Tableaux input-output Pôles de développement	Administrations Entreprises concurrencées	200 1.500	2.000 ex.
7. Synthèse sur les caractéristiques et les conditions d'exploitation des gisements miniers.	Industries extractives Infrastructure de support		Administrations Entreprises minières	200 500	700 ex.
8. Etude de marché sur les branches métallurgique, métallique, mécanique et électrique.	Industrie métallurgique Industrie métallique, mécanique et électrique	Capacité de production Projets. Evolution de la production. Importations. Exportations. Demande actuelle et future.	Administrations Entreprises	200 1.500	2.000 ex.
9. Dossier sur l'évolution de la réglementation contre les nuisances au Maghreb.	Multibranches Nuisances (infrastructure de support)	Réglementations Moyens techniques de lutte Niveaux de pollution	Administrations Entreprises	200 3.500	4.000 ex.

- pour les entreprises, à partir du Répertoire des activités et produits industriels du Maghreb (C.E.I.M, édition 1976),
 - pour les administrations, d'après un calcul approximatif du nombre de directions et offices intéressés dans chacun des ministères concernés,
 - pour les centres de documentation, d'après un recensement fait pour la Tunisie et le Maroc sur les centres de documentation susceptibles d'être interrogés par le C.E.I.M. et pour lesquels des échanges seront à proposer.
- c) *le nombre d'exemplaires à diffuser* : on remarquera à cet effet que le nombre d'exemplaires au tirage est, pour certains thèmes, supérieur au nombre des destinataires prévus afin de disposer d'exemplaires suffisants pour la promotion de la Banque.

Quant aux thèmes proposés, il s'agit de :

1. Présentation de l'ensemble des études du C.E.I.M. et index matières des sujets traités :

L'objet est d'extraire les informations industrielles contenues dans chacune des études déjà réalisées par le C.E.I.M. C'est un travail d'analyse documentaire⁽¹⁾ dont le but est :

- d'obtenir des condensés par matières, susceptibles de figurer au Bulletin analytique destiné à être diffusé,
- de mémoriser les informations contenues dans les études par leur indexation dans le Fichier Selecto⁽²⁾.

2. Séries statistiques sur la population dans les pays du Maghreb

Travail démographique nécessaire en tant qu'outil de base pour les différentes investigations que le C.E.I.M. est appelé à faire. La substance en sera tirée des publications officielles acquises par le service de documentation.

3. Etablissement de cartes industrielles et minières de la région

Il s'agit là d'un autre outil de base indispensable à un centre d'études ; il lui permet d'appréhender les données physiques et géologiques, les ressources minières, énergétiques et industrielles, de saisir l'infrastructure générale existante ou en projet etc⁽³⁾.

(1) Nous reproduisons à l'annexe I un modèle d'analyse documentaire portant sur l'étude du marché des machines-outils dans les pays du Maghreb, étude effectuée par le C.E.I.M. en 1972.

(2) Conf. "opérations d'entrée en mémoire".

(3) On notera que là encore, les informations nécessaires à l'établissement de ces cartes existent en grande partie au C.E.I.M.

4. Synthèse sur l'encouragement aux investissements dans chacun des pays du Maghreb

Une étude sur ce sujet a été déjà élaborée au C.E.I.M.⁽¹⁾ en 1975. Il s'agira, au cours de la période de démarrage de la compléter par des recherches sur :

- les réglementations en vigueur en Mauritanie
- le montant et les volumes des investissements alloués ou prévus dans les branches retenues au programme de démarrage.

5. Evaluation des procédés de fabrication appliqués dans les entreprises des pays du Maghreb

Les procédés envisagés sont ceux appliqués exclusivement aux industries métallurgiques, métalliques, mécaniques et électriques pour lesquelles le C.E.I.M. dispose d'informations consistantes contenues dans ses diverses études, en particulier l'étude de la sous-traitance qui a longuement traité ce point ainsi que les questionnaires d'enquêtes menées à l'occasion de l'élaboration des dernières études.

Il s'agira :

- d'en extraire les procédés appliqués que l'on fera figurer sur des fiches à mémoriser en Selecto,
- d'effectuer une recherche sur les procédés utilisés dans les branches retenues à des fins de comparaisons,
- de rechercher, au besoin, les procédés récents dans ces domaines.

6. Relations interindustrielles dans les branches retenues au programme

L'ébauche de cette recherche existe dans les 12 volumes de l'étude de la sous-traitance. Il s'agira d'exploiter cette étude selon deux approches :

- une approche par branches faisant ressortir les rela-

(1) "Mesures d'encouragement aux investissements privés dans le Secteur industriel et aide à l'exportation en Algérie, au Maroc et en Tunisie" - Analyse des textes législatifs et réglementaires en vigueur par H. SQALLI - C.E.I.M, juin 1975. Voir également notre étude "les régimes économiques en Douane au Maroc" C.E.I.M. mai 1975.

tions d'input-output au niveau des industries extractives, métallurgiques, métalliques, mécaniques et électriques,

- une approche par zones de concentrations industrielles pouvant aboutir à une étude des pôles de développement industriel.

7. Synthèse sur les caractéristiques et les conditions d'exploitation des gisements miniers

Cette synthèse sera une occasion pour exploiter la documentation existante sur les industries extractives et leur infrastructure de support.

8. Etude de marché sur les branches métallurgique, métallique mécanique et électrique

Ce travail peut être considéré comme la synthèse de l'étude générale déjà effectuée par le C.E.I.M. sur le marché de la sous-traitance dans les pays du Maghreb, d'où on peut extraire pour les besoins du marché :

- les capacités de production,
- les projets,
- l'évolution de la production,
- les importations et les exportations,
- la demande actuelle et future.

9. Dossier sur l'évolution de la réglementation contre les nuisances au Maghreb

Il s'agira de réunir les informations susceptibles de constituer un dossier sur ce thème, en particulier :

- les textes législatifs ou réglementaires sur les réglementations dans ce domaine,
- les moyens techniques de lutte,
- les niveaux de pollution,
- les industries polluantes .

L'exploitation de l'information répartie en fonction de ces divers thèmes sera menée au cours de la période de démarrage selon le plan de recherche proposé pour l'élaboration des produits de transfert direct⁽¹⁾. Aussi, cette exploitation s'appuiera-t-elle sur les recherches à effectuer dans la mémoire de la Banque, en particulier sur la recherche des sources utiles à explorer. A cet effet, nous reproduisons à l'annexe II un modèle de tableau récapitulatif portant sur le choix des sources (documents, organismes et spécialistes) à identifier pour les besoins de l'élaboration des produits du transfert direct de l'information.

B - PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Deux types de publications périodiques peuvent être prévus dans la période de démarrage :

- d'une part, des produits documentaires ;
- d'autre part, des notes de mise au point, d'analyse de conjoncture et des informations sur l'actualité du développement industriel.

a) Produits documentaires

Il est proposé de publier :

- un catalogue annuel du fonds documentaire de la Banque,
- un répertoire des sources d'informations économiques et industrielles des pays du Maghreb,
- un répertoire spécial des sources d'informations sur les branches retenues au programme de démarrage (industries métallurgiques, industries métalliques, mécaniques et électriques, industries extractives, industries de la pâte et du papier et industrie textile⁽²⁾).

(1) Conf. Vol. I, chap. V 2.2.1.

(2) Ce répertoire devra actualiser et compléter le "Répertoire des activités et produits industriels du Maghreb" publié déjà par le C.E.I.M. en 1975.

- un répertoire des sources d'informations techniques groupant les différentes sources auxquelles la Banque s'adresse pour collecter les données techniques,
- une liste périodique des acquisitions de la Banque.

b) Notes, analyses de conjoncture et informations sur l'actualité

Nous proposons, pour ce type de diffusion, une publication régulière qui devrait avoir un double but :

- . assurer "l'entretien des connaissances", la mise au courant des destinataires ;
- . servir d'image de marque de la Banque et contribuer à la faire connaître aux utilisateurs potentiels.

Il s'agira donc d'un périodique présentant les caractéristiques d'une revue et qui devrait intéresser toutes les entreprises et toutes les Administrations des branches étudiées par la Banque au démarrage, et par suite, avoir une palette étendue de sujets et une variété assez grande d'objets.

Le périodique comprendrait :

- . des notes ou analyses de conjoncture sur des thèmes variant selon le numéro ;
- . des rubriques régulières sur des domaines définis.

Il s'agira, essentiellement, d'une publication d'actualité, ce qui implique d'utiliser des informations récentes, c'est-à-dire celles qui seront collectées par la Banque.

Il est prématuré de décider, dans cette étude, de la périodicité, de la présentation et du format ; cette décision sera prise selon le budget, l'intérêt à la publication, les moyens d'impression, le personnel à affecter, etc...

Cependant, pour faciliter ces choix, nous proposons, dans le tableau n. 6 ci-joint, des sujets de notes ou d'études et des thèmes de rubriques régulières.

Les choix sont basés sur les sujets utiles pouvant faire l'objet de transfert direct⁽¹⁾, et en tenant compte des possibilités de collecte d'informations au cours de la période du démarrage.

D'autre part, comme les destinataires sont considérés en tant qu'utilisateurs effectifs ou potentiels, la diffusion et le tirage se présenteraient de la façon suivante :

D i f f u s i o n		T i r a g e
Administrations nationales	200	4.500 ex.
Centres de documentation	500	
Entreprises	3.500	
Autres	300	

(1) Conf. vol. I, chap. IV.

Tableau N. 6 : SUJETS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉS DANS UNE PUBLICATION PÉRIODIQUE

RUBRIQUES RÉGULIÈRES	DOMAINES CONCERNÉS	TYPES D'INFORMATIONS À DIFFUSER
<ul style="list-style-type: none"> Développement des branches Séries statistiques intéressantes La vie de l'entreprise 	Métallurgie - Mécanique Electricité - Mines Industries de la pâte et du papier Industrie textile	Variation de l'offre et de la demande Commerce extérieur Capacité de production Effectifs - Conditions de travail
<ul style="list-style-type: none"> Sujets de notes ou d'études 	Multibranches Infrastructure de support Données techniques Données générales	
<ul style="list-style-type: none"> Mise au point sur la réglementation dans certains pays étrangers (ex : pays de la C.E.E.) 	Métallurgie - Mécanique Electricité Infrastructure de support	Variables selon l'objet de la réglementation
<ul style="list-style-type: none"> Situation d'une industrie au Maghreb 	Métallurgie - Mécanique Electricité - Mines	Organisation juridico-économique Consommation énergie Capacité de production Marché
<ul style="list-style-type: none"> Evolution de la réglementation au Maghreb 	Métallurgie - Mécanique Electricité - Mines Industries de la pâte et du papier Industrie textile	Variables selon l'objet de la réglementation
<ul style="list-style-type: none"> Politiques économiques 	Données macro-économiques	Tableaux comparatifs

Nous venons de décrire les produits de transfert direct qui pourraient être diffusés à l'ouverture de la Banque.

Pendant toute la période de lancement, la Banque continuera à proposer de tels produits de transfert, à savoir :

- la publication périodique qui paraîtra à la cadence décidée ;
- la publication de catalogue et de répertoires de références ;
- la diffusion de travaux à élaborer par la Banque de sa propre initiative, travaux qui devront être programmés dès l'ouverture.

1.2.3. PLANIFICATION DES PRODUITS ET SERVICES DU TRANSFERT INDIRECT

Dans le cas des produits et services du transfert indirect, il est nécessaire de distinguer trois phases dans la période de démarrage :

Phase de préparation

Il s'agit de prévoir et de préparer les modalités du transfert indirect (orientations, réponses, études à la demande) relatives aux types d'informations requises par les administrations nationales et les entreprises⁽¹⁾.

À l'ouverture de la Banque

En fonction des mêmes critères que pour le transfert direct, il sera nécessaire de pouvoir, dès l'ouverture de la Banque, entamer la fourniture des services aux utilisateurs, services limités, bien entendu, aux domaines étudiés dans cette période de démarrage.

Dans ce sens, la Banque pourra, à l'ouverture :

- répondre aux questions sur les sujets préparés dans la période précédente ;
- orienter ses demandeurs vers les sources d'informations adéquates, afférentes aux domaines étudiés.

L'orientation vers les sources sera limitée pour des raisons d'efficacité et de commodité, à la zone Maghreb et aux pays de la C.E.E⁽²⁾.

(1) Conformément aux tableaux n. 6 et 7, vol. I, chap. IV.

(2) Il y a à cela deux raisons : 1) Relations préférentielles entre les pays du Maghreb et la CEE (des bureaux de la CEE vont être prochainement ouverts à Rabat, Alger et Tunis). 2) Limitation dans la période de démarrage à deux zones en ce qui concerne l'établissement de relations d'informations et d'orientation vers les sources.

Dans la période de lancement

- Les possibilités de réponses s'élargiront grâce aux informations accumulées dans le fonds de la Banque ;
- Poursuite de l'orientation des demandes ;
- On envisagera d'entamer les études à la demande, le personnel spécialisé étant alors mieux entraîné. Cependant les utilisateurs visés pour de telles études seront, en priorité, les administrations nationales, vu la nature des relations qui lient le C.E.I.M. à ces administrations.

Ainsi, à l'ouverture, la Banque pourra déjà entamer la fourniture de produits et de services dans le cadre du transfert indirect de l'information.

En nous limitant à la période de démarrage et, comme nous l'avons fait pour les produits du transfert direct, nous présentons dans le tableau n. 7 ci-après :

- a) *les types probables de demandes pouvant recevoir une réponse ou une orientation dès l'ouverture de la Banque dans les branches retenues par le programme de démarrage.*

Il est à noter que la nature des sujets retenus tire sa substance d'une part, des tableaux n. 6 et 7 (vol.I) relatifs au transfert indirect (administrations et entreprises) et d'autre part, des thèmes à élaborer en sortie dans le cadre du transfert direct (conf. tableau n. 6 supra).

- b) *L'estimation du nombre de demandes*

Elle a été basée sur des comparaisons avec des organismes analogues étant donné que dans les conditions actuelles, la Banque n'a pas encore commencé à fonctionner et le C.E.I.M. n'a pas suffisamment d'expériences dans ce domaine pour que l'on puisse valablement procéder à des évaluations.

Tableau n. 3 : TYPES PROBABLES DE DEMANDES POUVANT RECEVOIR UNE REPONSE OU UNE ORIENTATION DANS LES BRANCHES : MINES, METALLURGIE, MECANIQUE, INDUSTRIELECTRIQUES

ORGANISME DEMANDEUR	FINALITE DE LA DEMANDE	REPONSES OU ORIENTATIONS POSSIBLES DES L'OUVERTURE	
		S u j e t s	Nombre probable Réponses / Orientations
ADMINISTRATIONS NATIONALES	Etude	· Branches industrielles · Conditions de travail · Calcul des coûts de l'énergie	40/mois
		· Moyens de production d'énergie · Conversions industrielles	
		· Nuisances	
ENTREPRISES	Aide	· Aide commerciale	250/mois (1)
		· Choix de matériaux · Choix de matériels · Ventes	
		· Encouragement de l'état aux investissements	
ENTREPRISES	Décision	· Procédés (bibliographies) · Concurrence · Marché - Ventes	160/mois
		· Réalisation	
		· Sous-traitance	

(1) Total administrations + entreprises

Orientation : Le nombre maximum d'organismes susceptibles d'être intéressés par un service d'orientation tel que nous le prévoyons est l'ensemble des entreprises intéressées dans les branches retenues, les administrations et les centres de documentation (en tant que relai aux demandes des entreprises et des administrations), soit au maximum 4.000 organismes.

Par comparaison avec la France où il existe un service d'orientation analogue, le nombre de demandes, à l'ouverture de ce service, était de 250/mois.

Par analogie, nous estimerons que les demandes d'orientation sur les branches prises en compte, seront d'environ 250/mois.

Réponses: Les possibilités de réponses sont limitées. Seules les entreprises et les administrations des branches étudiées et dont les besoins correspondent aux réponses possibles, pourront poser des questions. Soit, au maximum 1.500 organismes. Il convient de remarquer que la plupart, disposant d'un service de documentation, utiliseront la Banque pour des demandes marginales : soit environ 8% de leurs besoins⁽¹⁾. Du fait qu'il s'agit de besoins exceptionnels, il est à penser aussi que des entreprises ou des administrations d'autres secteurs pourront y faire appel.

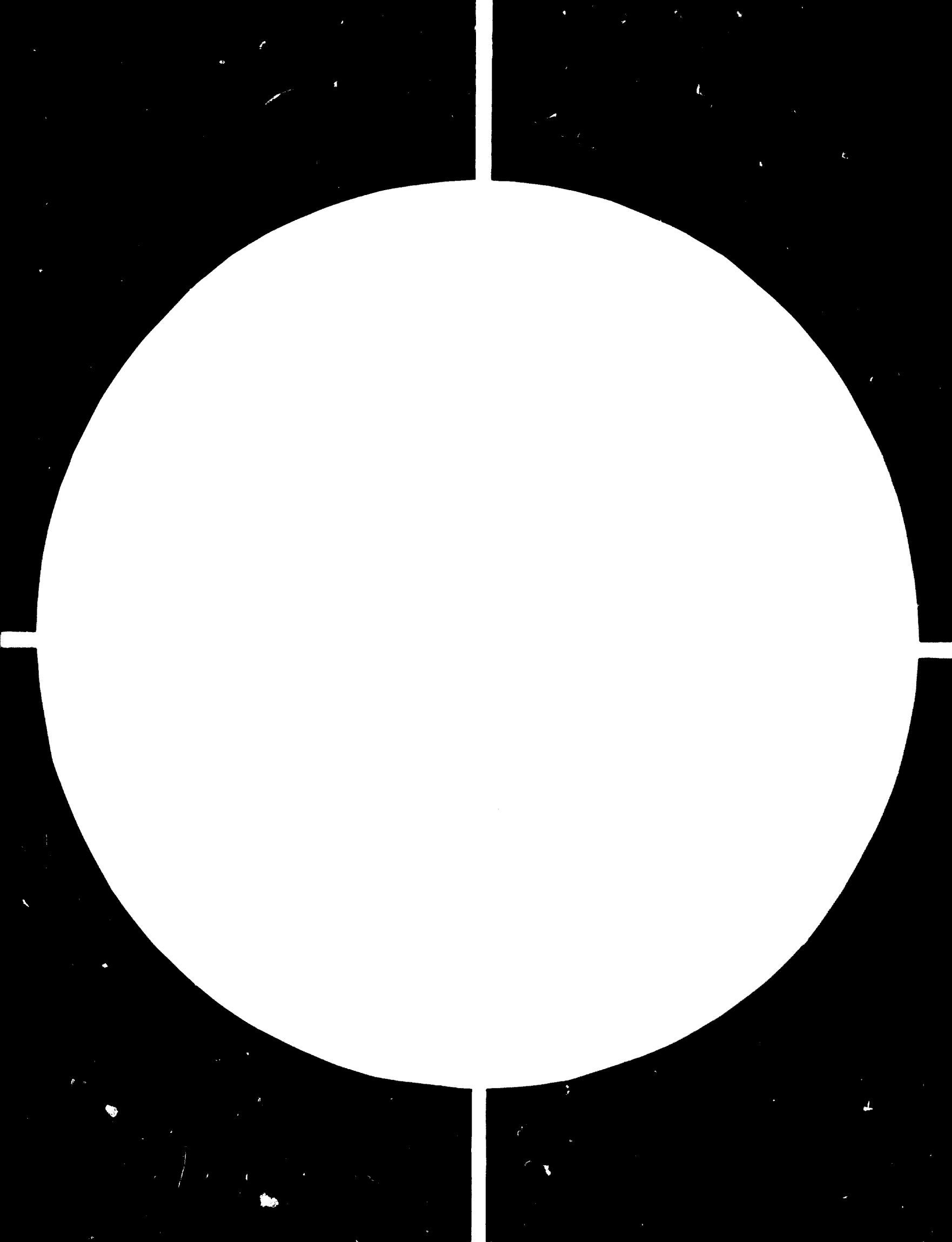
Aussi, pouvons-nous prendre comme première approximation au démarrage de la Banque, que chacun des organismes intéressés poserait en moyenne, à l'ouverture, deux questions par an (en estimant, de cette façon, que ceux qui n'interrogeront pas seront remplacés par des organismes extérieurs à la branche), ce qui représente environ 200 questions/mois.

(1) Ce chiffre est donné par une récente enquête de CODATA auprès d'environ 1000 centres de documentation aux U.S.A., en Grande Bretagne, au Japon et en France.

G - 562

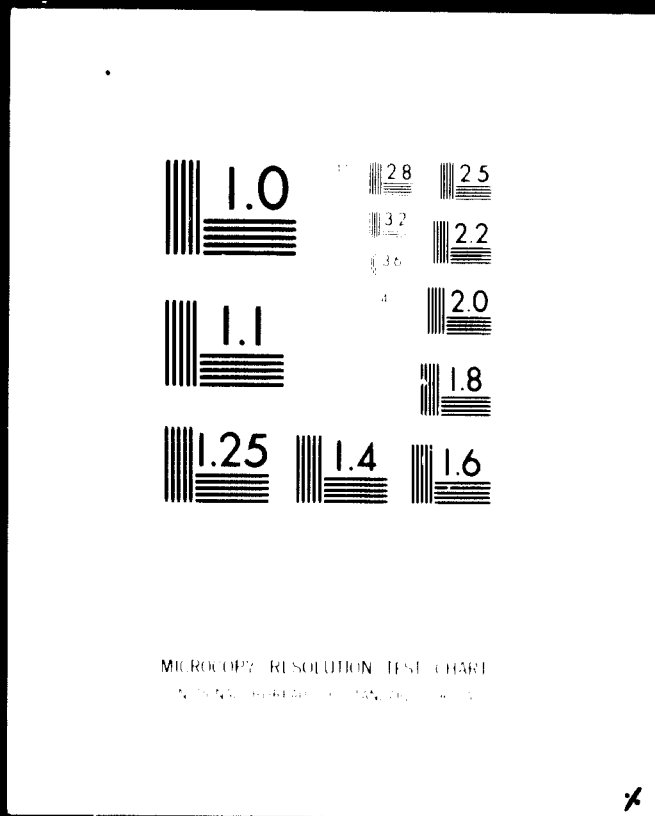


81 .08. 27



4 OF 4

04668



24x
D

En ce qui concerne *les études à la demande*, pendant la période de lancement, seules les administrations, utilisatrices privilégiées de la Banque, auront la possibilité de demander de telles études, dans la limite des possibilités en temps et en moyens de la Banque. Pour cette raison, nous ne faisons à ce sujet, aucune prévision de nombre.

Enfin, nous signalerons que *le mode d'élaboration des produits du transfert indirect* obéit, dans son principe, au schéma de recherche présenté dans l'étude de conception générale⁽¹⁾, schéma où la mise au point d'un plan de recherche de sources occupe une place centrale.

En effet, le choix des sources à identifier en fonction des types d'informations susceptibles d'être demandées par les utilisateurs va être déterminant. C'est donc pendant la phase préparatoire de la période de démarrage que l'équipe de la Banque s'attèlera à identifier les sources dans le cadre du transfert indirect⁽²⁾.

(1) Conf. Vol. I, chap. V.2.2.2.

(2) Voir en annexe III un modèle de tableau indicatif pour le choix des sources à identifier en vue de l'élaboration des produits et services du transfert indirect de l'information.

1.2.4. PLANNING D'EXECUTION DES PRODUITS DE TRANSFERT

Le planning d'exécution des produits du transfert direct et du transfert indirect au cours de la période de démarrage de la Banque fait l'objet du tableau n. 8.

Ce planning appelle les remarques suivantes :

- a) Les destinataires et les utilisateurs de l'information élaborée par la Banque sont limités aux administrations nationales, aux offices de développement et aux entreprises appartenant aux pays du Maghreb.
- b) Tous les produits signalés dans le tableau devront être préparés avant l'ouverture de la Banque et pour certains d'entre eux (de par leur nature et la disponibilité en informations), au delà de la phase préparatoire. Seuls le catalogue annuel du fonds documentaire de la Banque et les listes périodiques des acquisitions pourront être diffusés au cours de la phase préparatoire⁽¹⁾.
- c) Certains travaux sont destinés à être diffusés dès l'ouverture de la Banque vu leur caractère et leur mode d'élaboration (traitement à l'entrée ou élaboration pendant la phase préparatoire) ; il s'agit :
 - de la présentation des études du C.E.I.M. avec l'index matières des sujets traités,
 - des séries statistiques sur la population des pays du Maghreb,
 - de la synthèse sur l'encouragement aux investissements,
 - du Répertoire des sources d'informations économiques et industrielles des pays du Maghreb dont l'enquête est en cours,

(1) Ces deux documents sont publiés régulièrement par le service de documentation du C.E.I.M.

Tableau n. 8 : PLANNING D'EXECUTION DES PRODUITS DE TRANSFERT

15 PRODUITS	PHASES	Phase préparatoire (avant l'ouverture) (1 an)	Phase opérationnelle		Période postérieure au démarrage
			A l'ouverture (6 mois)	Lancement (1 an 1/2)	
<u>TRANSFERT DIRECT</u>					
<u>1. Travaux à l'initiative</u>					
1.1. Présentation de l'ensemble des études du CEIM et index matières des sujets traités					
1.2. Séries statistiques sur la population dans les pays du Maghreb					
1.3. Etablissement des cartes industrielles et minières					
1.4. Synthèse sur l'encouragement aux investissements					
1.5. Evaluation des procédés de fabrication appliqués dans les entreprises des pays du Maghreb					
1.6. Relations interindustrielles dans les branches retenues au programme					
1.7. Synthèse sur les caractéristiques et les conditions d'exploitation des gisements miniers					

Tableau n. 8 : PLANNING D'EXECUTION DES PRODUITS DE TRANSFERT (suite)

52

PRODUITS	PHASES	Phase préparatoire (avant l'ouverture) (1 an)	phase opérationnelle		Période postérieure au démarrage
			A l'ouverture (6 mois)	Lancement (1 an 1/2)	
1.8. Etude de marché sur les branches retenues au programme					
1.9. Dossier sur l'évolution de la réglementation contre les nuisances au Maghreb					
2. Publications périodiques					
2.1. Catalogue annuel du fonds documentaire de la Banque					
2.2. Répertoire des sources d'informations économiques et industrielles des pays du Maghreb					
2.3. Répertoire spécial des sources d'informations sur les branches retenues au programme					
2.4. Répertoire des sources d'informations techniques					
2.5. Liste périodique des acquisitions de la Banque					
2.6. Revue (1)					

Tableau n. 8 : PLANNING D'EXECUTION DES PRODUITS DE TRANSFERT (suite)

PHASES PRODUITS	Phase préparatoire (avant l'ouverture) (1 an)	Phase opérationnelle		Période postérieure au démarrage
		A l'ouverture	Lancement (1 an 1/2)	
<u>TRANSFERT INDIRECT</u> 1. Réponses 2. Orientation 3. Etudes à la demande				
		2)	2)	
		2)	2)	

(1) Préparation des deux premiers numéros.

(2) Les réponses et les orientations seront limitées aux domaines retenus.

- du Répertoire spécial des sources d'informations sur les branches retenues au programme dont l'établissement se fera au fur et à mesure du traitement et de l'exploitation de ces branches au cours de la phase préparatoire.
 - des réponses et des orientations vers les sources dans le cadre du transfert indirect.
- d) D'autres travaux ne pourront être diffusés que postérieurement à la phase d'ouverture :
- cartes industrielles et minières, au cours de la phase de lancement ; ce genre de travail demandent une longue préparation ;
 - Relations interindustrielles dans les branches retenues au programme, ce qui nécessite une exploitation systématique des données industrielles de chaque zone. Il en est de même de la synthèse sur les caractéristiques et les conditions d'exploitation des gisements miniers ;
 - dossier sur la réglementation contre les nuisances, qui demande la collecte d'une documentation ad-hoc ;
 - Répertoire des sources d'informations techniques et études à la demande des utilisateurs, prévus à la fin de la phase opérationnelle par manque d'instruments adéquats etc.
- e) La revue est programmée sur deux périodes :
- la préparation de deux numéros avant l'ouverture
 - la publication à la cadence décidée au cours de la phase opérationnelle ⁽¹⁾.

Nous venons de planifier les opérations d'entrée et de sortie sur la période de démarrage de la Banque ; Ces opérations nécessitent des moyens en personnel et en matériels qu'il convient maintenant d'étudier.

§

§ §

(1) Voir nos remarques à ce propos, supra p. 41

2^e partie

PLANIFICATION ET EVALUATION
DES MOYENS

La planification du programme d'action prévu pour le démarrage de la Banque (domaines, clientèle, produits et services à proposer) ainsi que celle des sources d'information à collecter ou à identifier vont nous permettre de planifier et d'évaluer à leur tour, les moyens nécessaires, notamment en personnel et en matériels.

En effet, nous connaissons les modalités de collecte, de traitement des sources et d'élaboration des produits de transfert. D'un autre côté, les différentes opérations de traitement ont commencé à être réalisées au service de documentation du C.E.I.M. Ces opérations représentent, à l'heure actuelle, un échantillonnage suffisant tant par la taille de l'échantillon, que par les conditions de réalisation pour qu'il soit possible d'en déduire non seulement les profils, mais encore des temps unitaires sur lesquels nous pouvons raisonnablement nous baser.

C'est sur ces données que nous avons évalué :

- . pour le personnel, les qualifications nécessaires et l'effectif à mettre en place ;
- . pour les matériels, la nature (et le nombre) à prendre en considération.

II.1. MOYENS HUMAINS

Les moyens humains vont être étudiés à un double point de vue :

- . qualitatif : qualifications souhaitées (profils) pour les différentes opérations d'entrée, de sortie et de gestion ;
- . quantitatif : évaluation des temps de travail pour chaque opération et, partant, du nombre de personnes nécessaires.

II.1.1. QUALIFICATIONS (PROFILS)

Quatre catégories de qualifications sont nécessaires :
Coordination, spécialisation, technique documentaire et tâches manuelles.

A- COORDINATION

Dans le cadre de la conception générale de la Banque, le coordinateur doit :

- . avoir une connaissance étendue des techniques documentaires, des sources d'informations et de leurs moyens d'accès, ainsi que des modalités de diffusion de l'information ;
- . maîtriser les domaines d'action traités par la Banque tant au niveau des branches industrielles que de leur infrastructure de support ;
- . être compétent en matière de conception et d'évaluation des besoins ;
- . être capable de faire fonctionner, en connaissance de cause, le système décrit.

A ce titre, le coordinateur interviendra dans les opérations de gestion, d'entrée et de sortie.

a) opérations de gestion

- Planification du programme et suivi de ce programme ;
- Planification de la formation du personnel ;
- Contrôle du déroulement général des opérations ;
- Elaboration du budget (propositions) ;
- Collecte des éléments de coûts pour le service financier ;
- Etude de la clientèle et de ses besoins ;
- Accords, échanges, relations avec les fournisseurs d'informations ;
- Définition des politiques annuelles d'action ;
- Etude des modifications nécessitées par une évolution des besoins et des conditions du travail.

b) Opérations d'entrée

- Sélection des documents à collecter (volume et priorité) ;
- Choix des organismes à recenser (spécificité et compétence).

c) Opérations de sortie

Publications périodiques :

- Choix des sujets ;
- Définition et planning d'exécution ;
- Elaboration de notes d'information ;
- Editions.

Etudes à l'initiative de la Banque et études à la demande des utilisateurs

- Choix des thèmes des études à l'initiative
- Définition des termes de référence des études à l'initiative et à la demande des utilisateurs,
- Examen et approbation des travaux effectués par les spécialistes.

B- SPECIALISATION

Le personnel de spécialisation intervient dans toutes les opérations qui nécessitent :

- . une connaissance approfondie des domaines traités avec tous les aspects relatifs aux données économiques et industrielles ;
- . une compétence dans l'analyse des documents pertinents ;
- . une connaissance de l'utilisation des informations diffusées ⁽¹⁾.

A ce titre, les spécialistes seront surtout affectés aux opérations de sortie.

a) Opérations de sortie

- . Publications périodiques
 - Choix des sujets (avec le coordinateur)
 - Sélection des documents
 - Elaboration de notes d'information sur un thème déterminé, de synthèses, d'études de mise au point.
 - Contrôle des produits documentaires destinés à la publication.

(1) Profil des experts du C.E.I.M.

. Etudes à l'initiative de la Banque et études à la demande des utilisateurs

- Choix des thèmes des études à l'initiative et définition des termes de référence de ces études ainsi que de celles à la demande des utilisateurs de la Banque (avec le coordinateur) .
- Recherche et exploitation des sources d'informations utiles
- Rédaction des études.

. Réponses aux questions

- Identification du besoin
- Formulation dans le langage du système par référence à la nomenclature adoptée.
- Exploitation des informations
- Communication de la réponse.

. Orientation

- Identification du besoin
- Choix des sources utiles
- Indication des sources.

b) Opérations d'entrée

- Sélection des documents à collecter (avec le coordinateur)
- Analyse documentaire
- Indexation
- Entrée en mémoire du Fichier Sélecto
- Choix des organismes fournisseurs d'informations
- Enquêtes et rapports d'enquêtes des organismes recensés.

c) Gestion (avec le coordinateur)

- Etude de la clientèle et de ses besoins
- Définition des politiques annuelles d'action.

C- TECHNIQUE DOCUMENTAIRE

Il s'agit d'un personnel ayant reçu une formation appropriée en matière de technique documentaire et ayant si possible, une ou plusieurs années d'expérience. Ce personnel intervient dans les opérations de la chaîne documentaire proprement dite, à savoir :

a) Opérations d'entrée

. Documents

- Repérage des documents à collecter.
- Enregistrement et traitement.
- Indexation⁽¹⁾.
- Préparation des fiches pour l'entrée en mémoire (fiches pour le fichier thématique et le fichier Sélecto après entraînement).

. Organismes

- Repérage des organismes à recenser
- Enquêtes (avec les spécialistes)
- Constitution des dossiers et établissement des fiches pour les organismes

b) Opérations de sortie

. Publications périodiques

- Sélection des documents pertinents (avec les spécialistes)
- Elaboration de bibliographies signalétiques et analytiques

(1) L'analyse revenant aux spécialistes.

- Contrôle pratique des produits documentaires.

. Au niveau des études

Les techniciens en documentation seront employés, surtout à la recherche des sources utiles.

. Réponses aux questions et orientation des utilisateurs

Ce personnel sera entraîné⁽¹⁾ notamment pour :

- identifier les besoins,
- formuler les questions dans le langage du système,
- rechercher les informations utiles,
- communiquer la réponse ou indiquer les sources.

Ces opérations seront menées en équipe avec les spécialistes.

D- EXECUTION MANUELLE

C'est le personnel de secrétariat et d'aide dans le service de documentation. Ce personnel ne nécessite pas de formation en technique documentaire, mais seulement un entraînement approprié. Il intervient dans toutes les tâches matérielles dont les plus importantes sont :

a) A l'entrée

- Acquisition et tri des documents.
- Enregistrement et traitement (avec les techniciens en documentation).
- Préparation des fiches pour l'entrée en mémoire.
- Rangement (rayonnages et fichiers).

(1) Un guide pratique a été rédigé, à cet effet, par Madame A. DAVID.

b) A la sortie

Ils peuvent aider les documentalistes à établir les bibliographies signalétiques et analytiques et les spécialistes à communiquer les réponses.

La dactylographie, le tirage, la mise en page, etc.. sont également de la compétence de cette catégorie du personnel.

§

§ §

Pour l'ensemble de ces opérations et des qualifications correspondantes, nous présentons, ci-après :

- a) un tableau qui fait ressortir la distribution des opérations en fonction du profil de chaque spécialité ;
(Tableau n. 9)
- b) un schéma visualisant les relations d'input, d'output et de gestion avec les spécialités retenues (Schéma A).

Tableau n. 9 : MOYENS HUMAINS - QUALIFICATIONS NECESSAIRES

O P E R A T I O N S	q u a l i f i c a t i o n s			
	Coordi- nation	Spécia- lisation	Technique document.	Exécution manuelle
<u>A. ENTREES</u>				
<u>A.1. Documents</u>				
A.1.1. Repérage			X	
A.1.2. Sélection	X (1)	X		
A.1.3. Acquisition et tri			X	X
A.1.4. Enregistrement et traitement			X	X
A.1.5. Analyse		X		
A.1.6. Indexation		X	X	
A.1.7. Entrée en mémoire du fichier thématique			X	X
A.1.8. Entrée en mémoire du fichier Sélecto		X	X	
A.1.9. Rangement				X
<u>A.2. Organismes</u>				
A.2.1. Repérage			X	
A.2.2. Choix	X (2)	X		
A.2.3. Enquêtes et rapports d'enquêtes		X	X	
A.2.4. Constitution de dossiers et établissement des fiches			X	X
A.2.5. Rangement				X
<u>B. SORTIE</u>				
<u>B.1. Publications périodiques</u>				
B.1.1. Choix des sujets	X	X		
B.1.2. Définition et contrôle du planning d'exécution	X			
B.1.3. Sélection des documents		X	X	
B.1.4. Elaboration des produits				
- Bibliographies signalétiques			X	X
- Bibliographies analytiques			X	X
- Notes d'information	X	X		
- Synthèses		X		
- Etudes de mise au point		X		
B.1.5. Contrôle des produits		X	X	
B.1.6. Edition	X			
B.1.7. Exécution matérielle des publications				X

(1) Volume et priorité

(2) Spécificité et compétence.

Tableau n. 9 : MOYENS HUMAINS - QUALIFICATIONS NECESSAIRES (suite)

O P E R A T I O N S	q u a l i f i c a t i o n s			
	Coordi- nation	Spécia- lisation	Technique document.	Exécution manuelle
B.2. Etude à l'initiative de la Banque et études à la demande des utilisateurs				
B.2.1. Choix des thèmes des études à l'initiative	X	X		
B.2.2. Définition des termes de références des études à l'initiative et à la demande	X	X		
B.2.3. Recherche des sources utiles		X	X	
B.2.4. Exploitation des sources		X		
B.2.5. Rédaction		X		
B.2.6. Examen et approbation	X			
B.2.7. Exécution des tâches matérielles				X
B.3. Réponses aux questions				
B.3.1. Identification du besoin		X	X	
B.3.2. Formulation dans le langage du système		X	X	
B.3.3. Définition des caractéristiques du produit	X	X		
B.3.4. Recherche des informations utiles			X	
B.3.5. Exploitation des informations		X	X	
B.3.6. Communication de la réponse		X	X	X
B.4. Orientation				
B.4.1. Identification du besoin		X	X	
B.4.2. Formulation dans le langage du système		X	X	
B.4.3. Définition des caractéristiques du produit	X	X		
B.4.4. Choix des sources utiles			X	
B.4.5. Indication des sources		X	X	
C. GESTION ET CONTROLE				
C.1. Planification du programme, de la formation du personnel	X			
C.2. Contrôle du déroulement général des opérations	X			
C.3. Elaboration du budget	X			
C.4. Etude de la clientèle et de ses besoins	X	X	X	
C.5. Accords, échanges, relations avec les fournisseurs d'informations	X			

Tableau n. 9 : MOYENS HUMAINS - QUALIFICATIONS NECESSAIRES (suite)

O P E R A T I O N S	q u a l i f i c a t i o n			
	Coordi- nation	Spécia- lisation	Technique document.	Exécution manuelle
C.6. Définition des politiques annuelles d'action	X	X	X	
C.7. Etude des modifications néces- sités par une évolution des besoins et des conditions du travail.	X			
C.8. Exécution des tâches matériel- les				X

SCHEMA A. RELATIONS ENTRE OPERATIONS ET SPECIALITES

QUESTION

Définition de la politique générale d'action

Plan
Etud-

Etude de la situation et de ses besoins

INPUT
Documents Organismes Spécialistes

Choix des sources

Recherche des documents

Indication

Organisation de données
de la situation - traitement matériel

Acquisition, enregistrement
et rangement descriptifs

SECTION 1

Coordination

Spécialisation

Technique Documentaire

Tâches matérielles

GESTION

tion de la
une nouvelle
action

Planification de
programme
Etude des évolutions

Budget

Contrôle du déroulement
général des opérations

la clientèle
ses besoins

Relations avec les
fournisseurs d'informations

OUTPUT

Transfert direct Transfert indirect

Coordination

Définition des produits
Plan de recherche

Spé-
cialisation

Recherche des sources

Techniques
documentaires

Mise en forme

Travaux
bibliographiques

Vérification matérielle

Impression
Exécution

SECTION 2

Le schéma rappelle les commentaires suivants :

INPUT

1. Choix des sources

Ce choix demande :

- d'une part, une connaissance du domaine et de la qualité des informations contenues dans les différentes sources, ce qui implique une spécialisation,
- d'autre part, une vue d'ensemble sur la politique de la Banque dont le responsable de la coordination est compétent. C'est à lui du reste, qu'incombe le repérage des sources.

2. Analyse et indexation

Le personnel y affecté doit obligatoirement acquérir une formation à l'analyse, un entraînement à l'indexation et à l'emploi du Thésaurus de l'ONUDI. Il doit aussi avoir une bonne connaissance du sujet.

Selon la nature des sources à traiter, le travail sera assuré soit par des spécialistes, soit par des documentalistes, les uns et les autres ayant reçu un entraînement approprié.

3. Constitution de dossiers et de fichiers

Il s'agit de la préparation des fiches dans chacune des voies d'entrée dans la mémoire de la Banque (fichiers thématique et Selecto).

La confection du fichier thématique peut être assurée par un aide documentaliste, celle du fichier Selecto, par un documentaliste ayant reçu un entraînement à la préparation des fiches.

4. L'enregistrement

Le personnel affecté à l'enregistrement des documents suivra les consignes données dans le "Projet d'organisation et programme d'exécution" déjà cité.

OUTPUT

1. Définition des produits

La définition des caractéristiques des produits à élaborer demande une aptitude :

- à connaître les destinations du produit à préparer
- à évaluer une échelle de temps possibles de préparation suivant les conséquences attendues de son utilisation, ou encore selon le nombre de destinataires ou d'utilisateurs escomptés,
- à fixer des délais réalistes.

Aussi, faudrait-il pour ce faire une connaissance doublée d'une certaine expérience : celle de l'utilisation des produits que confère la spécialisation et celle de la préparation que confère la connaissance des techniques documentaires.

2. Plan de recherche - Recherche des sources

Le personnel désigné pour assumer ces fonctions doit être compétent tant pour identifier les informations et rechercher les sources utiles que pour choisir les moyens d'accès, leur utilisation et la collecte des informations elles-mêmes.

Il faut bien admettre qu'un travail d'équipe sera nécessaire groupant :

- des spécialistes du domaine traité
- des documentalistes connaissant la (ou les) branche concernée, capables de choisir les voies d'accès, sachant explorer les mémoires utilisées et d'interroger les organismes extérieurs.

- un coordinateur pour diriger la recherche.

L'aptitude à explorer les mémoires extérieures amènera à envisager, lorsque la Banque utilisera des moyens informatisés, une formation supplémentaire de l'équipe de la Banque. Aussi, l'adjonction d'un informaticien sera-t-elle nécessaire compte tenu de l'option qui sera prise⁽¹⁾.

5. Mise en forme

Tout le personnel affecté à la Banque doit en principe participer à cette phase de mise en forme des produits de transfert, chacun selon sa propre spécialité.

4. Contrôle et communication

Un premier contrôle des produits de transfert est effectué avant tirage ou impression par le coordinateur. Un deuxième contrôle doit se faire sur tous les produits avant expédition. Il s'agit d'un contrôle de vérification assuré en général par un personnel d'exécution chargé de suivre les plannings des envois⁽²⁾.

§

§ §

(1) Voir à cet égard, volume III

(2) Les opérations de gestion sont assurées par le coordinateur en relation avec la direction du C.E.I.M.

Telles sont les qualifications nécessaires réparties en fonction des opérations d'entrée et de sortie prévues pour la période de démarrage.

Sur la base de ces profils ainsi que sur la nature des différentes opérations de traitement et d'élaboration, nous pouvons évaluer les temps de travail nécessaires à l'entrée, à la sortie et pour les opérations de gestion afin de déterminer l'effectif nécessaire pour la période de démarrage.

II.1.2. EVALUATION DES TEMPS DE TRAVAIL

Nous distinguerons les entrées, les sorties et la gestion.

II.1.2.1. EVALUATION DES TEMPS DE TRAVAIL POUR LES OPERATIONS D'ENTREE

Les tableaux n. 10, 11 et 12 ci-après indiquent pour les opérations d'entrée⁽¹⁾ :

- les temps unitaires de travail par produit et par qualification requise : tableau n. 10,
- les temps annuels de travail pour le programme des entrées : tableau n. 11
- le total des temps de travail pour les opérations d'entrée : tableau n. 12

Ces tableaux appellent les commentaires suivants :

1. les temps unitaires de travail résultent d'une estimation et non d'une mesure par chronométrage. Il sont calculés en minutes en employant un temps maximum pour un nombre minimum de produits à traiter (documents ou organismes). Ainsi, les temps annuels exprimés en heures seront des temps maximum pour éviter toute gêne ou embarras dans l'exécution des travaux.
2. Ces temps ont été évalués sur les bases suivantes :
 - Repérage, sélection, tri, acquisitions : expérience d'une année de fonctionnement de la bibliothèque du C.E.I.M.
 - Enquête : enquête sur 80 centres de documentation

(1) Cf tableau n. 9, "Qualifications nécessaires"

au Maghreb et hors Maghreb, enquête sur 400 entreprises dans les pays de la zone.

- enregistrement : expérience d'enregistrement de 2.500 ouvrages.

- Analyse

. Documents : sur la base d'une vingtaine de documents divers ⁽¹⁾.

. Organismes : Il s'agit, là, de l'étude du dossier de l'organisme afin de dégager les éléments significatifs à faire mentionner sur la fiche. L'analyse a porté sur 50 dossiers disponibles au C.E.I.M, en nombre égal pour chaque pays, de 50 dossiers de centres de documentation et de 10 dossiers d'organisations internationales.

- Indexation

Expérience portant sur 100 documents variés dans les catégories prévues dans le cadre de la Banque.

- Entrée en mémoire des fiches

. Documents : fichiers thématiques : 2.500 ouvrages et fichier Selecto: 100 documents.

. Organismes : 50 dossiers de centres de documentation. Les dossiers et fiches des autres types d'organismes sont de traitement identique.

- Rangement

. Documents : 50 collections de la bibliothèque et 2.500 ouvrages.

. Organismes : Fichiers et dossiers d'entreprises et de centres de documentation.

(1) Cf. Méthode de Madame BEAUCHET.

3. En ce qui concerne les qualifications requises, nous appliquons les niveaux de qualification définis ci-dessus au tableau n. 9 en l'occurrence :

- . Niveau I : Coordination
- . Niveau II : Spécialisation
- . Niveau III : Technique documentaire
- . Niveau IV : Exécution matérielle.

4. En ce qui concerne les sources à traiter, on notera que l'évaluation annuelle des travaux d'entrée (en heures/an) a été effectuée à partir des temps unitaires du tableau n. 10 et compte tenu du nombre de documents et d'organismes à collecter (ou à identifier) sur une année pendant la période de démarrage ⁽¹⁾.

Ouvrage :

Il est prévu l'acquisition de 200 ouvrages durant la période de démarrage de 3 ans. Comme nous ne savons pas le volume des ouvrages à acquérir chaque année, nous divisons ce nombre par 3 pour obtenir une moyenne.

Périodiques :

Le nombre d'abonnements prévus pour la période de démarrage est de 74 (périodiques maghrébins et autres). Comme il s'agit d'abonnements renouvelables chaque année, le calcul est donc fait sur l'année.

Il faut mentionner que ce calcul n'est valable que pour l'opération d'enquête et d'acquisition puisque celle-ci porte sur les périodiques eux-mêmes (recherche des périodiques à acquérir, commandes, etc...). En revanche, s'agissant du traitement des articles contenus dans les périodiques et qui font appel aux opérations de repérage, de sélection, d'enregistrement, d'analyse, d'indexation et d'entrée en mémoire, nous avons pris comme base, un nombre moyen de périodiques à traiter par mois (80),

(1) Cette évaluation fait appel au tableau n. 3 sur l'évaluation de la nature et du volume des documents nécessaires pendant la période de démarrage, au tableau n. 4 pour les organismes et au tableau n. 9 relatif aux qualifications.

soit 960 articles à traiter par an.

Séries statistiques :

- . Repérage et sélection : cette opération a été faite précédemment par le service de documentation du C.E.I.M.
- . Enquête et acquisition : Il s'agit du renouvellement et de la mise à jour des séries (20/an).

Textes législatifs et réglementaires : Les quatre journaux officiels sont assimilés pour leur traitement, à des hebdomadaires. Il correspondent ainsi à 16 mensuels, soit 192 documents par an (opérations de repérage, sélection, enregistrement et analyse).

En ce qui concerne les acquisitions, l'opération porte sur 4 documents parce qu'il s'agit des périodiques eux-mêmes.

Normes :

Il s'agit de catalogues assimilables à des ouvrages et, comme tels, ils seront analysés et indexés.

Le repérage des normes servira à des commandes pour le besoin des études en cours. Les normes en tant que telles, n'entreront pas, en principe, en mémoire.

Etudes :

C'est l'ensemble des études qui sont prises en considération ici, qu'elles émanent du C.E.I.M. ou d'autres organismes. On remarquera que le travail est assez long pour le repérage des études. Ceci est dû au fait que beaucoup d'études utiles à la Banque, comme au C.E.I.M, sont de publication restreinte.

Entreprises :

Deux remarques sont à faire :

- . **Entrée en mémoire des 400 dossiers existants**
(a. du tableau). Par simplification, nous n'envisageons pas de nouvelle enquête sur ces entreprises pendant la période de démarrage. Nous supposons que les 400 dossiers seront analysés et indexés la même année.
- . En revanche, 400 entreprises relevant des industries textiles, des industries de la pâte et du papier et éventuellement d'autres branches seront enquêtées. Nous estimons, dans ce cas, qu'aucune enquête ne sera menée la première année de démarrage, ce qui nous permet de chiffrer à 200 le nombre d'entreprises à enquêter par an (pour les deux années suivantes).

Nous prenons une moyenne de 3 heures pour enquêter une entreprise par référence à l'expérience du C.E.I.M. dans ce domaine.

Laboratoires, centres de recherche :

Afin de constituer le fichier de ce groupe, nous proposons de traiter pendant la première année 104 organismes et de garder les 50 restants pour l'année suivante.

5. Le tableau n. 12 met en regard le total des temps de travail pour les opérations d'entrée (en heures par an) pour chacun des niveaux de qualifications retenus.
 - . Le total général a) exclut les enquête à effectuer (comme expliqué plus haut), les 400 dossiers d'entreprises nécessitant, seulement, l'analyse, l'indexation et l'entrée en mémoire.
 - . Le total général b) tient compte des enquêtes à effectuer sur les 200 entreprises retenues dans les industries du textile, de la pâte et du papier notamment.

Tableau n. 11 : EVALUATION ANNUELLE DES TRAVAUX D'ENTREE (heures/an)

Qualifications Sources à traiter	Opérations				Enquête Acquisition				Enregistrement				Analyse Indexation				Entrée en mémoire				Rangement			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Nature	Nombre																							
Ouvrages	200/3ans																							
Périodiques	74- 960																							
Séries statistiques	20																							
Textes législatifs & réglementaires	16																							
Normes	8																							
Congrès - Séminaires	25																							
Annuaire des fournisseurs	12																							
Etudes	200																							
Total documents	176 344 411																							
Centres de documentation	60																							
Entreprises	400																							
Organisations internationales Administrations	200																							
Fédérations	60																							
Laboratoires & Instituts de recherche	35																							
Bur. d'études	16																							
Total Organismes	104																							
a)	735																							
b)	535																							
	47 50 84 84																							
	47 84 84																							
	630 174 123																							
	530 174 123																							
	257 57 334 234																							
	133 393																							
	10 30 200 30																							
	10 34																							
	17 30 30 18 8																							
	2 5 3 5 2																							
	68 51																							

Tableau n. 12 : TOTAL DES TEMPS DE TRAVAIL POUR LES ENTREES (heures/an)

documents et opérations organismes	Niveau I		Niveau II		Niveau III		Niveau IV								
	Doc.	Organismes	Doc.	Organismes	Doc.	Organismes	Doc.	Organismes							
	a	b	a	b	a	b	a	b							
Repérage - Sélection	176	47	47	47	344	50	84	84	411	84	84	138	123	123	257
Enquête - Acquisitions						30	630								
Enregistrement															
Analyse - Indexation					728										
Entrée en mémoire															
Rangement															
T o t a l	176	47	47	47	1072	80	714	1475	592	432	935	616	699		
Total général	a) 223				1152					2067		1551			
	b) 223				1786					1967		1634			

11.1.2.2. EVALUATION DES TEMPS DE TRAVAIL POUR LES OPERATIONS DE SORTIE

Alors que pour les opérations d'entrée, une estimation des temps de travail a pu être faite (sur la base de l'expérience et de l'entraînement et compte tenu d'un volume défini en ce qui concerne les sources à collecter ou à identifier), une évaluation des temps de sortie par opérations semble, a priori, difficile à effectuer.

En effet, le programme des produits de transfert n'est pas encore arrêté dans ses détails ; ce que nous avons présenté dans la planification des produits et services à proposer pour la phase opérationnelle⁽¹⁾ nécessite une évaluation des différentes opérations⁽²⁾ que seule une expérience effective peut attester⁽³⁾. Au surplus, nous ne connaissons pas le nombre exact de transferts indirects susceptibles d'être effectués par la Banque ; la seule donnée que nous pouvions valablement avancer était une estimation du nombre des orientations et des réponses possibles et ce, par analogie à des services similaires⁽⁴⁾.

Force est, donc, d'évaluer un temps global minimum pour les travaux de sortie. Nous le calculons sur le nombre maximum de questions susceptibles d'être posées à la Banque pendant la période de lancement, c'est-à-dire à la fin de la phase opérationnelle de démarrage.

(1) *supra* 1.2.2. et 1.2.3.

(2) Termes de référence, choix des sources, recherche des informations, exploitation de la documentation enquête, mise en forme, etc...

(3) Le cas des publications périodiques est, à cet égard, probant

(4) *supra* 1.2.3.

Cette base nous semble raisonnable pour trois raisons majeures :

- d'abord, les questions mettent en jeu toutes les opérations de sortie ;
- Ensuite, nous avons prévu dans les tableaux n. 13 et 14 ci-après des volumes et des temps maxima pour les opérations afférentes aux réponses et aux orientations, de telle sorte que l'on pourra espérer gagner une réserve en temps, dans la période de lancement.
- Enfin, avant que la Banque ne soit ouverte et une fois ouverte, avant que le nombre prévu de questions n'ait été atteint, le temps disponible sera utilisable à d'autres travaux de transfert. En effet, en nous référant à la planification générale des travaux pour la période de démarrage de la Banque⁽¹⁾ nous constatons que les produits de transfert indirect, notamment les orientations et les réponses aux questions, ne figurent qu'à la phase opérationnelle du démarrage et que la phase préparatoire (avant l'ouverture) est prévue particulièrement pour l'élaboration des produits du transfert direct (travaux à l'initiative, publications périodiques). Ainsi, les temps prévus pour le transfert indirect peuvent être libérés pour servir, dans la phase préparatoire, aux travaux du transfert direct.

Quels sont donc les temps prévus pour les travaux de sortie ?

Les tableaux n. 13, 14 et 15 ci-après donnent :

(1) Tableau n. 8

- . une évaluation des temps unitaires (en minutes) des travaux nécessités par les réponses aux questions et les orientations (tableau n. 13);
- . une évaluation des temps annuels (en heures/an) des travaux nécessités par les réponses et les orientations (tableau n. 14) ;
- . le total des temps prévus pour les travaux de sortie et pour chaque qualification selon l'hypothèse que nous avons retenue (tableau n. 15).

Ces tableaux appellent les remarques suivantes :

1. Les produits du transfert direct (publications périodiques et études à l'initiative) ainsi que les études à la demande figurent sur les tableaux pour mémoire.

Conformément à l'hypothèse développée plus haut :

- les temps nécessités pour les études à l'initiative et les études à la demande dépendent de la nature de l'étude, de son sujet, de ses objectifs, etc...
- pour les publications périodiques, les temps unitaires dépendent du contenu de la publication et le temps total, de la périodicité. Ces temps ne peuvent donc être fixés.

2. En ce qui concerne les réponses et les orientations, nous prévoyons deux catégories de questions susceptibles d'être posées :

- . des questions sur les documents et les organismes auxquelles les documentalistes répondront directement (a. du tableau);

. des questions sur un des sujets prévus par la Banque : nous supposons, pour simplifier, qu'elles nécessiteront l'intervention d'un spécialiste. Les temps unitaires varieront selon les questions ; ceux que nous indiquons sont basés sur des tests que nous avons effectués pour une dizaine de questions (b. du tableau).

3. Les volumes des réponses et des orientations sont tirés de l'estimation que nous avons faite par analogie⁽¹⁾. Nous tenons à répéter, ici, qu'il ne s'agit que d'une hypothèse de travail et que ces volumes sont passibles de modifications à la lumière de l'expérience de fonctionnement de la Banque et en fonction des programmes annuels des opérations de sortie.

(1) Conf. I.2.3. *supra*

Tableau n. 13 : EVALUATION DES TEMPS UNITAIRES (en minutes) DES TRAVAUX DE SORTIE
(Réponses et orientations)

Opérations <i>Qualifications</i>	Identification Définition du produit				Choix des sources				Recherche des informations				Mise en forme				Contrôle et expédition			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Produits																				
	TRANSFERT DIRECT (1)																			
Publications périodiques																				
Etudes à l'initiative																				
TRANSFERT INDIRECT																				
Réponses	a) 5	b) 5	30	15	10	10	10	10	60	30			30	10	30	15	10	10		15
Orientations	a) 5	b) 5	20	15	10	15	10	10												10
Etudes à la demande (1)																				10

- (1) Pour mémoire
- a) Réponse par le service de documentation sans intervention des spécialistes.
 - b) Intervention des spécialistes.

Tableau n. 14 : EVALUATION DES TEMPS ANNUELS (en heures/an) DES TRAVAUX DE SORTIE

(Réponses et orientations)

Produits	Opérations	Qualifications				Identification Définition du produit				Choix des sources				Recherche des informations				Mise en forme				Contrôle et expédition			
		I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV				
	Nombre																								
Réponses	a)	100	600			200					1200				600					300	200		300		
	b)	100		300			200				600				200						200				
Orientations	a)	125	500		250		375																250		
	b)	125		375			250																250		
TOTAL		3251	1100	675	250	200	825			1800				600	200	600	300	300	200	200		800			

Tableau n. 15 : TOTAL DES TEMPS PREVUS POUR LES TRAVAUX DE SORTIE
(heures/an)

Produits	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV
Réponses	500	1.600	2.700	900
Orientations	375	500	1.000	500
TOTAL	875	2.100	3.700	1.400

II.1.2.3. EVALUATION DES TEMPS DE TRAVAIL POUR LES OPERATIONS DE GESTION

Le vocable général de "gestion" désigne les opérations de fonctionnement de la Banque : planification du programme, formation du personnel, budget, étude de la clientèle et de ses besoins, relations avec les fournisseurs d'informations, etc...⁽¹⁾

Ces opérations sont assurées, à l'exception de la formation, par le responsable de la coordination. Par analogie avec les centres de documentation analogues, le temps consacré à la gestion doit être le double du temps de contrôle des entrées et sorties.

Par ailleurs, s'agissant de la formation du personnel, il est nécessaire de prévoir une formation continue tant pour la catégorie des documentalistes que pour celle des spécialistes ; nous proposons, à cet effet, 10% du temps total pour les premiers et 5% pour les seconds (Réf. Tableau n. 16).

II.1.2.4. EVALUATION TOTALE DES TEMPS DE TRAVAIL

Le tableau n. 16 donne une évaluation totale des temps de travail (en heures/an) pour chacun des quatre niveaux de qualifications. Il met en regard le total des temps nécessaires aux opérations d'entrée, de sortie et de gestion, ainsi que le temps prévu pour la formation du personnel des niveaux II et III et les temps nécessités par divers travaux et déplacements pour missions ou enquêtes.

(1) Voir Vol; 1, chap. V.3.

Tableau n. 16 : EVALUATION TOTALE DES TEMPS DE TRAVAIL (heures/an)

O P E R A T I O N S	Niveau I		Niveau II		Niveau III		Niveau IV	
	a	b	a	b	a	b	a	b
Entrées	223	223	1.152	1.786	2.067	1.967	1.551	1.634
Sorties	875	875	2.100	2.100	3.700	3.700	1.400	1.400
Gestion (1)	1.098	1.098						
Formation (2)			162	194	577	567		
Dessin industriel, traduction, correction (3)					1.200	1.200		
Secrétariat, reproduction							1.200	1.200
Déplacements (4)	100	100	100	200	100	100		
TOTAL	2.296	2.296	3.514	4.280	7.644	7.534	4.151	4.234

a) Enquêtes exclues

b) Enquêtes incluses

(1) Entrées + sorties

(2) 5% du temps pour le niveau II et 10% pour le niveau III

(3) Equivalents de 12 mois/hommes

(4) Il s'agit de déplacements pour missions (équivalents à 1 mois/homme et pour

On peut relever, en ce qui concerne le rapport entrées/sorties pour chacune des quatre catégories de qualifications prévues, les remarques suivantes :

Niveau I :

Le rapport entrées/sorties est de 25,5%, le coordinateur intervenant pour une grande part dans le contrôle des opérations de sortie.

Niveau II :

Une distinction est à faire, selon que les spécialistes effectuent des enquêtes à l'extérieur ou se consacrent à leurs travaux à la Banque. Dans le premier cas, ils doivent consacrer 630 heures/an de leur temps à effectuer les enquêtes prévues, notamment dans les branches du textile, de la pâte et du papier, ce qui justifie le rapport entrées/sorties de 85%.

Dans le second cas, les spécialistes doivent, dans cette période de démarrage de la Banque, consacrer la moitié de leur temps dans les travaux d'entrées, notamment pour l'analyse des documents ; le rapport est, alors, de 54,8%.

Niveau III :

Pour les deux variantes, le rapport entrées/sorties est de plus ou moins 53%. En effet, les documentalistes se consacrent à égalité aux travaux d'entrée et de sortie.

Niveau IV :

Le rapport est de plus de 100% car les tâches manuelles sont, de loin, les plus importantes dans les opérations d'entrées ; la phase de démarrage, en particulier la phase préparatoire, exige en effet la mise en ordre de la documentation (enregistrement, constitution des fiches pour l'entrée en mémoire, rangement, etc...)

Au total, les temps des sorties sont supérieurs aux temps des entrées ⁽¹⁾. Le temps global minimum des travaux de sortie pour justifier le coût des entrées est donc atteint et même dépassé. Cela signifie que la Banque n'est pas un organisme de stockage de l'information, mais plutôt une institution tournée vers le transfert et la diffusion. Son utilité dépend, en définitive, de l'accroissement des produits de transfert. Encore que dans cette période de démarrage, les travaux d'entrée demeurent substantiels : on peut les considérer comme "l'investissement de démarrage".

Plus tard, lorsque la Banque atteindra sa vitesse de croisière, les travaux d'entrée ne se justifieront que par rapport au programme des travaux de sortie.

(1) Le niveau IV travaillant, par définition, dans les opérations d'entrée.

II.1.3. EFFECTIF NECESSAIRE

Les tableaux précédents relatifs aux évaluations des temps de travail peuvent nous permettre de calculer le nombre de personnes nécessaires à la marche de la Banque pendant sa période de démarrage.

En effet, en adoptant l'approche par mois/hommes, l'effectif nécessaire serait réparti de la façon suivante (tableau n. 17) :

Tableau n. 17 : EFFECTIF NECESSAIRE PENDANT LA PERIODE DE DEMARRAGE

	Niveau I	Niveau II		Niveau III		Niveau IV	
		-----		-----		-----	
		a	b	a	b	a	b
Mois/hommes	23	35	43	76,5	75,5	41,5	42,5
Personnes	2	3	3.5	6,5	6	3,5	3

L'effectif est calculé sur la base du total des temps de travail dans chaque catégorie rapporté au nombre d'heures de travail effectif par mois au C.E.I.M, soit 100 heures/mois. Il faudrait donc prévoir, pour la période de démarrage, une quinzaine de personne à temps plein réparties selon les niveaux indiqués.

Niveau I :

Deux personnes sont nécessaires du fait que le poste de coordinateur participe aux opérations d'entrée, de sortie et de gestion.

Relativement à la gestion, il est à rappeler que le coordinateur participera à raison de 1098 heures/an (total entrée + sortie), soit 11 mois/hommes, le reste, c'est-à-dire les opérations d'entrée et de sortie, devant être partagé avec une autre personne qui se consacrera au contrôle et au suivi du traitement et de l'élaboration documentaire.

Niveau II :

Le calcul ne tient pas compte du nombre de spécialistes nécessaires pour chaque branche mais plutôt des opérations afférentes aux travaux d'entrée et de sortie. Dans une situation idéale, on devrait envisager au moins 5 types de spécialisations correspondant aux domaines retenus en l'occurrence :

- un spécialiste en industrie métallurgique,
- un spécialiste en industrie mécanique, métallique et électrique⁽¹⁾,
- un spécialiste en industries extractives,
- un spécialiste en industrie textile,
- un spécialiste en industrie de la pâte et du papier,
- un spécialiste généraliste en information industrielle, économique, commerciale etc⁽²⁾.

(1) En réalité, il en faudrait trois

(2) Là encore, il faudrait prévoir plusieurs spécialistes : statisticiens et économistes, ingénieurs... afin de se pourvoir en information sur l'infrastructure de support, les données techniques, les données macro-économiques, les données sur la géographie économique, les données sur les politiques économiques, etc...

Avec un tel effectif, il serait possible d'établir un organigramme où les différentes opérations correspondraient à des postes fixes et où les spécialisations apparaîtraient sous forme de services, de divisions etc...

Or, nous avons tenu compte ici des potentialités du C.E.I.M. et de son effectif actuel de telle sorte que la catégorie des spécialistes telle que nous l'avons envisagée pour la période de démarrage est une catégorie itinérante participant indifféremment aux opérations de traitement de l'information et d'élaboration des produits de transfert.

Néanmoins, les personnes travaillant actuellement au C.E.I.M. seront affectées, chacune selon sa spécialité dans les domaines retenus. C'est ainsi que les trois spécialistes du niveau II seront affectés pour le traitement des branches prioritaires (industries métallurgiques, industries métalliques, mécaniques et électriques et industries extractives).

Les autres spécialistes du C.E.I.M. ⁽¹⁾ consacreront une partie de leur temps pour le traitement et l'exploitation des autres domaines retenus pour la période de démarrage qui - nous l'avons vu - ont été retenus accessoirement.

Niveau III :

Ce niveau n'appelle pas d'observation particulière si ce n'est qu'il est indispensable de disposer d'au moins 6 documentalistes à temps pleins notamment pour les travaux d'entrée au cours de cette période.

Niveau IV :

Il est à remarquer que le nombre de personnes prévu pour cette catégorie s'avèrera insuffisant lorsque la Banque entrera dans la phase opérationnelle. En effet, des

(1) occupés par ailleurs dans les études propres au C.E.I.M...

secrétaires documentalistes seront nécessaires pour dactylographier les documents de transfert dont on ne connaît pas encore le nombre et le volume.

II.2. MOYENS EN MATERIELS

Les moyens en matériels pour la période de démarrage sont des moyens courants (II.2.1) qui obéissent au schéma général Entrée-Sortie (II.2.2) et dont l'acquisition peut être planifiée au cours de la période (II.2.3).

II.2.1. NATURE DES MATERIELS NECESSAIRES

Matériel de transmission :

Téléphone et telex.

Matériel d'enregistrement :

Il s'agit,

- a) du registre d'entrée des ouvrages (registre d'état-civil des documents),
- b) du registre d'entrée des documents divers,
- c) du fichier Kardex pour les périodiques
- d) du fichier catalogue-auteurs
- e) du fichier catalogue-titres
- f) du fichier thématique
- g) du fichier géographique
- h) du fichier Selecto
- i) du fichier des organismes
- j) du fichier "Entreprises".

. Matériel Selecto

Il comprend :

- a) Fiches Selecto-Modèle 14.000 (informations à enregistrer) - largeur 150 mm, Hauteur 210 mm.
- b) Un perforateur unitaire pour Selecto PS 1 pour le modèle des fiches 14.000
- c) Un Selecto lumineux pour la lecture des fiches
- d) Accessoires :
 - une table roulante de rangement des fiches
 - bac à 3 rangées de grande profondeur - capacité 4.500 fiches⁽¹⁾.

Remarquons que l'évolution de la Banque peut amener à modifier ce type de matériel qui sert pour la mémoire Selecto lorsqu'il sera décidé d'informatiser la mémoire de la Banque⁽²⁾. Dans ce cas, les fiches d'entrée devront être perforées ou imprimées sur support magnétique et par suite, il sera nécessaire d'envisager la frappe de ce fichier sur une machine à écrire à mémoire du type *Flexowriter* permettant d'obtenir simultanément une fiche-papier et une bande magnétique utilisable pour l'ordinateur.

. Matériel de rangement :

- a) Armoires métalliques dont certains à dossiers suspendus,
- b) Meubles présentoirs pour l'information d'actualité.

(1) Il est à noter que l'ensemble de ce matériel existe déjà au CEIM grâce auquel le fichier Selecto est en cours de constitution.

(2) Voir vol. III, hypothèses sur l'évolution prévisible de la Banque.

. Matériel de lecture :

Lecteurs de microfiches.

Il est à remarquer que la reproduction de la propre documentation de la Banque sur microfiches est une éventualité à étudier en fonction de la consistance de la masse documentaire de la Banque et des possibilités d'échanges de celle-ci avec l'extérieur.

. Matériel d'impression et de reproduction

- Machines à écrire
- Offset
- Photocopieuse etc...

Le choix de ce matériel dépend :

- de la capacité actuelle et prévisible de la Banque,
- des facilités d'entretien et de réparation,
- de la durée d'amortissement compte tenu de l'obsolescence et des prix,
- de l'équipement de la Banque en matériel informatique,
- des possibilités et de l'utilité de sous-traitance d'une partie des travaux.

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'une étude spéciale de ce type de matériel est souhaitable avant l'achat.

II.2.2. REPARTITION DES MATERIELS EN FONCTION DES ENTREES ET DES SORTIES

Tableau n. 18 :

M a t é r i e l s	Entrées	Sorties
. Téléphone	X	X
. Téléx	X	X
. Registres	X	
. Kardex	X	
. Fichiers	X	X
. Matériel Sélecto	X	X
. Rayonnages	X	
. Armoires dossiers suspendus	X	
. Lecteurs de micro-fiches	X	X
. Offset		X
. Machines à écrire	X	X
. Photocopieuse		X

II.2.3. PLANNING DES MOYENS EN MATERIELS

Le tableau n. 19 ci-après répartit les moyens en matériels sur toute la période de démarrage et au-delà. On pourra constater que :

- a) compte tenu des travaux prévus, il serait nécessaire d'augmenter progressivement le volume des matériels, au besoin d'en acquérir de nouveaux, d'augmenter les lignes téléphoniques en prévision des opérations du transfert indirect de l'information;
- b) le C.E.I.M. ne dispose pas encore de lecteurs de microfiches ; il pourra commencer à les installer pendant la phase de lancement lorsque la Banque sera connectée aux différentes sources.

- c) la Banque pourra continuer à travailler avec le matériel d'impression et de reproduction du C.E.I.M. pendant la phase préparatoire en attendant de procéder à *une étude* en vue de l'acquisition d'un matériel nouveau.

Tableau n. 19 : PLANNING DES MOYENS EN MATERIELS

101

Matériels	Phases	Phase préparatoire (avant l'ouverture) (1 an)	Phase opérationnelle		Période postérieure
			A l'ouverture (6 mois)	Lancement (1 an 1/2)	
Téléphone					
Télex					
Registreset fichiers					
Matériel Selecto					
Armoires métalliques ordinaires et à dossiers suspendus					
Meubles présentoirs					
Lecteurs de microfiches					
Machines à écrire					
Matériel d'impression et de reproduction					

11.3. AUTRES MOYENS

Il s'agit spécialement :

a) *des documents* : leur volume a été évalué supra I.1.2.

b) *des matériaux* : papier, encre, stencils, etc...

Il figurent dans les frais généraux de la Banque (voir coûts).

c) *de moyens en personnel supplémentaire* :

- pour la formation sur place du personnel avant l'ouverture de la Banque, notamment pour la stratégie de recherche des informations ;

- dans le cadre de la publication périodique, il peut être nécessaire de faire appel à un maquettiste ou de sous-traiter les travaux d'impression.

3^e partie

COUT DU PROJET POUR LA PERIODE
DE DEMARRGE

Dans cette troisième et dernière partie, nous allons présenter des ordres de grandeur en ce qui concerne le coût du Projet pour la période de démarrage. Nous avons pris comme base, les normes comptables adoptées par le C.E.I.M.; les salaires et les coûts ont été également calculés par référence au budget de fonctionnement du C.E.I.M.

III.1. EVALUATION DU COUT DU PROJET

L'évaluation du coût du Projet fait l'objet :

- du tableau n. 19 : coût en effectif
- du tableau n. 20 : coût en matériels et fournitures
- du tableau n. 21 : coût en documents
- du tableau n. 22 : coût total du Projet pour la période de démarrage.

Conformément au planning de réalisation échelonné sur trois ans, les tableaux ci-après traduisent en chiffres les besoins requis en moyens humains, matériels, documentaires et autres, évalués en dollars U.S.

MOYENS HUMAINS

Deux catégories de personnel sont à distinguer :

- a) un personnel permanent réparti sur les quatre niveaux indiqués et totalisant 550 mois/hommes pour toute la période, moyennant 478.200 \$U.S.
- b) des consultants à court terme (12 mois/hommes) dont les services sont évalués à 36.000 \$U.S. par référence aux taux alloués par l'ONU.

STAGES ET BOURSES D'ETUDES

Les besoins en formation nécessitent durant la période, 40.000 \$U.S. représentant à peu près 10% du coût en personnel permanent.

Ce poste est prévu pour les stages et bourses d'études à octroyer à des agents maghrébins appartenant au C.E.I.M. ou ayant l'intention de travailler à la Banque en vue de les former aux techniques documentaires et à la spécialisation dans l'information industrielle ; il ne concerne pas, par conséquent, l'entraînement du personnel de la Banque au traitement intellectuel d'entrée qui, lui, est prévu sur place avec l'aide des consultants - comme nous l'avons indiqué au chap. V du volume I.

MATERIELS ET FOURNITURES

Les besoins en matériels et fournitures s'élèvent pour la période, à 47.700 \$US dont 20.000\$ prévus pour l'acquisition au cours de la troisième année d'un matériel d'impression et de reproduction. Il convient de remarquer que le matériel retenu au tableau n. 20 est un matériel courant qui sera acquis en complément de l'infrastructure existante au C.E.I.M. (conf. II.2 supra et notamment le tableau n. 18) ; il ne tient pas compte du matériel informatique dont l'acquisition est prévue au volume III postérieurement à la période de démarrage.

Par ailleurs, ce poste n'envisage pas l'achat de voitures, la Banque utilisant celles du C.E.I.M. au cours de la période.

ACQUISITION DE DOCUMENTS

Le tableau n. 21 reprend les chiffres globaux des volumes en documents évalués au tableau n. 3 pour la période de démarrage.

L'acquisition des documents (sources) a été évaluée à 15.000 \$US pour la première année et 20.000 \$ pour les deux années suivantes, soit un montant total de 55.000\$US sur trois ans.

FRAIS DE PUBLICATION

Compte tenu des produits du transfert direct que nous avons programmés au cours de la période de démarrage et qui consistent en études à l'initiative de la Banque et en publications périodiques (dont la publication continue d'une revue), nous avons évalué ce poste à 100.000\$US répartis à raison de 25.000 \$ pour les deux premières années et 50.000\$ pour la troisième.

L'évaluation tient compte des ordres de grandeur suivants:

- l'édition de la revue a été évaluée à un minimum de 6000 \$ par numéro sur la base d'un numéro par trimestre;
- les autres publications nécessitent au minimum 2000\$ par document.

Nous considérons que le chiffre avancé de 100.000\$ est un *minimum* si l'on considère :

- a) que la "force" de la Banque réside d'abord et avant tout sur ses publications, la Banque étant principalement un organisme de transfert de l'information ;
- b) que la Banque doit, au cours de sa période de démarrage, se faire connaître de ses utilisateurs potentiels, ses premières publications devant présenter un caractère de promotion ;
- c) le volume des produits de transfert programmé sur la période (V. supra) lequel risque de n'être pas entièrement couvert par le montant prévu.

FRAIS DE VOYAGE, MISSIONS ET ENQUETES :

Nous avons évalué ces frais à 54.000 \$US répartis à raison de 18.000 \$/an. Les voyages pour mission et enquête représentent environ 4 mois/hommes par an (conf. Tn. 16).

Le montant indiqué comprend les perdièmes, les frais de voyage et les frais d'organisation d'enquêtes ; il a été estimé sur la base des taux alloués par le C.E.I.M. pour ce poste.

FRAIS DIVERS DE GESTION :

Les frais divers de gestion comprennent les frais de P.T.T, les frais de séminaires, de réunions et de congrès. On rappellera à ce propos que la Banque doit favoriser, dès son démarrage, les rencontres entre maghrébins en vue de débattre des problèmes portant sur l'information industrielle, la Banque devant être le lieu de réunions périodiques des chefs de services de documentation dans les pays du Maghreb.

On notera que le montant de 40.000 \$US prévu pour la période n'inclut pas les autres frais de gestion ; ceux-ci seront pris en charge par le C.E.I.M. dans le cadre de son budget de fonctionnement. Aussi, mettra-t-il à la disposition de la Banque ses services généraux et son infrastructure en matière de locaux, transports et communications.

En ce qui concerne les locaux en particulier, les disponibilités actuelles du C.E.I.M. lui permettront de faire face aux besoins de la Banque pour la période de démarrage. A l'issue de cette période, de nouveaux bâtiments, actuellement en construction par le Gouvernement marocain, seront suffisants pour abriter la totalité des services de la Banque.

IMPREVUS :

Ce poste est évalué à 10% du coût total du Projet.

COUT TOTAL DU PROJET :

Le coût total du Projet tel qu'il est estimé actuellement pour l'ensemble de la période de démarrage (trois ans) s'élève à 935 990 \$ US. Il se compose comme suit :

<i>I. Frais de personnel</i>	
1. Personnel permanent	478 200 \$ US
2. Consultants à court terme	36 000 \$ US
<i>II. Stage et bourses d'études</i>	40 000 \$ US
<i>III. Matériaux et fournitures</i>	47 700 \$ US
<i>IV. Documents (acquisition)</i>	55 000 \$ US
<i>V. Publications (diffusion)</i>	100 000 \$ US
<i>VI. Frais de voyages, missions et enquêtes</i>	54 000 \$ US
<i>VII. Frais divers de gestion</i>	40 000 \$ US
<i>VIII. Imprévisus</i>	85 090 \$ US
T O T A L	935 990

Tableau n. 20 : COUT EN EFFECTIF

\$ US

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Total	
	mois/hommes	coût	mois/hommes	coût	mois/hommes	coût	mois/hommes	coût
Niveau I	23	32 200	23	32 200	23	32 200	69	96 600
Niveau II	35	42 000	43	51 600	43	51 600	121	145 200
Niveau III	77	61 600	77	61 600	77	61 610	231	124 800
Niveau IV	43	17 200	43	17 200	43	17 200	129	51 600
Consultants	6	18 000	3	9 000	3	9 000	12	36 000
TOTAL	184	171 000	189	171 600	189	171 600	562	454 200

Tableau n. 21 : COUT EN MATERIELS ET FOURNITURES

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Total
Téléphone	P ^m	P ^m	P ^m	
Télex	P ^m	P ^m	P ^m	
Registres et fichiers	1 200	1 200	1 200	3 600
Matériel Selecto	P ^m			
Armoires métalliques ordinaires et à dossiers suspendus	500	500	1 000	2 000
Meubles présentoirs		2 000		2 000
Rayonnages		2 000		2 000
Lecteurs de microfiches		700	1 400	2 100
Machines à écrire		2 000	3 000	5 000
Matériel d'impression et de reproduction			20 000	20 000
Fournitures	3 000	4 000	4 000	11 000
TOTAL	4 700	12 400	30 600	47 700

Tableau n. 22 : COUT EN DOCUMENTS

111

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Total	
	Volume	coût	Volume	coût	Volume	Coût	Volume	Coût
Ouvrages	65		65		70		100	
Périodiques (1)	74		74		74		74	
Etudes	200		200		200		200	
Congrès - Séminaires	25	15 000	25	20 000	25	20 000	25	55 000
Annuaires statistiques	20		20		20		20	
Journaux et Bulletins officiels	4		4		4		4	
Autres documents	20		50		50		50	
		15 000		20 000		20 000		55 000

(1) 26 périodiques mahgrébins et 48 étrangers

Tableau n. 23 : COUT TOTAL DU PROJET POUR LA PERIODE DE DEMARRAGE

Rubriques	Première année	Deuxième année	Troisième année	Total
<u>I. Frais de personnel</u>				
1) Personnel permanent	153 000	162 600	162 600	478 200
2) Consultants à court terme	18 000	9 000	9 000	36 000
<u>II. Stages et bourses d'études</u>	10 000	15 000	15 000	40 000
<u>III. Matériels et fournitures</u>	4 700	12 400	30 600	47 700
<u>IV. Documents (acquisition)</u>	15 000	20 000	20 000	55 000
<u>V. Publications (diffusion)</u>	25 000	25 000	50 000	100 000
<u>VI. Frais de voyage, missions et enquêtes</u>	18 000	18 000	18 000	54 000
<u>VII. Frais divers de gestion</u>	10 000	15 000	15 000	40 000
<u>VIII. Imprévus (10%)</u>	25 370	27 700	32 020	85 090
<u>Total</u>	279 070	304 700	352 220	935 990

III.2. FINANCEMENT DU PROJET

Le financement de ce Projet, pour la période de démarrage, peut être opéré à notre sens, selon deux variantes :

- a) *la Banque fait organiquement partie du C.E.I.M.*
- b) *la Banque est un organisme autonome.*

PREMIERE VARIANTE : *la Banque fait organiquement partie du C.E.I.M.*

Cette première variante est celle qui a été retenue tout le long de cette étude. En effet, nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle la Banque est considérée comme un organe du C.E.I.M. utilisant ses moyens et exploitant son propre fonds en informations industrielles. De ce fait, toutes nos évaluations ont été faites à partir des potentialités actuelles du C.E.I.M.

- *Effectif* : la Banque utilisant le personnel actuel du C.E.I.M.;
- *Matériels* : la Banque s'appuyant pour son démarrage sur l'infrastructure propre au C.E.I.M. tout en la complétant pour les besoins spécifiques de la Banque par l'acquisition de nouveaux éléments ;
- *Documents* : la somme de 55 000 \$ prévue pour l'achat de documents au cours de la période ne représente que la partie complémentaire à l'acquis présent du C.E.I.M. lequel, après évaluation, s'est avéré un apport considérable pour le démarrage ;
- *Matériaux* : ils sont à la charge du C.E.I.M.;
- *Locaux, services généraux, transports et communications* : ils sont fournis également par le C.E.I.M.

En conséquence, nous proposons que le coût total du Projet (935 999 \$US) fasse l'objet d'un budget annexe au budget de fonctionnement du C.E.I.M.

Son financement dépendra de la décision du conseil d'Administration :

- soit sous forme d'une prise en charge de l'ensemble du Projet par les Etats,
- soit sous forme d'une prise en charge par les Etats concurremment avec des organismes extérieurs de financement (UNESCO / UNISIST, FADES, ONUDI, PNUD, etc..)

DEUXIEME VARIANTE : la Banque est un organisme autonome

La Banque pourrait être érigée en un organisme autonome n'ayant avec le C.E.I.M. que des liens "fonctionnels" dans le cadre des institutions maghrébines de coopération.

Dans cette hypothèse, le coût total du Projet doit être majoré de toutes les sommes qui étaient prises en charge par le C.E.I.M. et, toutes les évaluations de la première variante devraient être reconsidérées.

Ainsi ;

a) Pour l'effectif, on pourrait :

- soit retenir l'approche des quatre niveaux telle qu'elle a été évaluée au tableau n. 19 :
562 mois/hommes équivalent à 454 200 \$US ;
- soit retenir la formule développée en II.1.3. en ce qui concerne les spécialistes nécessaires auquel cas, l'estimation de leurs appointements serait nécessairement différente de celle de la première variante.

- b) *Pour les matériels et fournitures, la somme de 47 700 \$US devrait être majorée notamment :*
- des frais d'installation du téléphone et du télex,
 - des frais du mobilier de bureau,
 - des frais du matériel Selecto,
 - des frais occasionnés par l'achat d'un matériel d'impression et de reproduction, de machines à écrire etc..
 - des frais de constitution de fichiers (armoires, meubles présentoirs, rayonnages).
- c) *Pour l'acquisition de la documentation, la Banque devrait constituer entièrement son fonds en informations industrielles tel qu'il a été défini au chapitre II du volume I de la présente étude.*
- d) *Enfin, la Banque devrait rechercher un local, constituer son propre service administratif, acquérir des moyens de transport etc..*

Ainsi, le coût total du Projet serait évidemment supérieur à celui de la première variante, ce qui nécessitera l'établissement d'un budget de fonctionnement autonome.

Le financement pourrait alors être recherché, en partie, par une assistance extérieure qui prendrait en charge toutes les dépenses à l'exception des frais du personnel permanent, ces derniers devant être assumés par les Etats du Maghreb.

On pourrait imaginer enfin un système où les services offerts par la Banque seraient monnayables⁽¹⁾. Cette éventualité aurait l'avantage d'apporter un appoint financier à la Banque, celle-ci assurant la couverture de ses propres frais de publications (100 000 \$US pour la période de démarrage).

(1) A l'instar de ce qui se passe dans des organismes régionaux ou internationaux similaires.

Ces frais seront, compte tenu de l'évolution de la Banque, en constante augmentation. Cependant, il appartient au Conseil d'Administration ou aux instances maghrébines compétentes, de prendre une telle décision.

ANNEXES

ANNEXE I. MODELE D'ANALYSE D'UN DOCUMENTTITRE

ETUDE DU MARCHE DES MACHINES-OUTILS
DANS LES PAYS DU MAGHREB

AUTEURS

Organisation Claude Sicard
CEIM : MM. MOKRANI - OUSLATI - YAICHE

VOLUMES

- T.I Etude analytique de la demande de machines-outils au Maghreb. 75 p. - 2 annexes.
- T.II Approche macroéconomique. 93 p. - 4 annexes.
- T.III Détermination d'un programme de fabrication et recommandations pour la réalisation du projet. 112 p.
- T.IV Annexes générales. 33 p.
Note de synthèse. 30 p.

OBJET

Une étude approfondie du marché en 1972 et de la demande sur la période 1976-1982 démontre la validité du point de vue technique et économique d'un programme de fabrication à l'échelle du Maghreb, réalisé dans chacun des trois pays, Algérie, Tunisie, Maroc, selon leurs capacités industrielles et leurs besoins respectifs : machines-outils par enlèvement de métal en Algérie, machines-outils par déformation au Maroc, machines à bois en Tunisie. L'on étudie en détail les conditions techniques et économiques de réalisation de ces unités.

PRINCIPALES DONNEES

- Nomenclature des machines-outils et de leurs paramètres dimensionnels. T.IV - annexes I

- (par enlèvement
(par déformation
- . Machines pour le travail des métaux
 - . Machines à bois
 - Demande en machines-outils au Maghreb entre 1973-1984. T.II - p. 22
 - Demande en machines-outils par types de machines.
T.II - p. 50
p. 52
 - Prévision d'évolution de la demande de machines à bois au Maghreb entre 1973 et 1982. Synthèse p.5
 - Marché maghrébin des machines-outils en 1971
 - Marché maghrébin des machines-outils en 1976 et 1982. T.II - p. 57
 - Parc des machines-outils au Maghreb en 1972.
T.IV- p. 32
 - Parc des machines-outils pour le travail des métaux en Algérie en 1972. T.I - p. 24-33
 - Parc des machines-outils pour le travail des bois en Algérie en 1972. T.I - p. 49
 - Ventes annuelles de machines-outils en Algérie en 1972
 - Parc des machines-outils pour le travail des métaux au Maroc en 1972, en Tunisie en 1972
 - Parc des machines-outils pour le travail du bois au Maroc en 1972- en Tunisie en 1972
 - Evolution de la demande de machines-outils au Maroc entre 1973-1982 - en Tunisie entre 1973-1982
 - Evolution des importations de machines-outils en Tunisie
 - Modèle économique d'évaluation des besoins en machines-outils pour le travail des métaux.
T.II - p. 1

- **Perspective de croissance industrielle au Maghreb entre 1973-1983. T.II - p. 20**
- **Industrie des machines-outils au Maghreb. T.III - p. 15,76**
- **Programme de fabrication de machines-outils au Maghreb. T.III - p. 40**
- **Faisabilité Société maghrébine de machines-outils. T.III - p. 86**
- **Faisabilité Centre technique maghrébin de machines-outils. T.III - p. 91**
- **Commerce mondial des machines-outils en 1970. T.IV - Annexe 3**
- **Bibliographie économique sur les machines-outils. T.IV - Annexes 3.**

III.A. (suite)

T Y P E S D'INFORMATIONS	D O C U M E N T S													O R G A N I S M E S E T S P E C I A L I S T E S											
	Ouvrages	Manuels	Périodiques	Séries statistiques	Textes Legis. et réglementaires	Normes	Brevets	Séminaires Congrès	Catalogues de fournisseurs	Travaux de recherche	Etudes exte- rieures C.E.I.M.	Etudes C.E.I.M.	Notes internes C.E.I.M.	Plans de développement	Nomenclatures	Ministères	Entreprises Banques	Offices	Groupements professionnels	Laboratoires Inst. recherche	Bureaux d'études	Ingénieurs Conseils	Chercheurs	Organisations Internationales	
<u>CONTROLE - SURVEILLANCE</u>																									
10. Sécurité					X	X			X	X						X				X					
11. Applications réglementations					X	X			X	X						X			X						
12. Nuisances					X	X			X	X						X			X						
<u>AIDE</u>																									
13. Aide technologique		X	X				X		X	X		X			X				X		X				X
14. Aide commerciale	X		X						X	X					X			X							

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

G-562



81.08.27